UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00121252 1

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by

MRS. MAURICE DUPRÉ

Chronique de France, d'Angleterre et de Bretagne.

Chronique de France, d'Angleterre et de Bretagne,

par Jehan Froissart.

TOME SECOND.

Collection de Chroniques et Mémoires.

Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.

DC
P6
A-F67
19--
t.2

LIBRARY
MAY 7 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Les Chroniques de Jehan Froissart.

Troisième Partie.

I. — Comment les trois états furent assemblés en la cité de Paris, pour ordonner du gouvernement du royaume de France.

Si le royaume d'Angleterre et les Anglais et leurs alliés furent réjouis de la prise du roi Jean, le royaume de France fut grandement troublé et courroucé. Et il y avait bien cause, car ce fut une très grande désolation et pénible pour toutes sortes de gens. Les sages hommes du royaume prédirent bien alors que de grands malheurs en naîtraient, car le roi leur chef était pris et toute la bonne chevalerie de France était morte ou prise ; et les trois enfants du roi qui étaient retournés (1), Charles, Louis et Jean, étaient fort jeunes d'âge et de conseil (2) ; il y avait donc peu à espérer en eux, et aucun d'eux ne voulait prendre le gouvernement du dit royaume (3).

1. Les chroniques de France relatent l'arrivée du duc de Normandie dix jours après la bataille de Poitiers, le jour de la St-Michel.

2. Le duc de Normandie, Dauphin, était né en 1337 ; il avait par conséquent dix-neuf ans.

3. Le duc de Normandie, quoi qu'en dise Froissart, prit le gouvernement du royaume. Il convoqua les États-Généraux pour le 15 octobre en qualité de *lieutenant du roi de France*. Plus tard, en 1358, il prit le titre de régent.

Avec tout cela, les chevaliers et les écuyers qui étaient revenus de la bataille en étaient si fort haïs et blâmés par les communes, qu'ils venaient peu volontiers dans les bonnes villes. Ainsi ils murmuraient et parlementaient les uns contre les autres. Et plusieurs des hommes sages regardèrent et avisèrent que cette chose ne pouvait longuement durer ni demeurer en état tel qu'on n'y mît pas remède; car en Cotentin se tenaient Anglais et Navarrais, ayant à leur tête messire Godefroy d'Harcourt, qui parcouraient et détruisaient tout le pays.

Il advint que tous les prélats de la sainte Église, évêques et abbés, tous les nobles, seigneurs et chevaliers, et le prévôt des marchands et les bourgeois de Paris, et le conseil des bonnes villes du royaume de France, furent convoqués tous ensemble en la cité de Paris, et voulurent savoir et ordonner comment le royaume de France serait gouverné jusqu'à ce que le roi leur sire fût délivré ; et ils voulurent encore savoir davantage, et ce qu'était devenu le grand trésor qu'on avait levé dans le royaume au temps passé, en dimes, en maltôtes, en subsides, en fontes de monnaies et en toutes autres extorsions : trésor pour lequel leurs gens avaient été vexés et tourmentés, et dont les soldats avaient été mal payés, et le royaume mal gardé et défendu: mais de cela personne ne savait en rendre compte.

Ils convinrent alors que les prélats éliraient douze personnes bonnes et sages parmi eux, et qui auraient pouvoir, de par eux et de par le clergé, d'ordonner et d'aviser aux moyens convenables pour faire ce qu'il est dit plus haut. Les barons et les chevaliers élurent ainsi douze chevaliers parmi eux, les plus sages et les plus discrets, pour s'occuper de ces affaires; et les bourgeois douze, de la même manière (1). Il fut ainsi confirmé et

1. Lors de la convocation des États-Généraux par le roi Jean, au mois de mars 1356, le tiers état avait été consulté. Les trois ordres y avaient été dénommés pour la première fois.

convenu de commun accord : ces trente-six personnes devaient être fort souvent à Paris ensemble, et là parler et ordonner des affaires du dit royaume. Et toutes espèces de choses devaient passer par les gens de ces trois états ; et tous les autres prélats, tous les autres seigneurs, toutes les communes des cités et des bonnes villes, devaient obéir à tout ce que ces trois états feraient et ordonneraient. Et toutefois, à ce commencement, il y en eut plusieurs dans cette élection qui ne plurent pas bien au duc de Normandie ni à son conseil.

Tout d'abord, les trois états défendirent de fabriquer la monnaie que l'on fabriquait, et saisirent les coins. Après cela, ils requirent le duc de faire saisir le chancelier (1) du roi de France son père, et monseigneur Robert de Lorris, monseigneur Simon de Bussy, messire Poillevilain et les autres maîtres des comptes et conseillers du temps passé du roi Jean, afin qu'ils rendissent bon compte de tout ce qu'on avait levé et reçu au royaume de France par leur conseil. Quand tous ces maîtres conseillers surent cela, ils ne se laissèrent pas trouver, et ne firent que sagement, mais ils partirent du royaume de France au plus tôt qu'ils purent, et ils s'en allèrent demeurer dans d'autres pays, jusqu'à ce que ces choses fussent revenues en un autre état.

II. — Comment les trois états firent faire de la monnaie de fin or ; et comment ils envoyèrent des gens d'armes contre messire Godefroy d'Harcourt.

Après cela, les trois états ordonnèrent et établirent, de par eux et en leurs noms, des receveurs pour lever et recevoir toutes les maltôtes, impositions, dîmes, subsides et toutes autres redevances appartenant

1. L'archevêque de Rouen, Pierre Laforêt.

au roi et au royaume ; et ils firent battre une nouvelle monnaie de fin or, qu'on appelait moutons (1). Ils eussent vu volontiers que le roi de Navarre fût délivré de la prison du château d'Arleux en Cambrésis, là où on le tenait ; car il semblait à plusieurs de ceux des trois états que le royaume en serait plus fort et mieux défendu au cas que le roi de Navarre voulût être bon et féal : d'autant qu'il y avait peu de seigneurs au dit royaume à qui l'on pût se rallier, qui n'eussent été morts ou pris à l'affaire de Poitiers. Ils prièrent donc le duc de Normandie qu'il voulût le délivrer, car il leur semblait qu'on lui faisait grand tort, et ils ne savaient pas pourquoi on le tenait. Le duc de Normandie répondit alors sagement qu'il ne l'oserait pas délivrer ni songer à sa délivrance ; car le roi son père l'y faisait tenir, et il ne savait pas la raison pourquoi. Et le roi de Navarre ne fut point délivré.

En ce temps les nouvelles vinrent au duc de Normandie et aux trois états que messire Godefroy d'Harcourt fatiguait et guerroyait méchamment le bon pays de Normandie, et que ses gens qui n'étaient pas en grand nombre couraient deux ou trois fois la semaine jusqu'aux faubourgs de Caen, de Saint-Lô en Cotentin, d'Évreux, d'Avranches et de Coutances ; et pourtant personne n'allait à leur rencontre. Le duc et les dits trois états ordonnèrent alors et mirent sur pied une chevauchée de gens d'armes d'au moins trois cents lances et cinq cents autres armures de fer ; et ils y établirent quatre capitaines : le seigneur de Raineval, le seigneur de Cauny, le seigneur de Reuilly et le seigneur de Fréauville. Ces gens d'armes partirent de Paris et s'en vinrent à Rouen et là réunirent des gens de tous côtés. Il y eut là plusieurs chevaliers et écuyers d'Artois et de Vermandois, tels que le seigneur de Maunier, le

1. Il n'en faut pas conclure que cette monnaie fût frappée pour la première fois. Elle existait depuis St Louis.

seigneur de Créqui, messire Louis de Haveskierque, messire Oudart de Renty, messire Jean de Fiennes, messire Enguerrand d'Eudin et plusieurs autres ; et aussi beaucoup d'habiles gens d'armes de Normandie ; et tant firent ces seigneurs et leurs gens, qu'ils vinrent en la cité de Coutances et en firent leur garnison.

III. — Comment messire Godefroy d'Harcourt fut tué et toute sa troupe déconfite et prise.

QUAND messire Godefroy d'Harcourt qui était extrêmement hardi et courageux sut que les Français étaient venus en la cité de Coutances, il désira grandement les trouver sur les champs ; il assembla tout ce qu'il pouvait avoir de gens d'armes, d'archers et de compagnons, et dit qu'il chevaucherait vers eux. Il partit donc de Saint-Sauveur-le-Vicomte ; et ils pouvaient être environ cinq cents hommes, tant des uns que des autres. Ce même jour les Français chevauchaient et avaient envoyé leurs coureurs à la découverte. Ceux-ci rapportèrent à leurs chefs qu'ils avaient vu les Navarrais. D'autre part aussi messire Godefroy d'Harcourt avait envoyé ses coureurs qui avaient chevauché par un autre chemin et considéré l'ordre des Français et quelle quantité ils étaient.

De tout cela messire Godefroy ne tint pas compte, et dit franchement que, puisqu'il voyait ses ennemis, il les combattrait. Ces gens d'armes étant ainsi excités et encouragés à marcher les uns contre les autres, les Français se rangèrent d'un côté, les Anglais et Navarrais de l'autre. Messire Godefroy d'Harcourt mit en avant ce qu'il avait d'archers, pour tirer sur les Français et les blesser. Quand messire Raoul de Raineval en vit la manière, il fit descendre à pied tous ses gens et se garantir et s'abriter de leurs targes contre le trait, et

commanda que nul n'avançât sans commandement. Les archers de monseigneur Godefroy commencèrent à approcher, ainsi qu'il leur fut commandé, et à lancer des flèches à force de bras. Ces gens d'armes de France, chevaliers et écuyers, qui étaient fort armés, abrités et garantis, laissaient tirer sur eux, mais cet assaut ne leur portait point de dommage. Et ils restèrent dans cette position, sans bouger ni reculer, jusqu'à ce que ces archers eussent employé tous leurs traits et qu'ils ne sussent plus avec quoi tirer. Alors ils jetèrent là leurs arcs et se mirent à se retirer vers les gens d'armes qui étaient tous rangés le long d'une haie, messire Godefroy étant tout en avant, sa bannière présente. Les archers français commencèrent alors à tirer fort rapidement et à ramasser des flèches de toutes parts, car il y en avait grand'foison sur les champs, et à les employer contre ces Anglais et Navarrais ; et les gens d'armes aussi approchèrent vitement. Là il y eut grand combat et dur, quand ils furent tous venus main à main ; mais les gens de monseigneur Godefroy ne tinrent pas leur ordre et furent bientôt déconfits.

Quand messire Godefroy eut aperçu ce qui se passait, il se retira tout sagement et tout bellement au fort d'un vignoble entouré de haies serrées, et tous ceux de ses gens qui purent venir là y entrèrent. Quand les chevaliers français qui étaient là les virent se retrancher de cette façon, ils se mirent tous à pied, du moins ceux qui étaient restés à cheval, et ils environnèrent le fort et avisèrent comment ils y pourraient entrer. Ils allèrent tout autour jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un chemin, et se serrèrent ensemble pour y pénétrer.

Tout de même qu'ils avaient tournoyé autour des haies, en cherchant passage et entrée, messire Godefroy d'Harcourt et les siens, qui étaient enclos, avaient aussi tournoyé ; et ils s'arrêtèrent à l'endroit où la haie

était moins large, aussitôt que les Français y furent. Là il y eut des coups frappés et lancés, et maint exploit d'armes y fut fait; et il en coûta aux Français grandement de leurs gens, avant qu'ils pussent avoir le chemin et le passage à leur volonté. Toutefois ils y entrèrent ; et ce fut la bannière du seigneur de Raineval qui y entra la première, et lui ensuite, et chevaliers et écuyers après. Lorsqu'ils furent dans le clos, il y eut là grand combat et dur, et maints hommes renversés, et les gens de monseigneur Godefroy ne tinrent pas leur ordre, ainsi qu'il pensait qu'ils dussent faire et ainsi qu'ils lui avaient promis. Ils s'enfuirent et partirent pour la plupart et ne purent soutenir l'attaque des Français. Quand messire Godefroy d'Harcourt vit cela, et qu'il lui fallait mourir ou être pris, car il ne pouvait pas fuir, et il aimait mieux mourir qu'être pris, il prit une hache et se dit en lui-même qu'il se vendrait cher; il s'arrêta sur son passage, un pied devant l'autre, pour être plus fort, car il était boiteux d'une jambe, mais il avait grand' force en ses bras. Là il combattit vaillamment, longuement et hardiment, et personne n'osait attendre ses coups.

Quand les Français virent cela et qu'il donnait ses coups si grands qu'ils le craignaient, alors deux hommes d'armes remontèrent sur leurs chevaux et abaissèrent leurs lances et s'en vinrent tout d'une attaque sur ledit chevalier et l'atteignirent ensemble d'un coup de leurs lances, tellement qu'ils le jetèrent par terre. Quand il fut tombé, jamais depuis il ne se releva, car il fut entouré, et il n'avait pas auprès de lui de gens qui s'en occupassent ni aussi qui le pussent faire. Alors s'avancèrent quelques hommes d'armes avec des épées de guerre, fortes, dures et étroites ; et ils les lui enfilèrent dans le corps par dessous ses armures et là le tuèrent sur place. Ainsi finit messire Godefroy d'Harcourt qui jadis avait amené en Cotentin le roi d'Angleterre et

ses forces et lui avait montré le passage parmi la Normandie. Tous ceux qui étaient là avec lui y furent tués ou pris ; et ceux qui purent échapper retournèrent à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cet événement advint en hiver, environ à la Saint-Martin, l'an mil trois cent cinquante-six.

IV. — Comment le roi d'Angleterre envoya quatre cents hommes d'armes pour prendre possession de la terre de messire Godefroy d'Harcourt, et comment le roi Jean fut mené en Angleterre.

APRÈS la déconfiture et la mort du susdit chevalier, et après que le pays fut tout délivré, les Français retournèrent à Coutances et amenèrent là leurs gains et leurs prisonniers ; puis ils s'en retournèrent assez tôt après en France, vers le duc de Normandie, qu'on appelait alors régent, et vers les trois états qui honorèrent beaucoup les chevaliers et écuyers qui avaient été en Cotentin.

Cette chose demeura donc ainsi ; et Saint-Sauveur-le-Vicomte se tint désormais pour anglais, ainsi que toute la terre de monseigneur Godefroy d'Harcourt ; car il l'avait vendue au roi d'Angleterre pour que celui-ci en jouît après sa mort, et il en avait éloigné et déshérité monseigneur Louis d'Harcourt son neveu, parce que ledit messire Louis n'avait pas voulu se tourner de son côté et aider à venger la mort du comte d'Harcourt son frère, que le roi Jean avait fait mourir honteusement assez près de Rouen. Aussitôt que le roi d'Angleterre apprit ces nouvelles de la mort de monseigneur Godefroy, il fut fort courroucé et le regretta beaucoup ; il envoya alors par mer plus de quatre cents gendarmes, chevaliers et écuyers et arbalétriers,

pour prendre possession de ladite terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui vaut bien seize mille francs de revenu par an, et il fit capitaine et gardien de la terre et des châteaux monseigneur Jean de Lisle, très expert chevalier. Et cette chose demeura ainsi.

Les trois états s'appliquèrent toute cette saison aux ordonnances du royaume, et ledit royaume de France était entièrement gouverné par eux.

Tout cet hiver suivant, le prince, et la plus grande partie des seigneurs d'Angleterre qui avaient été à la bataille de Poitiers, se tinrent à Bordeaux sur Gironde, en grand' joie et divertissement ; et ils s'occupèrent pendant tout ce temps de pourvoir des navires et d'ordonner leurs affaires bien et sagement, pour emmener en Angleterre le roi de France et son fils, et la plus grand' partie des seigneurs qui étaient là.

Quand il arriva qu'approchait la saison où le prince devait partir et lorsque ses affaires étaient quasi toutes prêtes, il manda tous les plus hauts barons de Gascogne, le seigneur d'Albret premièrement, le seigneur de Mucidan, le seigneur de Lesparre, le seigneur de Langoyran, le seigneur de Pommiers, le seigneur de Curton, le seigneur de Rosen, le seigneur de Condom, le seigneur de Chaumont, le seigneur de Montferrant, le seigneur de Landuras, messire Aymery de Tarse, le captal de Buch, le souldich de Lestrade et tous les autres ; et il leur fit et montra pour lors de très grandes marques d'affection, et leur donna et promit de grands profits, qui est tout ce que les Gascons aiment et désirent ; et puis leur dit finalement qu'il voulait s'en aller en Angleterre, et qu'il y mènerait quelques-uns d'entre eux et laisserait les autres au pays de Bordelais et de Gascogne pour garder la terre et les frontières contre les Français. Il leur abandonnait donc cités, villes et châteaux et leur recommandait de les garder comme si c'était leur héritage. Quand les Gascons comprirent

que le prince de Galles, fils aîné du roi leur seigneur, voulait emmener hors de leur puissance le roi de France qu'ils avaient aidé à prendre, ils n'en furent pas tout d'abord bien d'accord et dirent au prince :

— « Cher sire, nous vous devons autant que nous le pouvons tout honneur, toute obéissance et loyal service, et nous nous louons de vous autant que nous pouvons et savons ; mais ce n'est pas notre intention que vous éloigniez ainsi le roi de France que nous avons eu grand' peine à mettre au point où il en est ; car, Dieu merci ! il est bien, et en bonne cité et forte, et nous sommes forts et assez nombreux pour le garder contre les Français, si par force ils voulaient vous l'ôter. »

Le prince répondit alors :

— « Chers seigneurs, je vous accorde bien cela, mais monseigneur mon père veut l'avoir et le voir ; quant au bon service que vous lui avez fait ainsi qu'à moi, nous vous en savons gré et il sera grandement récompensé. »

Néanmoins ces paroles ne pouvaient apaiser les Gascons sur ce que le prince voulait éloigner d'eux le roi de France, jusqu'à ce que messire Regnault de Cobham et messire Jean de Chandos y trouvèrent un moyen ; car ils sentaient les Gascons convoiteux. Ils lui dirent donc : — « Seigneur, seigneur, offrez-leur une somme de florins, et vous les verrez condescendre à votre requête. »

Alors le prince leur offrit soixante mille florins. Ils n'en voulurent rien faire. Finalement, on alla tant de l'un à l'autre, qu'un accord se fit moyennant cent mille francs que le prince dut délivrer aux barons de Gascogne pour partager entre eux ; et il en fit sa dette, et ladite somme leur fut payée et délivrée avant que le prince partît.

Après tout cela, il institua quatre barons de Gascogne pour garder tout le pays jusques à son retour :

le seigneur d'Albret, le seigneur de Lesparre, le seigneur de Pommiers et le seigneur de Rosen. Aussitôt ces choses faites, ledit prince entra en mer, avec une belle flotte et forte de gens d'armes et d'archers ; et il emmena avec lui grand'foison de Gascons, le captal de Buch, messire Aymery de Tarse, le seigneur de Landuras, le seigneur de Mucidan, le souldich de Lestrade et plusieurs autres. Ils mirent en un vaisseau, pour lui tout seul, le roi de France, afin qu'il fût mieux à son aise.

En cette flotte il y avait bien cinq cents hommes d'armes et deux mille archers, pour les périls et les rencontres sur mer ; car ils étaient informés, avant leur départ dudit Bordeaux, que les trois états par lesquels le royaume était gouverné avaient mis sur pied en Normandie et au Crotoy deux grosses armées de soldats pour aller au-devant des Anglais et leur enlever le roi de France. Mais jamais ils ne les virent paraître. Ils furent onze jours et onze nuits sur mer et arrivèrent le douzième au hâvre de Sandwich ; puis les seigneurs sortirent hors des navires et des vaisseaux et se logèrent en la dite ville de Sandwich et dans les villages environnants. Ils se tinrent là deux jours pour se reposer eux et leurs chevaux. Le troisième jour ils partirent et s'en vinrent à Saint-Thomas de Canterbury. Les nouvelles vinrent au roi d'Angleterre et à la reine que leur fils le prince était arrivé et avait amené le roi de France ; ils en furent grandement réjouis et demandèrent aussitôt aux bourgeois de Londres qu'ils s'apprêtassent aussi honorablement qu'il fallait pour recevoir un tel seigneur que le roi de France. Ceux de la cité de Londres obéirent au commandement du roi et se vêtirent très richement par compagnies, et s'apprêtèrent de tous points pour l'accueillir ; et tous les corps de métiers se vêtirent de draps différents l'un de l'autre.

Or le roi de France, le prince et leurs troupes vinrent à Saint-Thomas de Canterbury où ils firent leurs offrandes, et y reposèrent un jour. Le lendemain ils chevauchèrent jusqu'à Rochester, et puis reposèrent là un jour; au troisième jour ils vinrent à Dartford, et au quatrième jour à Londres où ils furent très honorablement reçus; et ainsi avaient-ils été par toutes les villes où ils avaient passé. En chevauchant parmi Londres, le roi de France était monté sur un grand coursier blanc, très bien orné et appareillé de tous points, et le prince de Galles à côté de lui sur une petite haquenée noire. Ainsi fut-il accompagné tout le long de la cité de Londres jusqu'à l'hôtel de Savoie, lequel hôtel est l'héritage du duc de Lancastre. Là le roi de France tint un temps sa demeure; et là le vinrent voir le roi d'Angleterre et la reine, qui le reçurent et fêtoyèrent grandement, car ils le savaient bien faire; et depuis ils le visitèrent fort souvent et le consolaient en ce qu'ils pouvaient.

Assez tôt après vinrent en Angleterre, par le commandement du pape Innocent VI^e^, les deux cardinaux nommés plus haut, messire Talleyrand de Périgord et messire Nicolas, cardinal d'Urgel. Ils commencèrent à proposer et à entamer des traités de paix entre l'un et l'autre et y travaillèrent beaucoup, mais ils ne purent aboutir à rien. Toutefois ils firent tant qu'une trêve fut donnée entre les deux rois et leurs partisans, et elle devait durer jusques à la Saint-Jean-Baptiste, l'an mil trois cent cinquante-neuf. Et furent mis en dehors de la trêve messire Philippe de Navarre et tous ses alliés, les héritiers du comte de Montfort et le duché de Bretagne.

Un peu après le roi de France fut transféré de l'hôtel de Savoie et remis au château de Windsor, et tous les gens de son hôtel et de sa maison. Il

allait voler (1), chasser, s'amuser et prendre tous ses ébats aux environs de Windsor, ainsi qu'il lui plaisait, et messire Philippe son fils également. Tout le reste des autres seigneurs, comtes et barons, se tenaient à Londres ; mais ils allaient voir le roi quand il leur plaisait, et ils étaient libres sur leur parole seulement.

V. — Comment le duc de Lancastre assiégea la cité de Rennes ; et comment messire Bertrand du Guesclin combattit contre messire Nicolas d'Agworth devant ladite cité ; et comment messire Olivier de Mauny combattit et prit messire Jean Bolton.

A LA mi-mai environ, l'an de grâce mil trois cent cinquante-sept, le duc de Lancastre mit sur pied une grosse chevauchée de gens d'armes en Bretagne, tant d'Anglais que de Bretons du parti de la comtesse de Montfort et de son jeune fils qui déjà s'armait et chevauchait ; et ils étaient bien mille hommes d'armes très bien appareillés et cinq mille autres gens en comptant les archers. Ces gens d'armes partirent d'Hennebont et vinrent, brûlant et saccageant le pays de Bretagne, devant la bonne cité de Rennes. Le duc l'assiégea tout à l'environ et s'y tint tout le temps qui suivit avec une grande et belle armée, et la fit plusieurs fois assaillir ; mais il y gagna peu, car il y avait dedans bonne chevalerie qui la gardait et défendait ; premièrement, le vicomte de Rohan, le sire de Laval, messire Charles de Dinan et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers. Alors y était un jeune bachelier qui s'appelait messire Bertrand du Guesclin, et qui depuis fut très renommé au royaume de France et au royaume d'Espagne pour ses grandes prouesses ; et il combattit, pendant que

1. Chasser à l'aide de faucons.

le siège était mis devant Rennes, contre un chevalier d'Angleterre aussi fort renommé, qui s'appelait messire d'Agworth. Et le combat fut fixé à trois coups de fer de lance, à trois coups de hache et à trois coups de dague. Et chacun des deux chevaliers se comporta là fort vaillamment; et ils furent vus volontiers de ceux de dedans et de ceux de dehors aussi. Ils partirent du combat sans dommage (1).

Le duc Henri de Lancastre tint le siège ainsi devant Rennes un fort long temps, et la fit plusieurs fois assaillir, mais il y gagna peu.

Or, il advint un jour, durant le siège, qu'un chevalier anglais qui s'appelait monseigneur Jean Bolton, habile homme d'armes extrêmement, avait été s'amuser aux champs avec son épervier et avait pris six perdrix. Il monta alors à cheval, armé de toutes pièces, ses perdrix dans sa main, et vint devant les barrières de la cité et commença à crier à ceux de la ville qu'il voulait parler à monseigneur Bertrand du Guesclin. Or il advint ainsi, c'est que d'aventure Olivier de Mauny était venu sur la porte de la ville voir comment l'armée des Anglais se portait. Il avisa donc et choisit cet Anglais avec ses perdrix, et lui demanda aussitôt ce qu'il voulait et s'il voulait vendre ou donner ses perdrix aux dames qui étaient enfermées dans la ville.

— « Par ma foi, répondit l'Anglais à Olivier, si vous osiez marchander de plus près et venir jusqu'à moi pour combattre, vous avez trouvé marchand. »

— « Et que Dieu le veuille, répondit le dit Olivier; oui, attendez-moi et je vous payerai tout sec. »

Alors il descendit des murs dans les fossés qui étaient tout pleins d'eau et se mit à nager et passa tout

1. D'autres historiens, et notamment l'auteur de la *Chronique de Du Guesclin*, parlent d'un autre combat qu'il eut devant Rennes et dans lequel il laissa pour mort Guillaume Bembrough, dont il avait déjà tué le frère à Forgeray. (*Chron. de du Guesclin*, Ch. X.)

outre, armé de toutes pièces, excepté du harnais de jambes et des gantelets, et vint à son marchand qui l'attendait de l'autre côté. Et ils combattirent fort vaillamment l'un contre l'autre, longuement, et assez près du camp du duc de Lancastre qui les regarda et les vit très volontiers, et qui défendit que nul ne les empêchât. Et aussi ceux de la ville, et les dames qui étaient dedans, prirent grand plaisir à les regarder. Toutefois ces deux vaillants hommes combattirent tant et tant firent de faits d'armes, que le dit Olivier de Mauny conquit monseigneur Jean de Bolton son marchand, avec les perdrix ; et qu'il le voulût ou non, il l'amena, fort rudement blessé, dans la cité en traversant les fossés, et le présenta avec les dites perdrix aux dames qui le reçurent fort joyeusement et l'honorèrent fort grandement. Peu après le dit Olivier, qui se sentait blessé rudement et qui ne pouvait pas trouver de quelques herbes qu'il connaissait bien devoir le guérir, appela son prisonnier fort courtoisement et lui dit :

— « Monseigneur Jean, je me sens blessé rudement ; je connais là dehors quelques herbes par lesquelles, avec l'aide de Dieu, je pourrais facilement recouvrer la santé et guérir de mes plaies. Je vous dirai donc ce que vous ferez : vous partirez d'ici et irez vers le duc de Lancastre votre seigneur, et vous m'apporterez un sauf-conduit pour moi quatrième durant un mois, jusqu'à ce que je sois guéri ; et si vous pouvez me l'obtenir, je vous tiendrai quitte de votre prison ; et dans le cas où vous ne le ferez pas, vous retournerez céans mon prisonnier comme auparavant. »

De ces nouvelles le susdit monseigneur Jean de Bolton fut fort joyeux, et il partit de là et vint au camp où il fut reçu à grand'joie de tous et notamment du duc de Lancastre qui le rigola (1) assez au sujet des

1 Railler. La langue vulgaire a conservé ce mot dans le sens de rire, s'amuser.

perdrix. Puis il fit sa requête au duc qui la lui accorda fort bonnement et qui commanda aussitôt que le sauf-conduit fût écrit et scellé. Ainsi fut fait. Alors le dit monseigneur Jean quitta le duc avec le sauf-conduit, et revint en la cité, et le donna à son maître (1) Olivier de Mauny qui lui dit qu'il avait fort bien réussi et qui le tint quitte aussitôt de sa prison. Et ils partirent ensemble de la bonne cité de Rennes et vinrent dans le camp du duc de Lancastre qui les vit fort volontiers et qui fit grand accueil et montra grandes marques d'affection au dit Olivier. Et le dit duc dit bien qu'il y avait en lui un noble cœur, et qu'il montrait bien qu'il serait encore fort vaillant homme et de grand' prouesse, quand, pour avoir son sauf-conduit et un peu d'herbes, il avait mis en liberté un pareil prisonnier qui aurait pu payer dix mille moutons d'or.

Après ces choses ainsi faites, le duc de Lancastre ordonna une chambre pour Olivier de Mauny et commanda qu'elle fût tendue et parée fort richement, et qu'on lui donnât et délivrât tout ce dont il aurait besoin. Ainsi que le duc commanda, ainsi fut fait. Le dit Olivier fut logé là dans le camp du duc, et on lui donna les chirurgiens et médecins du duc, qui le visitaient tous les jours ; et aussi le duc l'allait voir et encourager fort souvent. Et il fut là tant qu'il fut guéri de ses plaies, et alors il prit congé du duc de Lancastre et le remercia grandement du très grand honneur qu'il lui avait fait ; et il prit aussi congé des autres seigneurs et de son ancien prisonnier monseigneur Jean Bolton. Mais au départ le duc de Lancastre lui donna de fort belle vaisselle et lui dit :

— « Mauny, je vous prie que vous me recommandiez aux dames et demoiselles, et que vous leur disiez que nous leur avons souhaité souvent des perdrix. »

1. Celui auquel il était, celui qui l'avait fait prisonnier.

Sur ces paroles Olivier de Mauny partit et puis s'en revint dans la ville de Rennes où il fut reçu joyeusement de tous, grands et petits, et des dames auxquelles il raconta beaucoup de ses nouvelles, et spécialement il raconta à son cousin Bertrand du Guesclin comment il avait fait ; et ils s'entrefirent grand'joie, car ils s'entr'aimaient beaucoup et le firent jusqu'à la mort.

Pendant que ce siège était ainsi devant la bonne cité de Rennes, monseigneur Charles de Blois était dans le pays, mais il ne pouvait pas s'armer (1), et il pressait fort tendrement le duc de Normandie, régent de France, qu'il voulût envoyer là des gens d'armes pour lever le siège. Mais le duc de Normandie et les affaires du royaume de France étaient si troublés, qu'on ne pouvait rien faire. Cela demeura ainsi tout le temps et ainsi se tint le siège devant Rennes.

VI. — Comment messire Guillaume de Gauville (2) parlementa avec un bourgeois d'Évreux pour savoir comment ils reprendraient la cité d'Évreux au nom du roi de Navarre.

Or je vous veux raconter comment un chevalier du comté d'Évreux, appelé messire Guillaume de Gauville, reconquit par sa subtilité et hardiesse la cité, le bourg et le château d'Évreux qui étaient alors au roi de France ; et le dit roi les avait conquis sur les Navarrais, ainsi que cela est contenu ci-dessus dans l'histoire.

Ce messire Guillaume de Gauville était chevalier du roi de Navarre, par foi et serment (3), et la prise du roi lui déplaisait beaucoup ; et cela déplaisait aussi

1. Charles de Blois avait été fait prisonnier, comme on l'a vu, à la Roche-Derrien, en 1347, et ne s'était point encore acquitté de sa rançon.
2. Buchon rectifie ce nom et appelle ce personnage Guérarville.
3. Le roi de Navarre était, nous l'avons déjà dit, comte d'Évreux.

beaucoup à plusieurs bourgeois de la cité d'Évreux, s'ils avaient pu l'empêcher ; mais ils ne le pouvaient nullement, tant que le château leur serait ennemi. Le susdit chevalier demeurait à deux petites lieues d'Évreux ; il avait son logis dans la cité chez un bourgeois qui, au temps passé, avait été grandement ami du roi de Navarre, ainsi qu'un homme doit être à son seigneur, d'autant plus que par nature ceux d'Évreux ont toujours plus aimé le roi de Navarre que le roi de France. Quand le chevalier venait en l'hôtel du bourgeois, il était le bien-venu ; et ils buvaient et mangeaient ensemble en grand'récréation, et parlaient et devisaient de choses et d'autres, et spécialement du roi de Navarre et de sa captivité, ce qui les peinait beaucoup. Il advint une fois entre autres que le dit chevalier s'ouvrit à parler audit bourgeois, et dit :

— « Je ne sais, mais si vous le vouliez bien sérieusement, je rendrais cette cité, le bourg et le château, au roi de Navarre. »

— « Et comment se pourrait-il faire ? dit le bourgeois ; car le châtelain est trop bon français, et, sans le château, nous n'oserions pas nous soulever, car il est maître de la cité et du bourg. »

Le chevalier dit :

— « Je vous le dirai : premièrement, il faudrait que vous fussiez d'accord avec trois ou quatre bourgeois de votre amitié, et que vos maisons fussent pourvues de bons compagnons tous armés, hardis et entreprenants. Tout cela étant fait à couvert, j'achèverais le reste à mon péril : à quelque heure que ce fût du jour, je serais aux aguets quand le châtelain viendrait à la porte ; car il a, par usage, coutume d'y venir une fois ou deux par jour. J'aurais avec moi un valet ; je viendrais vers le châtelain et l'occuperais de paroles, et je le mènerais tant par ruses, qu'il me laisserait entrer en

la première porte et peut-être en la seconde. Sous un prétexte je renverrais mon valet, et je vous ferais dire de vous hâter et de faire sortir ces compagnons pourvus et avisés de ce qu'ils devraient faire, et d'approcher du château. Aussitôt que j'entendrais mon valet sonner d'un petit cor, je m'avancerais et je tuerais le châtelain ; de cela je m'en fais fort, à mes risques et périls. Vos gens alors s'élanceraient et viendraient aussitôt en avant ; et ainsi nous serions maîtres du château, et puis de la cité et du bourg ; car communément la plupart des cœurs inclinent plus du côté du roi de Navarre notre seigneur, que du côté du roi de France. »

Quand le bourgeois eut ainsi entendu parler messire Guillaume, il lui dit :

— « C'est très bien dit, et je pense bien que, parmi mes amis, j'en aurai cinq ou six qui nous aideront à parfaire notre affaire. »

Depuis il ne se passa guère de temps avant que le bourgeois susdit eût assemblé secrètement, dans la cité comme au dehors, tant d'amis qu'ils furent bien un cent, tous d'accord. Messire Guillaume de Gauville allait et venait dans la cité sans nul soupçon ; il ne s'était point armé du temps passé avec messire Philippe de Navarre pour les Navarrais, à cause que son bien était en grande partie assez près d'Évreux ; et le roi de France, du temps qu'il conquit Évreux, avait forcé toutes les terres des environs à son obéissance, autrement il les eût enlevées. Il en avait eu les corps seulement, mais les cœurs non pas : ils étaient toujours demeurés Navarrais, et ils avaient obéi au roi Jean plus par crainte que par amour. Si le dit roi Jean eût été en France, ce messire Guillaume de Gauville n'eût pas osé entreprendre ce qu'il entreprit ; mais il sentait les affaires de France fort embarrassées, et que les trois états se mettaient en peine de la délivrance du

roi de Navarre, et qu'il ne pouvait nullement tarder qu'il ne fût délivré ; si bien que, pour être en grâce auprès de lui, il lui voulait rendre ce premier service.

VII. — Comment la cité d'Évreux fut reconquise pour le roi de Navarre ; et comment messire Philippe de Navarre y tint sa garnison.

QUAND messire Guillaume de Gauville se sentit au-dessus de son affaire, et que le bourgeois en qui il se confiait le plus lui eut dit :

— « Seigneur, nous sommes tous pourvus de ce que vous avez ordonné ; faites votre affaire quand vous voudrez ; »

Il s'arma bien et joliment, puis revêtit une houppelande par dessus ses armes, et prit son manteau encore par-dessus, et sous son bras une courte hache bien acérée, et puis à côté de lui un valet qu'il avait informé de son affaire ; puis il s'en vint en se promenant sur la place devant la porte du château, ainsi qu'il avait fait jadis par plusieurs fois. Il alla et revint tant par la dite place, que le châtelain ouvrit la porte du château, seulement le guichet, et se tint là debout par devant. Quand messire Guillaume le vit, petit à petit il s'approcha de lui et le salua fort courtoisement. Le châtelain qui n'y pensait nul mal, se tint tout coi et lui rendit son salut. Tant fit le chevalier, qu'il vint jusqu'à lui, et puis commença à parler de quelques choses oiseuses, et demanda au châtelain s'il avait entendu parler des nouvelles qui couraient en France. Le châtelain qui désirait apprendre des nouvelles, car il était là tout enfermé, ouvrit l'oreille et répondit :

— « Nenni ; dites-les-nous, s'il vous plaît. »

— « Volontiers, dit messire Guillaume. On dit en France que le Roi de Danemarck et le Roi d'Irlande

se sont alliés ensemble, et ont juré que jamais ils ne rentreront en leurs terres ni pays, car ils sont sur mer à plus de cent mille hommes, avant d'avoir détruit toute l'Angleterre et ramené le roi de France à Paris. Et les Anglais sont en si grand'crainte d'eux, qu'ils ne savent de quel côté aller ni entendre pour garder leur pays ; car depuis longtemps il est prédit entre eux que les Danois les doivent détruire. »

Le châtelain qui fut tout réjoui de ces nouvelles et qui les crut facilement parce qu'il était bon Français, répondit :

— « Eh ! messire Guillaume, comment savez-vous ces nouvelles ? »

— « Au nom de Dieu, châtelain, je vous le dirai. Je le sais par un chevalier de Flandre qui m'en a écrit la vérité et qui m'a envoyé le plus beau jeu d'échecs que j'aie jamais vu. »

Or il trouva cette bourde (1) d'autant qu'il savait bien que le châtelain aimait mieux le jeu des échecs que nulle autre chose.

— « Haro ! dit le châtelain, messire Guillaume, que je le verrais volontiers ! »

Messire Guillaume se hâta de parler, et dit :

— « Je le manderai, à condition que vous jouerez avec moi pour le vin. »

— « Oui, dit le châtelain, mandez-le par votre valet; nous irons ici dedans entre les deux portes du château. »

Alors le chevalier s'avança, et dit à son valet qui était tout informé du fait :

— « Va, mon valet, va quérir ce jeu d'échecs et apporte-le-nous à la porte. »

Le valet partit; le châtelain et le chevalier entrèrent en la première porte. Quand ils furent dans le château,

1. Plaisanterie. Nous avons conservé ce mot dans la langue populaire à peu près avec le même sens : conter des bourdes.

le châtelain referma la porte et poussa le verrou, sans la refermer à clef. Alors messire Guillaume dit :

— « Châtelain, ouvrez cette autre porte ; vous pouvez bien les ouvrir sans péril. »

Le châtelain ouvrit seulement le guichet et fit passer le chevalier outre, pour lui montrer l'enceinte du château, et lui-même passa aussi. Quand ils eurent été là un peu de temps et que messire Guillaume avait déjà entendu sonner un petit cor, ainsi qu'il avait ordonné, il dit au châtelain :

— « Revenons, revenons outre cette porte ; mon valet viendra bientôt. »

Alors le chevalier repassa aussitôt le second guichet et se tint tout coi par devant. Le châtelain pensa passer après, lui qui n'y pensait nul mal. Comme il avait mis le pied en avant et baissait la tête, messire Guillaume de Gauville ramène cette hache qu'il portait sous son manteau et frappe le châtelain sur la tête, tellement qu'il le pourfendit tout jusques aux dents et l'abattit là tout au travers du seuil. Ainsi fut-il tué comme je vous dis. Puis messire Guillaume vint à la première porte et l'ouvrit. Le guet du château avait entendu sonner le cor du valet et était extrêmement surpris de ce que ce pouvait être ; car on avait fait en la ville une ordonnance qui portait que, sous peine de perdre le poing, nul ne sonnât du cornet. Et la sentinelle fut plus surprise encore quand elle vit tous ces gens armés courir vers la porte du château. Aussi cria-t-elle aussitôt : « *Trahis ! Trahis !* » Ceux qui étaient dedans furent alors tout ébahis. Ils descendirent donc vers la porte et la trouvèrent ouverte, et le châtelain mort, couché en travers, et messire Guillaume, la hache au poing, qui gardait l'entrée. Aussi furent-ils plus ébahis qu'auparavant ; car arrivèrent bientôt aussi ceux qui étaient choisis pour aider le dit chevalier à

faire son entreprise ; et ils entrèrent en la première porte et puis en la seconde et repoussèrent fièrement les soldats.

Il y en eut plusieurs morts et tués, et pris tous ceux qu'on voulut. Ainsi fut reconquis le fort château d'Évreux par l'entreprise de monseigneur Guillaume de Gauville. La cité et la ville se rendirent aussitôt ; et ils mirent dehors tous les Français, et avertirent messire Philippe de Navarre qui était nouvellement revenu d'Angleterre et arrivé à Cherbourg, lequel fut tout joyeux de ces nouvelles et s'en vint mettre à grand'foison des gens d'armes dans Évreux et en fit sa souveraine garnison pour guerroyer le bon pays de Normandie.

VIII. — Comment le prévot des marchands et ses alliés tuèrent au palais trois chevaliers en la présence du duc de Normandie.

En ce temps que les trois états gouvernaient commencèrent à se lever telles sortes de gens qui s'appelaient Compagnies. Or les nobles du royaume de France et les prélats de la sainte Église commencèrent à se lasser de l'entreprise et ordonnance des trois états. Aussi laissaient-ils le prévôt des marchands et quelques-uns des bourgeois de Paris s'en mêler, parce qu'ils s'y entremettaient plus avant qu'ils n'auraient voulu. Il advint un jour que le duc de Normandie était au palais à Paris avec grand'foison de chevaliers, de nobles et de prélats, le prévôt des marchands de Paris assembla aussi grand'foison des communes de Paris qui étaient de sa secte et d'accord avec lui ; et ceux-ci portaient des chaperons semblables afin qu'ils se reconnussent mieux. Le dit prévôt s'en vint au palais environné de ses hommes, et entra dans

la chambre du duc, et le requit fort aigrement qu'il voulût entreprendre le fardeau des affaires du royaume et y aviser, afin que le royaume qui devait lui appartenir fût si bien gardé, que ces sortes de compagnies qui régnaient n'allassent pas gâtant et volant le pays. Le duc répondit qu'il ferait tout cela volontiers s'il avait l'autorité par laquelle il le pût faire ; mais que celui qui faisait lever les impôts et les droits appartenant au royaume le devait faire, et qu'il le fit. Je ne sais pourquoi ni comment, mais les paroles multiplièrent tant et si haut, que, là dans cet endroit, furent tués, en la présence du duc de Normandie, trois des grands de son conseil, si près de lui que sa robe en fut ensanglantée, et lui-même fut en grand péril ; mais on lui donna un des chaperons à porter, et il fallut qu'il pardonnât là cette mort de ses trois chevaliers, les deux premiers hommes d'armes, et le troisième homme de loi. On appelait l'un monseigneur Robert de Clermont, gentil et noble homme grandement, l'autre le seigneur de Conflans, et le chevalier de loi maître Regnault d'Acy, avocat. Ce dont ce fut grand' pitié, quand pour avoir bien dit et bien conseillé leur seigneur, ils furent là ainsi occis (1).

1. Marcel avait fait porter à ses partisans, pour qu'ils pussent se reconnaître entre eux, un chaperon « mi-parti de blanc, couleur de France, et de rouge, couleur de Navarre. » Dans un soulèvement dont Marcel était l'âme, le trésorier de France, Jean Baillet, fut massacré par le peuple. Le régent fit pendre le meurtrier. C'en était assez pour que Marcel voulût venger l'assassin de Jean Baillet, par la mort de trois des conseillers du régent, Pierre d'Arcy, Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie. Les deux derniers furent tués au pieds du dauphin ; et alors Marcel sembla se faire le protecteur du jeune prince et lui plaça sur la tête son propre chaperon.

IX. — Comment le roi de Navarre fut délivré de prison par le secours du prévot des marchands.

APRÈS cet événement, il advint que quelques chevaliers de France, messire Jean de Pecquigny et d'autres, vinrent, sur l'aide du prévôt des marchands et le conseil de quelques bonnes villes, au fort château d'Arleux-en-Pailluel situé en Picardie, où le roi de Navarre était alors emprisonné et sous la garde de monseigneur Tristan Dubois. Ceux qui avaient entrepris de le délivrer apportèrent des preuves si certaines au châtelain et épièrent si bien que messire Tristan Dubois n'y était point, que le roi de Navarre fut délivré de prison (1) et amené en grand' joie dans la cité d'Amiens où il fut bien et joyeusement reçu et accueilli; et il descendit chez un chanoine qui l'aimait grandement et qu'on appelait messire Guy Quiéret. Le roi de Navarre fut quinze jours dans la maison de ce chanoine, jusqu'à ce qu'on lui eût préparé toute son affaire et qu'il fût tout assuré du duc de Normandie ; car le prévôt des marchands qui l'aimait fort, et par le moyen duquel il avait été délivré, lui obtint et confirma sa paix avec le duc et ceux de Paris (2). Ledit roi de Navarre fut donc amené par monseigneur Jean de Pecquigny et quelques-uns de la cité d'Amiens à Paris; et il y fut pour lors reçu en grand' joie, et toutes sortes de gens le virent fort volontiers ; et notamment le duc de Normandie le fêta grandement. Mais il le fallait faire, car le prévôt des marchands et ceux de son parti l'exhortèrent à le faire. Le duc dissimulait donc et se rendait au gré dudit prévôt et de quelques-uns de ceux de Paris.

1. Froissart intervertit l'ordre des faits ; le roi de Navarre était délivré de sa prison depuis quelques mois lorsque l'assassinat des maréchaux eut lieu.

2. Probablement avec ceux de Paris qui tenaient le parti du duc de Normandie; car pour les autres, l'adroit Charles le Mauvais les avait à sa volonté. De plus l'influence que le prévôt des marchands avait sur eux, ne servait qu'à augmenter le crédit que le roi de Navarre s'était déjà assuré.

X. — Comment le roi de Navarre parla devant le peuple de Paris et montra les grands torts qu'on lui avait faits.

QUAND le roi de Navarre eut été un peu à Paris, il fit un jour assembler toutes manières de gens, prélats, chevaliers, clercs de l'université de Paris, et tous ceux qui y voulurent être; et là il parla ; et il remontra premièrement en latin, fort courtoisement et fort sagement, devant le duc de Normandie, en se plaignant à lui, les griefs et vilenies qu'on lui avait faits à tort et sans raison. Et il dit que personne ne voulût douter de lui; car il voulait vivre et mourir en défendant le royaume de France ; et il le devait bien faire, puisqu'il en était issu de père et de mère et directement de ses ancêtres ; et il donna par ses paroles assez à entendre que, s'il voulait réclamer la couronne de France, il montrerait bien par droit qu'il en était plus proche que le roi d'Angleterre n'était (1). Et sachez que ses sermons et ses langages furent volontiers entendus et fort en recommandation auprès de ceux de Paris. Ainsi petit à petit il entra dans leur affection, si bien qu'ils avaient plus de faveur et d'amour pour lui qu'ils n'en avaient pour le régent, le duc de Normandie; et de même dans plusieurs autres bonnes villes et cités du royaume de France. Mais quelque apparence et quelque amour que le prévôt des marchands montrât au roi de Navarre, jamais messire Philippe de Navarre ne put et ne voulut consentir à venir à Paris ; et il disait qu'avec les gens des communes il n'y avait rien de certain, excepté pour tout honnir.

1. Charles le Mauvais était petit-fils de Louis le Hutin par sa mère. Le roi d'Angleterre ne pouvait lui savoir gré, malgré l'alliance qu'ils avaient contractée, de cette déclaration qui niait ses droits. Mais à coup sûr le roi de Navarre était trop politique pour n'avoir pas le dessein, en établissant ses prétentions, de s'emparer de la couronne avec l'aide d'Étienne Marcel.

XI. — Comment les communes de Beauvoisis et de plusieurs autres parties de la France mettaient a mort tous les gentilshommes et leurs femmes qu'ils trouvaient.

ASSEZ tôt après la délivrance du roi de Navarre, il advint une grande et merveilleuse tribulation en plusieurs parties du royaume de France, comme en Beauvoisis, en Brie, sur la rivière de Marne, dans le pays de Valois, dans celui de Laon, dans la terre de Coucy et autour de Soissons. Car quelques gens des villages, sans chefs, s'assemblèrent en Beauvoisis ; les premiers n'étaient pas cent hommes ; et ils dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et écuyers, honnissaient et trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien à qui les détruirait tous. Et chacun d'eux disait :

— « Il dit vrai! il dit vrai! honni soit celui par qui il arrivera que tous les gentilshommes ne soient pas détruits ! »

Alors ils s'assemblèrent et s'en allèrent, sans autre conseil et sans nulles armures, n'ayant que des bâtons ferrés et des couteaux, à la maison d'un chevalier qui demeurait près de là. Ils brisèrent la maison et tuèrent le chevalier, la dame et les enfants, petits et grands, et brûlèrent la maison. Secondement ils s'en allèrent dans un autre fort château et firent pis encore, car ils prirent le chevalier et le lièrent à un pieu bien et fortement, puis ils tuèrent sous ses yeux sa femme qui était enceinte, et tous les enfants, et puis ledit chevalier à grand martyre, et brûlèrent et abattirent le château. Ainsi firent-ils en plusieurs châteaux et bonnes maisons. Et ils multiplièrent tant, qu'ils furent bien six mille ; et partout là où ils venaient, leur nombre croissait, et chacun qui leur ressemblait les suivait. Si bien que chaque chevalier, toutes les dames, et les écuyers, et leurs femmes, et leurs enfants les fuyaient ; et les

dames et les bourgeoises emportaient leurs enfants à dix ou vingt lieues au loin, où elles se pouvaient garantir, et laissaient leurs maisons toutes vides et leur avoir dedans ; et ces méchantes gens, assemblés sans chefs et sans armures, volaient et brûlaient tout, et tuaient, sans pitié et sans merci, ainsi que des chiens enragés. Certes jamais il n'advint entre chrétiens et sarrasins des choses aussi forcenées que ces gens en faisaient ; il n'y en a jamais eu qui fissent plus de maux et plus de vilaines actions, et de telle sorte qu'une créature ne devrait oser y penser, y aviser ou y regarder ; et celui qui en faisait le plus était le plus prisé et le plus grand maître parmi eux. Je n'oserais écrire ni raconter les faits horribles et ignobles qu'ils faisaient; mais entre autres choses désordonnées et vilaines, ils tuèrent un chevalier, le mirent dans une broche, et le tournèrent au feu et le rôtirent devant sa dame et ses enfants ; et ils voulurent leur en faire manger par force, puis ils les tuèrent et les firent mourir de male-mort. Et ils avaient fait parmi eux un roi, qui était, disait-on, de Clermont en Beauvoisis, et ils l'élurent parce qu'il était le pire des mauvais ; et on appelait ce roi Jacques Bonhomme (1). Ces méchantes gens brûlèrent au pays de Beauvoisis et aux environs de Corbie, d'Amiens et de Montdidier plus de soixante bonnes maisons et forts châteaux; et si Dieu n'y eût mis remède par sa grâce, le malheur eût tellement multiplié, que tous les couvents eussent été détruits, et la sainte Église, et tous les gens riches, par tous pays ; car c'est de cette manière que ces gens faisaient au pays de Brie et de Pertois (2).

1. Le nom de ce chef de la Jacquerie était Guillaume Caillet. Le roi de Navarre lui fit trancher la tête à Clermont. Quant au nom de Jacques Bonhomme, ce n'était qu'un sobriquet qui servait depuis quelque temps à désigner les paysans qui servaient dans les armées.

2. Le Perthois était une des divisions anciennes de la Haute Champagne. Les villes principales étaient Vitry, Perthes, Saint-Dizier et Sainte-Menehould.

Et il fallut que toutes les dames et demoiselles du pays, et les chevaliers et écuyers qui leur pouvaient échapper, prissent la fuite vers Meaux en Brie, l'un après l'autre, en simples cottes, ainsi qu'ils pouvaient ; aussi bien la duchesse de Normandie et la duchesse d'Orléans, et foison de grandes dames, que les autres, si elles voulaient se garder d'être tuées et massacrées.

Tout en semblable manière de pareilles gens se maintenaient entre Paris et Noyon, et entre Paris et Soissons et Ham en Vermandois, et dans toute la terre de Coucy. Là étaient les grands criminels et malfaiteurs, et ils saccagèrent, tant parmi la terre de Coucy, que dans le comté de Valois, l'évêché de Laon, ceux de Soissons et de Noyon, plus de cent châteaux et bonnes maisons de chevaliers et écuyers ; et ils tuaient et volaient tout ce qu'ils trouvaient. Mais Dieu par sa grâce y mit remède (ce dont on doit bien lui rendre grâces) ainsi que vous entendrez ci-après.

XII. — Comment le roi de Navarre et les gentilshommes de Beauvoisis tuèrent grand'foison des Jacques; et comment le duc de Normandie défia le prévôt des marchands et ses alliés; et comment Paris fut fortifié.

QUAND les gentilshommes de Beauvoisis, du pays de Corbie, de Vermandois, de Valois et des terres où ces méchantes gens se dirigeaient et faisaient leurs atrocités, virent ainsi leurs maisons détruites et leurs amis tués, ils demandèrent secours à leurs amis en Flandre, en Hainaut et en Brabant. Il en vint donc bientôt assez de tous côtés. Les gentilshommes étrangers et ceux du pays qui les amenaient s'assemblèrent, et ils commencèrent à tuer et à tailler

en pièces ces méchantes gens, sans pitié et sans merci ; et ils les pendaient parfois aux arbres là où ils les trouvaient. Notamment le roi de Navarre en mit un jour à fin plus de trois mille, assez près de Clermont en Beauvoisis. Mais ils étaient déjà tellement multipliés, que, s'ils eussent été tous ensemble, ils eussent bien été cent mille hommes. Et quand on leur demandait pourquoi ils faisaient cela, ils répondaient qu'ils ne savaient, mais qu'ils le voyaient faire aux autres et qu'alors ils le faisaient aussi, et qu'ils pensaient qu'ils devaient de cette façon détruire tous les nobles et gentilshommes du monde, afin que nul ne pût exister.

En ce temps le duc de Normandie s'éloigna de Paris, et soupçonna le roi de Navarre, le prévôt des marchands et ceux de son parti ; car ils étaient tous d'une alliance (1). Il s'en vint au pont de Charenton sur Marne, et fit un grand mandement de gentilshommes là où il les put avoir, et défia le prévôt des marchands et ceux qui le voulaient aider. Quand le prévôt des marchands sut que le duc de Normandie était au pont de Charenton et qu'il faisait là son assemblée de chevaliers et d'écuyers, et qu'il voulait guerroyer ceux de Paris, il craignit qu'il ne lui en advînt grand mal, et que de nuit on ne vînt attaquer Paris qui à cette époque n'était point fermée de murailles. Il mit ouvriers en œuvre autant qu'il en put avoir et trouver de toutes parts, et fit faire de grands fossés autour de Paris, et puis des enceintes, des murs et des portes ; et on y travaillait nuit et jour. Et il y eut, pendant un an, tous les jours trois mille ouvriers. Ce fut une grande chose que de fermer en une année et d'enclore et d'environner de toutes défenses une cité telle qu'est Paris, et de tel circuit. Et je vous dis que ce fut le plus grand bien que fît jamais le prévôt des marchands en toute sa vie ; car autrement elle eût été

1. Le régent avait quitté Paris depuis plusieurs mois.

depuis attaquée, gâtée et pillée par trop souvent, et en plusieurs occasions, comme vous l'entendrez ci-après (1).

Maintenant je veux retourner à ceux et à celles qui s'étaient enfuis en sûreté à Meaux en Brie.

XIII. — Comment le comte de Foix et le captal de Buch vinrent a Meaux pour réconforter la duchesse de Normandie, la duchesse d'Orléans et les autres dames qui s'étaient enfuies la pour éviter les Jacques.

En ce temps que ces méchants couraient, revinrent de Prusse le comte de Foix et le Captal de Buch son cousin, et ils apprirent sur le chemin, comme ils devaient entrer en France, la désolation et l'horreur qui couraient sur les gentilshommes. Ces deux seigneurs en eurent grand'pitié. Ils chevauchèrent tant par leur voyage qu'ils vinrent à Châlons en Champagne qui ne craignait rien du fait des vilains qui n'y entraient point. Il leur fut dit dans ladite cité que la duchesse de Normandie et la duchesse d'Orléans et bien trois cents dames et demoiselles, et le duc d'Orléans aussi, étaient à Meaux en Brie, en grand'misère de cœur à cause de cette Jacquerie. Ces deux bons chevaliers convinrent qu'ils iraient voir les dames et les réconforteraient selon leur pouvoir, bien que le Captal fût Anglais (2). Mais il y avait pour ce temps trêves entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre ; le dit Captal pouvait donc bien chevaucher partout ; et là aussi il voulait faire voir sa gentillesse, en la compagnie du comte de Foix. Ils pouvaient avoir dans

1. Le duc de Normandie avait commencé en 1356 à faire travailler aux fortifications de Paris. Quand il quitta la capitale, Étienne Marcel continua les travaux pour s'en servir contre lui.

2. Du parti anglais. Jean de Grailly, captal de Buch, était Gascon.

leur troupe environ quarante lances, et pas davantage ; car ils revenaient d'un pèlerinage, ainsi que je vous l'ai dit.

Ils chevauchèrent tant, qu'ils vinrent à Meaux en Brie. Ils allèrent aussitôt vers la duchesse de Normandie et les autres dames qui furent fort joyeuses de leur venue ; car tous les jours elles étaient menacées des Jacques et des vilains de Brie, et même de ceux de la ville, ainsi qu'il fut apparent. Car à cause que ces méchantes gens apprirent qu'il y avait là foison de dames et de demoiselles et de jeunes gentils enfants (1), ils se réunirent ensemble, et ceux du comté de Valois aussi, et s'en vinrent vers Meaux. D'autre part, ceux de Paris, qui savaient bien cette assemblée, partirent un jour de Paris, par flottes et troupeaux, et s'en vinrent avec les autres. Et ils furent bien neuf mille ensemble, en très grand'volonté de mal faire. Et toujours ils s'augmentaient de gens de divers lieux et de plusieurs chemins qui se raccordaient à Meaux. Et ils s'en vinrent jusques aux portes de ladite ville. Et ces méchantes gens de la ville ne voulurent pas en interdire l'entrée à ceux de Paris, mais ils ouvrirent leurs portes. Ils entrèrent dans le bourg en si grand'quantité, que toutes les rues en étaient couvertes jusqu'au marché. Or, regardez la grand'grâce que Dieu fit aux dames et aux demoiselles ; car assurément elles eussent été perdues, quelque grandes qu'elles fussent, si ce n'eût été les gentilshommes qui étaient là, et spécialement le comte de Foix et le Captal de Buch ; car ces deux chevaliers donnèrent l'ordre pour déconfire et détruire ces vilains.

1. C'est-à-dire de jeunes enfants de gentilshommes.

XIV. — Comment le comte de Foix, le captal de Buch et le duc d'Orléans déconfirent les Jacques, et puis mirent le feu en la ville de Meaux.

QUAND ces nobles dames qui étaient logées au marché de Meaux, qui est assez fort, pourvu qu'il soit gardé et défendu, car la rivière de Marne l'environne, virent si grand'quantité de gens accourir et venir sur elles, elles furent fort ébahies et effrayées ; mais le comte de Foix et le captal de Buch et leurs troupes, qui déjà étaient tous armés, se rangèrent sur le marché et vinrent à la porte du marché et la firent ouvrir toute grande ; puis ils se mirent au devant de ces vilains, noirs et petits et très mal armés, ayant devant eux la bannière du comte de Foix et celle du duc d'Orléans et le pennon du Captal, et les lances et les épées en leurs mains, et bien préparés à se défendre et à garder le marché. Quand ces méchantes gens les virent ainsi ordonnés, bien qu'ils ne fussent pas grand'foison contre eux, ils ne furent pas aussi forcenés qu'auparavant ; mais les premiers commencèrent à reculer, et les gentilshommes à les poursuivre et à frapper sur eux de leurs lances et de leurs épées, et à les abattre. Ceux donc qui étaient devant et qui sentaient les horions ou qui redoutaient de les avoir, reculaient de crainte tant à la fois qu'ils tombaient l'un sur l'autre. Alors tous les gens d'armes sortirent hors des barrières et gagnèrent aussitôt la place et se jetèrent parmi ces méchantes gens. Ils les abattaient en grands monceaux et les tuaient ainsi que bêtes, et ils les refoulèrent tous hors de la ville, si bien que chez aucun il n'y eut ordre ni défense ; et ils en tuèrent tant qu'ils en étaient tout lassés et fatigués ; et les faisaient sauter dans la rivière de Marne. Finalement ils en tuèrent ce jour et en mirent à fin plus de sept mille, et jamais aucun n'en fût échappé s'ils

eussent voulu les poursuivre plus avant. Et quand les gentilshommes retournèrent, ils mirent le feu à la désordonnée ville de Meaux, et la brûlèrent toute avec tous les vilains du bourg qu'ils purent enfermer dedans.

Depuis cette déconfiture qui fut faite à Meaux, ils ne se rassemblèrent nulle part ; car le jeune sire de Coucy, qui s'appelait messire Enguerrand, avait avec lui grand'foison de gentilshommes qui les mettaient à fin partout où ils les trouvaient, sans pitié et sans merci.

XV. — Comment le duc de Normandie assiégea Paris du côté de Saint-Antoine ; et comment le roi de Navarre partit de Paris et s'en alla a Saint-Denis.

ASSEZ tôt après cet événement, le duc de Normandie assembla tous les nobles et gentilshommes qu'il put avoir, tant du royaume que de l'Empire, sous condition de payer leurs soldes ; et ils étaient bien sept mille lances. Et il s'en vint assiéger Paris du côté de Saint-Antoine, à contre-val de la rivière de Seine. Il était logé à Saint-Maur, et ses gens là aux environs, qui couraient tous les jours jusqu'à Paris. Le dit duc se tenait tantôt au pont de Charenton et tantôt à Saint-Maur ; et il ne venait ni n'entrait rien à Paris de ce côté, ni par terre ni par eau, car le duc avait pris les deux rivières de Marne et de Seine. Et ses gens brûlèrent autour de Paris tous les villages qui n'étaient pas fermés de murailles, pour mieux châtier ceux de Paris ; et si Paris n'eût été alors fortifiée, ainsi qu'elle l'était, elle eût été sans faute détruite. Et personne n'osait sortir hors de Paris, par crainte du duc de Normandie et de ses gens qui couraient d'une part et d'autre le long de la Seine, car ils voyaient que personne ne

venait à leur rencontre. D'autre part, le prévôt des marchands, qui se sentait en la haine et indignation du duc de Normandie, tenait en affection autant qu'il pouvait le roi de Navarre, ainsi que son conseil et la commune de Paris, et faisait travailler de jour et de nuit, ainsi qu'il est dit ci-dessus, à la fermeture de Paris ; et il tenait en ladite cité grand'foison de gens d'armes et de soldats anglais, archers et autres compagnons, pour être plus sûr contre ceux qui lui faisaient la guerre. Or il y avait quelques hommes importants dans Paris, tels que Jean Maillard et Simon Maillard son frère, et plusieurs autres bonnes gens de leur famille, auxquels la haine du duc de Normandie déplaisait grandement et qui auraient voulu y mettre remède. Mais nenni ; car le prévôt des marchands avait si bien attiré toute manière de gens à lui et à sa cordelle (1), que nul n'osait le dédire de chose qu'il dit, s'il ne voulait se faire aussitôt tuer sans aucune merci.

Le roi de Navarre, comme étant sage et subtil, voyait les dissensions entre ceux de Paris et le duc de Normandie, et supposait assez que cette chose ne pouvait pas se tenir longuement en cet état ; et il n'avait pas trop grand' confiance en la commune de Paris. Il partit donc de Paris, au plus courtoisement qu'il put, et s'en vint à Saint-Denis ; et là il tenait aussi grand' foison de gens d'armes à la solde et aux gages de ceux de Paris. Ils furent bien six semaines en ce point, le duc de Normandie, avec grand'foison de gens d'armes, au pont de Charenton, et le roi de Navarre au bourg de Saint-Denis. Ainsi ils mangeaient et pillaient le pays de tous côtés, et pourtant ne faisaient rien l'un contre l'autre.

1. A son parti.

XVI. — Comment le roi de Navarre jura solennellement de tenir paix envers le duc de Normandie et a quelle condition.

ENTRE ces deux seigneurs, le duc de Normandie et le roi de Navarre, s'entremettaient de bonnes gens et de bons médiateurs, l'archevêque de Sens, l'évêque d'Auxerre, l'évêque de Beauvais, le sire de Montmorency, le sire de Fiennes, le sire de Saint-Venant ; et ils allèrent tant de l'un à l'autre et exploitèrent si sagement, que le roi de Navarre, de bonne volonté et sans nulle contrainte, s'en vint près de Charenton vers le duc de Normandie son beau-frère. Et là il y eut grand rapprochement d'amitié ; car le dit roi s'excusa auprès du duc au sujet de ce qui lui avait mérité sa haine ; et premièrement de la mort de ses deux maréchaux, monseigneur Robert de Clermont et le maréchal de Champagne, et de messire Regnault d'Acy ; et du dépit que le prévôt des marchands lui avait fait dans le palais à Paris. Il jura solennellement que c'était à son insu et promit au dit duc qu'il demeurerait auprès de lui, qu'il arrivât bien ou mal de cette entreprise. Et là entre eux la paix fut faite et confirmée, et le roi de Navarre dit qu'il ferait réparer par ceux de Paris la félonie qu'ils avaient faite et que la commune de Paris demeurerait en paix (1). Mais le duc devait avoir le prévôt des marchands et douze bourgeois qu'il prendrait à son choix dans Paris, afin de les punir à sa volonté.

Ces choses ordonnées et confirmées, et sur l'assurance de cette paix, le roi de Navarre quitta le duc de Normandie amiablement et retourna à Saint-Denis ; et le

1. Le roi de Navarre traita pour les Parisiens. Il obtint des conditions favorables pour Étienne Marcel et ses autres complices ; mais il dut promettre que les Parisiens donneraient trois cent mille écus pour la délivrance du roi : à ce prix seulement le régent consentait à lever le siège. « Les Parisiens trouvèrent mauvais que leur prétendu protecteur disposât si libéralement de leur argent. »

duc s'en vint en la cité de Meaux en Brie où était madame sa femme, fille du duc de Bourbon, et donna congé à quelques-uns de ses gens d'armes. Et il fut alors prié par quelques bourgeois de Paris qui avaient aidé à entamer ces traités, et par l'archevêque de Sens qui y mettait grand'peine, et par l'évêque d'Auxerre, de venir à Paris sûrement ; et ils lui disaient qu'on lui ferait là toute la fête et honneur qu'on pourrait. Le duc répondit qu'il tenait bien pour bonne la paix qu'il avait jurée, et que jamais, s'il plaisait à Dieu, elle ne serait par lui enfreinte ni brisée, mais que jamais il n'entrerait à Paris avant d'avoir eu pleine satisfaction de ceux qui l'avaient courroucé. La chose demeura ainsi pendant quelque temps en tel état, que le duc de Normandie ne vint point à Paris.

XVII. — Comment le roi de Navarre promit au prévot des marchands qu'il lui aiderait de tout son pouvoir ; et comment ceux de Paris tuèrent les soldats anglais qui étaient a Paris.

Le prévôt des marchands et ceux de sa secte qui se sentaient en la haine et indignation du duc de Normandie leur seigneur, qui les menaçait de mourir, n'étaient point à leur aise ; et ils visitaient souvent le roi de Navarre qui se tenait à Saint-Denis, et lui remontraient bellement et doucement le péril où ils étaient, et dont il était cause ; car ils l'avaient délivré de prison et amené à Paris, et ils l'eussent volontiers fait leur roi et leur gouverneur s'ils avaient pu ; et ils avaient à la vérité consenti la mort de ces trois qui furent occis au Palais à Paris parce qu'ils lui étaient contraires ; et que pour Dieu il ne les voulût pas tromper et ne voulût pas avoir trop grand'confiance au duc de Normandie ni en son conseil. Le roi de Navarre,

qui sentait bien que le prévôt des marchands et ceux de son alliance ne reposaient pas à leur aise, et qui se rappelait que du temps passé ils lui avaient fait très grand'courtoisie, l'avaient ôté de danger et délivré de prison, les réconfortait en ce qu'il pouvait, et leur disait :

— « Chers seigneurs et amis, vous n'aurez jamais aucun mal sans que je vous vienne en aide ; et puisque vous avez maintenant le gouvernement de Paris et que nul n'ose vous y contredire, je vous conseille que vous preniez vos précautions et que vous fassiez provision d'or et d'argent, tellement que, si besoin vous en est, vous le puissiez retrouver. Envoyez-le hardiment ici à Saint-Denis sur la confiance que vous avez en moi ; je vous le garderai et vous en retiendrai toujours secrètement des gens d'armes et des compagnons avec lesquels, au besoin, vous guerroierez vos ennemis. »

Ainsi fit depuis le prévôt des marchands; toutes les semaines il envoyait deux fois deux sommiers chargés de florins à Saint-Denis, vers le roi de Navarre qui les recevait joyeusement.

Or il advint qu'il était demeuré à Paris grand'foison de soudoyers Anglais et Navarrais, ainsi que vous savez, et que le prévôt des marchands et la commune de Paris avaient retenus à Paris à solde et à gages, pour les aider à se défendre et à se garder contre le duc de Normandie. Ils s'y étaient comportés durant la guerre très bien et très loyalement ; si bien que, quand l'accord fut fait entre eux et le dit duc, quelques-uns partirent et les autres non. Ceux qui partirent s'en vinrent vers le roi de Navarre qui les retint tous; et encore en demeura-t-il à Paris plus de trois cents qui là s'ébattaient et rafraîchissaient, ainsi que des compagnons soldats font volontiers en de telles villes et y dépensent joyeusement leur argent. Or il s'éleva un débat entre ces Anglais et les gens de Paris, et il y en eut bien de

morts, tant dans les rues que dans leurs maisons, plus de soixante. Le prévôt des marchands en fut durement courroucé, et il en blâma et malmena ceux de Paris fort rudement. Et toutefois, pour apaiser la commune, il en prit plus de cent cinquante et les fit mettre en prison au Louvre, et dit à ceux de Paris qui étaient tous excités à les tuer qu'il les corrigerait et punirait selon leur forfait. A cette condition ceux de Paris se rapaisèrent. Quand ce vint à la nuit, le prévôt des marchands qui voulut complaire à ces soldats anglais, leur ouvrit leurs prisons et les fit délivrer et aller leur chemin; ils s'en vinrent donc à Saint-Denis vers le roi de Navarre qui les retint tous.

Quand ce vint au matin, que ceux de Paris surent l'affaire et la délivrance de ces Anglais, et comment le prévôt s'en était acquitté, ils en furent durement courroucés contre lui, et jamais depuis ils ne l'aimèrent autant qu'ils faisaient auparavant. Le prévôt, qui était un sage homme, sut bien s'en tirer alors et dissimuler, tellement que cette chose s'oublia.

Or je vous dirai à propos de ces soldats anglais et navarrais comment ils persévérèrent. Quand ils furent venus à Saint-Denis et remis ensemble, ils se trouvèrent plus de trois cents; ils s'avisèrent donc de venger leurs compagnons et les dépits qu'on leur avait faits. Ils envoyèrent aussitôt défier ceux de Paris et commencèrent à courir aigrement, à faire la guerre à tous ceux de Paris, et à tuer et à tailler en pièces tous les gens de Paris qui sortaient de la ville; et nul n'osait sortir des portes, tant les Anglais les tenaient en grand'crainte; ce dont le prévôt des marchands était accusé et inculpé tout bas.

XVIII. — Comment les compagnons des soldats anglais qui furent tués a Paris tuèrent grand'foison de ceux de Paris a la porte Saint-Honoré.

QUAND ceux de Paris se virent ainsi harcelés et guerroyés par ces Anglais, ils furent tous furieux et demandèrent au prévôt des marchands qu'il voulût faire armer une partie de leur commune et les mettre hors en campagne, car ils voulaient les aller combattre. Le dit prévôt le leur accorda et dit qu'il irait avec eux; et il fit un jour armer une partie de ceux de Paris et en fit partir un jour jusqu'à deux mille deux cents. Quand ils furent aux champs, ils apprirent que ceux qui les guerroyaient se tenaient vers Saint-Cloud. Ils s'avisèrent de se partager en deux bandes et de prendre deux chemins, afin que les Anglais ne leur pussent pas échapper. Ils s'ordonnèrent donc ainsi, et se devaient retrouver et rencontrer en un certain lieu assez près de Saint-Cloud. Ils se séparèrent les uns des autres et se mirent en deux bandes; et le prévôt des marchands en prit la moins nombreuse. Ces deux bandes tournoyèrent tout le jour aux environs de Montmartre, et ne trouvèrent rien de ce qu'ils demandaient.

Or il advint que le prévôt des marchands qui était ennuyé d'être sur les champs, et qui n'avait rien fait, rentra à Paris, vers la remontée, par la porte Saint-Martin. L'autre troupe se tint plus longuement sur les champs, et ne savait pas que le prévôt des marchands et sa bande fussent rentrés à Paris, car, s'ils l'eussent su, ils fussent rentrés aussi. Quand ce fut vers le soir, ils se mirent au retour, sans ordre ni rangs, comme des gens qui ne pensaient pas avoir de rencontre ou d'empêchement; et ils s'en revenaient par troupeaux, ainsi que des gens tout lassés et fatigués et ennuyés. Et l'un portait son bassinet à la main, l'autre à son cou; les autres, par lâcheté et ennui, traînaient leur épées,

ou les portaient en écharpe; et ils se maintenaient tout ainsi, et avaient pris le chemin pour entrer à Paris par la porte Saint-Honoré. Ils trouvèrent de rencontre ces Anglais, au fond d'un chemin, qui étaient bien quatre cents, tous d'une sorte et d'un accord, et qui aussitôt crièrent contre ces Français et se jetèrent entre eux de grand'volonté, et les refoulèrent très durement et diversement; et il y en eut de première venue plus de deux cents abattus.

Ces Français qui furent soudainement pris et qui ne s'en donnaient nulle garde, furent tout ébahis et ne tinrent point de résistance, mais ils se mirent en fuite et se laissèrent occire, tuer et découper ainsi que des bêtes. Ils fuyaient à qui mieux mieux vers Paris; et il y en eut de tués en cette chasse plus de sept cents; et ils furent tous chassés jusque dans les barrières de Paris. Le prévôt des marchands de la communauté de Paris fut très durement blâmé de cette aventure ; et ils disaient qu'il les avait trahis (1).

Encore le lendemain au matin, il advint que les proches et les amis de ceux qui avaient été tués, sortirent pour aller chercher, avec des chars et des charrettes, les corps des morts et les ensevelir. Mais les Anglais avaient mis une embuscade en campagne ; aussi en tuèrent-ils et maltraitèrent derechef plus de cent vingt. Ceux de Paris étaient tombés en tel trouble et tel malheur, et ne savaient plus de qui se garder. Je vous dis donc qu'ils murmuraient et étaient jour et nuit en grands soupçons ; car le roi de Navarre se refroidissait à les aider, à cause de la paix jurée à son beau-frère

1. Il les avait trahis en effet. Étienne Marcel avait pris toutes ses dispositions. Il savait ne pas devoir rencontrer les Anglais, puisqu'il les avait fait avertir de se tenir en embuscade près du bois de Boulogne. Il rentra tranquillement à Paris avec la moitié de la troupe dont il avait pris le commandement, après avoir fait semblant de chercher les Anglais tout le jour, pendant que l'autre moitié se faisait massacrer en tombant dans le piège préparé par Marcel et le roi de Navarre.

le duc de Normandie, et aussi à cause de l'outrage qu'ils avaient fait des soldats anglais qu'il avait envoyés à Paris. Aussi consentait-il bien à ce que ceux de Paris en fussent châtiés, afin qu'ils expiassent plus grandement ce forfait.

D'autre part aussi le duc de Normandie le souffrait assez, à cause que le prévôt des marchands avait encore le gouvernement de ceux de Paris; et il leur mandait et écrivait bien généralement qu'ils n'obtiendraient nulle paix jusqu'à ce qu'il aurait à sa volonté douze hommes de Paris, lesquels il voudrait choisir. Vous devez savoir que ledit prévôt des marchands et ceux qui se sentaient compromis n'étaient pas à leur aise. Ils voyaient bien et considéraient, tout imaginé, que cette chose ne pouvait longuement durer en cet état; car ceux de Paris commençaient déjà à se refroidir de l'affection qu'ils avaient eue pour lui et pour ceux de sa sorte et de son alliance; et ils parlaient de lui vilainement, ainsi qu'il en était informé.

XIX. — Comment le prévot des marchands et ses alliés avaient proposé d'envahir et de détruire Paris; et comment ledit prévot fut mis a mort; et comment le duc de Normandie vint a Paris.

Le prévôt des marchands de Paris et ceux de son alliance et accord avaient souvent entre eux plusieurs conseils secrets pour savoir comment ils pourraient se maintenir; car ils ne pouvaient trouver par aucun moyen merci ni remède auprès du duc de Normandie, ce qui les embarrassait plus qu'autre chose. Ils reconnurent finalement que mieux valait qu'ils demeurassent en vie et en bonne prospérité, eux et leurs amis, que d'être détruits; car mieux leur valait occire que d'être occis. Ils s'arrêtèrent donc tout à fait à

cela, et traitèrent secrètement vers ces Anglais qui guerroyaient contre ceux de Paris. Certain traité et accord fut convenu entre les parties, portant que le prévôt des marchands et ceux de sa secte devaient être tous prêts et ordonnés entre la porte Saint-Honoré et la porte Saint-Antoine, si bien que, à l'heure de minuit, Anglais et Navarrais devaient y venir tous ensemble, tout prêts à attaquer et à détruire Paris, et devaient trouver les portes tout ouvertes; et ceux qui attaqueraient ne devaient épargner ni homme ni femme, de quelque condition qu'ils fussent, mais tout mettre à l'épée, excepté quelques-uns que les ennemis devaient reconnaître par les marques qui seraient mises à leurs portes et à leurs fenêtres (1).

Cette propre nuit (2) que cela devait advenir, Dieu inspira quelques-uns des bourgeois de Paris qui avaient toujours été de l'accord du duc, desquels se faisaient chefs Jean Maillard et Simon Maillard son frère; et ceux-ci furent informés par inspiration divine (ainsi le doit-on supposer) que Paris devait être attaquée et détruite. Aussitôt ils s'armèrent et firent armer tous ceux de leur côté, et révélèrent ces nouvelles en plusieurs lieux pour avoir plus de partisans. Jean et Simon Maillard, pourvus d'armures et de bons compagnons bien avisés, s'en vinrent un peu avant minuit à la porte Saint-Antoine, pour savoir quelle chose ils devaient faire, et trouvèrent ledit prévôt des marchands, les clefs de la porte dans les mains. La première parole que Jean Maillard lui dit, ce fut qu'il lui demanda par son nom :

— « Étienne, Étienne, que faites-vous ici à cette heure ? »

1. On était convenu d'épargner les maisons à la fenêtre desquelles paraîtrait un linge blanc. Les conjurés devaient aussi se reconnaître par un signe.

2. La nuit du 31 Juillet 1358.

Le prévôt lui répondit :

— « Jean, qu'importe à vous de le savoir ? Je suis ici pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. »

— « Par Dieu, répondit Jean Maillard, il n'en est pas ainsi ; mais vous n'êtes ici à cette heure pour aucun bien, et je vous le montre, — dit-il à ceux qui étaient auprès de lui, — comment il tient en ses mains les clefs des portes pour trahir la ville. »

Le prévôt des marchands s'avança et dit :

— « Vous mentez ! »

— « Par Dieu, répondit Jean Maillard, traître, mais c'est vous qui mentez. »

Et aussitôt il frappa sur lui et dit à ses gens :

— « A mort, à mort tout homme de son côté, car ils sont traîtres ! »

Là il y eut grand combat et dur ; et le prévôt des marchands se fût volontiers enfui s'il eût pu, mais il fut si hâté qu'il ne put. Car Jean Maillard le frappa d'une hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère (1), et ne partit pas d'auprès de lui avant qu'il fût mort ainsi que six de ceux qui étaient là, et le reste pris et envoyé en prison. Puis ils commencèrent à attaquer et éveiller les gens parmi les rues de Paris. Alors Jean Maillard et ceux de son accord s'en vinrent vers la porte Saint-Honoré et trouvèrent des gens du parti dudit prévôt. Ils les inculpèrent de trahison, et, quelque excuse qu'ils fissent, cela ne leur valut rien. Là il y en eut plusieurs pris et envoyés en prison en divers lieux, et ceux qui ne se laissaient pas prendre étaient tués sans merci. Cette propre nuit on en prit plus de soixante en leurs maisons qui furent tous accusés de trahison et du même fait que celui pour lequel ledit prévôt était mort, car ceux qui étaient pris confessèrent toute l'affaire.

1. Il était son parent.

Le lendemain au matin Jean Maillard fit assembler la plus grand' partie de la communauté de Paris au marché dans les halles; et quand ils furent tous venus il monta sur un échafaud, et puis remontra généralement pour quelle raison il avait tué le prévôt des marchands, et en quel forfait il l'avait trouvé; et il rappela bellement et sagement, de point en point, toute l'affaire du prévôt et de ses alliés, et comment, dans cette même nuit, la cité de Paris devait être attaquée et détruite, si Dieu par sa grâce n'y avait mis remède en les éveillant et en les inspirant de connaître cette trahison.

Quand le peuple qui était présent entendit ces nouvelles, il fut fort ébahi du péril où il avait été ; et la plupart louaient Dieu, à mains jointes, de la grâce qu'il leur avait faite. Là furent condamnés à mort par le conseil des prud'hommes de Paris et sur preuves certaines tous ceux qui avaient été de la secte du prévôt des marchands. Ils furent tous exécutés en divers tourments de mort. Ces choses faites et accomplies, Jean Maillard qui était grandement en la grâce et amour de la communauté de Paris, et quelques prud' hommes liés avec lui, envoyèrent Simon Maillard et deux maîtres de parlement, maître Étienne Alphonse et maître Jean Pastourel, vers le duc de Normandie qui se tenait à Charenton. Ceux-ci lui racontèrent pleinement et véritablement l'aventure de Paris et la mort dudit prévôt et de ses alliés, ce dont ledit duc fut fort réjoui ; et ils prièrent le duc qu'il voulût venir à Paris pour secourir et conseiller la ville désormais, car tous ses adversaires étaient morts. Le duc répondit qu'il le ferait volontiers ; et il partit du pont de Charenton et s'en vint dans la bonne ville de Paris où il fut accueilli de toutes gens à grand'joie, et descendit alors au Louvre. Là était auprès de lui Jean Maillard qui grandement était en sa grâce et en son amour ; et à vrai

dire il l'avait bien mérité, ainsi que vous avez entendu le raconter ci-dessus (1).

Assez tôt après, le duc de Normandie manda la duchesse sa femme et les dames et damoiselles qui se tenaient et avaient été toute la saison à Meaux en Brie. Elles vinrent donc à Paris ; et la duchesse descendit en l'hôtel du duc, qu'on nomme hôtel de Saint-Pol, où il était retiré ; et là ils se tinrent un grand temps.

XX. — Comment le roi de Navarre défia le duc de Normandie et ceux de Paris ; et comment il pilla et prit plusieurs villes du royaume de France.

QUAND le roi de Navarre sut la vérité de la mort du prévôt des marchands son grand ami et de ceux de son alliance,il fut durement courroucé et troublé en deux manières. La première raison fut à cause que ledit prévôt lui avait été favorable et secret en toutes ses affaires et avait mis grand'peine à sa délivrance ; l'autre raison était telle qu'elle le touchait beaucoup quand il pensait à cela à cause de son honneur ; car le bruit courait communément dans Paris et le royaume de France qu'il était chef et cause de la trahison qu'avaient voulu faire, comme il est dit ci-

1. A propos de l'entrée du régent dans la capitale, Christine de Pisan, dans sa *Vie de Charles V*, raconte le fait suivant, comme une preuve de « la bénignité et clémence » du jeune prince. (*Le Livres des Faits*, 1re Partie, ch. XXII.)

« Lequel une fois, au temps des pestilences de France (il n'était pas encore couronné), entra à Paris en grand'compagnie après une grand' commotion qui avait été en la ville contre lui ; et ainsi comme il passait par une rue,un garnement, traître outrecuidé,par trop grand'présomption va dire si haut qu'il le put ouïr : « Par Dieu, Sire, si j'en eusse été cru, vous n'y fussiez jamais entré ; mais, au reste, on y fera peu pour vous. » Et comme le comte de Tancarville, qui droit devant le roi chevauchait, eut ouï la parole, et voulut aller tuer le vilain, le bon prince le retint et répondit en souriant, comme s'il n'en tenait compte : « On ne vous en croira pas, beau sire. »

dessus, le prévôt des marchands et ses alliés : laquelle chose lui tournait à grand préjudice. Si bien que le roi de Navarre, imaginant et considérant ces besognes, et bien conseillé auprès de monseigneur Philippe de Navarre, son frère, ne pouvait songer aucunement à ne pas faire la guerre au royaume de France, et spécialement à ceux de Paris qui lui avaient fait si grand dépit. Aussi envoya-t-il bientôt défier le duc de Normandie et les Parisiens et tout le corps du royaume de France. Et il partit de Saint-Denis. Au départ, ses gens parcoururent ladite ville de Saint-Denis et la pillèrent et volèrent toute. Ledit roi de Navarre envoya des gens d'armes à Melun-sur-Seine, où était la reine Blanche, sa sœur, qui jadis fut femme du roi Philippe (1). La dite dame les reçut joyeusement et leur abandonna tout ce qu'elle y avait.

Le roi de Navarre fit sa garnison d'une partie de la ville et du château de Melun ; et il retint partout hommes d'armes et soldats : Allemands, Hennuyers, Brabançons, et gens de tous pays qui venaient à lui et le servaient volontiers ; car il les payait largement. Et il avait bien de quoi ; car il avait assemblé si grand avoir, par l'intrigue et aide du prévôt des marchands, tant de ceux de Paris que des villes voisines, que c'est innombrable. Messire Philippe de Navarre se retira à Mantes et à Meulan sur la rivière de Seine, et lui et ses gens en firent leur garnison ; et tous les jours le nombre de leurs gens croissait, et il en venait de tout côté, qui désiraient profiter et gagner.

Ainsi commencèrent le roi de Navarre et ses gens, qu'on appelait Navarrais, à guerroyer fortement et durement contre le royaume de France,et spécialement

1. Blanche de Navarre, que Philippe de Valois avait d'abord destinée à son fils quand il devint veuf de Bonne de Luxembourg, mais qu'il épousa lui-même, à la mort de Jeanne de Bourgogne, sa première femme.

contre la noble cité de Paris ; et ils étaient tout maîtres de la rivière de Seine, au-dessous et au-dessus, et aussi des rivières de Marne et d'Oise. Ces Navarrais multiplièrent tant, qu'ils prirent la forte ville et le château de Creil par lequel ils étaient maîtres de la rivière d'Oise ; et le fort château de La Hérelle à trois lieues d'Amiens ; et puis Mauconseil qu'ils réparèrent et fortifièrent tellement, qu'ils ne craignaient ni assaut ni siège. Ces trois forteresses firent tant de troubles au royaume de France que de cent ans au-delà ils ne purent être réparés. En ces forteresses étaient bien quinze cents combattants qui couraient par tout le pays, et nul ne venait à leur rencontre. Ces Navarrais faisaient les plus grands exploits d'armes, tellement qu'on pouvait s'émerveiller comment ils les osaient entreprendre ; car, quand ils avaient avisé un château ou une forteresse, si forts qu'ils fussent, ils ne doutaient point de l'avoir ; et ils chevauchaient bien souvent en une nuit trente lieues, et tombaient sur un pays qui n'était en aucune crainte ; et ainsi ils pillaient et enlevaient les châteaux et forteresses parmi le royaume de France ; et ils prenaient en même temps sur le point du jour les chevaliers dans leurs lits ; ils leur faisaient payer rançon, ou bien prenaient tout ce qui leur appartenait, puis les jetaient hors de leurs maisons.

A cause de telles sortes de gens les terres demeuraient incultes ; car personne n'osait les labourer ni travailler : ce dont depuis une très grand'cherté en naquit au royaume de France.

XXI. — Comment le duc de Normandie assiégea Melun, et comment la paix fut faite entre le roi de Navarre et ledit duc ; et comment messire Philippe de Navarre ne voulut pas y consentir.

En ce temps le duc de Normandie fit une assemblée de chevaliers et d'écuyers ; et ils étaient bien trois mille lances. Il partit donc de la cité de Paris et s'en vint mettre le siège devant Melun sur Seine où les gens du roi de Navarre se tenaient ; car le roi en personne ne s'y tenait pas mais était en Normandie dans la cité d'Évreux, assez près de la bonne cité de Vernon ; et il abîmait tout le pays. Deux chevaliers navarrais étaient, de par lui, capitaines de la ville de Melun, dont l'un s'appelait messire Martin de Navarre, et l'autre le bâtard de Mareuil.

La ville de Melun est assise en trois parties : l'une est une île où le château est assis ; l'autre partie est du côté du Gâtinois ; et entre ces deux parties court le maître bras de la rivière. Les Navarrais occupaient ces deux parties avec le château. L'autre partie est du côté de la Brie et était française, et là vint s'établir pour le siège le duc de Normandie et toute son armée. Le roi de Navarre qui se tenait à Évreux assemblait et demandait des gens de tous côtés, dans l'intention de venir lever le siège. Messire Philippe de Navarre, son frère, mandait et assemblait des gens de tous côtés; et ils en avaient bien grand'foison. Ils faisaient leur réunion à Mantes et à Meulan ; et ceux de la garnison de Creil, de la Hérelle, de Clermont, de Mauconseil et de plusieurs autres forteresses navarraises, devaient être de cette chevauchée.

Le duc de Normandie mandait tous les jours gens d'armes et soldats là où il les pouvait avoir, car il savait bien que le roi de Navarre et messire Philippe son frère se mettaient en peine de venir lever le siège et combattre ses gens. Pendant ce siège, de bonnes

gens se mettaient en peine de mettre d'accord ces deux seigneurs ; car alors étaient en France les deux cardinaux, le cardinal de Périgord et le cardinal d'Urgel ; et aussi quelques sages barons de France qui voyaient la désolation et la misère où le royaume était tombé. Il fut tant allé et pourparlé de l'un à l'autre que la journée de paix fut assignée à Vernon. Là furent le duc de Normandie et son conseil, et d'autre part le roi de Navarre et messire Philippe de Navarre son frère ; et la journée se porta si bien que la paix fut faite ; et le roi de Navarre devint bon Français, et jura de l'être, et comprit dans sa paix jusqu'à quatre cents chevaliers et écuyers auxquels le duc de Normandie pardonna tous ses mécontentements ; pourtant en excepta-t-il quelques autres à qui il ne voulut pas pardonner leurs méfaits.

Messire Philippe de Navarre ne se voulut jamais tenir ni accorder à cette paix, et il dit au roi son frère qu'il était tout ensorcelé et manquait de loyauté au roi d'Angleterre avec qui il était allié, lequel roi lui avait toujours si loyalement aidé à faire la guerre. Ledit messire Philippe de Navarre s'éloigna donc, en grand mécontentement, de son frère, lui quatrième seulement ; et il chevaucha le plus tôt qu'il put devant Saint-Sauveur-le-Vicomte qui était garnison anglaise, et se jeta dans cette ville. Un chevalier d'Angleterre, qui s'appelait messire Thomas d'Agworth, en était capitaine de par le roi anglais ; il reçut avec grand'joie messire Philippe de Navarre, et dit qu'il s'acquittait bien et loyalement envers le roi d'Angleterre.

XXII. — Comment le duc de Normandie et le conseil de France ne voulurent pas tenir le traité fait entre le roi Jean de France et le roi d'Angleterre.

Je me suis longuement tenu sans parler du roi d'Angleterre, mais je n'ai point eu de cause d'en parler jusques ici ; car tant que les trêves durèrent entre lui et le royaume de France, ses gens ne firent point de guerre. Mais elles étaient expirées le premier jour de mai l'an cinquante-neuf, et toutes ces forteresses anglaises et navarraises avaient en son nom guerroyé, et guerroyaient encore tous les jours. Or il advint que, bientôt après la paix faite entre le duc de Normandie et le roi de Navarre, ainsi que vous avez entendu raconter ci-dessus, messire Arnould d'Audeneham, maréchal de France, retourna en Angleterre ; car il n'était pas quitte de sa parole donnée quand il avait été pris à Poitiers.

En ce temps étaient venus à Westminster, dans la cité de Londres, le roi d'Angleterre et le prince de Galles son fils, d'un côté ; et le roi de France et messire Jacques de Bourbon d'autre part ; et là ces quatre seulement furent ensemble en secret conseil, et firent un certain traité de paix sur certains articles et paroles qu'ils ordonnèrent. Et quand ils les eurent tous proposés, ils les firent écrire en une lettre ouverte, et les deux rois les scellèrent de leurs sceaux. Et cela étant fait, ils mandèrent le comte de Tancarville et monseigneur Arnould d'Audeneham qui étaient nouvellement venus, et les chargèrent d'apporter cette lettre en France au duc de Normandie et à ses frères, et au conseil de France.

Ledit comte de Tancarville et ledit maréchal passèrent donc la mer et arrivèrent à Boulogne, et firent tant qu'ils vinrent à Paris. Ils trouvèrent le duc de Normandie et le roi de Navarre qui s'étaient récem-

ment accordés. Ils leur montrèrent alors les lettres ci-devant dites. Le duc de Normandie demanda au roi de Navarre conseil pour savoir comment il se pourrait maintenir. Le roi conseilla que les prélats et les barons de France et les conseils des cités et des bonnes villes fussent mandés, car il convenait que cette chose passât par eux et leur ordonnance. Ainsi fut fait. Le duc de Normandie manda pour un jour la plus grand'partie des nobles et des prélats du royaume de France, et les conseils des bonnes villes. Quand ils furent tous venus à Paris, ils entrèrent en conseil. Là étaient le roi de Navarre, le duc de Normandie, ses deux frères, le comte de Tancarville et messire Arnould d'Audeneham qui remontrèrent l'affaire et pour quelle raison ils étaient venus en France. Là les lettres furent lues et relues, et bien écoutées et entendues, et de point en point considérées et examinées. Alors les conseils du royaume de France en général ne purent être d'accord, et ce traité leur sembla trop dur (1) ; et ils répondirent aux messagers qu'ils aimeraient mieux endurer et supporter encore le grand malheur et misère où ils étaient, plutôt que de voir le noble royaume de France ainsi amoindri et abaissé ; et que le roi Jean demeurât encore en Angleterre ; et que, quand il plairait à Dieu, il y porterait remède et y mettrait modération.

1. Peu après son arrivée à Londres, le roi Jean avait reçu d'Édouard des propositions ; mais la première condition que l'Anglais mettait à la liberté de son captif, c'est qu'il lui ferait hommage du royaume de France. Jean refusa avec indignation. Les négociations continuèrent ; et enfin, Jean, impatient de rentrer en France, et voyant les préparatifs que faisait Édouard, en même temps qu'il apprenait les troubles qui désolaient son pays et les difficultés que son fils avait à vaincre, conclut, sauf le consentement des états, un traité par lequel il cédait au roi d'Angleterre, en toute souveraineté, l'Anjou, le Maine, la Touraine, la Normandie, le Poitou, le Limousin, le Périgord et la Saintonge.

Dans ce traité Édouard s'intitulait *rex Francorum*, et ne donnait à Jean que le nom de *rex Francus :* distinction subtile dont il comptait profiter plus tard.

Ce fut toute la réponse que le comte de Tancarville et messire Arnould d'Audeneham en purent avoir. Ainsi ils s'éloignèrent là-dessus et retournèrent en Angleterre, et se retirèrent premièrement vers le roi de France leur seigneur et lui contèrent comment ils n'avaient rien pu obtenir. De ces nouvelles le roi de France fut fort courroucé, et ce fut bien raison, car il désirait sa délivrance, et il dit :

— « Ah ! Charles, beau fils, vous êtes conseillé par le roi de Navarre qui vous trompe et qui en tromperait soixante comme vous ! »

XXIII. — Comment le roi d'Angleterre fit faire grand appareil pour venir en France; et comment, avant de partir d'Angleterre, il fit mettre en prison le roi Jean et monseigneur Philippe son fils, et les autres barons de France.

CES deux seigneurs susnommés étant retournés en Angleterre, le roi Édouard, ainsi qu'il lui appartenait, apprit la réponse ; car ils lui relatèrent tout, ni plus, ni moins, ainsi qu'ils en étaient chargés par les Français. Quand le roi d'Angleterre eut entendu ces nouvelles, il fut rudement courroucé ; et il dit devant tous ceux qui pouvaient l'entendre qu'avant l'entrée de l'hiver il entrerait au royaume de France si puissamment, et y demeurerait si longtemps, qu'il mettrait fin à la guerre et qu'il aurait bonne paix à son honneur et plaisir. Il fit donc commencer à faire le plus grand appareil qu'on eût jamais vu faire en Angleterre pour guerroyer.

Ces nouvelles se répandirent par tous pays, si bien que partout chevaliers et écuyers et gens d'armes commencèrent à se pourvoir grossement et chèrement de chevaux et de harnais, chacun du mieux qu'il put

selon son état; et au plus tôt qu'il put, chacun se dirigea vers Calais pour attendre la venue du roi d'Angleterre; car tous pensaient avoir de lui de si grands bienfaits, et gagner tant de biens en France, que jamais ils ne seraient pauvres; et spécialement ces Allemands qui sont plus convoiteux qu'autres gens.

Avant que le roi d'Angleterre partît de son pays, il fit séparer et mettre en plusieurs lieux et forts châteaux parmi son royaume, pour mieux en être maître, tous les comtes et barons de France qu'il tenait comme prisonniers; et il fit mettre le roi de France au château de Londres qui est grand et fort, situé sur la rivière de la Tamise (1); et son jeune fils avec lui, monseigneur Philippe; et il les resserra et leur enleva beaucoup de leurs plaisirs, et les fit garder plus étroitement qu'auparavant.

Après, quand il fut préparé, il fit savoir partout que tous ceux qui étaient prêts et pourvus pour venir en France avec lui, se dirigeassent vers la ville de Douvres, car il leur livrerait nefs et vaisseaux pour passer. Chacun s'appareilla au mieux qu'il put, et il ne demeura nul chevalier, ni écuyer, ni homme d'honneur qui fût en bonne santé, depuis vingt ans jusqu'à soixante, qui ne partît point. Si bien que presque tous les comtes, barons, chevaliers et écuyers du royaume vinrent à Douvres, excepté ceux que le roi et son conseil avaient nommés et établis pour garder ses châteaux, ses bailliages et ses mairies, ses offices et ses ports sur mer, ses hâvres et ses passages. Quand tous furent assemblés à Douvres et que ses flottes furent appareillées, le roi fit partir et assembler tous ses gens, petits et grands, sur une place en dehors de Douvres, et leur dit pleinement que son intention était telle : qu'il voulait passer outre mer au royaume de France,

1. A la Tour de Londres. Le roi Jean n'y fut enfermé que quelques mois après le départ d'Édouard.

sans jamais repasser, jusqu'à ce qu'il aurait mis fin à la guerre, ou obtenu la paix à sa satisfaction et à son grand honneur; ou bien qu'il mourrait à la peine; et que, s'il y en avait quelques-uns d'entre eux qui ne fussent pas d'avis d'attendre cela, il les priait de vouloir s'en retourner en leur pays de bon gré. Mais sachez que tous y étaient venus de si grand'volonté que nul ne voulut s'en aller. Ainsi ils entrèrent tous dans les navires et les vaisseaux qu'ils trouvèrent appareillés, au nom de Dieu et de saint Georges, et arrivèrent à Calais deux jours avant la fête de la Toussaint, l'an mil trois cent cinquante neuf.

XXIV. — Comment le roi d'Angleterre partit de Calais, ses troupes bien en ordre. Ici sont contenus les noms des plus grands seigneurs qui étaient avec lui.

QUAND le roi d'Angleterre fut arrivé à Calais ainsi que le prince de Galles, son fils aîné, et encore trois de ses enfants, messire Lionnel comte d'Ulster, messire Jean comte de Richmond, et messire Aymon le plus jeune des quatre, et tous les seigneurs en suivant et toutes leurs troupes, ils firent décharger leurs chevaux, leurs harnais et toutes leurs provisions, et séjournèrent à Calais pendant quatre jours; puis le roi fit commander que chacun se préparât à se mettre en marche, car il voulait chevaucher. Ledit roi partit donc le lendemain matin de la ville de Calais avec son grand arroi, et se mit sur les champs avec le plus grand charroi et le mieux attelé qu'on vît jamais sortir d'Angleterre. On disait qu'il avait plus de six mille chars bien attelés et que tous venaient d'Angleterre. Puis il ordonna ses batailles, dont les uns et les autres étaient si noblement et si richement parés,

que c'était contentement et plaisir à regarder; et il fit chevaucher premièrement son connétable qu'il aimait beaucoup, le comte de la Marche, avec cinq cents armures et mille archers au-devant de ses troupes. Après venait le corps de bataille des maréchaux où il y avait bien trois mille armures de fer et cinq mille archers; et eux et leurs gens chevauchaient, toujours rangés et serrés, après le connétable, et venait après le corps de bataille du roi. Et puis le grand charroi qui comprenait bien deux lieues de long; et il y avait plus de six mille chars tous attelés, qui menaient toutes les provisions pour l'armée, et ce qu'on n'avait point vu employer auparavant pour mener avec des gens d'armes : comme des moulins à la main, des fours pour cuire et plusieurs autres choses nécessaires. Et après, chevauchait la forte bataille du prince de Galles et de ses frères, où il y avait bien deux mille cinq cents armures de fer noblement montés et richement parés ; et tous ces gens d'armes et ces archers rangés et serrés ainsi que pour combattre aussitôt, si besoin eût été. En chevauchant ainsi ils ne laissaient pas un garçon en arrière qu'ils ne l'attendissent; et ils ne pouvaient aller bonnement pas plus de trois lieues le jour.

En cet état et en cet arroi, ils furent rencontrés par le duc de Lancastre et les seigneurs étrangers entre Calais et l'abbaye de Licques sur une belle plaine. Et il y avait encore dans l'armée du roi d'Angleterre jusques à cinq cents varlets, avec des pelles et des cognées, qui allaient devant le charroi et ouvraient les chemins et les voies, et coupaient les épines et les buissons pour charrier plus à l'aise.

Or je vous veux nommer les plus grands seigneurs de l'armée du roi d'Angleterre et qui passèrent alors la mer avec lui ou en compagnie du duc de Lancastre, son cousin germain. Premièrement ses quatre fils, monseigneur Édouard, monseigneur Lionnel, monsei-

gneur Jean, monseigneur Aymon; et puis monseigneur Henry, duc de Lancastre, monseigneur Jean comte de la Marche, connétable de l'armée d'Angleterre; le comte de Warwick et le comte de Suffolk, maréchaux d'Angleterre; le comte d'Herford et de Northampton, le comte de Salisbury, le comte de Stafford, le comte d'Oxford, l'évêque de Lincoln, l'évêque de Durham, le seigneur de Percy, le seigneur de Nevill, le seigneur Spencer, le seigneur de Roos, le seigneur de Mauny, monseigneur Regnault de Cobham, le seigneur de Mowbray, le seigneur de la Ware, monseigneur Jean Chandos, monseigneur Richard de Pembridge, le seigneur de Man, le seigneur de Willoughby, le seigneur de Felton, le seigneur de Basset, le seigneur de Charleston, le seigneur de Fitz-Walter, monseigneur James d'Audley, monseigneur Barthélemy Burghersh, le seigneur de Scales, monseigneur Stephan Cosington, messire Hugues de Hastings, messire Jean de Lisle, messire Nesle Loring, et grand'foison d'autres que je ne puis et ne sais pas tous nommer.

Ainsi ces seigneurs chevauchèrent en ordre, ainsi qu'il est dit ci-dessus, dès qu'ils partirent de Calais, et passèrent parmi tout l'Artois et en dehors de la cité d'Arras; et ils tenaient aussi le chemin qu'avait tenu le duc de Lancastre quand il passa premièrement. Ces gens d'armes ne trouvaient pas de quoi vivre sur le plat pays, car tout était mis dans les forteresses; et depuis longtemps le pays était si appauvri et si ruiné, et notamment au royaume de France il y avait si grand'cherté et si grand'famine, à cause de ce qu'on n'avait de trois ans auparavant rien labouré sur le pays plat, que, si blés et avoines ne leur fussent venus de Hainaut et de Cambrésis, les gens fussent morts de faim en Artois, en Vermandois et dans l'évêché de Laon et de Reims. Et à cause que le roi d'Angleterre, avant qu'il partît de son pays, avait entendu parler de

la famine et de la pauvreté de France, il était venu ainsi pourvu, et chaque seigneur aussi selon son état, excepté de fourrages et d'avoines ; mais de cela leurs chevaux se passaient au mieux qu'ils pouvaient.

Avec tout cela, le temps était si dur et si pluvieux que cela leur faisait beaucoup de mal, à eux et à leurs chevaux ; car presque tous les jours et toutes les nuits il pleuvait à verse sans cesser ; et il plut tant en cette fois que le vin de cette vendange ne valut rien pour cette saison.

XXV. — Ceci traite d'une aventure qui advint a messire Galehaut de Ribaumont se faisant passer pour messire Barthélemy Burghersh.

TANT chevaucha à petites journées le roi d'Angleterre avec toute son armée, qu'il approcha beaucoup de Bapaume. Et je vous parlerai d'une aventure qui arriva pendant ce voyage à monseigneur Galehaut de Ribaumont, un très hardi et habile chevalier de Picardie. Vous devez savoir que toutes les villes, les cités et les châteaux sur le passage du roi d'Angleterre étaient fort bien gardés ; car chaque bonne ville de Picardie prenait et recevait chevaliers et écuyers à ses frais. Le comte de Saint-Paul se tenait avec deux cents lances dans la cité d'Arras ; le connétable de France à Amiens, le sire de Montsault à Corbie, messire Oudart de Renty et messire Enguerrand d'Eudin à Bapaume, et messire Baudouin Zonnequin, maître des arbalétriers, à Saint-Quentin ; et ainsi de ville en ville et de cité en cité, car ils savaient tout notoirement que le roi d'Angleterre venait assiéger la cité de Reims. Or il advint que ceux de Péronne en Vermandois qui étaient aussi sur le passage du roi d'Angleterre (car lui et ses gens suivaient toujours les rivières, et cette

ville susnommée est située sur la rivière de Somme), n'avaient point encore de capitaine ni de gardien ; et pourtant les Anglais les approchaient fort, ce dont ils n'étaient pas bien aises. Ils s'avisèrent donc de demander messire Galehaut de Ribaumont qui n'était encore retenu nulle part, et qui, ainsi qu'ils furent informés alors, se tenait à Tournai. Ceux de Péronne envoyèrent vers lui des lettres fort courtoises, en le priant qu'il voulût venir aider à garder la bonne ville de Péronne avec ce qu'il pourrait avoir de compagnons, et on lui payerait tous les jours pour sa personne vingt francs, et pour chaque chevalier sous ses ordres dix francs, et à chaque lance pour trois chevaux un franc par jour.

Messire Galehaut qui désirait et demandait les armes partout, et qui se vit prié fort courtoisement par ceux de Péronne, ses bons voisins, y consentit facilement et leur répondit et manda qu'il irait et qu'il serait là du jour au lendemain. Il se pourvut donc au plus tôt qu'il put, et pria et assembla de bons compagnons dans le pays de Tournai, et partit de Tournai peut-être lui trentième ; et toujours lui venaient des gens ; et il manda à monseigneur Roger de Cologne qu'il vînt le trouver en un certain lieu qu'il lui assigna. Messire Roger y vint, lui vingtième de bons compagnons. Tant fit messire Galehaut qu'il eut bien cinquante lances de bonnes gens ; et ils s'en vinrent un soir en approchant Péronne loger à deux petites lieues des ennemis et en un village sur les champs où ils ne trouvèrent personne ; car tous les gens du plat pays s'étaient logés dans les forteresses.

Le lendemain au matin ils devaient venir à Péronne, car ils n'en étaient pas loin. Quand ce vint après souper, sur l'heure de minuit, et après qu'on eut ordonné le guet, comme on devisait d'armes, et ils avaient entre eux assez matière d'en parler, messire Galehaut dit :

— « Nous serons demain fort matin à Péronne, si nous voulons ; mais avant que nous y entrions, je conseillerais que nous chevauchions sur les frontières de nos ennemis; car je crois qu'il y en a quelques-uns qui, pour se faire connaître, ou pour la convoitise de trouver quelque chose à fourrager sur le pays, quittent leur troupe et prennent l'avantage de chevaucher matin. Ainsi nous pourrons bien trouver ou rencontrer d'aventure tel d'entre eux qui payerait notre écot. »

A ces paroles s'accordèrent tous les compagnons, et les maîtres tinrent cela secret entre eux, et ils furent tous prêts au point du jour, et les chevaux sellés. Ils se mirent donc aux champs assez en ordre, et sortirent hors de leur chemin qui allait à Péronne, et commencèrent à battre le pays et à côtoyer bois et bruyères pour savoir s'ils ne verraient personne ; et ils vinrent en un village où les gens avaient fortifié l'église. Là descendirent messire Galehaut et sa troupe, car il y avait au fort assez de pain et de vin, et ceux qui étaient dedans leur offrirent d'en prendre à leur volonté. Pendant qu'ils étaient là sur la place devant le fort, messire Galehaut appela deux de ses écuyers, dont l'un était Bridoulx de Calonne, et leur dit:

— « Chevauchez devant sur ces champs, et découvrez le pays devant et derrière pour savoir si vous ne trouverez personne, et revenez ici vers nous, car nous vous attendrons ici. »

Les deux écuyers partirent montés sur fleur de coursiers, et prirent les champs ; et ils se dirigèrent vers un bois qui était à une demi-lieue française près de là.

Cette matinée chevauchait messire Regnault de Boullant, un chevalier d'Allemagne de la troupe du duc de Lancastre, et il avait chevauché depuis l'aube crevant (1) et tournoyé tout le pays et n'avait rien trouvé ; alors il s'était arrêté là. Les deux écuyers sus-

1. Le point du jour.

nommés vinrent de ce côté et pensèrent que c'étaient quelques gens d'armes du pays qui s'étaient mis là en embuscade ; et ils chevauchèrent si près qu'ils s'aperçurent l'un l'autre. Or les deux écuyers français avaient parlé ensemble et dit : « Si ce sont ici des Anglais ou des Allemands, il nous faut éviter de dire que nous soyons français ; et s'ils sont de ce pays, aussitôt nous nous nommerons. »

Quand ils furent parvenus assez près d'eux pour leur parler et les entendre, les deux écuyers aperçurent bientôt à leur contenance qu'ils étaient étrangers et leurs ennemis. Messire Regnault de Boullant parla et demanda en langage allemand :

— « A qui sont les compagnons ? »

Bridoulx de Calonne répondit, lui qui savait bien parler ce langage, et dit :

— « Nous sommes à monseigneur Barthélemy Burghersh. »

— « Et où est messire Barthélemy ? » dit le chevalier.

— « Sire, répondit l'écuyer, il n'est pas loin d'ici : il est ci-dessous, en ce village. »

— « Et pourquoi est-il arrêté là ? » dit le chevalier.

— « Sire, parce qu'il nous a envoyés en avant pour savoir s'il ne trouverait rien à fourrager ni à poursuivre sur ce pays. »

— « Par ma foi, dit messire Regnault, rien du tout ; j'ai couru tout le bas de ce pays, mais je n'ai rien trouvé. Retournez vers lui et dites-lui qu'il se porte en avant et que nous chevaucherons ensemble vers Saint-Quentin, pour savoir si nous ne trouverons point meilleur marché, ni quelque bonne aventure. »

— « Et qui êtes-vous, sire ? » dit l'écuyer qui lui parlait.

— « On m'appelle, répondit le chevalier, Regnault de Boullant ; dites-le ainsi à monseigneur Barthélemy. »

A ces paroles répondirent les deux écuyers:

— « A votre congé, monseigneur; » et ils retournèrent au village où ils avaient laissé leur maître. Aussitôt que messire Galehaut les vit, il demanda:

— « Quelles nouvelles ? Avez-vous rien vu ni trouvé? »

Ils répondirent:

— « Sire, oui, assez par raison; ci-dessus, en ce bois, est messire Regnault de Boullant, peut-être lui trentième, et il a aujourd'hui toute cette matinée chevauché. Il désire beaucoup vous avoir en sa compagnie pour chevaucher encore plus avant en sa compagnie vers Saint-Quentin. »

— « Comment, dit messire Galehaut, que dites-vous? Messire Regnault de Boullant est un chevalier d'Allemagne et de la chevauchée du roi d'Angleterre. »

— « Nous savons bien tout cela, sire, » dirent les écuyers.

— « Et comment vous êtes-vous séparés de lui? »

— « Sire, répondit Bridoulx de Calonne, je vous le dirai. »

Alors il raconta toutes les paroles qui sont dites ci-dessus. Et quand messire Galehaut les eut entendues, il pensa un peu là-dessus et en demanda conseil à messire Roger de Cologne et à quelques chevaliers qui étaient là, pour savoir ce qu'il était bon de faire. Les chevaliers répondirent et dirent:

— « Sire, vous demandez aventure; quand elle vous vient dans la main, prenez-la donc; car de toutes manières on peut et on doit par le droit des armes nuire à son ennemi. »

XXVI. — Comment messire Regnault de Boullant blessa durement messire Galehaut de Ribaumont; et comment les gens dudit messire Regnault furent tous tués ou pris.

MESSIRE Galehaut s'accorda facilement à ce conseil, lui qui était désireux de trouver ses ennemis, et il fit resserrer ses armures et ressangler son cheval et mit son bassinet à visière afin de ne pouvoir être reconnu; et ainsi firent tous les autres; et il fit encore renvelopper son pennon et puis ils sortirent du village et prirent les champs. Ils chevauchèrent donc dans la direction vers le bois où messire Regnault de Boullant les attendait, et ils pouvaient être environ soixante-dix armures de fer, et messire Regnault n'en avait que trente. Aussitôt que messire Regnault les aperçut sur les champs, il s'appareilla fort bien et assembla ses gens, et partit fort en ordre de son embuscade, son pennon tout développé devant lui, et s'en vint au petit pas vers les Français qu'il pensait être Anglais. En approchant il leva sa visière et salua monseigneur Galehaut du nom de monseigneur Barthélemy Burghersh. Messire Galehaut se tint tout couvert et lui répondit assez feintement, et puis dit:

— « Allons, allons, chevauchons en avant. »

Donc ses gens se mirent tous d'un côté et formèrent leur troupe, et les Allemands la leur. Quand messire Regnault de Boullant en vit la manière et comment messire Galehaut regardait de côté sur lui et en même temps ne parlait point, il entra en soupçon; et il n'avait pas chevauché en cet état le quart d'une lieue qu'il s'arrêta tout coi auprès de son pennon et au milieu de ses gens, et dit tout haut à messire Galehaut :

— « Je doute, sire chevalier, que vous soyez messire Barthélemy Burghersh, car je le connais assez; mais je n'ai point encore vu votre visage; aussi je veux que

vous vous nommiez avant que je chevauche plus loin en votre compagnie. »

A ces mots messire Galehaut leva la main, et en s'approchant vers le chevalier pour le prendre par les rênes de son cheval, s'écria:

— « Notre Dame! Ribaumont ! »

Et aussitôt messire Roger de Cologne dit :

— « Cologne! à la rescousse ! »

Quand messire Regnault de Boullant se vit en ce parti, il ne fut pas trop effrayé, mais il mit la main fort habilement à une épée de guerre qu'il portait à son côté, forte et raide, et la tira hors du fourreau ; et, comme messire Galehaut s'approcha pensant le prendre et arrêter par le frein, messire Regnault lui enfonça cette raide épée dans le côté, de telle manière qu'il lui perça tout outre ses armures et le fit saigner de l'autre côté, et puis retira son épée et frappa son cheval des éperons et laissa monseigneur Galehaut en ce parti, rudement blessé. Quand les gens de monseigneur Galehaut virent leur maitre et capitaine en cet état, ils furent tous ainsi que des forcenés, et ils commencèrent à se défendre et à attaquer les gens de monseigneur Regnault de Boullant, et ils les assaillirent fièrement. Là il y en eut quelques-uns jetés par terre.

Aussitôt que ledit messire Regnault eut donné le coup à Monseigneur Galehaut, il piqua son coursier des éperons et prit les champs. Là il y eut quelques habiles écuyers des gens de monseigneur Galehaut qui se mirent en chasse après lui, pendant que ses gens combattaient et que les Français s'efforçaient de leur faire le plus de mal qu'ils pouvaient. Messire Regnault qui était fort chevalier, dur et hardi et bien arrêté et avisé en ses besognes, n'était pas trop effrayé ; mais quand il voyait que ces seigneurs le suivaient de si près qu'il lui fallait retourner ou s'exposer au blâme, il

s'arrêtait en son passage sur l'un d'eux, et donnait un si grand coup de sa dite épée que celui qui en était frappé n'avait nulle volonté de le poursuivre davantage; et ainsi en chevauchant il en renversa par terre jusques à trois durement blessés; et s'il avait eu une hache bien acérée en sa main, il n'eût pas frappé un coup qui n'eût occis son homme. Tant fit ledit chevalier, qu'il éloigna les Français et qu'il se sauva, et n'y eut point de dommage de sa personne. Ce dont ses ennemis le tinrent à grand' prouesse, et tous ceux qui depuis en entendirent parler. Mais ses gens furent tous ou morts ou pris; peu s'en sauvèrent. Et là sur la place on s'occupa de messire Galehaut de Ribaumont qui était durement navré. Il fut amené le plus doucement qu'on put dans la ville de Péronne, et là soigné. De cette blessure il ne fut jamais depuis sainement guéri; car il était chevalier de si grand' volonté et si courageux, qu'il ne se voulait pas épargner pour cela; et il ne vécut pas trop longuement après.

XXVII. — Comment le roi d'Angleterre, en gatant le pays de Cambrésis, vint assiéger la cité de Reims.

OR nous retournerons au roi d'Angleterre, et nous conterons comment il vint assiéger la bonne cité de Reims, où il ne gagna rien, mais où il lui en coûta. Lui et son armée firent tant qu'ils traversèrent l'Artois où ils avaient trouvé le pays pauvre et dégarni de vivres, et entrèrent en Cambrésis où ils trouvèrent la frontière plus grasse et plus plantureuse; car les hommes du pays plat n'avaient rien mis dans les forteresses, à cause qu'ils pensaient être tous en sûreté vis-à-vis du roi d'Angleterre et de ses gens. Mais ledit roi ne l'entendit pas ainsi, bien que ceux du Cambrésis

fussent de l'Empire (1) ; et ledit roi s'en vint loger dans la ville de Beaumes en Cambrésis, et ses gens tous aux environs. Là ils se tinrent quatre jours pour rafraîchir eux et leurs chevaux, et ils parcoururent la plus grand'partie du pays. L'évêque Pierre de Cambrai et le conseil des seigneurs du pays et des bonnes villes envoyèrent, sur sauf-conduit, vers le roi et son conseil, certains messagers pour savoir à quel titre il les guerroyait. On leur répondit que c'était parce que du temps passé ils avaient fait alliance et grand secours aux Français, et les avaient soutenus dans leurs villes et forteresses, et qu'ils avaient fait partie de la guerre autant que leurs ennemis : qu'ils devaient bien pour cette cause être guerroyés. Ceux qui y furent envoyés n'emportèrent pas d'autre réponse. Il fallut donc que les Cambrésiens supportassent leur dommage le mieux qu'ils purent.

Ainsi le roi d'Angleterre passa parmi le Cambrésis et s'en vint en Thiérasche (2) ; mais ses gens couraient partout à droite et à gauche, et prenaient des vivres partout où ils les pouvaient trouver et avoir. Ils firent tant par leurs journées de marche, sans avoir nul empêchement, qu'ils s'en vinrent en la frontière de Reims. Je vous dirai par quelle manière. Le roi fit son logis à Saint-Bâle au-delà de Reims, et le prince de Galles et ses frères à Saint-Thierry. Après eux le duc de Lancastre occupait le plus grand logis. Les comtes, les barons et les chevaliers étaient logés dans des villages autour de Reims. Ils n'avaient pas leurs aises ni le temps à leur volonté ; car ils étaient venus là au cœur de l'hiver, à la Saint-André environ où il faisait laid et pluvieux ; et leurs chevaux étaient mal logés et nourris,

1. Le Cambrésis était fief de l'Empire et n'a été réuni à la couronne que sous Louis XIV, en 1678.

2 Le Thiérache était une division de l'ancienne Picardie, comprise aujourd'hui dans le département de l'Aisne. Les villes principales étaient Guise, La Fère et Vervins.

car le pays depuis deux ou trois ans avait toujours été tellement guerroyé que personne n'avait labouré les terres ; c'est pourquoi on n'avait nuls fourrages, blés, avoines, en gerbes ni en pailles, car ceux de Reims, de Troyes, de Châlons, de Sainte-Menehould et de Ham, n'avaient rien laissé dans les villages, mais fait amener toutes les garnisons dans de bonnes villes et bons châteaux, et il fallait que la plupart allassent fourrager à dix ou douze lieues au loin. Aussi étaient-ils souvent rencontrés par les garnisons françaises ; c'est pourquoi il y avait attaques, combats, et noises et mêlées. Une fois les Anglais perdaient, et l'autre ils gagnaient.

De la bonne cité de Reims étaient capitaines, à ce jour que le roi d'Angleterre y mit le siège, messire Jean de Craon, archevêque du lieu, monseigneur le comte de Porcien et messire Hugues de Porcien son frère, le sire de la Bove, le sire de Chavency, le sire de Denmore, le sire de Lore et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers du pays de Reims. Ils firent si bien, ce siège durant, que nul dommage ne s'en prit à la ville, car la cité est forte et bien fermée et de bonne garde. Et aussi le roi d'Angleterre ne la fit point assaillir, parce qu'il ne voulait pas fatiguer ni blesser ses gens. Le roi et ses gens demeurèrent en cet état assiégeant Reims depuis la fête de saint André jusqu'à l'entrée du carême.

XXVIII. — Comment messire Barthélemy Burghersh abattit la tour de Courmicy ; et comment ceux de dedans se rendirent a lui.

Le siège se tenant devant Reims, les seigneurs, les comtes et les barons étaient épars sur la frontière de Reims, ainsi que vous avez entendu conter ci-dessus, pour être mieux à leur aise, et pour garder les

chemins afin que nulles provisions n'entrassent dans ladite cité. C'est pourquoi ce bon chevalier, messire Barthélemy Burghersh, grand baron d'Angleterre, était avec toute sa troupe et ses gens d'armes logé à Courmicy, un fort beau château de l'archevêque de Reims ; lequel archevêque y avait mis dedans en garnison un chevalier champenois qui s'appelait messire Henry de Vaux ; et ledit messire Henry s'armait de noir à cinq anneaux d'argent, et criait *Vienne !* Il avait avec lui dans ce château plusieurs bons compagnons, pour le garder et défendre contre les Anglais. Ce château ne craignait nul assaut, car il y avait une tour carrée extrêmement grosse, et épaisse de murailles et bien fortifiée. Quand messire Barthélemy Burghersh qui avait assiégé le château, l'eut bien avisé et qu'il en eut considéré la forte manière, et que par assaut il ne pourrait pas l'avoir, il fit préparer une quantité de mineurs qu'il avait avec lui et à ses gages, et il leur commanda qu'ils voulussent faire leur devoir de miner la forteresse, et qu'il les payerait très bien. Ceux-ci répondirent : « Volontiers. » Alors ces ouvriers commencèrent leur mine, et minèrent continuellement nuit et jour, et firent tant qu'ils arrivèrent fort loin au-dessous de la grosse tour ; et à mesure qu'ils minaient, ils mettaient des étais, et ceux du fort n'en savaient rien. Quand ils furent venus à bout de leur mine, assez pour faire renverser la tour quand ils voudraient, ils vinrent à messire Barthélemy et lui dirent :

— « Seigneur, nous avons tellement préparé notre ouvrage, que cette grosse tour trébuchera quand il vous plaira. »

— « C'est bien, dit le chevalier ; ne faites plus rien sans mon commandement. »

Ceux-ci dirent : « Volontiers. » Alors messire Barthélemy monta à cheval et emmena Jean de Ghistelles

avec lui, qui était de ses compagnons, et ils s'en vinrent jusques au château. Messire Barthélemy fit signe qu'il voulait parlementer avec ceux de dedans. Aussitôt messire Henry de Vaux se porta en avant et vint aux créneaux et demanda ce qu'il voulait.

— « Je veux, dit messire Barthélemy, que vous vous rendiez, ou autrement vous êtes tous morts sans remède. »

— « Et comment ? » répondit le chevalier français qui se prit à rire. « Nous sommes céans tous en bonne santé et bien pourvus de toutes choses, et vous voulez que nous nous rendions si simplement ! Ce ne sera pas. »

— « Messire Henry, messire Henry, si vous saviez en quel parti vous êtes, répondit le chevalier d'Angleterre, vous vous rendriez aussitôt et à peu de paroles. »

— « En quel parti pouvons-nous être, seigneur ? » répondit le chevalier français.

— « Vous sortirez dehors, dit messire Barthélemy, et je vous le montrerai, à la condition que, si vous voulez retourner en votre tour, je vous l'accorderai, et vous donnerai assurances jusqu'alors. »

Messire Henry accepta ce traité et crut le chevalier anglais, et il sortit de son fort, lui quatrième seulement, et vint là où étaient messire Barthélemy et messire Jean de Ghistelles. Aussitôt qu'ils furent venus là, ils le menèrent à leur mine et lui montrèrent comment la grosse tour ne tenait que sur des étançons de bois. Quand le chevalier français vit le péril, il dit à messire Barthélemy :

— « Certainement, seigneur, vous avez bonne cause, et ce que vous en avez fait vient de grand'gentillesse. Aussi nous mettons-nous en votre pouvoir ainsi que ce qui nous appartient. »

Là, messire Barthélemy les prit comme ses prisonniers et les fit partir hors de la tour, les uns et les

autres, et ce qui leur appartenait aussi ; et puis il fit mettre le feu à la mine. Ainsi les étançons brûlèrent, et quand ils furent tous brûlés, la tour qui était extrêmement grosse et carrée s'ouvrit et se partagea en deux et se renversa d'autre part.

— « Or, regardez, dit messire Barhélemy à monseigneur Henry de Vaux et à ceux de la forteresse, si je vous disais la vérité. »

Ils répondirent :

— « Oui, seigneur. Nous demeurons vos prisonniers à votre volonté, et nous vous remercions de votre courtoisie ; car les Jacques Bonhommes qui jadis régnèrent en ce pays, s'ils eussent été maîtres de nous ainsi que vous l'étiez tout à l'heure, ne nous eussent pas fait courtoisie pareille à celle que vous nous avez faite. »

Ainsi furent pris les compagnons de la garnison de Courmicy, et le château effondré.

XXIX. — Comment le roi d'Angleterre partit de devant Reims sans rien faire ; et comment il prit la ville de Tonnerre.

Le roi d'Angleterre se tint devant Reims qu'il assiégeait pendant sept semaines et davantage, mais jamais il n'y fit donner l'assaut, ni point ni petit, car il eût perdu sa peine. Quand il eut été là si longtemps qu'il commençait à s'ennuyer et que ses gens ne trouvaient rien à fourrager et perdaient leurs chevaux et étaient en grand manque de tous vivres, ils délogèrent et se mirent en troupe comme auparavant et se mirent en route vers Châlons en Champagne. Ledit roi passa avec toute son armée assez près de Châlons et se mit en route vers Bar-le-Duc, et après vers la cité de Troyes, et il vint loger à Méry-sur-Seine ; et

toute son armée était entre Méry et Troyes, où on compte huit lieues de pays. Pendant qu'il était à Méry-sur-Seine, son connétable, qui commandait toujours le premier corps de bataille, chevaucha outre et vint devant Saint-Florentin dont messire Oudart de Renty était capitaine, et il y fit un fort grand assaut et fit devant la porte de la forteresse développer sa bannière qui était fascée d'or et d'azur à un chef palé ; et là il y eut grand assaut et fort, mais les Anglais n'y conquirent rien. Ledit roi d'Angleterre vint alors avec toute son armée, et ils se logèrent autour de Saint-Florentin sur la rivière d'Armançon ; et quand ils en partirent, ils vinrent devant Tonnerre, et là il y eut un grand assaut et dur ; la ville fut prise par force, mais non pas le château ; mais les Anglais gagnèrent dans la ville plus de trois mille pièces de vin. Alors était dans la cité d'Auxerre le sire de Fiennes (1), connétable de France, avec grand' foison de gens d'armes.

XXX. — Ou il est dit comment les seigneurs d'Angleterre menaient avec eux toutes choses nécessaires ; et de leur manière de chevaucher.

VOUS devez savoir que les seigneurs d'Angleterre et les riches hommes menaient sur leurs chars tentes, pavillons, moulins, fours pour cuire, forges pour forger les fers des chevaux, et toutes autres choses nécessaires. Et pour suffire à tout, ils menaient bien huit mille chars tous attelés chacun de quatre roussins bons et forts qu'ils avaient amenés d'Angleterre. Et ils avaient encore sur ces chars plusieurs

1. Robert de Fiennes, surnommé Moreau, avait été nommé connétable en 1356, après la mort de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, tué à la bataille de Poitiers. Il servit bravement et habilement Charles V, comme diplomate et comme capitaine, et se démit de sa charge de connétable en 1370, en faveur de Bertrand du Guesclin.

nacelles et petits bateaux faits et fabriqués si habilement en cuir bouilli, que c'était merveille à regarder ; et il pouvait bien y tenir dedans trois hommes pour aider à naviguer parmi un étang ou un vivier si grand qu'il fût, et pour pêcher à leur volonté. Ce dont ils eurent grand' aise tout le temps et tout le carême, même les seigneurs et les gens d'état ; mais les communes se contentaient de ce qu'ils trouvaient. Et avec cela, le roi avait bien pour lui trente fauconniers à cheval chargés d'oiseaux, et bien soixante couples de forts chiens, et autant de levriers, avec qui il allait chaque jour ou en chasse ou en rivière, ainsi qu'il lui plaisait. Et il y avait plusieurs des seigneurs et des riches hommes qui avaient leurs chiens et leurs oiseaux aussi bien que le roi. Et leur armée était toujours partagée en trois parties, et chacune chevauchait de son côté ; et chacune avait son avant-garde et son arrière-garde, et chacune se logeait à part à une lieue en arrière de l'autre. Le prince de Galles en menait une, le duc de Lancastre l'autre, et le roi d'Angleterre la troisième et la plus grande. Et ainsi se maintinrent-ils depuis Calais jusqu'à ce qu'ils arrivassent devant la cité de Chartres.

XXXI. — Par quelle raison le roi d'Angleterre ne courut point le pays de Bourgogne; et comment il s'en vint loger au Bourg-la-Reine près Paris.

NOUS parlerons du roi d'Angleterre qui en partant de Tonnerre se tenait à Guillon sur la rivière de Serain (1). Pendant que le roi séjournait là, pensant et imaginant comment il se maintiendrait, le jeune duc de Bourgogne qui régnait alors et son conseil envoyèrent vers le dit roi d'Angleterre, sur la requête

1. Un des affluents de l'Yonne.

et ordonnance de tout le pays de Bourgogne, des hommes importants, chevaliers et barons, pour traiter afin d'obtenir un répit et que le pays de Bourgogne ne fût ni brûlé ni dévasté. Ainsi donc les seigneurs qui s'ensuivent se mirent en peine de porter ces traités : premièrement messire Anceaux de Salins, grand chancelier de Bourgogne, messire Jacques de Vienne, messire Jean de Rye, messire Hugues de Vienne, messire Guillaume de Toraise et messire Jean de Montmartin. Ces seigneurs firent si bien et trouvèrent le roi d'Angleterre si traitable, qu'une composition fut faite entre le roi et le pays de Bourgogne, à savoir que, moyennant deux cent mille francs qu'il devait avoir tout prêts, ledit roi renonça à courir le pays de Bourgogne et le promit pour lui et les siens le terme de trois ans. Quand cette chose fut scellée et accordée, le roi se délogea avec toute son armée et prit pour s'en retourner le droit chemin de Paris et s'en vint loger sur la rivière d'Yonne à Coulanges, au-dessous de Vézelay. Ses gens s'étendirent sur cette belle rivière qu'on appelle l'Yonne, et ils occupaient tout le pays jusques à Clamecy, à l'entrée du comté de Nevers, et les Anglais entrèrent dans le Gâtinais. Le roi d'Angleterre fit tant par ses journées de voyage qu'il vint devant Paris et se logea à deux petites lieues auprès, au Bourg-la-Reine.

XXXII. — Comment le duc de Normandie, par grand sens et avis, ne voulut pas consentir a livrer bataille au roi d'Angleterre ; et comment messire Gautier de Mauny et d'autres chevaliers anglais vinrent escarmoucher jusqu'aux barrières de Paris.

Le roi susnommé était logé au Bourg-la-Reine, à deux petites lieues auprès de Paris, et toute son armée en contre-mont en allant vers Montlhéry. Ledit roi envoya, pendant qu'il était là, ses hérauts dans Paris au duc de Normandie qui s'y tenait avec beaucoup de gens d'armes, pour demander bataille ; mais le duc ne lui accorda rien, et les messagers retournèrent sans rien faire. Quand le roi vit que personne ne sortirait de Paris pour le combattre, il en fut tout courroucé. Alors s'avança ce bon chevalier messire Gautier de Mauny, et pria le roi son seigneur qu'il lui voulût laisser faire une chevauchée et envahie jusques aux barrières de Paris. Le roi le lui accorda et nomma personnellement ceux qu'il voulait qui allassent avec lui; et là le roi fit plusieurs nouveaux chevaliers, parmi lesquels le sire de la Ware,et le sire de Fitz-Walter, et messire Thomas Banaster, et messire Guillaume de Tonsaulx, messire Thomas Spencer, messire Jean de Nevill et messire Richard Stury et plusieurs autres. Et l'eût été Colart d'Aubrecicourt, fils à monseigneur Nicolas, s'il l'eût voulu, car le roi le voulait d'autant qu'il était à lui et son écuyer de corps ; mais ledit Colart s'excusa et dit qu'il ne pouvait trouver son bassinet. Le sire de Mauny fit son entreprise et amena ces nouveaux chevaliers escarmoucher et courir jusques aux barrières de Paris. Là il y eut bonne escarmouche et dure, car il y avait dans la cité de bons chevaliers et écuyers qui volontiers fussent sortis, si le duc de Normandie y eût consenti. Toutefois ces gentilshommes qui étaient dans Paris gardèrent la porte et la

barrière si bien qu'ils n'y eurent point de dommage ; et l'escarmouche dura du matin jusques à midi, et il y en eut de blessés des uns et des autres. Alors se retira le sire de Mauny et en ramena ses gens à leur logis, et ils se tinrent là encore ce jour et la nuit en suivant. Au lendemain le roi d'Angleterre délogea et prit le chemin de Montlhéry.

Or je vous dirai quel propos quelques seigneurs d'Angleterre et de Gascogne tinrent en délogeant. Ils savaient dans Paris beaucoup de gentilshommes: ils supposèrent donc, ce qu'il advint, qu'il en sortirait quelques-uns, jeunes et aventureux, pour s'avancer de leur personne et pour gagner quelque profit. Ils se mirent donc en embuscade bien deux cents armures de fer, tous gens d'élite, Anglais et Gascons, dans une maison vide à trois lieues de Paris. Là étaient le captal de Buch, messire Aymon de Pommiers et messire de Curton, gascons; et parmi les Anglais, le sire de Nevill, le sire de Mowbray et messire Richard de Pontchardon; ces six chevaliers étaient chefs de cette embuscade. Quand les Français qui se tenaient dans Paris virent le départ du roi d'Angleterre, quelques jeunes seigneurs et bons chevaliers se réunirent et dirent entre eux :

—« Il serait bon que nous sortissions dehors secrètement et que nous poursuivions un peu l'armée du roi d'Angleterre, pour savoir si nous n'y pourrions rien gagner. »

Ils furent aussitôt tous d'un accord, tels que messire Raoul de Coucy, messire Raoul de Raineval, le sire de Montsault, le sire de Hély, le châtelain de Beauvais, le Bègue de Villaines, le sire de Wazières, le sire de Wawrin, messire Gauvain de Bailleul, le sire de Vandeuil, messire Flamans de Roie, messire le Lièvre de Chambly, messire Pierre de Sermaise, messire Philippe de Savoisy, et bien cent lances en leur compagnie.

Ils sortirent dehors, tous bien montés et en grand' volonté de faire quelque chose, pourvu qu'ils trouvassent à qui ; et ils chevauchèrent tout le chemin de Bourg-la-Reine, et passèrent outre, et se mirent aux champs sur la trace des gens du roi d'Angleterre, et ils dépassèrent ladite embuscade du captal et de sa troupe.

Assez tôt après qu'ils furent passés, l'embuscade des Anglais et des Gascons sortit dehors et sauta en avant, leurs lances abaissées, en criant leurs cris. Les Français se retournèrent et s'étonnèrent de ce que c'était et reconnurent aussitôt que c'étaient leurs ennemis. Ils s'arrêtèrent donc tous cois et se mirent en ordonnance de bataille, et abaissèrent leurs lances contre les Anglais et les Gascons qui furent bientôt arrivés. Là il y eut de premier abord forte joute, et plusieurs renversés à terre d'un côté et de l'autre, car ils étaient tous fort bien montés. Après cette joute ils tirèrent leurs épées et entrèrent les uns dans les rangs des autres, et commencèrent à se battre et frapper et à se donner de grands horions ; et là il y eut de faites maintes belles habiletés d'armes, et ce débat dura un grand espace de temps ; et il fut tellement disputé qu'on n'aurait su dire pendant longtemps : « Les Français ou les Anglais en auront le succès. » Et spécialement le captal de Buch fut là très bon chevalier et y fit de sa main maintes grandes habiletés d'armes. Finalement les Anglais et les Gascons se comportèrent si bien de leur côté que la place leur demeura ; car ils étaient une fois et demie autant que les Français. Et là fut bon chevalier du côté des Français le sire de Champrémy, et combattit vaillamment sous sa bannière ; et celui qui la portait fut tué, et la bannière abattue, qui était d'argent à une bande de gueules à six merlettes noires, trois dessus et trois dessous ; et le sire de Champrémy fut pris en bien combattant.

Les autres chevaliers et écuyers français qui virent la mésaventure, et l'impossibilité de la réparer, se mirent au retour vers Paris tout en combattant, et Anglais et Gascons les poursuivirent de grand'volonté. En cette poursuite qui dura jusques outre le Bourg-la- Reine, furent pris neuf chevaliers, tant bannerets qu'autres seigneurs; et si les Gascons et les Anglais qui les poursuivaient ne s'étaient méfiés de la sortie de ceux de Paris, jamais aucun n'en eût échappé qu'ils ne fussent tous morts ou pris. Quand ils eurent fait leur entreprise, ils retournèrent vers Montlhéry où le roi d'Angleterre chevauchait, et emmenèrent leurs prisonniers auxquels ils firent bonne compagnie, et les mirent à rançon courtoisement ce même soir, et les renvoyèrent en arrière à Paris ou bien là où il leur plut d'aller, et les délivrèrent courtoisement sur leur parole.

XXXIII. — Comment le duc de Normandie et son conseil envoyèrent des légats pour traiter de la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre; et comment la paix fut faite.

L'INTENTION d'Édouard, roi d'Angleterre, était telle qu'il entrerait dans ce bon pays de Beauce et se dirigerait tout bellement vers cette bonne rivière de Loire, et viendrait, tout cet été-là jusqu'après août, se rafraîchir en Bretagne; et vers l'époque des vendanges qui promettaient d'être fort belles, il retournerait et viendrait derechef mettre le siège devant Paris; car il ne voulait point retourner en Angleterre, parce qu'il avait promis en partant qu'il aurait le royaume de France à sa volonté; et il voulait laisser ses gens qui faisaient la guerre pour lui dans leurs forteresses en France, en Brie, en Champagne, en Picardie, en Ponthieu, dans le Vimeux, en Vexin et en Normandie,

guerroyer et ravager le royaume de France, et détruire et fouler tellement les cités et les bonnes villes, que de leur propre gré elles se soumettraient à lui.

Alors étaient à Paris le duc de Normandie et ses deux frères, et le duc d'Orléans leur oncle, et tout le plus grand conseil de France, qui prévoyaient bien le voyage du roi d'Angleterre et comment lui et ses gens foulaient et appauvrissaient le royaume de France ; et que cela ne se pouvait longuement supporter ni souffrir, car les rentes des seigneurs et des églises se perdaient généralement partout. Alors était chancelier de France un fort sage et vaillant homme, messire Guillaume de Montaigu, évêque de Thérouanne, par le conseil duquel la plupart des choses en France se faisaient ; et il le méritait bien en tous états, car son conseil était bon et loyal. Avec lui il y avait encore deux clercs de grand'prudence, dont l'un était abbé de Cluny (1) et l'autre maître des frères prêcheurs, et on appelait celui-ci Frère Simon de Langres, maître en divinité (2). Ces deux clercs que je viens de nommer, à la prière, requête et ordonnance du duc de Normandie et de ses frères et du duc d'Orléans leur oncle, et de tout le grand conseil entièrement, partirent de Paris avec certains articles de paix, ayant en leur compagnie messire Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, et s'en vinrent vers le roi d'Angleterre qui cheminait en Beauce par devers Galardon. Ces deux prélats et le chevalier parlèrent donc audit roi d'Angleterre et commencèrent à traiter la paix entre lui et le royaume de France et ses alliés ; à ces traités furent appelés le duc de Lancastre, le prince de Galles, le comte de la Marche et plusieurs autres barons d'Angleterre.

Ce traité ne fut pas sitôt accompli, quoiqu'il fût entamé ; mais il fut très longuement discuté ; et toujours

1. Audouin de la Roche.
2. Maître en Théologie.

allait en avant le roi d'Angleterre, cherchant le gras pays. Ces négociateurs, comme bien conseillés, ne voulaient pas laisser le roi et anéantir leurs propositions, car ils voyaient le royaume de France en si pauvre état et si grevé qu'il serait en très grand péril s'ils attendaient encore un été. D'autre part le roi d'Angleterre demandait et exigeait des conditions si grandes et si préjudiciables pour tout le royaume, que les seigneurs ne voulaient pas y consentir pour leur honneur; et il fallait pourtant par pure nécessité qu'il en fût ainsi, ou à peu de chose près, s'ils voulaient arriver à avoir la paix. Si bien que tous leurs traités et leurs conférences durèrent sept jours, pendant que le roi d'Angleterre était toujours poursuivi par les prélats susnommés et par le sire d'Anthon, messire Hugues de Genève, qui était fort bien écouté et volontiers à la cour du roi d'Angleterre. Ils renvoyaient tous les jours, ou d'un jour à l'autre, leurs traités et négociations et procès vers le duc de Normandie et ses frères en la cité de Paris, pour leur montrer en quelle forme et quel état ils étaient, afin d'avoir en réponse ce qu'il était bon de faire, et de plus afin de savoir comment ils se comporteraient. Ces procès et ces paroles étaient étudiés secrètement et examinés suffisamment en la chambre du duc de Normandie, et puis il était mandé justement et parfaitement auxdits négociateurs quelle était l'intention du duc et quel était l'avis de son conseil. Aussi rien ne se passait-il d'un côté ni de l'autre que tout ne fût bien spécifié et justement prévu.

Comme le roi d'Angleterre était dans sa chambre en son logis, alors qu'il logeait en la cité de Chartres, de grandes offres des susdits négociateurs français étaient mises en avant pour arriver à la conclusion de la guerre et à un règlement de paix; auxquelles choses le roi d'Angleterre était très dur à entamer. Car son intention était telle qu'il voulait demeurer roi de France,

bien qu'il ne le fût pas, et mourir en cet état, et il voulait guerroyer en Bretagne, en Blaisois et en Touraine pendant cet été, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Et si le duc de Lancastre son cousin, qu'il aimait et croyait beaucoup, lui eût déconseillé la paix autant qu'il lui conseillait de la faire, il ne s'y fût jamais accordé. Mais il lui remontrait fort sagement, et disait :

— « Monseigneur, cette guerre que vous tenez au royaume de France est fort merveilleuse et trop dispendieuse pour vous; vos gens y gagnent et vous y perdez, et vous gâtez votre temps. Tout considéré, si vous guerroyez selon votre opinion, vous y userez votre vie, et c'est fort douteux que vous arriviez jamais à votre intention. Aussi je vous conseille, maintenant que vous en pouvez sortir à votre honneur, de prendre les offres qu'on vous présente; car, monseigneur, nous pouvons perdre plus en un jour que nous n'avons conquis en vingt ans. »

Ces paroles, et plusieurs autres belles et subtiles que le duc de Lancastre remontrait avec confiance, en instance de bien, au roi d'Angleterre, convertirent ledit roi par la grâce du Saint-Esprit qui y travaillait aussi; car il advint au roi et à tous ses gens un grand miracle, lui étant devant Chartres, et qui humilia fort et brisa son courage; car pendant que ces négociateurs français allaient et prêchaient le roi et son conseil, et n'en avaient encore aucune réponse agréable (1), un temps et un ouragan et un orage si grand et si horrible descendit du ciel sur l'armée du roi d'Angleterre, qu'il sembla bien vraiment que le monde dût finir; car il tombait de l'air des pierres si grosses qu'elles tuaient hommes et chevaux, et les plus hardis en furent tout ébahis. Et alors le roi d'Angleterre regarda vers l'église Notre-Dame de Chartres et se rendit et voua à Notre-

1. Le mot agréable est pris ici dans son sens propre : aucune réponse qu'on pût agréer.

Dame dévotement, et promit, comme il le dit et avoua depuis, qu'il consentirait à la paix (1).

Il était alors logé en un village assez près de Chartres qui s'appelle Brétigny; et là certaine ordonnance et composition de paix fut faite et projetée. Et pour faire et poursuivre plus entièrement ces choses, les négociateurs d'une part, et de l'autre les grands clercs en droit du conseil du roi d'Angleterre, ordonnèrent sur la forme de la paix, par grand' délibération et par bon avis, une lettre qui s'appelle la charte de la paix.

XXXIV. — Comment le duc de Normandie scella la charte de la paix, et comment quatre barons d'Angleterre vinrent a Paris au nom du roi Anglais pour jurer de tenir ledit traité; et comment ils furent honorablement reçus.

QUAND cette lettre fut faite, on la montra au roi d'Angleterre et à son conseil, lequel roi et son conseil, quand ils la virent et quand ils l'eurent entendu lire, répondirent aux négociateurs qui s'en étaient entremis et chargés en intention de bien :

— « Elle nous plaît fort bien ainsi. »

Donc il fut ordonné que l'abbé de Cluny et Frère Jean de Langres, et messire Hugues de Genève, sire d'Anthon, qui y étaient commis et choisis pour le duc de Normandie, partiraient de là, ayant avec eux la

1. Cet orage fut effrayant, s'il en faut juger d'après les chroniqueurs, et aussi d'après l'impression qu'il avait fait sur l'esprit du roi d'Angleterre. La pluie tombait par torrents. La grêle, probablement les pierres dont parle Froissart, était si forte qu'elle tuait hommes et chevaux. On dit que mille hommes et trois mille chevaux périrent ainsi, ou bien entraînés dans les eaux qui formaient partout des ravins. Voltaire s'est moqué de la foi du prince anglais et du vœu à Notre-Dame à la suite duquel il promit la paix. — « Rarement, dit-il, la pluie a décidé du sort des États. » Nous serions étonné que Voltaire eût été d'un autre avis. Y a-t-il une chose respectable que Voltaire ait respectée?

charte grossoyée et scellée, et viendraient à Paris vers le duc et son conseil, leur remontreraient l'ordonnance susdite et en rapporteraient réponse le plus brièvement qu'ils pourraient.

Les susnommés y consentirent volontiers et retournèrent à Paris où ils furent reçus à grand' joie. Ils allèrent vers le duc de Normandie et ses frères, le duc d'Orléans étant présent ainsi que la plus grand' partie du conseil de France. Là les susdits remontrèrent fort convenablement sur quel état ils avaient parlé, et quelle chose ils avaient faite et négociée. Ils furent volontiers entendus, car la paix était extrêmement désirée. Là fut la dite lettre lue et bien examinée, et aucun point ni article ne fut débattu davantage, mais le duc de Normandie la scella comme fils aîné du roi de France et héritier du roi son père (1). Et bientôt après les susdits négociateurs furent renvoyés vers le roi d'Angleterre qui les attendait dans son camp près de Chartres. Quand ils furent revenus, il n'y eut pas grand' conférence, car ils dirent que le duc de Normandie, ses frères, leur oncle et tout le conseil de France s'étaient bénignement et doucement accordés à toutes les propositions (2). Ces nouvelles plurent

1. Le traité de Brétigny fut conclu au nom du duc de Normandie et du prince de Galles. « Les historiens anglais qui veulent couvrir les infractions dont Édouard se rendit ensuite coupable et qui donnèrent lieu à de nouvelles guerres, disent qu'avant la signature chaque article était envoyé au régent afin de l'examiner avec son conseil, mesure prudente et convenable ; mais ils ajoutent « que ce prince s'étudiait à les mettre en des termes qui les rendissent susceptibles d'explications favorables, quand la fortune aurait changé. » Sans doute ces précautions, ainsi que les intentions, furent réciproques ; et on peut croire que, si le dauphin prit des mesures pour être obligé de céder le moins possible, le roi en prit de son côté pour se donner le plus de droits qu'il pourrait. » (Anquetil ; *Tome III.*)

2. Le traité de Brétigny fut signé le 8 mai 1360. En voici résumés les principaux articles : Le roi d'Angleterre aurait tout ce que le roi de France possédait en souveraineté en Poitou, Périgord, Limousin, Agénois, Quercy, Angoumois, Rouergue, Saintonge et Bigorre ; il devait avoir en outre Calais, le comté de Guines, et la suzeraineté des comtés

grandement bien au roi d'Angleterre. Alors, pour mieux faire et pour plus grand' sûreté, une trêve fut publiée parmi le camp du roi d'Angleterre qui devait durer jusques à la Saint-Michel ; et de la Saint-Michel en un an devait être conclue, fermement et d'une manière stable, bonne paix entre les rois et leurs partisans. Et aussitôt furent commandés des sergents d'armes, de par le roi de France, commis et envoyés de par le duc de Normandie, qui se hâtèrent de chevaucher parmi le royaume de France et de dénoncer publiquement dans les cités, villes, châteaux, bourgs et forteresses, ce traité et ces espérances de paix. Ces nouvelles furent partout apprises volontiers. Les susdits négociateurs étant encore revenus au camp du roi d'Angleterre, ils requirent au dit roi et à son conseil que quatre barons d'Angleterre, comme étant ses procureurs, vinssent à Paris pour jurer la paix en son nom, pour mieux apaiser le peuple ; laquelle chose le roi d'Angleterre accorda fort volontiers. Et y furent ordonnés et envoyés le sire de Stafford, messire Regnault de Cobham, messire Guy de Bryan et messire Roger de Beauchamp, bannerets. Ces quatre seigneurs, sur l'ordre du roi leur seigneur, partirent et se mirent en chemin avec l'abbé de Cluny et monseigneur Hugues de Genève, et chevauchèrent tant qu'ils vinrent à Montlhéry. Quand ceux de Paris surent leur venue, par le commandement du duc de Normandie, tous les couvents et le clergé, en grand' révérence et à processions, vinrent de la cité bien avant sur les champs à la rencontre des barons d'Angleterre susnommés, et les amenèrent ainsi fort honorablement dans Paris. Et encore vinrent à leur rencontre plusieurs

d'Armagnac et de Foix. Par contre le roi d'Angleterre s'engageait à restituer la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Bretagne et la Flandre, ou à se désister de toutes prétentions sur ces provinces. Enfin, le roi Jean devait payer pour sa rançon trois millions d'écus, et donner pour sûreté quarante otages.

hauts seigneurs et grands barons de France, qui alors se tenaient dans Paris ; et à leur venue toutes les cloches sonnèrent ; et lorsqu'ils entrèrent dans la cité, toutes les rues furent jonchées et pavées d'herbes, et autour parées de drap d'or, aussi honorablement qu'on peut aviser et deviser, et ils furent ainsi amenés au palais qui était richement préparé pour les recevoir. Là étaient le duc de Normandie, ses frères, le duc d'Orléans leur oncle, et grand' foison de prélats et de seigneurs du royaume de France qui les accueillirent bien et révéremment.

Là ces quatre barons d'Angleterre, devant tout le peuple, firent au palais serment, et jurèrent au nom du roi leur seigneur et de ses enfants, sur le corps sacré de Jésus-Christ et sur les saints Évangiles, de tenir et d'accomplir le dit traité de paix. Ces choses faites, ils furent menés au palais, et là fêtés et honorés très grandement par le duc de Normandie et ses frères et les hauts barons de France qui étaient là. Après cela ils furent amenés dans la sainte chapelle du palais : là leur furent montrés les plus belles reliques et les plus riches joyaux du monde, qui étaient et qui sont encore là, et notamment la sainte couronne dont Dieu fut couronné à sa saintissime passion. Et le duc de Normandie donna à chacun des chevaliers une des plus grandes épines de la dite couronne, laquelle chose chacun des chevaliers prisa beaucoup et la tint pour le plus noble joyau qu'on lui pût donner. Et ils furent là ce jour et le soir, et le lendemain jusques après dîner. Et quand ils prirent congé, le duc de Normandie fit donner à chacun un fort bel et bon coursier, richement paré et sellé, et plusieurs autres beaux joyaux dont je parlerai assez brièvement et dont ils remercièrent grandement le duc de Normandie. Après cela ils partirent d'auprès dudit duc et des seigneurs qui étaient là, et s'en retournèrent vers le roi leur seigneur, et y

vinrent le lendemain assez matin en grand' compagnie de gens d'armes qui les accompagnèrent jusque-là et qui devaient aussi conduire le roi d'Angleterre et ses gens jusques à Calais, et faire ouvrir cités, villes et châteaux, pour les laisser passer paisiblement et administrer tous les vivres.

XXXV. — Comment le roi d'Angleterre partit de Chartres et s'en retourna en son pays, et comment le roi de France arriva a Calais; et comment le fils du duc de Milan fut marié a la fille du roi de France.

QUAND ils furent parvenus jusque dans le camp du roi d'Angleterre leur seigneur, ils lui racontèrent comment ils avaient été reçus honorablement, et lui montrèrent les dignités et joyaux que le duc de Normandie leur avait donnés. Ce dont le roi eut grand' joie, et il fêta grandement le connétable de France et les seigneurs qui étaient venus là, et leur donna assez de beaux dons et de grands joyaux. Alors il fut ordonné que toutes manières de gens se délogeassent et se retirassent bellement et en paix vers Pont-de-l'Arche pour là passer la Seine, et puis vers Abbeville pour passer la rivière de Somme, et puis tout droit à Calais. Donc se délogèrent et se mirent en chemin toutes manières de gens; et ils avaient des guides et chevaliers de France, envoyés de par le duc de Normandie, qui les conduisaient et les menaient ainsi qu'ils devaient aller. Le roi d'Angleterre, quand il partit, passa par la cité de Chartres et y logea une nuit. Au lendemain il vint fort dévotement avec ses enfants en l'église Notre-Dame, et ils y entendirent la messe et y firent de grandes offrandes, et puis en partirent et montèrent à cheval. J'ai entendu dire que le

roi et ses enfants vinrent à Harfleur en Normandie et là passèrent la mer et retournèrent en Angleterre. Le reste de l'armée vint au mieux qu'il put, sans dommage et sans péril, et partout des vivres leur étaient préparés pour leur argent, jusques en la ville de Calais ; et là les Français qui les avaient escortés prirent congé d'eux. Depuis les Anglais passèrent le plus bellement qu'ils purent, et retournèrent en Angleterre.

Sitôt que le roi d'Angleterre fut retourné en son pays, et il y vint aussi des premiers, il alla à Londres et fit mettre hors de prison le roi de France, et le fit venir secrètement au palais de Westminster, et se trouvèrent en la chapelle du palais. Là le roi d'Angleterre remontra au roi de France tous les traités de paix ; et comment son fils, le duc de Normandie, en son nom, l'avait jurée et scellée ; pour savoir ce qu'il en dirait. Le roi de France qui ne désirait pas autre chose que sa délivrance, à quelque prix que ce fût, et que sortir hors de prison, n'y eût jamais mis empêchement, mais répondit que Dieu en fût loué puisque la paix était entre eux. Quand messire Jacques de Bourbon sut ces nouvelles, il en fut grandement réjoui, et il vint à Londres au plus tôt qu'il put vers l'un et l'autre roi qui lui firent grand accueil. Depuis ils chevauchèrent tous ensemble, et le prince de Galles en leur compagnie, et vinrent à Windsor, là où était madame la reine qui fut fort réjouie de leur venue et de la paix faite entre le roi son seigneur et le roi de France son cousin. Il y eut là grands rapprochements et semblants d'amitié des deux côtés, et de grands dons et beaux joyaux donnés et rendus. Depuis il fut conclu que le roi de France et son fils, et tous les barons de France qui étaient là, partiraient et se dirigeraient vers Calais. Ils prirent donc congé de la reine d'Angleterre et de ses filles qui étaient fort joyeuses de la paix et de la délivrance du roi de France. Le roi d'An-

gleterre accompagna le roi de France jusques à Douvres ; et là il se tint au château de Douvres deux jours, et tous les Français aussi. Au troisième jour ils entrèrent en mer, le prince de Galles, le duc de Lancastre, le comte de Warwick, messire Jean Chandos et plusieurs autres seigneurs en leur compagnie, et ils arrivèrent à Calais à la Saint-Jean-Baptiste environ. Ils se tinrent en la dite ville de Calais tout aisément, et attendirent là quelque temps les messagers du duc de Normandie qui devaient apporter la finance de six cent mille francs de France (1). Mais le payement ne vint pas sitôt qu'on espérait qu'il dût venir, car il ne fut pas sitôt recueilli par les officiers du roi de France. Le duc de Normandie et ses deux frères vinrent en la cité d'Amiens, pour avoir mieux tous les jours des nouvelles de leur seigneur, et pour s'occuper de ses affaires et de sa délivrance ; et pendant ce temps-là se récoltait le payement parmi le royaume de France.

J'ai entendu raconter qu'alors messire Galéas, seigneur de Milan et de plusieurs cités en Lombardie, fit ce premier payement, moyennant un traité qui se fit alors. Il avait un sien fils à marier ; il fit donc requérir au roi de France qu'il lui voulût donner et accorder une de ses filles, à la condition qu'il payerait ces six cent mille francs. Le roi de France qui se voyait en danger, s'y accorda facilement pour avoir l'argent plus tôt prêt. Or ce mariage ne fut pas sitôt fait et confirmé, à cause que la finance ne fut pas sitôt apportée. Il fallut que le roi de France souffrît et endurât ce danger, et attendît l'ordonnance de ses gens.

1. Les payements des trois millions d'écus exigés pour la rançon du roi devaient être ainsi répartis : Six cent mille, quatre mois après le traité, payables à Calais ; et ensuite six cent mille, d'année en année, payables à Londres.

XXXVI. — Comment le roi d'Angleterre vint a Calais, et comment s'entre-fêtèrent chaque jour les deux rois.

QUAND le prince de Galles et le duc de Lancastre, qui se tenaient à Calais auprès du roi de France, virent que le terme passait et que le payement ne s'approchait point, ils eurent la volonté de retourner en Angleterre, et mirent ordre à cela ; et ils laissèrent le roi sous la garde de quatre fort importants chevaliers, messire Regnault de Cobham, messire Gautier de Mauny, messire Guy de Bryan et messire Roger de Beauchamp. Et le roi de France payait ses frais et les frais de ces seigneurs et de leurs gens ; et ces frais montèrent à grand'foison pendant quatre mois qu'ils furent à Calais.

Ainsi le roi de France demeura à Calais, du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre. Quand les choses furent si approchées que le payement fut tout pourvu, et quand ceux qui devaient servir d'otages pour le roi de France furent venus à Saint-Omer, le roi d'Angleterre informé de toutes ces choses repassa la mer avec une grand'quantité de seigneurs et de barons et vint derechef à Calais. Là il y eut de grandes conférences, d'une part et d'autre, entre le conseil des deux rois qui, par l'ordonnance de la paix s'appelaient frères. Là les lettres de la paix furent derechef lues, avisées et bien examinées, pour savoir s'il n'y avait rien à mettre ni à ôter, ni nul article à corriger. Et tous les jours les deux rois et leurs enfants se donnaient à dîner l'un à l'autre, si grandement et si largement que ce serait merveilles à penser ; et ils étaient en gaîtés et récréations ensemble si amicalement, que toutes gens prenaient grand plaisir à les voir ; et les deux rois laissaient leurs gens et leur conseil convenir du surplus.

XXXVII. — Comment les deux rois donnèrent a quatre chevaliers huit mille francs de revenu par an ; et comment le roi d'Angleterre donna a messire Jean Chandos la terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Le roi Jean de France qui avait grand désir de retourner en son royaume, et c'était raison, montrait au roi d'Angleterre, de bon cœur, tous les signes d'amitié qu'il pouvait, et aussi à son neveu le prince de Galles, et le roi d'Angleterre en faisait autant pour lui. Et par plus grand'confirmation et conjonction d'amitié, les deux rois, qui par l'ordonnance de la paix s'appelaient frères, donnèrent à quatre chevaliers, chacun de son côté, la somme de huit mille francs français de revenu par an, c'est-à-dire à chacun deux mille. Et à cause que la terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte en Cotentin, qui venait au roi d'Angleterre du côté de monseigneur Godefroy d'Harcourt, par don et vente que ledit messire Godefroy en avait fait audit roi, ainsi qu'il est contenu ci-dessus en ce livre, et à cause que ladite terre était hors de l'ordonnance du traité de la paix (et il fallait que quiconque tînt la terre susdite, il en fût homme de fief et d'hommage au roi de France), pour ces causes le roi d'Angleterre l'avait donnée et réservée à monseigneur Jean Chandos qui lui avait fait ainsi qu'à ses enfants plusieurs beaux services. Ce que le dit roi de France confirma et scella, par grand'délibération de cœur et d'amour, à la prière du roi d'Angleterre, afin que le dit messire Jean Chandos possédât cette terre et la tînt ainsi que son héritage. Et c'est une fort belle terre et de rapport, car elle vaut bien par an seize mille francs.

Encore avec toutes ces choses furent faites plusieurs autres lettres et alliances dont je ne puis pas du tout faire mention ; car pendant quinze jours ou environ que les deux rois et leurs enfants et leurs conseillers

furent en la ville de Calais, il y avait tous les jours conférence et nouvelles ordonnances qui reconfirmaient et assuraient la paix: et ils renouvelaient les lettres, sans détruire ni changer les premières, et les faisaient toutes sur une date, pour qu'elles fussent plus sûres et mieux approuvées: desquelles j'ai eu depuis les copies par les registres de la chancellerie d'un roi et de l'autre.

XXXVIII. — Comment le roi de France partit de Calais et s'en vint tout a pied jusqu'a Boulogne; et comment le roi Édouard avec les otages de France s'en retourna en Angleterre.

QUAND toutes ces choses furent si bien devisées et ordonnées que nul n'y savait et n'y pouvait raisonnablement corriger, et qu'on pensait, à cause des grandes alliances et obligations où les deux rois et leurs enfants avec eux étaient engagés, lorsqu'ils eurent juré que cette paix serait tenue sans se rompre (mais elle le fut, ainsi que vous l'apprendrez plus avant dans ce livre); lorsque tous ceux qui devaient être otages pour la rédemption du roi de France furent venus à Calais, et lorsque le roi d'Angleterre leur eut juré de les tenir et garder paisiblement en son royaume, et que les six cent mille francs furent payés aux députés du roi d'Angleterre, ledit roi donna au roi de France dans le château de Calais un fort grand souper et bien ordonné; et y servirent ses enfants, et le duc de Lancastre et les plus grands barons d'Angleterre, tête découverte.

Après ce souper, les deux rois prirent finalement congé l'un de l'autre fort amiablement, et le roi de France retourna en son hôtel.

Au lendemain, qui fut la veille de saint Simon et saint Jude, le roi de France partit de Calais, et tous

ceux qui devaient partir de son côté; et le roi de France se mit tout à pied, dans l'intention de venir en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, ayant en sa compagnie le prince de Galles et ses deux frères, monseigneur Lionnel et monseigneur Aymon; et ainsi vinrent-ils tout de pied et jusques à Boulogne avant dîner, là où ils furent reçus à très grand'joie; et là était le duc de Normandie qui les attendait. Les susdits seigneurs vinrent tous à pied en l'église de Notre-Dame de Boulogne et firent leurs offrandes fort dévotement; et puis ils retournèrent en l'abbaye de céans qui était toute préparée pour recevoir le roi et les enfants du roi d'Angleterre. Ils furent auprès du roi ce jour-là et la nuit en suivant en grand'réjouissance; et le lendemain bien matin ils retournèrent à Calais vers le roi leur père qui les attendait. Tous ces seigneurs repassèrent ensemble la mer, avec les otages de France : ce fut la veille de la Toussaint l'an 1360.

Or il est raisonnable que je vous nomme tous les nobles de France qui entrèrent en Angleterre pour le roi de France. Premièrement monseigneur Philippe d'Orléans, fils du roi de France de jadis, c'est à savoir fils du roi Philippe (1); ensuite ses deux neveux le duc d'Anjou et le duc de Berry, et puis le duc de Bourbon (2), le comte d'Alençon, monseigneur Jean d'Étampes, Guy de Blois pour le comte de Blois son frère, le comte de Saint-Pol, le comte d'Harcourt, le comte Dauphin d'Auvergne, monseigneur Enguerrand, seigneur de Coucy, monseigneur Jean de Ligny, le comte de Porcien, le comte de Brienne, le seigneur de Montmorency, le seigneur de Roie, le seigneur de Préaux, le seigneur d'Estouteville, le seigneur de

1. Philippe d'Orléans, deuxième fils de Philippe de Valois, et frère du roi Jean.

2. Louis III de Bourbon, fils de Pierre de Bourbon et d'Isabelle de Valois, sœur de Philippe VI.

Clère, le seigneur de Saint-Venant, le seigneur de la Tour d'Auvergne, le seigneur d'Englure, le seigneur de Trainnel, le seigneur de Maulevrier, le seigneur de Bouberck et le seigneur d'Andresel; et encore d'autres que je ne puis ou ne sais tous nommer. Aussi de la bonne cité de Paris, de Toulouse, de Rouen, de Reims, de Bourges en Berry, de Tours en Touraine, de Lyon sur le Rhône, de Sens en Bourgogne, d'Orléans, de Troyes, de Châlons en Champagne, d'Amiens, de Beauvais, d'Arras, de Tournay, de Caen en Normandie, de Saint-Omer, de Lille, de Douai : de chacune deux ou quatre bourgeois. Finalement ils passèrent tous la mer et s'en vinrent demeurer en la bonne cité de Londres. Là le roi d'Angleterre les recommanda au maire de Londres et à ses officiers et leur commanda et enjoignit d'être courtois à ces gens et seigneurs, et de les faire tenir en paix eux et leurs gens, car ils étaient en sa garde. Le commandement du roi fut tenu et bien gardé en toutes manières; et ces otages allèrent sans péril et sans dispute jouer dans la cité de Londres et aux environs; et les seigneurs allaient chasser et voler à leur volonté, et s'ébattre et s'amuser dans le pays et ainsi qu'il leur plaisait; et jamais ils ne furent contraints, mais trouvèrent le roi fort aimable et fort courtois.

Or nous parlerons du roi de France qui était venu à Boulogne.

XXXIX. —— Comment le roi de France fut honorablement reçu a Paris ; et comment plusieurs beaux dons lui furent présentés.

Le roi de France ne séjourna guère à Boulogne-sur-mer, mais il en partit bientôt après la fête de la Toussaint, et vint à Montreuil et puis à Hesdin, et fit tant qu'il entra en la bonne cité d'Amiens. Et par-

tout il était reçu grandement et noblement. Quand il eut été à Amiens où il se tint presque jusques à la Noël, il en partit et vint à Paris. Là il fut solennellement et révéremment reçu, et à grandes processions de tout le clergé de Paris, amené et escorté jusques aux palais, là où il descendit, et messire Philippe son fils aussi, et tous les seigneurs qui étaient avec le roi. Et là le dîner fut grand et noble et largement bien servi.

Je n'aurais jamais fini de vous raconter comment le roi de France fut bien accueilli à son retour en son royaume par toutes manières de gens; car il y était fort désiré. On lui donna de beaux dons et on lui fit de riches présents; et les prélats et les barons de son royaume le vinrent voir et visiter, et ils le festoyaient et l'accueillaient ainsi qu'il lui appartenait; et le roi les recevait doucement et bellement, car il savait bien le faire.

XL. —— Comment les députés de par le roi d'Angleterre vinrent pour prendre saisie des terres et pays qui leur devaient être donnés; et comment les seigneurs de Languedoc et de Poitou n'y voulaient pas obéir.

ASSEZ tôt après que le roi Jean fut retourné en France, les gens commis et établis de par le roi d'Angleterre passèrent la mer pour prendre saisie des terres et pays, des comtés, des sénéchaussées, des cités, des villes, des châteaux et des forteresses qui lui devaient être donnés et livrés par le traité de paix. Cela ne fut pas sitôt fait, car plusieurs seigneurs dans le Languedoc ne voulurent pas d'abord obéir ni se rendre au roi d'Angleterre, bien que le roi de France les tint quittes de foi et d'hommage; cela leur était trop grand dommage et trop contraire d'être obligés d'être Anglais. Et spécialement dans les fron-

tières lointaines : le comte de Périgord, le comte de Comminges, le vicomte de Castelbon, le vicomte de Carmaing, le seigneur de Pincornet et plusieurs autres. Et ils s'étonnaient beaucoup de ce que le roi de France les tînt quittes de son autorité ; et les uns disaient qu'il n'appartenait pas à lui de les quitter, et que par droit il ne le pouvait faire : car ils étaient en Gascogne très anciennement chartrés et privilégiés du grand Charlemagne qui fut roi de France et d'Allemagne et empereur de Rome, et nul roi de France ne pouvait les faire ressortir d'une autre cour que la sienne. Et pour cela ces seigneurs ne voulurent pas tout d'abord facilement obéir. Mais le roi de France qui voulait tenir et accomplir selon son pouvoir ce qu'il avait juré et scellé, y envoya monseigneur Jacques de Bourbon, son cher cousin, qui apaisa la plus grand'partie de ces seigneurs; et ceux qui le devaient devenir devinrent hommes du roi d'Angleterre : le comte d'Armagnac, le sire d'Albret et beaucoup d'autres, quoique ce fut malgré eux, à la prière du roi de France et de monseigneur Jacques de Bourbon. De l'autre côté aussi, sur les bords de la mer en Poitou et en Rochelais et dans tout le pays de Saintonge, cela fut un très grand déplaisir aux barons, aux chevaliers et aux bonnes villes du pays, quand il leur fallut être Anglais. Et spécialement ceux de la ville de La Rochelle ne s'y voulaient pas accorder; et ils s'en excusèrent par plusieurs fois, et différèrent plus d'un an qu'ils ne voulurent jamais laisser entrer les Anglais dans leur ville. Et l'on pourrait s'émerveiller des douces et aimables paroles qu'ils écrivaient et récrivaient au roi de France, en le suppliant pour Dieu qu'il ne les voulût pas tenir quittes de leur foi, ni les éloigner de son domaine, ni les mettre en mains étrangères, et qu'ils aimaient mieux être tous les ans imposés de la moitié de leur bien plutôt que d'être entre les mains des Anglais.

Sachez que le roi de France, qui voyait leur bonne volonté et loyauté et écoutait fort souvent leurs excuses, avait grand'pitié d'eux; mais il leur mandait et écrivait affectueusement et soigneusement qu'il leur fallait obéir, ou autrement la paix serait enfreinte et rompue, laquelle chose serait de très grand préjudice au royaume de France. Si bien que, quand ceux de la Rochelle en virent l'obligation, et que, quelques paroles, excuses et prières qu'ils fissent, cela ne leur valait rien, ils obéirent, mais ce fut à très grand' difficulté. Et les plus notables de la ville de La Rochelle disaient bien:

— « Nous adorerons les Anglais des lèvres, mais nos cœurs ne s'en remueront jamais. »

Ainsi le roi d'Angleterre eut la saisie et possession du duché d'Aquitaine, du comté de Ponthieu et de Guines, et de toutes les terres qu'il devait avoir par deçà la mer, c'est-à-dire au royaume de France, et qui lui étaient données et accordées par l'ordonnance du traité de paix. Et en cette année même, messire Jean Chandos passa comme régent et lieutenant de par le roi d'Angleterre, et vint prendre possession de toutes les terres susdites, et recevoir foi et hommage des comtes, des vicomtes, des barons et des chevaliers, des villes et des forteresses; et il mit et institua partout des sénéchaux, baillis et officiers à son ordonnance; et il vint demeurer à Niort. Ledit messire Jean Chandos tenait là grand et noble état. Et il avait bien de quoi, quand le voulait le roi d'Angleterre qui l'aimait beaucoup. Et certes il en était bien digne, car il fut doux chevalier, courtois et aimable, large, preux, sage et loyal en toutes occasions; et il savait si vaillamment se tenir et comporter parmi tous les seigneurs et toutes les dames, que jamais chevalier de son temps n'y sut mieux être que lui.

XLI. — Comment le roi d'Angleterre envoya des députés de par lui pour livrer au roi de France les forteresses anglaises du royaume de France; et comment les Compagnies commencèrent.

PENDANT que les commis et députés de par le roi d'Angleterre prenaient la saisie et possession des terres susdites, ainsi que le portait l'ordonnance et traité de paix, d'autres étaient commis et établis de par le roi d'Angleterre sur les frontières et limites du royaume de France, avec les gens du roi de France, qui faisaient vider et partir toutes manières de gens d'armes des forts et des garnisons qu'ils tenaient; et ils leur commandaient, sur peine de perdre la vie et d'être ennemis du roi d'Angleterre, de donner et délivrer aux gens du roi de France les forteresses qu'ils occupaient. Là il y avait quelques chevaliers et écuyers de la nation et du ressort d'Angleterre qui obéissaient et qui rendaient ou faisaient rendre par leurs compagnons lesdits forts qu'ils tenaient. Et il y en avait aussi tels qui ne voulaient pas obéir, et qui disaient qu'ils faisaient la guerre sous le couvert et au nom du roi de Navarre. Et il y en avait assez encore de nations étrangères, qui étaient grands capitaines et grands pilleurs, et qui ne voulaient pas s'en aller si facilement, tels que Allemands, Brabançons, Flamands, Hennuyers, Bretons, Gascons, mauvais Français qui étaient appauvris par les guerres et qui voulaient recouvrer leur bien en guerroyant ledit royaume de France. Ces gens-là persévérèrent en leur méchanceté et firent depuis beaucoup de maux audit royaume contre tous ceux qui voulaient les grever. Et quand les capitaines desdits forts étaient partis courtoisement et avaient rendu ce qu'ils occupaient, et quand ils se trouvaient sur les champs, ils donnaient congé à leurs gens. Ceux qui avaient appris à piller et qui savaient bien que le retour en leur pays ne leur était pas bien profitable (ou peut-être

n'osaient-ils pas y retourner à cause des vilains faits dont ils étaient accusés), se réunissaient ensemble et faisaient de nouveaux capitaines, et ils prenaient par droite élection tout le plus mauvais d'entre eux, puis chevauchaient outre en suivant l'un l'autre. Ils se rassemblèrent premièrement en Champagne et en Bourgogne, et formèrent là de grandes troupes et grandes compagnies qui s'appelaient les *Tard-Venus*, à cause qu'ils avaient peu pillé encore au royaume de France. Ils vinrent et prirent soudainement en Champagne le fort château de Joinville, et, dedans, un très grand avoir qu'on y avait assemblé de tout le pays des environs, sur la confiance de ce lieu fort. Et quand ces compagnons eurent trouvé ce grand avoir qui était bien prisé à cent mille francs, ils le partagèrent entre eux aussi longtemps qu'il put durer, et ils tinrent le château quelque temps, et coururent et gâtèrent tout le pays de Champagne, l'évêché de Verdun, de Toul et de Langres. Et quand ils eurent assez pillé, ils passèrent outre; mais ils vendirent auparavant le château de Joinville à ceux du pays et en eurent vingt mille francs. Puis ils entrèrent en Bourgogne, et là se vinrent reposer et rafraîchir, en s'attendant l'un l'autre, et ils y firent beaucoup de maux et de vilains faits: car ils avaient d'accord avec eux quelques chevaliers et écuyers du pays qui les menaient et conduisaient. Ils se tinrent pendant longtemps autour de Besançon, de Dijon et de Beaune, et dérobèrent tout dans ce pays, car personne n'allait à leur rencontre; et ils prirent la bonne ville de Givry en Beaunois, et la volèrent et pillèrent toute; et ils se tinrent là quelque temps, et autour de Vergy, à cause du gras pays. Et toujours croissait leur nombre; car ceux qui partaient des forteresses, et auxquels leurs maîtres donnaient congé, se dirigeaient tous de ce côté. Et ils furent bien, au temps du carême, quinze mille combattants.

Quand ils se trouvèrent en si grand nombre, ils ordonnèrent et établirent plusieurs capitaines à qui ils obéirent entièrement. Je vous en nommerai quelques-uns : le plus grand maître parmi eux était un chevalier de Gascogne qui s'appelait messire Séguin de Batefol ; celui-ci avait dans sa troupe bien deux mille combattants. Y étaient encore Talebard Talebardon, Guyot du Pin, Espiote, le petit Meschin, Batillier, François Hennequin, Le Bourg de Camus, le Bourg de Lesparre, Naudon de Bagerent, le Bourg de Breteuil, Lamit, Hagre l'Écossais, Albrecht Ourry l'Allemand, Borduelle, Bernard de la Salle, Robert Briquet, Nicolas de Carsuelle, Amadieu d'Artiges, Garsiot du Chastel, Guillonnet du Pan, Hortingo de la Salle et plusieurs autres. Ces Compagnies donc s'avisèrent, vers la mi-carême environ, qu'elles se dirigeraient vers Avignon et iraient voir le pape et les cardinaux. Elles passèrent donc outre et entrèrent et coururent en le comté de Mâcon, et se mirent en chemin pour venir dans le comté de Forez, ce bon gras pays, et vers Lyon sur le Rhône.

XLII. — Comment le roi de France écrivit a monseigneur Jacques de Bourbon, qui était a Montpellier, qu'il prit grand'foison de gens d'armes pour aller contre les Compagnies.

QUAND le roi de France entendit ces nouvelles : que ces compagnons qui gâtaient et pillaient son royaume multipliaient ainsi, il en fut rudement courroucé; car il fut dit et remontré, par grand'spécialité de conseil, que ces Compagnies pourraient tellement multiplier qu'elles feraient au royaume de France plus de maux et de vilains faits, que n'en avait fait la guerre des Anglais. Aussi ledit roi eut avis et conseil d'en-

voyer contre eux et de les combattre. Le roi de France en écrivit spécialement et souverainement vers son cousin, monseigneur Jacques de Bourbon (1), qui se tenait alors en la ville de Montpellier, et qui avait nouvellement mis monseigneur Jean Chandos en la saisie et possession de plusieurs terres, villes, cités et châteaux du duché de Guyenne, ainsi qu'il est contenu ci-dessus. Et le roi lui mandait qu'il se fît chef contre ces Compagnies, et qu'il prît de tous côtés tant de gens d'armes qu'il fût assez fort pour les combattre. Quand messire Jacques de Bourbon apprit ces nouvelles, il descendit incontinent vers la cité d'Avignon, sans s'arrêter nulle part. Partout il envoyait lettres et messages, en priant et en commandant les nobles, chevaliers et écuyers, au nom du roi de France, qu'ils se portassent en avant vers Lyon sur le Rhône, car il voulait combattre ces mauvaises gens. Le dit messire Jacques de Bourbon était si aimé parmi le royaume de France, que chacun lui obéissait très volontiers. Aussi chevaliers et écuyers de tous côtés le suivaient : d'Auvergne, de Limousin, de Provence, de Savoie, et du Dauphiné de Vienne. D'autre part aussi revenaient grand foison de chevaliers et d'écuyers du duché et du comté de Bourgogne que le jeune duc de Bourgogne y envoyait. Ces gens d'armes se dirigeaient donc, à mesure qu'ils venaient, vers Lyon sur le Rhône et dans le comté de Mâcon. Messire Jacques de Bourbon s'en vint donc dans le comté de Forez, dont la comtesse de Forez était dame, de par ses enfants ; car son mari le comte de Forez était nouvellement trépassé. Pour le temps d'alors le comté était gouverné par messire Renault de Forez, frère dudit comte, lequel accueillit fort joyeusement ledit monseigneur Jacques

1. Jacques de Bourbon, 1er comte de la Marche, second fils de Louis Ier duc de Bourbon. Il était le chef de la branche cadette de la maison de Bourbon.

de Bourbon et ses gens. Là étaient ses deux neveux, neveux aussi de monseigneur Jacques de Bourbon, auquel il les présenta fort doucement. Ledit messire Jacques les reçut fort joyeusement et les mit auprès de lui pour chevaucher et pour les armer, et pour aider à défendre leur pays, car les Compagnies tiraient à venir de ce côté.

XLIII. — Comment les Compagnies s'en vinrent dans le comté de Forez pour trouver messire Jacques de Bourbon; et comment ils prirent le chateau de Brignais et s'y logèrent.

QUAND ces troupes et ces Compagnies, qui se tenaient vers Châlons sur la Saône et aux environs de Tournus et partout là dans ce bon pays, apprirent que les Français se réunissaient et s'assemblaient pour les combattre, les capitaines se retirèrent ensemble pour avoir avis et conseil comment ils se maintiendraient. Ils comptèrent entre eux leurs gens et leurs troupes, et trouvèrent qu'ils étaient environ seize mille combattants, tant des uns que des autres. Ils dirent donc ainsi entre eux :

— « Nous irons contre ces Français qui désirent nous trouver, et nous combattrons à notre avantage si nous pouvons, mais pas autrement ; et si le hasard fait que la fortune soit pour nous, nous serons tous riches et dédommagés pour un grand temps, tant en bons prisonniers que nous prendrons, que en ce que nous serons si redoutés où nous irons, que nul ne se mettra contre nous ; et si nous perdons, nous serons payés de nos gages. »

Ce propos fut entre eux tenu et arrêté. Ils se délogèrent donc et montèrent en contremont vers les montagnes pour entrer dans le comté de Forez et venir

sur la rivière de Loire ; et ils trouvèrent en leur chemin une bonne ville qui s'appelle Charlieu dans le bailliage de Mâcon. Ils l'environnèrent et l'assaillirent fortement, et se mirent en grand'peine de la prendre, et y furent à l'assaut un jour tout entier. Mais ils n'y firent rien, car elle fut bien gardée et bien défendue par les gentilshommes du pays qui s'y étaient retirés ; autrement elle eût été prise. Ils passèrent outre et se répandirent parmi la terre du seigneur de Beaujeu qui bornait ce pays-là, et ils y firent beaucoup de maux. Puis tantôt ils entrèrent dans l'archevêché de Lyon ; et à mesure qu'ils allaient et chevauchaient, ils prenaient de petits forts où ils se logeaient, et ils firent beaucoup de dommages partout où ils se dirigèrent. Et ils prirent un château, et le seigneur et la dame dedans, lequel château s'appelle Brignais et est à trois lieues près de Lyon sur le Rhône. Là ils se logèrent et s'arrêtèrent, car ils apprirent que les Français étaient tous retirés en campagne et préparés pour les combattre.

XLIV. — Comment les Compagnies déconfirent messire Jacques de Bourbon et sa troupe ; et y furent blessés à mort ledit messire Jacques et son fils, et y fut tué le jeune comte de Forez.

CES gens d'armes assemblés avec messire Jacques de Bourbon, qui se tenaient à Lyon sur le Rhône et là aux environs, apprirent que ces Compagnies approchaient rapidement et avaient pris et conquis de force la ville et le château de Brignais, et encore d'autres forts, et qu'ils gâtaient et ruinaient tout le pays. Ces nouvelles déplurent fort à monseigneur Jacques de Bourbon, à cause qu'il avait en gouvernement le comté de Forez, la terre de ses neveux ; et cela déplut aussi à tous les autres. Ils se mirent donc

aux champs et se trouvèrent grand'foison de bonnes gens d'armes, chevaliers et écuyers ; et ils envoyèrent en avant leurs coureurs pour savoir et aviser vraiment quelles gens ils trouveraient.

Or je vous dirai la grand'malice des Compagnies. Ils étaient logés sur une montagne, et ils avaient en dessous, en un lieu où on ne pouvait les voir ni les approcher, la droite moitié de leurs gens, et les mieux armés et enharnachés. Et ils laissèrent, tout réfléchi, ces coureurs français approcher si près d'eux, qu'ils les eussent bien pris s'ils eussent voulu ; mais il les laissèrent retourner sans dommage vers monseigneur Jacques de Bourbon et le comte d'Uzès et messire Renault de Forez et les seigneurs qui les avaient envoyés là. Ils en rapportèrent au plus juste ce qu'ils en avaient vu, et dirent ainsi :

— « Nous avons vu les Compagnies rangées et ordonnées sur un tertre et nous les avons bien regardées à notre loyal pouvoir ; mais, tout considéré, ils ne sont pas là plus de cinq à six mille hommes environ, et encore sont-ils mal armés. »

Quand messire Jacques de Bourbon entendit ce rapport, il dit à l'Archiprêtre qui était assez près de lui :

— « Archiprêtre, vous m'aviez dit qu'ils étaient bien quinze mille combattants, et vous voyez tout le contraire. »

— « Seigneur, répondit l'Archiprêtre, encore n'y en pensé-je pas moins; et s'ils ne sont pas autant, Dieu y ait part ; c'est pour nous. Ainsi regardez ce que vous en voulez faire. »

— « Au nom de Dieu, répondit messire Jacques de Bourbon, nous les irons combattre au nom de Dieu et de saint Georges. »

Ledit messire Jacques fit arrêter là sur les champs toutes ses bannières et tous ses pennons, et rangea ses corps de bataille et les mit en très bon ordre,

comme pour combattre immédiatement, car ils voyaient leurs ennemis devant eux ; et là il fit plusieurs nouveaux chevaliers. Premièrement son fils aîné messire Pierre, qui leva bannière; et son neveu le jeune comte de Forez, qui leva bannière aussi ; et le seigneur de Villars et de Roussillon, qui leva bannière ; et le sire de Tournon, et le sire de Montélimar et le sire de Grosley, du Dauphiné.

Là étaient messire Robert et messire Louis de Beaujeu, messire Louis de Châlons, messire Hugues de Vienne, le comte d'Uzès et plusieurs bons chevaliers et écuyers des environs, qui tous désiraient s'avancer pour leur honneur, et renverser ces Compagnies qui vivaient sans nul titre de raison. Alors l'Archiprêtre, qui s'appelait messire Regnault de Cervoles, fut ordonné pour commander le premier corps de bataille ; et il en prit la charge volontiers, car il était hardi et extrêmement habile chevalier ; et il avait en sa troupe plus de quinze cents combattants. Ces gens des Compagnies, qui étaient sur une montagne, voyaient très bien l'ordonnance et la position des Français : mais on ne pouvait voir les leurs, ni les approcher si ce n'est à malheur et à danger ; et ils étaient sur une montagne où il y avait plus de mille charretées de cailloux : ce qui leur fit beaucoup d'avantage et de profit ; je vous dirai pourquoi. Ces gens d'armes de France qui désiraient et voulaient les combattre, de quelque façon que ce fût, ne pouvaient venir à eux ni les approcher, à moins de côtoyer cette montagne où ils étaient tous arrêtés. Si bien que, quand ils vinrent en-dessous d'eux, ceux d'en haut qui étaient tous avisés de leur affaire et pourvus chacun d'une grande quantité de cailloux (car il ne fallait que se baisser et les prendre), commencèrent à en jeter si fort sur ceux qui les approchaient, qu'ils défonçaient les bassinets, si forts qu'ils fussent, et blessaient et maltraitaient

tellement les gens d'armes, que nul ne pouvait ni n'osait aller et passer en avant, si bien armé qu'il fût. Et ce premier corps de bataille fut si abîmé, que jamais depuis il ne se put aider. Alors approchèrent au secours les autres corps de bataille, de messire Jacques de Bourbon, de son fils, de son neveu, avec leurs bannières et grand'foison de gens qui s'allaient perdre ; et ce fut dommage et pitié qu'ils ne combattirent pas par plus grand avis et meilleur conseil. L'archiprêtre et quelques vieux chevaliers qui étaient là avaient bien dit qu'on allait combattre les Compagnies en très grand péril dans la position là où elles se tenaient, et qu'on attendît jusqu'à ce qu'on les eût éloignées de ce lieu fort où elles s'étaient mises, et qu'alors on les aurait plus aisément : mais ils n'en purent jamais être écoutés.

Comme messire Jacques de Bourbon et les autres seigneurs, bannières et pennons devant eux, approchaient et côtoyaient cette montagne, les plus faibles et les moins bien armés des Compagnies les repoussaient ; car ils jetaient si bien ensemble et si raidement ces pierres et ces cailloux sur ces gens d'armes, qu'il n'y avait personne qui ne les redoutât, si hardi et si bien armé qu'il fût. Et quand ils les eurent tenus en cet état, et bien battus un long espace de temps, leur grosse bataille fraîche et nouvelle vint autour de cette montagne et trouvèrent un autre chemin ; et ils étaient aussi drus et aussi serrés qu'une broussaille, et ils avaient leurs lances toutes recoupées à la longueur de six pieds ou environ ; et puis s'en vinrent en cet état de grand'volonté tomber sur ces Français, en s'écriant tous d'une voix : « *Saint Georges !* » A cette première attaque ils en renversèrent plusieurs par terre. Là il y eut grand'mêlée et confusion des uns et des autres, et ces Compagnies donnaient et combattaient si hardiment que ce serait merveilles à penser ; et les Français recu-

lèrent. Et là l'Archiprêtre se montra bon chevalier et combattit vaillamment, mais il fut tellement entrepris et pressé par force d'armes, qu'il fut rudement blessé et retenu prisonnier, ainsi que plusieurs chevaliers et écuyers de sa troupe.

Que vous dirai-je de plus ? De cette affaire dont vous entendez parler, ce furent les Français qui en eurent pour lors le pire ; et y furent durement blessés messire Jacques de Bourbon, et aussi messire Pierre son fils ; et y fut tué le jeune comte de Forez ; et pris: messire Regnault de Forez, son oncle, le comte d'Uzès, messire Robert de Beaujeu, messire Louis de Châlons et plus de cent chevaliers ; et encore à grand' peine furent rapportés en la cité de Lyon sur le Rhône messire Jacques de Bourbon et messire Pierre son fils. Cette bataille de Brignais fut l'an de grâce de Notre-Seigneur 1361, le vendredi après les grandes Pâques.

Monseigneur Jacques de Bourbon trépassa de ce siècle le troisième jour après que la bataille eut été, et messire Pierre son fils ne vécut guère longuement depuis. Ils furent par tous plaints et regrettés. De la mort de monseigneur Jacques de Bourbon, le roi de France son cousin fut fort courroucé ; mais il ne le put empêcher et il le lui fallut souffrir.

XLV. — Comment les pilleurs du royaume de France s'avisèrent qu'ils iraient après leurs compagnons qui avaient déconfit messire Jacques de Bourbon ; et comment le pape ordonna une croisade et absolvait de peine et de faute tous ceux qui iraient contre les Compagnies.

Il y avait encore alors au royaume de France grand' foison de pilleurs anglais et gascons et allemands qui voulaient vivre, disaient-ils. Ils y occupaient des forteresses et des garnisons. Bien que les gens commis

de par le roi d'Angleterre leur eussent commandé de vider et de partir, ils n'avaient pas tous obéi, ce dont il déplaisait beaucoup au roi de France et à son conseil. Mais quand la plupart de ces pilleurs, qui se tenaient en divers endroits au royaume de France, apprirent que leurs compagnons avaient défait monseigneur Jacques de Bourbon et bien deux mille chevaliers et écuyers ; et qu'ils avaient pris maints bons et riches prisonniers (et de plus qu'ils venaient de conquérir la ville du Pont-Saint-Esprit, avec dedans si grand avoir qu'on ne le pouvait compter) ; et qu'ils espéraient encore conquérir Avignon où ils mettraient à merci le pape et les cardinaux, et tout le pays de Provence ; chacun fut d'avis d'aller de ce côté, par convoitise de faire du mal et de gagner davantage. Ce fut la cause pour laquelle plusieurs pilleurs et guerroyeurs quittèrent leurs forts et s'en allèrent vers leurs compagnons, dans l'espérance de piller encore plus.

Quand le pape Innocent VI[e] et le collège de Rome se virent ainsi vexés et guerroyés par ces maudites gens, ils en furent durement ébahis, et ordonnèrent une croisade contre ces mauvais chrétiens qui se mettaient en peine de détruire la chrétienté, ainsi qu'avaient fait jadis les Vaudois ; et ils gâtaient tout le pays où ils se dirigeaient, sans cause, et ils volaient sans hésiter tout ce qu'ils pouvaient trouver, et tuaient hommes, femmes et enfants sans merci, et qui ne leur avaient rien fait de mal ; et celui qui commettait le plus de vilaines actions, était chez eux le plus preux et le mieux prisé (1). Aussi le pape et les cardinaux firent-ils partout prêcher publiquement la croisade. Et ils absolvaient de peine et de faute tous ceux qui prenaient la croix et qui s'abandonnaient de corps et de volonté pour détruire cette mauvaise engeance ; et les dits

1. Leur chef se faisait appeler « l'ami de Dieu et l'ennemi de tout le monde ».

cardinaux élurent monseigneur Pierre de Monestier, cardinal d'Arras, dit d'Ostie, pour être capitaine de cette croisade. Celui-ci quitta aussitôt Avignon et s'en vint demeurer et séjourner à Carpentras à quatre lieues d'Avignon ; et il retenait toutes sortes de gens et de soldats qui venaient vers lui et qui voulaient sauver leurs âmes et acquérir les indulgences de la croisade. Plusieurs s'en allèrent de ce côté, chevaliers et écuyers, et d'autres qui pensaient avoir de grands bienfaits outre les indulgences susdites ; mais on ne voulait rien leur donner. Ils s'en partaient donc, et allaient les uns en Lombardie, les autres retournaient chez eux ; et les autres se mettaient dans ces mauvaises Compagnies qui toujours augmentaient de jour en jour. Ils se séparèrent en plusieurs lieux et en plusieurs compagnies, et firent autant de capitaines que de compagnies.

XLVI. — Comment le marquis de Montferrat, moyennant une somme de florins, emmena les Compagnies en Lombardie.

AINSI ces gens-là guerroyaient-ils le pape et les cardinaux et les frontières aux environs d'Avignon ; et ils y firent beaucoup de maux jusque bien avant dans l'été, l'an 1361. Or il advint que le pape et les cardinaux s'avisèrent d'un fort gentil chevalier et bon guerroyeur, le marquis de Montferrat, qui avait longtemps fait la guerre contre les seigneurs de Milan et qui la faisait encore. Ils le mandèrent donc, et il vint en Avignon. Il y fut fort honoré du pape et des cardinaux. Là il fut traité devers lui que, moyennant une grande somme de florins qu'il devait avoir, il mettrait hors de la terre du pape et des environs ces Compagnies, et les emmènerait en Lombardie. Le dit

marquis de Montferrat traita donc avec les capitaines, et les amena à ce que, moyennant soixante mille florins qu'ils eurent à se partager entre eux, avec aussi de grands gages que le dit marquis leur donna, ils consentirent à aller en Lombardie.

Tout cela fait, accompli et accordé, et les florins payés, ils rendirent la ville du Pont-Saint-Esprit et laissèrent les frontières d'Avignon, et passèrent outre avec le dit marquis. Ce dont le roi Jean et tout son royaume furent grandement réjouis, quand ils se virent quittes de telles gens. Mais il en retourna assez en Bourgogne; et messire Séguin de Batefol, qui tenait sa garnison dans Ause sur la Saône, ne voulut pas partir, quelque chose et quelque traité qu'on lui sût promettre. Mais ledit royaume en plusieurs lieux fut plus en paix qu'auparavant, quand les plus grandes troupes des Compagnies en furent parties et passées outre avec ledit marquis en sa terre de Piémont. Lequel marquis en fit très bien son affaire sur les seigneurs de Milan, et conquit villes, châteaux, forteresses et pays sur eux, et eut plusieurs rencontres et escarmouches contre eux à son honneur et profit. Et quand la paix fut faite entre ces seigneurs et le marquis, quelques-uns de ces Compagnies, qui avaient assez gagné et qui étaient fatigués de guerroyer, retournèrent dans leurs pays ; mais la plus grand' partie se mirent encore à mal faire et retournèrent en France. Ce dont il advint que messire Séguin de Batefol, qui s'était tout le temps tenu dans sa garnison d'Ause sur la Saône, prit, enleva et escalada une bonne cité en Auvergne qu'on appelle Brioude et qui est située sur la rivière d'Allier. Il se tint là-dedans plus d'un an et la fortifia tellement qu'il ne craignait personne ; et il courait tout le pays d'environ jusques au Puy, jusques à la Chaise-Dieu, jusques à Clermont, jusques à Tiézac, à Montferrant, à Riom, à la

Nouette, à Issoire, à Vandables, à Saint-Bonnet, à Lastic et dans toute la terre du comte Dauphin qui était pour le temps otage en Angleterre ; et il y fit beaucoup de grands dommages. Et, quand il eut saccagé et appauvri le pays de là aux environs, il en partit par accord et par traité, et emmena tout son pillage et son grand trésor, et se retira en Gascogne dont il était parti et issu. Dudit monseigneur Séguin je n'en sais pas plus long, excepté pourtant que j'ai ouï dire depuis qu'il mourut assez merveilleusement. Dieu lui pardonne tous ses méfaits (1) !

XLVII. — Comment le duc Henry de Lancastre trépassa de ce siècle ; et comment aussi le jeune duc de Bourgogne trépassa en ce temps.

En ce temps trépassa de ce siècle, en Angleterre, le gentil duc de Lancastre, ce dont le roi et tous les hauts barons du pays furent durement courroucés. De lui demeurèrent deux filles, madame Mahault et madame Blanche ; l'aînée eut pour époux le comte Guillaume de Hainaut, fils de monseigneur Louis de Bavière et de madame Marguerite de Hainaut ; l'autre eut pour époux monseigneur Jean, comte de Richemont, fils du roi d'Angleterre, qui fut depuis duc de Lancastre de par madame sa femme, à la mort dudit Henry de Lancastre.

Et demeurèrent en suspens les traités entre monseigneur Jean de Montfort duc de Bretagne et mon-

1. Le roi de Navarre était en pourparlers avec ce Séguin de Batefol ou de Baderol, qu'il désirait attirer à son service. Charles-le-Mauvais lui offrait des terres en Normandie, mais Séguin les voulait dans son pays et plus considérables. Charles le trouva trop cher et prit le parti de s'en défaire. Il n'était point embarrassé du moyen. Il invita l'aventurier à dîner et l'empoisonna, puis le fit emporter pendant qu'il se roulait dans d'affreuses convulsions, et continua son repas.

seigneur Charles de Blois, qui avaient été pourparlés en la ville de Calais ; d'où de grands maux et de grandes guerres advinrent depuis au pays de Bretagne.

Aussi en cette saison trépassa de ce siècle le jeune duc de Bourgogne qui s'appelait messire Philippe (1) ; par laquelle mort vaquèrent plusieurs pays, car il était extrêmement puissant seigneur : étant premièrement duc de Bourgogne, comte de Bourgogne, comte d'Artois, d'Auvergne et de Boulogne, Palatin, et seigneur de Salins ; et il avait pour femme une jeune dame (2), fille du comte Louis de Flandre lequel avait épousé une des filles du duc Jean de Brabant. D'où il advint que, par proximité, madame Marguerite, mère dudit comte de Flandre, eut le comté d'Artois et le comté de Bourgogne, et en fit foi et hommage au roi de France. De plus messire Jean de Boulogne fut comte d'Auvergne, et le comté de Boulogne lui vint par droite succession, et il en devint homme du roi de France.

Avec tout cela le roi Jean de France, par parenté, retint et prit le duché de Bourgogne et tous les droits sur la Champagne ; ce qui déplut grandement au roi de Navarre, car il se disait héritier et successeur du comté de Champagne. Mais ses réclamations ne lui valurent jamais rien ; car le roi Jean le haïssait durement et disait bien que jamais le dit roi de Navarre n'aurait un pied de terre en Brie ni en Champagne.

1. Philippe de Rouvre, mort sans postérité. Il était le douzième duc de la première maison de Bourgogne, issue du roi Robert.

2. Marguerite de Flandre. Elle épousa en secondes noces Philippe le Hardi, devenu duc de Bourgogne par l'abandon que le roi Jean son père lui fit de ce duché.

XLVIII. — Comment le roi de France, en visitant le duché de Bourgogne s'en alla a Avignon; et comment l'abbé de Saint-Victor de Marseille fut élu pape sous le nom d'Urbain Ve.

En ce temps il vint en propos et en dévotion au roi de France qu'il irait en Avignon voir le pape et les cardinaux, tout en se jouant, se promenant et visitant le duché de Bourgogne qui lui était échu nouvellement. Le roi fit donc faire ses préparatifs et partit de la cité de Paris, aux environs de la Saint-Jean-Baptiste, l'an 1362, et laissa monseigneur Charles, son fils aîné, duc de Normandie, et le fit son lieutenant par tout le royaume de France. Ledit roi emmena avec lui monseigneur Jean d'Artois, comte d'Eu, son cousin très proche et qu'il aimait beaucoup, le comte de Tancarville et le comte de Dammartin, monseigneur Boucicaut, maréchal de France, monseigneur Arnould d'Andrehen, monseigneur Tristan de Maignelers, le Grand Prieur de France et plusieurs autres. Et ledit roi chemina tant, à petites journées et à grands dépens, en séjournant de ville en ville, de cité en cité, qu'il vint environ la fête de Noël à Villeneuve en dehors d'Avignon. Là était préparé son hôtel pour lui et pour ses gens, et toutes ses grosses provisions faites. Il fut très grandement félicité et fêté par le pape Urbain et le collège d'Avignon ; et le roi de France, le pape et les cardinaux se visitaient souvent l'un l'autre. Ledit roi se tint à Villeneuve tout le temps et toute la saison en suivant.

Environ à ce Noël trépassa de ce monde le pape Innocent. Les cardinaux furent en grand'discussion pour faire un pape, et restèrent longtemps en conclave. Ils élurent enfin l'abbé de Saint-Victor de Marseille, qui était fort saint homme et de belle vie, grand clerc, et qui avait fort travaillé pour l'Église en Lombardie et ailleurs. Il fut mandé de venir en Avignon et y vint

au plus tôt qu'il put. Il reçut ce don en bon gré, et fut créé pape et appelé Urbain V. Il régna depuis en grand'prospérité et augmenta beaucoup l'Église, et y fit plusieurs biens, à Rome et ailleurs.

Assez tôt après sa création, le roi de France apprit que messire Pierre de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, devait venir en Avignon et avait passé la mer. Le roi de France dit alors qu'il attendrait sa venue ; car il avait grand désir de le voir à cause du bien qu'il en avait entendu raconter et de la guerre qu'il avait faite aux Sarrasins ; car en vérité le roi de Chypre avait récemment pris la forte cité de Satalie sur les ennemis de Dieu, et avait occis tous ceux et celles qui furent trouvés dedans (1).

XLIX. — Du voyage que le prince de Galles et la princesse firent en Aquitaine ; du roi d'Angleterre et de ses autres enfants ; comment la mère dudit roi d'Angleterre trépassa ; et comment messire Jean Chandos fut fait connétable d'Aquitaine.

En ce même temps et en cet hiver il y eut de grands parlements en Angleterre sur les affaires du pays, et spécialement sur les enfants du roi d'Angleterre ; car on regarda et considéra que le prince de Galles tenait grand et noble état (et il le pouvait bien faire, car il était vaillant homme extrêmement), et qu'il avait ce bel et grand héritage d'Aquitaine où tous biens et toutes abondances étaient. Il lui fut donc remontré et dit par le roi son père qu'il voulût aller de ce

1. Pierre Ier de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, avait succédé en 1360 à son père Hugues IV qui renonça au trône en sa faveur. Pierre de Lusignan fut fait roi d'Arménie en 1365, et peu après il fut assassiné par des seigneurs de ce pays qu'il avait exaspérés par ses duretés.

côté ; car il y avait bien dans le duché des terres pour tenir aussi grand état qu'il voudrait. Les barons et les chevaliers du pays d'Aquitaine le voulaient aussi avoir auprès d'eux, et ils en avaient prié le roi son père, bien que messire Jean Chandos qui en était gouverneur leur fût doux et aimable et bien courtois et compagnon en tous états ; mais ils aimaient mieux encore leur naturel seigneur que nul autre. Le prince condescendit facilement à cet ordre, et s'appareilla grandement et pompeusement, ainsi qu'il appartenait à lui et à sa condition et à madame sa femme. Et quand tout fut prêt, ils prirent congé du roi et de la reine et de leurs frères, et partirent d'Angleterre, et naviguèrent tant par mer, eux et leurs gens, qu'ils vinrent à la Rochelle.

En cette saison furent faites et instituées quelques ordonnances en Angleterre. Il fut fait et ordonné, par l'avis du roi premièrement et de son conseil, que messire Lionnel, second fils du roi d'Angleterre, qui s'appelait comte d'Ulster, se nommât et s'intitulât duc de Clarence ; secondement, que messire Jean, fils puîné du dit roi, qui s'appelait comte de Richmond, fût désormais nommé et pourvu du duché de Lancastre, laquelle terre lui venait, de par madame Blanche sa femme, de la succession du bon duc Henry de Lancastre.

En ce temps trépassa la mère du roi d'Angleterre, madame Isabelle de France, fille du beau roi Philippe de France (1). Ledit roi d'Angleterre lui fit faire ses obsèques aux frères-mineurs, à Londres, noblement et grandement et très révéremment ; et y assistèrent tous les prélats et les barons d'Angleterre, et les seigneurs de France qui étaient otages.

Cela fut fait avant le départ du prince et de la princesse ; et aussitôt après, comme il est dit ci-dessus, ils

1. Philippe IV. C'est comme petit-fils de ce monarque qu'Édouard avait prétendu à la couronne de France.

partirent d'Angleterre et naviguèrent tant par mer, qu'ils arrivèrent à la Rochelle, où ils furent reçus à grand'joie ; et là ils reposèrent pendant quatre jours.

Aussitôt que messire Jean Chandos, qui avait longtemps gouverné le duché d'Aquitaine, entendit ces nouvelles de la venue du prince et de la princesse, il partit de Niort où il se tenait, et s'en vint avec belle compagnie de chevaliers et d'écuyers en la ville de la Rochelle. Le prince fut amené à grand'joie à Poitiers; et là le vinrent voir tous les barons et les chevaliers et écuyers de Poitou et de Saintonge qui s'y tenaient alors, et qui lui firent fidélité et hommage. Puis le prince chevaucha de cité en cité et de ville en ville, et reçut partout les serments de foi et hommage, ainsi qu'il lui appartenait, et vint à Bordeaux. Peu après fut fait connétable de tout le pays d'Aquitaine messire Jean Chandos, et maréchal messire Guichart d'Angle. Le prince pourvut les chevaliers de son hôtel, et ceux qu'il aimait, de ces grands et beaux offices parmi le duché d'Aquitaine, et remplit ses sénéchaussées et ses bailliages des chevaliers d'Angleterre, lesquels bientôt tinrent grand état et puissance : peut-être plus grand que ceux du pays n'eussent voulu; mais ils n'en furent pas consultés.

L. — Du roi de Chypre qui vint en Avignon voir le pape Urbain et le roi de France ; comment il leur représenta le voyage d'outre-mer, et comment le roi de France prit la croix.

A LA Chandeleur environ, l'an de grâce de Notre-Seigneur 1362, le roi Pierre de Chypre descendit en Avignon. La cour fut grandement réjouie de cette venue, et plusieurs cardinaux allèrent à sa rencontre et l'amenèrent au palais devant le pape Urbain qui

joyeusement et doucement le reçut ; et aussi le roi de France qui là était présent. Et quand ils eurent été là un espace de temps et qu'ils eurent pris le vin et les épices, les deux rois quittèrent le pape, et chacun se retira en son hôtel.

Ces deux rois se tinrent ainsi en Avignon tout ce temps et pendant le carême ou à peu près. Ils visitaient souvent le pape qui les recevait doucement. Or il advint plusieurs fois en ces visites que le roi de Chypre remontra au pape, devant le roi de France et les cardinaux, combien, au nom de la sainte chrétienté, ce serait noble chose et digne pour qui ferait le saint voyage d'outre-mer et irait contre les ennemis de Dieu.

A ces paroles le roi de France s'accordait volontiers, et il se proposait bien en soi-même qu'il irait, s'il pouvait seulement vivre trois ans ; et pour deux raisons : l'une était que le roi Philippe son père l'avait jadis voué et promis ; et la seconde pour tirer hors du royaume toutes manières de gens d'armes nommés Compagnies (qui pillaient et détruisaient sans nul titre de raison son royaume), et pour sauver leurs âmes.

Le roi de France garda et réserva ce propos en soi-même sans en parler à personne, jusqu'au jour du Saint-Vendredi où le pape Urbain entra dans sa chapelle, en Avignon, devant les deux rois de France et de Chypre et le Sacré-Collège. Après la prédication faite, qui fut fort humble et fort douce et dévote, le roi de France par grand'dévotion prit la croix, et là fit vœu et pria doucement le pape qu'il voulût la lui accorder et confirmer. Le pape la lui accorda volontiers et bénignement. Là prirent la croix messire Talleyrand, cardinal de Périgord, messire Jean d'Artois, comte d'Eu, le comte de Dammartin, le comte de Tancarville, messire Arnould d'Andrehen, le grand Prieur de

France, messire Boucicaut, et plusieurs autres chevaliers qui étaient présents et dans la cité d'Avignon pour ce jour-là.

De cette entreprise fut extrêmement joyeux le roi de Chypre, et il en remercia grandement Notre-Seigneur, et le tint à grand'vertu et mystère.

LI. — Comment les quatre ducs qui étaient otages pour le roi de France en Angleterre purent venir a Calais ; et pourquoi le dit roi et son conseil ne pouvaient entendre a leurs affaires.

En ce temps le roi d'Angleterre avait fait une grâce à quatre ducs ; c'est à savoir : le duc d'Orléans, le duc d'Anjou, le duc de Berry et le duc de Bourbon ; et ces quatre seigneurs se tenaient à Calais et pouvaient chevaucher où ils voulaient hors de Calais pendant trois jours, et devaient revenir le quatrième jour, au soleil esconsant (1). Le roi d'Angleterre l'avait fait en bonne intention, et pour qu'ils fussent plus près de France, afin qu'ils eussent soin davantage de leur délivrance, ainsi qu'ils faisaient. Les quatre seigneurs susdits étant à Calais envoyèrent plusieurs fois grands messages au roi de France et au duc de Normandie, son fils aîné, qui les avait mis là comme otages, en leur remontrant et les priant qu'ils s'occupassent de leur délivrance, ainsi qu'ils leur avaient promis et juré quand ils étaient partis pour l'Angleterre ; ou bien qu'ils s'en occuperaient eux-mêmes et ne se regarderaient pas comme prisonniers. Et, bien que ces seigneurs, comme vous savez, fussent très proches du roi, leurs messagers et procureurs ne pouvaient pas être entendus à leur aise ; ce dont il déplaisait grande-

1. Au soleil couchant.

ment aux seigneurs susdits, et spécialement au duc d'Anjou ; et il disait bien qu'il y remédierait, quoi qu'il en pût advenir.

Or le royaume et le conseil du roi et du duc de Normandie étaient alors fort chargés et embarrassés, tant pour la croix que le roi de France venait de prendre, qu'à cause de la guerre contre le roi de Navarre qui guerroyait et maltraitait fortement le royaume de France, et qui avait redemandé quelques-uns des capitaines des Compagnies en Lombardie pour mieux faire la guerre. C'était la principale raison pour laquelle on ne pouvait facilement s'occuper des quatre ducs susnommés, ni dépêcher leurs messagers quand ils étaient venus en France.

LII. — De l'intention que le roi Jean eut d'aller en Angleterre ; et, quoiqu'on lui conseillat le contraire, comment il partit de Boulogne pour passer outre ; et comment il fut reçu honorablement par le roi et la reine d'Angleterre.

JE fus alors informé, et c'était vérité, que le roi Jean eut en propos et affection d'aller en Angleterre voir le roi Édouard son frère et la reine sa sœur ; et pour cela il avait assemblé à Amiens une partie de son conseil ; et nul ne lui pouvait ôter ni briser son propos. Pourtant était-il fort conseillé du contraire, et plusieurs prélats et barons de France lui disaient qu'il entreprenait grand'folie, quand il se voulait mettre en la puissance du roi d'Angleterre. Il répondait à cela et disait qu'il avait trouvé chez le roi d'Angleterre son frère, chez la reine et chez leurs enfants, ses neveux, tant de loyauté, d'honneur et de courtoisie, qu'il ne pouvait trop s'en louer ; et qu'il ne doutait pas qu'ils ne lui fussent courtois, loyaux et amiables en tous cas ;

et de plus il voulait excuser son fils le duc d'Anjou qui était retourné en France (1). Nul n'osa parler du contraire, puisque le roi l'avait ainsi arrêté et affirmé en lui. Là il donna donc derechef à son fils le duc de Normandie l'ordre d'être régent et gouverneur du royaume de France jusques à son retour ; et il promit bien à son fils puîné, monseigneur Philippe, que, une fois revenu de ce voyage où il allait, il le ferait duc de Bourgogne, et qu'il le ferait hériter dudit duché (2).

Quand toutes ces choses furent bien faites et ordonnées à son intention, et ses préparatifs faits en la ville de Boulogne, il partit de la cité d'Amiens et se mit en chemin, et chevaucha tant, qu'il vint à Hesdin. Là il s'arrêta et tint sa fête de Noël ; et là le vint voir le comte Louis de Flandre qui l'aimait beaucoup, et que le roi aimait ; et ils furent ensemble, je ne sais, trois ou quatre jours. Le jour des Innocents, le roi partit d'Hesdin et prit le chemin de Montreuil sur mer, et le comte de Flandre retourna en arrière en son pays.

Le roi Jean fit si bien, qu'il vint à Boulogne et se logea en l'abbaye de ladite ville ; et y séjourna tant qu'il eut le vent à volonté. Étaient avec lui, et de son royaume, pour passer la mer, messire Jean d'Artois, comte d'Eu, le comte de Dammartin, le Grand Prieur de France, messire Boucicaut, maréchal de France, messire Tristan de Maignelers, messire Pierre de Villiers, messire Jean Dauville, messire Nicolas Braque et plusieurs autres.

Quand leurs nefs furent toutes chargées et que les mariniers eurent bon vent, ils le signifièrent au roi ;

1. C'est à cette occasion que Jean, honteux de l'indigne conduite du duc d'Anjou, aurait prononcé ces fameuses paroles : « Si la justice et la bonne foi étaient bannies du reste de la terre, elles devraient se retrouver dans la bouche et dans le cœur des souverains. »

2. Le roi Jean avait déjà donné le duché de Bourgogne à son fils Philippe, et l'avait en même temps créé premier pair du royaume.

et le roi entra en son vaisseau environ à minuit, et tous ses gens dans les autres ; et ils furent pendant cette première marée ancrés jusqu'au jour devant Boulogne. Quand ils se désancrèrent, ils eurent vent à volonté : alors ils tournèrent vers l'Angleterre. Ils arrivèrent à Douvres sur l'heure de vêpres environ : ce fut l'avant-veille de l'apparition des trois Rois. Ces nouvelles vinrent au roi d'Angleterre et à la reine qui se tenaient alors à Eltham (un fort beau manoir du roi à sept lieues de Londres), que le roi de France était arrivé et descendu à Douvres. Le roi envoya aussitôt de ce côté des chevaliers de son hôtel : messire Barthélemy de Burghersh, messire Allan de Boxhall et monseigneur Richard de Pembridge. Ceux-ci quittèrent le roi et chevauchèrent vers Douvres et y trouvèrent encore le roi de France. Ils le félicitèrent et honorèrent grandement, et lui dirent que le roi leur seigneur était grandement joyeux de sa venue. Le roi de France les en crut facilement. Le lendemain au matin ledit roi monta à cheval, et tous ceux qui étaient avec lui y montèrent et chevauchèrent vers Canterbury, et vinrent là au dîner. En entrant dans l'église de Saint-Thomas, le roi de France fit grand'révérence et donna au corps saint un fort riche joyau et de grand' valeur.

Le roi se tint là pendant deux jours ; au troisième il partit et chevaucha sur le chemin de Londres, et fit tant par ses journées, qui étaient petites, qu'il vint à Eltham où le roi d'Angleterre et la reine, et grand' foison de seigneurs, de dames et de damoiselles étaient tous préparés pour le recevoir. Ce fut un dimanche, à l'heure de relevée, qu'il arriva là. Il y eut entre cette heure et le souper de grandes danses et de grands divertissements ; et là était le jeune sire de Coucy [1]

1. Enguerrand VII de Coucy, fils d'Enguerrand VI mort à Crécy, et de Catherine, fille de Léopold, duc d'Autriche. Il épousa depuis la fille aînée d'Édouard III, Isabelle, la même que les Flamands voulaient donner pour femme au jeune comte de Flandre.

qui s'efforçait de bien danser et de chanter quand son tour venait. Et volontiers il était vu des Français et des Anglais; car tout ce qu'il faisait lui convenait fort bien à faire.

Je ne puis pas vous parler de tout, ni raconter combien honorablement le roi d'Angleterre et la reine reçurent le roi de France. Quand il partit d'Eltham, il vint à Londres. Là toutes manières de gens vinrent au-devant de lui par compagnies, et l'accueillirent en grand'révérence. Et il fut amené ainsi avec grand' foison de ménestrandies (1) jusque dans l'hôtel de Savoie qui était préparé pour lui. Dans ledit hôtel, avec le roi, étaient logés ceux de son sang et les otages de France. Premièrement, le duc d'Orléans son frère, son fils le duc de Berry, son cousin le duc de Bourbon; le comte d'Alençon, Guy de Blois, le comte de Saint-Pol et beaucoup d'autres.

Le roi de France se tint là une partie de l'hiver fort joyeusement et agréablement; et le roi d'Angleterre et ses enfants le visitaient souvent, c'est à savoir : le duc de Clarence, le duc de Lancastre et messire Aymon. Et par plusieurs fois ils furent ensemble en grandes fêtes et récréations, en diners, en soupers, et autres divertissements, dans cet hôtel de Savoie, et au palais de Westminster qui est situé près de là, et où le roi de France allait secrètement quand il voulait par la rivière de la Tamise. Et ces deux rois regrettèrent plusieurs fois monseigneur Jacques de Bourbon; et ils disaient bien que c'était grand dommage que sa perte; car il tenait très bien sa place entre seigneurs.

1. Ménétriers, musiciens.

LIII. — Des voyages que fit le roi de Chypre, pour exhorter à la croisade, et comment le roi de France Jean trépassa de ce monde, en Angleterre, ce dont le roi et la reine furent grandement contristés. D'un chevalier de Bretagne qu'on appelait messire Bertrand du Guesclin.

Le roi de Chypre était parti d'Avignon pour aller voir l'empereur de Rome, afin de l'exhorter au saint voyage d'outre-mer. Puis après il alla en Angleterre où il fut grandement bien fêté et accueilli. Puis il dit qu'il n'aurait rien fait jusqu'à ce qu'il eût vu le prince de Galles, et que, s'il plaisait à Dieu, il l'irait voir. Il était repassé par Amiens où était alors le roi de France qui lui accorda assez bien qu'il fît ce voyage à Poitou et en Aquitaine; mais il le pria chèrement, à son départ, qu'il ne prît à son retour d'autre route que par la France. Le roi de Chypre le lui promit.

Quand le roi de Chypre fut venu à Angoulême vers le prince de Galles qui le reçut joyeusement, il remontra au prince et aux chevaliers du pays pourquoi il était principalement venu là; et comment il avait pris la croix vermeille qu'il portait, et comment le pape avait confirmé cette croisade, et la dignité du voyage, et comment, par dévotion, le roi de France et plusieurs seigneurs avaient entrepris cette croisade et l'avaient jurée. Le prince lui répondit, et les chevaliers du pays aussi, fort courtoisement : que c'était vraiment un voyage où toutes gens d'honneur et de bien devaient s'appliquer; et que s'il plaisait à Dieu que le passage fût ouvert, il n'irait pas seul, mais qu'il en aurait avec lui de ceux qui se désirent avancer.

De ces réponses le roi de Chypre se tint tout content, et partit d'auprès dudit prince et de la princesse et des

seigneurs. Et messire Jean Chandos le voulut toujours accompagner, ainsi qu'il fit, jusqu'à ce qu'il fût hors de la principauté.

Il me semble qu'il retourna en arrière vers la France, pour revenir à Paris, dans l'intention de trouver le roi revenu; mais il ne le trouva pas, car le roi de France était en Angleterre, en l'hôtel de Savoie, couché au lit malade; et son état s'aggravait tous les jours, ce dont il déplaisait très grandement au roi d'Angleterre et à la reine; car les plus sages du pays le jugeaient en grand péril. Et de cela le duc de Normandie était bien informé, lui qui se tenait à Paris et qui avait le gouvernement de France; et il savait comment le roi de France était fort grevé de maladie; car messire Boucicaut avait repassé la mer et en avait informé ledit duc.

Si cette nouvelle était connue en France, le roi de Navarre, qui se tenait à Cherbourg, en savait aussi toute la vérité, ce dont il n'était pas fâché; car il espérait que, si le roi de France mourait, sa guerre en serait plus belle. Il écrivit donc secrètement au captal de Buch son cousin (1), qui se tenait alors auprès de son beau-frère le comte de Foix, en le priant chèrement qu'il voulût venir lui parler en Normandie, et qu'il le ferait seigneur et souverain par-dessus tous les autres chevaliers. Le captal qui désirait les armes, et qui était par lignage tenu de servir son cousin monseigneur de Navarre, obéit et partit du comté de Foix; et il s'en vint par la principauté, et pria sur son chemin quelques chevaliers et écuyers. Mais il en eut peu, car alors les Anglais, les Gascons ni les Poitevins, ne se voulaient armer pour le parti du roi d'Angleterre contre la couronne de France; car ils comprenaient que les alliances jurées à Calais, entre le roi d'Angleterre leur seigneur et le roi de France, étaient si grandes et si

1. Jean de Grailly, captal de Buch, avait épousé la sœur du comte de Foix, Gaston II.

fortes, qu'ils ne les voulaient pas blesser ni briser. Si bien que, pendant ce temps, et le captal de Buch venant en Normandie vers le roi de Navarre, le roi Jean de France trépassa de ce siècle, en Angleterre, en l'hôtel de Savoie; ce dont le roi d'Angleterre, la reine et tous leurs enfants et plusieurs barons d'Angleterre furent fort contristés, pour l'honneur du grand amour que le roi de France, depuis la paix faite, leur avait montré.

Le duc d'Orléans son frère, et le duc de Berry son fils, qui étaient courroucés de la mort du roi de France, envoyèrent ces nouvelles en grand'hâte vers le duc de Normandie qui était au Goulet, près Vernon. Quand le duc sut la vérité de la mort du roi son père, il fut fort courroucé; ce fut raison : mais lui, comme étant celui qui se tenait et savait héritier de l'héritage de France et de la couronne (et qui était informé comment le roi de Navarre avait approvisionné et approvisionnait tous les jours ses garnisons dans le comté d'Évreux, et mettait sur pied ses gens d'armes pour guerroyer contre lui), s'avisa qu'il y remédierait s'il pouvait.

En ce temps s'armait et était toujours armé du côté des Français un chevalier de Bretagne qui s'appelait messire Bertrand du Guesclin. Le bien qu'on disait de lui et sa prouesse n'étaient pas grandement renommés ni connus, excepté entre les chevaliers qui le hantaient au pays de Bretagne, où il avait toujours demeuré et fait la guerre pour monseigneur Charles de Blois contre le comte de Montfort. Ce messire Bertrand était et fut toujours grandement et durement estimé parmi eux pour un vaillant chevalier et bien aimé de toutes gens d'armes; et déjà était-il grandement en la grâce du duc de Normandie, à cause des vertus qu'il en entendait raconter.

Donc il advint que, aussitôt que le duc de Normandie sut le trépas du roi son père, comme quelqu'un

qui redoutait grandement le roi de Navarre, il dit à monseigneur Boucicaut, maréchal de France :

— « Boucicaut, partez d'ici avec ce que vous avez de gens, et chevauchez vers la Normandie. Vous y trouverez messire Bertrand du Guesclin. Tenez-vous prêts, je vous prie, vous et lui, à reprendre sur le roi de Navarre la ville de Mantes, afin que nous soyons seigneurs de la rivière de Seine. »

Messire Boucicaut répondit :

— « Sire, volontiers. »

Alors il partit et emmena avec lui grand'foison de bons chevaliers et écuyers, et prit le chemin de Normandie vers Saint-Germain en Laie ; et donna à entendre à tous ceux qui étaient avec lui qu'il allait devant le château de Rolleboise qu'occupaient des gens d'armes nommés Compagnies.

LIV. — Comment la ville de Mantes et la ville de Meulan furent prises par messire Bertrand du Guesclin et le maréchal de Boucicaut.

ROLLEBOISE est un château bon et durement fort situé sur la rivière de Seine, à une lieue près de Mantes ; et il était pour ce temps garni et rempli de compagnons gens d'armes qui faisaient la guerre d'eux-mêmes, et qui couraient autant sur la terre du roi de Navarre que sur le royaume de France. Et ils avaient un capitaine à qui ils obéissaient en tout, et qui les retenait et payait moyennant certains gages qu'il leur donnait ; et celui-ci était natif de la ville de Bruxelles et s'appelait Walter Van Straten, habile homme d'armes et téméraire durement. Celui-ci et ses gens avaient tout pillé et volé le pays de là environ ; et nul n'osait aller de Paris à Mantes, ni de Mantes à Rouen ni à Pontoise, par crainte de ceux de la garnison de

Rolleboise. Et ils n'avaient souci de n'importe qui ; ils se jetaient sur les gens du roi de Navarre quand ils les trouvaient, aussi bien que sur les Français ; et spécialement ils contraignaient si fort ceux de Mantes, qu'ils n'osaient sortir hors de leurs portes, et qu'ils les redoutaient plus qu'ils ne faisaient les Français.

Quand messire Boucicaut partit de Paris, quoiqu'il donnât à entendre qu'il allait de ce côté, il feignit de prendre le droit chemin de Rolleboise et attendit monseigneur Bertrand du Guesclin et sa troupe. Celui-ci avait auparavant chevauché devant la ville d'Évreux et parlementé avec ceux de dedans; mais on ne lui avait pas voulu ouvrir les portes,mais ceux d'Évreux avaient fait semblant de se servir de pierres et de mangonneaux (1), et de tirer sur lui et sur ses gens, s'il n'était pas facilement parti des barrières où il était arrêté. Messire Bertrand du Guesclin se retira donc en arrière, vers le maréchal Boucicaut qui l'attendait sur un chemin assez près de Rolleboise. Quand ils se furent trouvés, ils étaient bien cinq cents hommes d'armes. Les deux capitaines, messire Bertrand et messire Boucicaut, eurent alors sur les champs très grand'conférence ensemble, pour savoir comment ils se maintiendraient, et par quel moyen ils pourraient avoir la ville de Mantes où ils allaient. Ils furent donc d'avis entre eux, que Messire Boucicaut, lui centième de cavaliers seulement, chevaucherait en avant et viendrait à Mantes, et ferait l'effrayé, et dirait à ceux de la ville « que ceux de Rolleboise le poursuivent et qu'ils le laissent entrer dedans » ; et qu'alors il y entrerait et se saisirait aussitôt de la ville ; et messire Bertrand et sa grosse troupe arriveraient tantôt tout battant,et entreraient dans la ville et en feraient à leur volonté ; et que, s'ils ne l'avaient pas par ce moyen, ils ne pouvaient pas voir comment ils l'auraient.

1. Machines à lancer des pierres.

Ce conseil fut toutefois tenu pour le meilleur ; et les seigneurs le tinrent secret entre eux. Messire Boucicaut partit avec la troupe qu'il devait mener, et ils chevauchèrent couvertement vers Mantes ; et messire Bertrand d'autre part, qui se mit, lui et les siens, en embuscade assez près de Mantes. Quand messire Boucicaut et sa troupe durent approcher la ville de Mantes, ils se déroutèrent comme des gens déconfits et mis en chasse, et ledit maréchal s'en vint, peut-être lui dixième, et les autres le suivaient petit à petit. Il s'arrêta devant la barrière, car toujours il y avait des gens qui la gardaient, et dit :

— « Haro ! bonnes gens de Mantes, ouvrez vos portes et nous laissez entrer dedans et nous recueillez; car voici ces meurtriers et pillards de Rolleboise qui nous poursuivent et nous ont déconfits par grand' mésaventure. »

— « Qui êtes-vous, sire ? » dirent ceux qui étaient là et qui gardaient la barrière et la porte.

— « Seigneurs, je suis Boucicaut, maréchal de France, que le duc de Normandie envoyait devant Rolleboise ; mais il m'en a mal pris : car les barons de dedans m'ont déjà déconfit et il me faut fuir, que je le veuille ou non ; et ils me prendront aux mains, moi et ce qui me demeure de gens, si vous ne nous ouvrez bientôt votre porte. »

Ceux de Mantes, qui pensèrent qu'il disait vérité, répondirent :

— « Sire, nous savons bien vraiment ce que sont ceux de Rolleboise, et qu'ils sont nos ennemis et les vôtres aussi, et qu'ils ne s'inquiètent pas à qui ils font la guerre ; et d'autre part nous savons que le duc de Normandie votre sire nous hait, à cause du roi de Navarre notre seigneur : aussi nous sommes en grand' crainte que nous ne soyons déçus par vous qui êtes maréchal de France. »

— « Par ma foi, seigneurs ! dit-il, nenni ; je ne suis venu ici en autre intention que pour faire du mal, bien qu'il m'en ait mal pris, à la garnison de Rolleboise. »

A ces paroles, ceux de Mantes ouvrirent leurs barrières et leurs portes, et laissèrent passer dedans monseigneur Boucicaut et sa troupe ; et toujours venaient ses gens petit à petit. Entre les derniers des gens de monseigneur Boucicaut et les gens de monseigneur Bertrand, ceux de Mantes n'eurent nul loisir de refermer leurs portes ; car, bien que messire Boucicaut et la plus grand'partie de ses gens allassent aussitôt à l'hôtel et se désarmassent pour mieux rassurer ceux de la ville, les derniers, qui étaient Bretons, se saisirent des barrières et de la porte. Et ceux de la ville ne furent pas maîtres de les en empêcher ; car bientôt messire Bertrand et sa troupe vinrent au grand galop et crièrent : « *Saint-Yves ! Guesclin ! à la mort, à la mort tous les Navarrais !* »

Donc ces Bretons entrèrent dans ces logis, et pillèrent et dérobèrent tout ce qu'ils trouvèrent, et prirent parmi les bourgeois ceux qu'ils voulurent pour leurs prisonniers, et en tuèrent aussi assez. Et tout incontinent qu'ils furent entrés à Mantes, ainsi que vous avez ouï raconter, une troupe de Bretons en partit, et ils piquèrent leurs chevaux des éperons et ne s'arrêtèrent qu'à Meulan, à une lieue par delà, et y entrèrent assez subtilement ; car ils dirent qu'ils étaient des gens d'armes que messire Guillaume de Guérarville, capitaine d'Évreux, envoyait, et qu'autant et davantage étaient demeurés à Mantes.

Ceux de Meulan proprement pensèrent qu'ils disaient vérité, à cause qu'ils étaient venus par le chemin de Mantes, et qu'ils ne pouvaient venir par autre part que par Mantes, ni avoir passé la rivière de Seine excepté au pont de Mantes. Aussi les crurent-ils

facilement, et ouvrirent-ils leurs barrières et leurs portes tôt et vite, et mirent en leur ville ces Bretons qui tantôt se saisirent des portes, et commencèrent à crier : « *Saint-Yves ! Guesclin !* » et commencèrent à tuer et à découper ces gens qui furent tout éperdus et se prirent à fuir et à se sauver, chacun au mieux qu'il put. Quand ils se virent ainsi trompés et trahis, ils n'eurent nul pouvoir de résister ni de se sauver.

Ainsi furent prises les villes de Mantes et Meulan, ce dont le duc de Normandie fut fort joyeux quand il en sut les nouvelles, et le roi de Navarre fort courroucé quand il en sut la vérité. Il mit aussitôt gardes et capitaines spéciaux dans toutes ses villes et châteaux, et tint à très grand dommage la perte de Mantes et de Meulan, car ce lui était par là une fort belle entrée en France (1).

LV. — Comment le captal de Buch arriva au havre de Cherbourg ; et comment le duc de Normandie manda à messire Bertrand du Guesclin qu'il fit frontière contre les Navarrais.

En cette même semaine, arriva au hâvre de Cherbourg le captal de Buch, avec bien quatre cents hommes d'armes. Le roi de Navarre lui fit grand'fête et l'accueillit fort doucement, et lui remontra, en se plaignant du duc de Normandie, comment il avait pris et enlevé ses villes de Mantes et de Meulan, et comment les Français se mettaient encore tous les jours en peine d'enlever le reste. Le captal lui dit :

1. L'auteur de la « *Chronique de Sire Bertrand* » ne nomme pas Boucicaut comme ayant aidé du Guesclin à la prise de Mantes et de Meulan. Il raconte cet épisode tout autrement que Froissart. D'après lui, Guillaume de Lannoy se déguisa en vigneron ainsi que plusieurs hommes d'armes, entra à Mantes pour se louer avec ses compagnons, tua ceux qui gardaient la porte et donna le temps d'accourir à du Guesclin et au comte d'Auxerre. Le même auteur dit que Bertrand du Guesclin s'empara de Meulan après en avoir fait miner la maîtresse tour.

— « Monseigneur, s'il plaît à Dieu, nous irons au-devant, et nous ferons tellement que vous pourrez les ravoir, et en avoir encore d'autres. On dit que le roi de France ira dans peu de temps à Reims ; nous irons à sa rencontre et nous lui porterons et ferons ennui (1). »

De la venue du captal de Buch le roi de Navarre fut tout réconforté et dit qu'il le ferait brièvement chevaucher en France. Ledit roi manda donc des gens de toutes parts, là où il les pouvait avoir et trouver.

Alors était en Normandie, sur le rivage de la mer, un chevalier d'Angleterre qui autrefois s'était armé pour le roi de Navarre. Il était habile homme d'armes durement, et on l'appelait monseigneur Jean Jouël. Celui-ci avait toujours dans sa troupe deux cents habiles combattants ou trois cents. Le roi de Navarre écrivit vers lui et le pria qu'il le voulût servir avec ce qu'il avait de gens, et qu'il le récompenserait grandement. Messire Jean Jouël condescendit à la prière du roi de Navarre et vint vers lui tôt et hâtivement, et se mit tout entièrement à son service.

Le duc de Normandie savait bien et était informé que le roi de Navarre faisait son amas de gens d'armes, et que le captal de Buch en serait chef et gouverneur. Il se pourvut sur cela et écrivit vers monseigneur Bertrand du Guesclin qui se tenait à Mantes, et lui manda que lui et ses Bretons fissent frontière contre les Navarrais et se missent aux champs ; et qu'il lui enverrait assez de gens pour combattre les forces du roi de Navarre. Et ledit duc de Normandie ordonna

1. Christine de Pisan s'exprime plus affirmativement que Froissart au sujet de l'intention du captal. « Quand Charles, fils aîné du roi de France, fut parti de Paris pour aller à Reims être sacré roi de France, alors s'assemblèrent jusqu'à trois mille hommes d'armes, ses ennemis forts et puissants... et partirent tenant leur chemin vers Vernon, où ils pensaient passer la Seine pour aller empêcher et rompre le couronnement dudit Charles. » (*Le Livre des faits*, II, 4.)

encore à monseigneur Boucicaut de demeurer et de garder là la frontière, et Mantes et Meulan contre les Navarrais.

Tout fut fait ainsi que le duc ordonna. Monseigneur Bertrand partit donc avec tous ses Bretons et se mit aux champs vers Vernon. En peu de jours le duc de Normandie envoya vers lui beaucoup de gens d'armes en plusieurs troupes : le comte d'Auxerre, le vicomte de Beaumont, le seigneur de Beaujeu, monseigneur Louis de Châlons, monseigneur l'Archiprêtre, le maître des arbalétriers, et plusieurs bons chevaliers et écuyers. En ce temps encore étaient sortis de Gascogne et venus en France, pour servir le duc de Normandie, le sire d'Albret, messire Aymon de Pommiers, messire Petiton de Courton, messire le souldich de Lestrade, et plusieurs autres habiles chevaliers et écuyers. Ce dont le duc de Normandie leur savait grand gré, et leur donna aussitôt grands gages et grands profits, et les pria qu'ils voulussent chevaucher en Normandie contre ses ennemis. Les susnommés, qui ne demandaient autre chose que les armes, obéirent volontiers et se mirent en arroy et en ordonnance, et quittèrent Paris et chevauchèrent vers la Normandie, excepté la personne du seigneur d'Albret. Celui-ci demeura à Paris auprès du duc, mais ses gens allèrent en cette chevauchée.

LVI. — Comment le roi de Chypre retourna d'Aquitaine en France ; et comment le corps du roi Jean fut rapporté d'Angleterre a Saint-Denis ou il fut enseveli en grand' solennité.

DANS ce même temps le roi de Chypre, qui revenait d'Aquitaine, retourna en France et s'en vint droit à Paris, et se retira vers le régent le duc de Normandie. Pour lors étaient auprès de lui ses

deux frères : le duc d'Anjou et messire Philippe qui depuis fut duc de Bourgogne ; et ils attendaient le corps du roi leur père qu'on rapportait d'Angleterre. Ledit roi de Chypre leur aida à plaindre leur deuil, et lui-même prit en grand' déplaisance cette mort du roi de France, à cause que son voyage en était arrêté, et il s'en vêtit de noir.

Or le jour vint que le corps du roi de France, qui était embaumé et mis en un cercueil, approcha Paris ; lequel corps accompagnaient messire Jean d'Artois, le comte de Dammartin et le Grand Prieur de France. Le duc de Normandie et ses frères, et le roi de Chypre et la plus grand' partie du clergé de Paris sortirent de ladite ville et allèrent tous à pied jusqu'à Saint-Denis en France ; et là il fut apporté et enseveli en grand' solennité ; et l'archevêque de Sens chanta la messe le jour des obsèques. Après le service fait et après le dîner qui fut fort grand et fort noble, les seigneurs et les prélats retournèrent à Paris.

Ils eurent alors conférence et conseil ensemble, pour savoir comment ils se maintiendraient ; car le royaume ne pouvait être longuement sans roi. Il fut conseillé par l'avis des prélats et des nobles qu'on irait vers la cité de Reims, pour couronner roi monseigneur Charles, duc de Normandie. Alors on fit faire fort grands préparatifs partout pour que le nouveau roi pût aller et demeurer, et spécialement dans la cité de Reims. Celui qui s'appelait encore duc de Normandie en écrivit à son oncle, monseigneur Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, et aussi au comte de Flandre, en les priant qu'ils voulussent être à son couronnement ; et le jour était assigné au jour de la Trinité prochain.

Pendant que ces besognes, ces préparatifs et ces seigneurs s'ordonnaient, les Français et les Navarrais s'approchaient aussi en Normandie ; et déjà était venu

en la cité d'Évreux le captal de Buch, qui là faisait aussi son amas et son assemblée de gens d'armes et de compagnons partout où il les pouvait avoir.

Nous parlerons donc de lui et de monseigneur Bertrand du Guesclin, et d'une belle journée de bataille qui fut le jeudi avant la Trinité, jour que le duc de Normandie devait être couronné et consacré roi de France, ainsi qu'il le fut en l'église cathédrale de Reims.

LVII. — Comment le captal de Buch partit d'Évreux avec belle compagnie de gens d'armes pour combattre messire Bertrand et les Français, et dans l'intention de troubler le couronnement du roi Charles.

QUAND messire Jean de Grailly, dit et nommé captal de Buch, eut fait son amas et son assemblée, en la cité d'Évreux, de gens d'armes, d'archers et de brigands, il ordonna ses besognes ; et il laissa en ladite ville et cité comme capitaine un chevalier qui s'appelait Léger d'Orgessin, et envoya à Conches messire Guy de Guérarville pour faire frontière sur le pays. Puis il partit d'Évreux avec tous ses gens d'armes et ses archers ; car il entendit dire que les Français chevauchaient, mais il ne savait de quel côté. Il se mit donc aux champs, en grand désir de les trouver. Il compta ses gens et se trouva sept cents lances, trois cents archers, et bien cinq cents autres hommes dont il pouvait s'aider.

Là étaient auprès de lui plusieurs bons chevaliers et écuyers, et spécialement un banneret du royaume de Navarre qui s'appelait le sire de Saux. Et le plus grand après et le plus habile et qui conduisait la plus grand'troupe de gens d'armes et d'archers, c'était un

chevalier d'Angleterre qui s'appelait Jean Jouël. Là étaient messire Pierre de Saquenville, messire Bertrand du Franc, messire Guillaume de Guérarville, et plusieurs autres, tous en grand'volonté de rencontrer monseigneur Bertrand et ses gens et de les combattre. Ils venaient vers Pacy et le Pont-de-l'Arche ; car ils pensaient bien que les Français passeraient la rivière de Seine, s'ils ne l'avaient pas déjà passée.

Or il advint que, précisément le mercredi de la Pentecôte, comme le captal et sa troupe chevauchaient au dehors d'un bois, ils rencontrèrent d'aventure un héraut qui s'appelait le roi Faucon, et qui était parti au matin de l'armée des Français. Tout aussitôt que le captal le vit, il le reconnut bien, car il était héraut du roi d'Angleterre ; et il lui demanda d'où il venait, et s'il avait quelques nouvelles des Français.

— « Au nom de Dieu, monseigneur, dit-il, oui. Je quittai ce matin même eux et leur troupe ; et ils vous cherchent aussi et ont grand désir de vous trouver. »

— « Et de quel côté sont-ils ? dit le captal ; sont-ils en deçà du Pont-de-l'Arche ou au delà ? »

— « Au nom de Dieu, dit Faucon, sire, ils ont passé le Pont-de-l'Arche et Vernon, et sont maintenant, je crois, assez près de Pacy. »

— « Et quels gens sont-ils ? dit le captal ; et quels capitaines ont-ils ? Dis-le-moi, je t'en prie, doux Faucon. »

— « Au nom de Dieu, sire, ils sont bien mille et cinq cents combattants et tous bonnes gens d'armes. Là sont : messire Bertrand du Guesclin qui a la plus grand'troupe de Bretons, le comte d'Auxerre, le vicomte de Beaumont, messire Louis de Châlons, messire de Beaujeu, monseigneur le Maître des arbalétriers, messire l'archiprêtre, messire Oudart de Renty ;

et là sont, de Gascogne, votre pays, les gens du seigneur d'Albret, messire Petiton de Courton et messire Perdicas d'Albret ; et y sont aussi messire Aymon de Pommiers et messire le souldich de Lestrade. »

Quand le captal entendit nommer les Gascons, il fut durement émerveillé, et rougit tout de colère et répliqua sa parole en disant :

— « Faucon, Faucon, est-ce en bonne vérité que tu dis que ces chevaliers de Gascogne que tu nommes sont là, et les gens du seigneur d'Albret ? »

— « Seigneur, dit le héraut, par ma foi, oui. »

— « Et où est le sire d'Albret ? » dit le captal.

— « Au nom de Dieu, seigneur, répondit Faucon, il est à Paris auprès du régent le duc de Normandie qui s'appareille fort pour aller à Reims ; car on dit partout communément que, le dimanche qui vient, il se fera sacrer et couronner. »

Alors le captal porta sa main à sa tête, et dit, comme par mécontentement :

— « Par le chef saint Antoine ! Gascons contre Gascons s'éprouveront. »

Alors le roi Faucon parla pour Pierre, un héraut que l'Archiprêtre envoyait là ; et il dit au captal :

— « Monseigneur, assez près d'ici m'attend un héraut que l'Archiprêtre envoie vers vous ; lequel Archiprêtre, à ce que j'entends dire par le héraut, vous parlerait volontiers. »

Le captal répondit à cela et dit à Faucon :

— « Faucon, dites à ce héraut français qu'il n'a que faire plus avant, et qu'il dise à l'archiprêtre que je ne veux nulle conversation avec lui. »

Alors s'avança messire Jean Jouël, et il dit :

— « Sire, pourquoi ? peut-être est-ce pour notre profit. »

A cela le captal répondit et dit :

— « Jean, Jean, cela n'est pas ; mais l'Archiprêtre est si rusé, que, s'il venait jusques à nous, en nous contant paroles et bourdes, il aviserait et imaginerait notre force et nos gens ; et cela nous pourrait tourner à grand dommage et à grand contraire. Aussi je n'ai cure de ses grands parlements. »

Alors le roi Faucon retourna vers le roi Pierre son compagnon qui l'attendait au coin d'une haie, et excusa monseigneur le captal bien et sagement, si bien que le héraut français en fut tout content ; et, en revenant, il rapporta à l'Archiprêtre tout ce que Faucon lui avait dit.

LVIII. — Comment les Navarrais et les Français surent des nouvelles les uns des autres ; et comment le captal rangea ses batailles.

AINSI les Navarrais et les Français eurent connaissance les uns des autres, par le rapport des deux hérauts. Ils se conseillèrent et avisèrent là-dessus, et se dirigèrent ainsi que pour se rencontrer l'un l'autre. Quand le captal eut ouï dire à Faucon quel nombre de gens d'armes étaient les Français et qu'ils étaient bien quinze cents, il envoya aussitôt de certains messagers en la cité d'Évreux vers le capitaine, en lui signifiant qu'il fît sortir et partir toutes manières de jeunes compagnons armés dont on se pouvait aider, et qu'il les fît aller vers Cocherel ; car il pensait bien qu'il trouverait les Français à cet endroit-là, et que, sans faute, quelque part qu'il les trouvât, il les combattrait.

Quand ces nouvelles vinrent en la cité d'Évreux à monseigneur Léger d'Orgessin, il les fit crier et publier, et commanda étroitement que tous ceux qui étaient à cheval allassent incontinent vers le captal. Alors en partirent derechef plus de cent vingt compagnons jeunes, de la nation de la ville.

Ce mercredi, à l'heure de nonne, le captal se logea sur une montagne, et ses gens tout aux environs; et les Français qui désiraient les trouver chevauchèrent en avant, et tant, qu'ils vinrent sur la rivière qu'on appelle dans le pays Iton, et qui court autour d'Évreux et a sa source bien près de Conches. Ils se logèrent là tout aisément ce mercredi, à l'heure de relevée, en deux beaux prés, tout le long de la rivière. Le jeudi matin les Navarrais se délogèrent, et envoyèrent leurs coureurs en avant, pour savoir s'ils entendraient quelques nouvelles des Français; et les Français envoyèrent aussi les leurs pour savoir s'ils entendraient quelques nouvelles des Navarrais. Ils en rapportèrent chacun à ceux de son parti, après avoir fait moins de deux lieues, des nouvelles certaines; et les Navarrais chevauchaient, ainsi que Faucon les menait, droit le chemin par lequel il était venu. Environ à une heure de prime ils vinrent sur la plaine de Cocherel (1), et virent devant eux les Français qui déjà ordonnaient leurs batailles; et ils avaient grand'foison de bannières et de pennons, et semblaient être une fois et demie plus nombreux qu'eux n'étaient. Lesdits Navarrais s'arrêtèrent alors tous cois au dehors d'un petit bois qui est situé là, et puis les capitaines se portèrent en avant et se mirent en ordonnance.

Premièrement ils firent trois batailles bien et habilement tous à pied, et envoyèrent leurs chevaux, leurs bagages et leurs garçons en ce petit bois qui était près d'eux; et ils établirent monseigneur Jean Jouël en la première bataille et lui donnèrent tous les Anglais, hommes d'armes et archers. Le captal de Buch eut la seconde, et ils pouvaient bien être en sa bataille quatre cents combattants, tant des uns que des autres. Auprès du captal était le sire de Saux en Navarre, un jeune

1. Cocherel se trouve à environ quatre lieues à l'est d'Évreux, sur la rive droite de l'Eure.

chevalier, et sa bannière, et messire Guillaume de Guérarville, et messire Pierre de Saquenville. Trois autres chevaliers eurent la troisième : messire de Mareuil, messire Bertrand du Franc et messire Sanses-Lopin; et ils étaient là aussi environ quatre cents armures de fer.

Quand ils eurent ordonné leurs batailles, elles ne s'éloignèrent point trop l'une de l'autre, et prirent l'avantage d'une montagne qui était à main droite entre eux et le bois, et se rangèrent tous de front sur cette montagne devant leurs ennemis; et ils mirent encore, par grand avis, le pennon du captal sur un fort buisson épineux, et rangèrent autour de là soixante armures de fer pour le garder et défendre. Ils le firent par manière d'étendard, pour se rallier, si, par la force des armes, ils étaient dispersés. Et ils ordonnèrent encore qu'ils ne devaient point partir ni descendre de la montagne, quelque chose qui advînt; mais que, si on les voulait combattre, on vînt là les chercher.

LIX. — Comment messire Bertrand du Guesclin et les seigneurs de France ordonnèrent leurs batailles ; et quel bon projet les Gascons avisèrent.

TOUT étant ainsi ordonné et rangé, les Navarrais et Anglais se tenaient d'un côté sur la montagne que je vous dis. Pendant cela, les Français ordonnaient leurs batailles, et en firent trois et une arrière garde.

Messire Bertrand du Guesclin eut la première bataille avec les Bretons, dont je vous nommerai quelques chevaliers et écuyers; premièrement monseigneur Olivier de Mauny, monseigneur Hervé de Mauny et monseigneur Yvon de Mauny, neveux dudit monseigneur Bertrand ; monseigneur Geoffroy Féron,

monseigneur Alain de Saint-Pol, monseigneur Robin de Guite, monseigneur Eustache et monseigneur Alain de la Houssaye, monseigneur Robert de Saint-Père, monseigneur Jean Le Boyer, monseigneur Guillaume Bodin, Oliviér de Quoyquem, Lucas de Maillechat, Geoffroy de Cadillac, Geoffroy Païen, Geoffroy de Hallay, Jean de Périgny, Sévestre Bude, Berthelot d'Angoulevent, Olivier Féron, Jean Féron son frère, et plusieurs autres chevaliers et écuyers que je ne puis pas tous nommer. Et cette bataille devait combattre contre celle du captal.

Le comte d'Auxerre eut la seconde; et étaient avec lui gouverneurs de cette bataille le vicomte de Beaumont et messire Baudouin Zonnequin, maître des arbalétriers; et ils eurent avec eux les Français, les Normands et les Picards, monseigneur Oudart de Renty, monseigneur Enguerrand d'Eudin, monseigneur Louis de Haveskierque, et plusieurs autres barons, chevaliers et écuyers.

L'Archiprêtre eut la troisième et les Bourguignons; et avec lui étaient monseigneur Louis de Châlons, le seigneur de Beaujeu, monseigneur Jean de Vienne, monseigneur Guy de Trelay, messire Hugues de Vienne et plusieurs autres; et cette bataille devait attaquer le seigneur de Mareuil et sa troupe.

Et l'autre bataille qui était pour arrière garde, était toute pure de Gascons, desquels messire Aymond de Pommiers, monseigneur le souldich de Lestrade, messire Perdicas d'Albret et monseigneur Petiton de Courton furent chefs et meneurs.

Or, ces chevaliers gascons eurent là un grand projet : ils imaginèrent tantôt les dispositions prises par le captal, et comment ceux de son côté avaient mis et fixé son pennon sur un buisson, et comment il était gardé par quelques-uns des leurs, car ils en voulaient faire leur étendard. Ils dirent donc ainsi :

— « Il est de nécessité que, quand nos batailles seront assemblées, nous nous dirigions de grand'volonté droit au pennon du captal, et nous nous mettrons en peine de le conquérir. Si nous le pouvons avoir, nos ennemis en perdront beaucoup de leur force, et seront en péril d'être déconfits. »

Ces dits Gascons projetèrent encore une autre ordonnance qui leur fut très profitable, et qui leur rendit parfaite leur journée; car ils dirent une parole qui fut volontiers ouïe :

— « Seigneurs, nous savons bien que dans le captal il y a un chevalier aussi preux et aussi fort de ses besognes qu'on en pourrait trouver aujourd'hui en tout pays; et tant qu'il sera sur la place et pourra s'occuper à combattre, il nous portera fort grand dommage. Ordonnons donc que nous mettions à cheval trente des nôtres, tous des plus habiles et des plus hardis; et ces trente ne penseront à autre chose qu'à se diriger vers le captal. Et pendant que nous nous occuperons de conquérir son pennon, ils se mettront en peine par la force de leurs chevaux et de leurs bras, de rompre la presse et de venir jusqu'au captal. Et de fait ils prendront le dit captal, le trousseront et l'emporteront entre eux, et le mèneront en sûreté quelque part sans attendre la fin de la bataille. Nous disons aussi que, s'il peut être pris et retenu par un tel moyen, la journée sera nôtre, tant les gens seront fort ébahis de sa prise. »

Les chevaliers de France et de Bretagne qui étaient là, s'accordèrent facilement à cet avis et dirent qu'il était bon, et qu'il en serait fait ainsi. Ils trièrent donc et élurent aussitôt, entre eux et leurs troupes, trente hommes d'armes des plus hardis et des plus entreprenants qui fussent en leur armée, et ces trente furent chacun montés sur de bons coursiers, les plus légers et les plus rapides qui furent sur la place; et ils se mirent

d'un côté sur les champs, avisés et informés de ce qu'ils devaient faire. Les autres demeurèrent tous à pied sur les champs à leurs rangs, ainsi qu'ils devaient être.

LX. — Comment les seigneurs de France tinrent conseil pour savoir quel cri ils crieraient et qui serait leur chef ; et comment messire Bertrand du Guesclin fut élu pour être chef de la bataille.

QUAND ceux de France eurent tout ordonné leurs batailles, et que chacun savait quelle chose il devait faire, ils examinèrent entre eux et pourparlèrent longuement quel cri ils crieraient pour la journée, et à quelle bannière ou à quel pennon ils se rallieraient. Ils furent quelque temps d'avis de crier : *Notre Dame ! Auxerre !* et de faire pour ce jour le comte d'Auxerre leur chef. Mais ledit comte ne s'y voulut jamais accorder, mais s'excusa fort doucement en disant :

— « Seigneurs, grand merci de l'honneur que vous me portez et me voulez faire ; mais quant à présent je ne veux pas cela, car je suis encore trop jeune pour supporter si grand fardeau et si grand honneur ; et c'est la première journée arrêtée où je sois. C'est pourquoi vous prendrez un autre que moi. Ici sont plusieurs bons chevaliers, monseigneur Bertrand, monseigneur l'Archiprêtre, monseigneur le maître des arbalétriers, monseigneur Louis de Châlons, monseigneur Aymon de Pommiers, monseigneur Oudart de Renty, qui ont été en plusieurs grosses affaires et journées arrêtées, et qui savent mieux que je ne sais comment telles choses se doivent gouverner. Ainsi donc dispensez-m'en, je vous en prie. »

Alors les chevaliers qui étaient là se regardèrent l'un l'autre, et lui dirent :

— « Comte d'Auxerre, vous êtes le plus grand qui soit ici, de mise, de terre et de lignage ; vous pouvez donc bien par droit être chef. »

— « Certes, seigneurs, vous dites courtoisies ; je serai aujourd'hui votre compagnon, et je vivrai et mourrai et attendrai l'aventure auprès de vous ; mais, de commandement, je n'en veux point avoir. »

Alors ils regardèrent lequel donc ils ordonneraient. Et fut avisé et regardé pour le meilleur chevalier qui fût là, et qui avait le plus combattu de sa main, et qui aussi savait le mieux comment telles choses se doivent maintenir, messire Bertrand du Guesclin. Il fut donc convenu d'un commun accord que l'on crierait : *Notre-Dame, Guesclin !* et qu'on agirait entièrement pour cette journée par les ordres du dit messire Bertrand.

Toutes choses faites et établies, et chaque seigneur étant sous sa bannière ou son pennon, ils regardaient leurs ennemis qui étaient sur ce tertre et qui ne partaient point de leur fort, car ils ne l'avaient pas en conseil ni en volonté. Ce dont il ennuyait beaucoup aux Français, d'autant qu'ils les voyaient grandement en leur avantage, et aussi à cause que le soleil commençait à monter haut, ce qui leur était un grand contraire, car il faisait extrêmement chaud. Et de plus ils n'avaient rien apporté avec eux, ni vin, ni victuailles, si ce n'est quelques seigneurs qui avaient de petits flacons pleins de vins et qui bientôt furent vidés. Et ils ne s'en étaient point pourvus ni avisés ce matin, parce qu'ils pensaient combattre aussitôt qu'ils seraient venus là.

Ils ne le firent pas, ainsi qu'il apparut ; mais les Anglais et Navarrais par subtilité les retardèrent autant qu'ils purent, et il fut plus de remontée avant qu'ils se missent ensemble pour combattre.

Quand les seigneurs de France virent cela, ils se réunirent ensemble par manière de conseil, pour savoir comment ils se maintiendraient, et si on les irait

combattre ou non. Dans ce conseil ils n'étaient pas bien d'accord, car les uns voulaient qu'on les allât requérir et combattre, de quelque façon que ce fût, et que c'était grand blâme pour eux quand ils y mettaient tant de temps. D'autres mieux avisés débattaient ce conseil, et disaient que, si on les allait combattre dans la position où ils étaient, et ainsi arrêtés à leur avantage, on se mettrait en très grand péril. Finalement ils ne pouvaient être d'accord pour les aller combattre.

Les Navarrais voyaient et considéraient bien leur manière de faire, et ils disaient :

— « Voyez-les ici ; ils viendront bientôt à nous pour nous combattre, et ils en sont en grand'volonté. »

Il y avait là quelques chevaliers et écuyers normands, prisonniers parmi les Anglais et Navarrais, qui étaient en liberté sur parole ; et leurs maîtres les laissaient paisiblement aller et chevaucher, d'autant qu'ils ne se pouvaient armer du côté des Français. Ces prisonniers disaient aux seigneurs de France :

— « Seigneurs, avisez-vous, car si la journée d'aujourd'hui se passe sans bataille, vos ennemis seront demain très grandement réconfortés ; car on dit entre eux que messire Louis de Navarre y doit venir avec bien trois cents lances. »

Si bien que ces paroles poussèrent grandement les chevaliers et les écuyers de France à combattre les Navarrais, comment que ce fût, et ils y furent tout préparés par trois ou quatre fois. Mais toujours triomphaient les plus sages, et ils disaient :

— « Seigneurs, attendons encore un peu et voyons comment ils se maintiendront ; car ils sont bien si grands et si présomptueux, qu'ils désirent autant nous combattre que nous désirons les combattre. »

Là il y en avait plusieurs durement foulés et malmenés à cause de la grand'chaleur qu'il faisait ; car on était sur l'heure de nonne ; et ils avaient jeûné toute

la matinée, et ils étaient armés, et le soleil frappait parmi leurs armures qui étaient échauffées. Et les dits Français disaient bien :

— « Si nous allons combattre et nous fatiguer contre cette montagne, nous serons perdus davantage, en l'état où nous sommes ; mais retirons-nous pour aujourd'hui en nos logis, et demain nous aurons autre conseil. »

Ainsi étaient-ils en diverses opinions (1).

LXI. — Comment les Français firent semblant de se retirer, d'après le conseil de messire Bertrand ; et comment l'archiprêtre partit de la bataille.

QUAND les chevaliers de France qui avaient à conduire et à gouverner ces gens, sur leur honneur, virent que les Navarrais et Anglais ne partiraient point de leur fort, et qu'il était déjà haute nonne (2), cela leur tourna à grand déplaisir ; car ils entendaient les paroles que leur disaient les prisonniers français qui venaient de l'armée des Navarrais, et ils voyaient la plus grand'partie de leurs gens durement foulés et travaillés par la chaleur. Alors ils se réunirent ensemble et eurent un autre projet, par l'avis de messire Bertrand du Guesclin qui était leur chef et à qui ils obéissaient.

— « Seigneurs, dit-il, nous voyons que nos ennemis diffèrent de nous combattre, et pourtant ils en ont grand'volonté, ainsi que je pense; mais ils ne descendront point de leur fort, si ce n'est par un moyen que

1. Il est dit dans la chronique de du Guesclin qu'ils furent là deux jours et deux nuits, attendant que le captal quittât la position assez forte qu'il occupait

2. Plus de midi.

je vous dirai. Nous ferons semblant de nous retirer et de ne pas combattre d'aujourd'hui; aussi nos gens sont-ils durement foulés et travaillés par la chaleur ; et nous ferons passer tout bellement et en ordre tous nos valets, nos harnais et nos chevaux, outre ce pont, et les ferons retirer à nos logis; et toujours nous nous tiendrons sur l'aile et en ordre de bataille aux aguets, pour voir comment ils se maintiendront. S'ils désirent nous combattre, ils descendront de leur montagne et nous viendront requérir en plaine. Aussitôt que nous verrons leurs dispositions, s'ils font ainsi, nous serons tout préparés à retourner sur eux, et ainsi nous les aurons mieux à notre aise. »

Ce conseil fut arrêté de tous, et ils le retinrent entre eux pour le meilleur. Alors chaque seigneur se retira entre ses gens, et sous sa bannière ou pennon, ainsi qu'il devait être; et puis ils sonnèrent leurs trompettes et firent grand semblant de se retirer ; et tous les chevaliers et écuyers et gens d'armes commandèrent à leurs valets et garçons de passer le pont et de mettre leurs harnais outre la rivière. Ainsi plusieurs passèrent, et presque tous, et puis quelques gens d'armes, par feinte.

Quand messire Jean Jouël, qui était habile chevalier et vigoureux durement, et qui avait grand désir de combattre les Français, aperçut la manière dont ils se retiraient, il dit au captal :

— « Sire, sire, descendons habilement ; ne voyez-vous pas comment les Français s'enfuient ? »

Le captal répondit alors, et dit :

— « Messire Jean, messire Jean, ne croyez jamais que de si vaillants hommes qu'ils sont s'enfuient ainsi. Ils ne le font que par malice, et pour nous attirer. » Messire Jean Jouël qui était en grand désir de combattre, s'avança alors, et dit à ceux de sa troupe, en criant : *Saint Georges !*

— « Passez devant ! qui m'aime me suive. Je m'en vais combattre. »

Alors il se hâta, sa lance au poing, devant toutes les batailles ; et déjà il était descendu en bas de la montagne, avec une partie de ses gens, avant que le captal en partît.

Quand le captal vit que c'était pour de bon, et que Jean Jouël allait combattre sans lui, il le tint à grand' présomption, et dit à ceux qui étaient auprès de lui :

— « Allons, descendons la montagne lestement ; messire Jean Jouël ne combattra pas sans moi. »

Tous les gens du captal s'avancèrent alors, et lui premièrement, sa lance au poing. Quand les Français qui étaient aux aguets le virent venu et descendu en plaine, ils furent tout réjouis et dirent entre eux :

— « Voici ce que nous demandions aujourd'hui tout le jour. »

Ils retournèrent alors tous d'une troupe, en grand' volonté d'accueillir leurs ennemis, et s'écrièrent tous d'une voix : « *Notre Dame ! Guesclin !* » Leurs bannières se dirigèrent donc vers les Navarrais, et les batailles commencèrent à s'assaillir de toutes parts, et tous à pied.

Et voici venir monseigneur Jean Jouël tout devant, la lance au poing, qui courageusement vint attaquer la bataille des Bretons dont messire Bertrand était chef ; et là il fit maints exploits d'armes, car il était hardi chevalier durement.

Donc ces batailles, ces chevaliers et ces écuyers se dispersèrent sur ces plaines, et commencèrent à lancer, à férir et à frapper de toutes armes, ainsi qu'ils les avaient en main, et à entrer dans les rangs les uns des autres par bravoure, et à se combattre de grand'volonté. Là les Anglais et les Navarrais criaient d'un côté : *Saint Georges ! Navarre !* et les Français : *Notre-Dame ! Guesclin !* Là furent fort bons chevaliers, du côté des Français : premièrement messire Bertrand du Guesclin,

le jeune comte d'Auxerre, le vicomte de Beaumont, messire Baudouin Zonnequin, messire Louis de Châlons, le jeune sire de Beaujeu, messire Antoine, qui là leva bannière, messire Louis de Haveskierque, messire Oudart de Renty, messire Enguerrand d'Eudin; et d'autre part les Gascons qui avaient leur bataille et qui combattaient de leur côté : premièrement messire Aymon de Pommiers, messire Perdicas d'Albret, monseigneur le souldich de Lestrade, messire de Courton,et plusieurs autres tous d'une sorte. Et ces Gascons s'adressèrent à la bataille du captal et des Gascons, car ils avaient grand'volonté de se trouver. Là il y eut grand choc et dur combat, et il y fut fait maintes grandes habiletés d'armes.

Et, à cause que, lorsqu'il s'agit des armes, on ne doit point mentir, on me pourrait demander ce qu'était devenu l'Archiprêtre qui était là, un grand capitaine, puisque je n'en fais nulle mention. Je vous en dirai la vérité. Tout aussitôt que l'Archiprêtre vit l'engagement de la bataille, et que l'on se combattait, il se mit hors des troupes; mais il dit à ses gens et à celui qui portait sa bannière:

— « Je vous ordonne et commande sous peine de méfait envers moi, que vous demeuriez et attendiez la fin de la journée. Je pars sans revenir; car je ne puis aujourd'hui combattre ni être armé contre aucun des chevaliers qui sont en face de nous. Et si on vous interroge sur moi, répondez ainsi à ceux qui en parleront. »

Alors il partit, seulement avec un de ses écuyers, et repassa la rivière et laissa les autres combattre. Jamais Français ni Bretons ne s'en donnèrent garde,jusqu'à la fin de l'affaire, d'autant qu'ils voyaient ses gens et sa bannière, et qu'ils pensaient l'avoir près d'eux.

LXII. — Comment le Captal fut ravi et emmené de la bataille, devant toutes ses gens qui en furent fortement courroucés.

Au commencement de la bataille, quand messire Jean Jouël fut descendu et que toutes ses gens le suivaient du plus près qu'ils pouvaient, et notamment le captal et sa troupe, ils pensèrent avoir la journée pour eux; mais il en fut tout autrement. Quand ils virent que les Français se retournaient en bon ordre, ils virent bientôt qu'ils s'étaient aventurés. Néanmoins comme gens de grand'entreprise, ils ne s'ébahirent de rien, mais eurent bonne intention de tout recouvrer en combattant bien. Ils reculèrent donc un peu et se mirent ensemble; et puis ouvrirent leurs rangs et firent place à leurs archers, qui étaient derrière eux, afin qu'ils pussent tirer. Quand les archers furent devant, ils s'espacèrent et commencèrent à tirer de grand' manière; mais les Français étaient si bien armés et pavoisés contre le trait, que jamais ils n'en furent maltraités. Et pour cela ils ne laissèrent point de combattre; mais ils entrèrent dans les rangs des Navarrais et des Anglais tous à pied, et ceux-là dans leurs rangs de grand'volonté.

Là il y eut grand choc des uns et des autres; et ils s'arrachaient l'un à l'autre, par force de bras et de lutte, leurs lances et leurs haches et les armes dont ils combattaient; et ils se prenaient et se rendaient prisonniers l'un l'autre; et ils s'approchaient de si près qu'ils se combattaient main à main si vaillamment que nul ne pourrait mieux. Vous pouvez bien croire qu'en telle presse et tel péril il y avait grand'foison de morts et de renversés; car nul ne s'épargnait d'un côté ni de l'autre. Et je vous dis que les Français n'avaient que faire de dormir ni de reposer sur leur bride, car ils avaient aux mains des gens de grand courage et de hardie entreprise. Il fallait donc à chacun s'acquitter

loyalement à son pouvoir, et défendre son corps, et garder sa place, et prendre son avantage quand il venait à point; autrement ils eussent tous été déconfits. Et je vous dis pour vérité que les Picards et les Gascons furent là de très bonnes gens, et qu'ils y firent plusieurs beaux exploits d'armes.

Or je vous veux parler des trente qui étaient élus pour s'adresser au captal, et qui étaient très bien montés sur fleur de coursiers. Ceux-ci qui ne s'occupaient d'autre chose que de leur entreprise, ainsi qu'ils en étaient chargés, s'en vinrent tous serrés là où était le captal, qui combattait fort vaillamment d'une hache et donnait des coups si grands, que nul n'osait l'approcher; et ils rompirent la presse, aidés par les Gascons qui leur ouvrirent le chemin. Ces trente, qui étaient très bien montés, ainsi que vous savez, et qui savaient quelle chose ils devaient faire, ne voulurent pas redouter la peine et le péril; mais ils vinrent jusques au captal et l'environnèrent, et s'arrêtèrent entièrement sur lui, et le prirent et l'embrassèrent de fait entre eux par force, et puis vidèrent la place et l'emportèrent en cet état.

Et en cet endroit il y eut alors grand débat et grand abatis et rude choc; et toutes les batailles commencèrent à converger de ce côté; car les gens du captal, qui semblaient bien des forcenés, criaient : « *Rescousse au Captal! rescousse!* » Néanmoins cela ne put rien leur valoir ni aider. Le captal fut emporté et ravi, de la manière que je vous dis, et mis en sûreté. Et à l'heure où cela advint, on ne savait encore lesquels auraient l'avantage.

LXIII. — Comment fut conquis le pennon du Captal ; et comment les Navarrais et les Anglais furent tous tués ou pris.

En cette mêlée et en ce grand bruit et bousculade, comme les Navarrais et Anglais s'occupaient à suivre la trace du captal qu'ils voyaient emmener et emporter devant eux (ce dont il semblait qu'ils fussent tous forcenés), messire Aymon de Pommiers, messire Petiton de Courton, monseigneur le souldich de Lestrade, et les gens du seigneur d'Albret, s'efforcèrent de grand'volonté de se diriger vers le pennon du captal qui était sur un buisson et dont les Navarrais faisaient leur étendard. Là il y eut grand bruit et forte bataille, car il était bien gardé et par de bonnes gens; et spécialement messire Guillaume de Mareuil et messire Geoffroy de Roussillon y étaient. Là il y eut maintes habiletés d'armes faites, maintes prises et maintes rescousses, et maints hommes blessés et renversés par terre.

Toutefois, les Navarrais qui étaient là auprès du buisson et du pennon du captal furent enfoncés et repoussés par la force des armes; et tués le seigneur de Mareuil et plusieurs autres, et pris messire Geoffroy de Roussillon et fait prisonnier de monseigneur Aymon de Pommiers; et tous les autres qui étaient là furent tués ou pris, ou repoussés si avant, qu'il n'en était aucune nouvelle autour du buisson, quand le pennon du captal fut pris, conquis et déchiré et jeté à terre.

Pendant que les Gascons s'occupaient à faire cela, les Picards, les Français, les Bretons, les Normands et les Bourguignons combattaient d'autre part fort vaillamment; et bien leur en était besoin, car les Navarrais les avaient fait reculer; et le vicomte de Beaumont était demeuré mort au milieu d'eux. Ce dont ce fut dommage, car il était alors jeune chevalier et bien

taillé pour valoir beaucoup. Et ses gens l'avaient porté à grand'douleur hors de la presse en arrière de la bataille, et là le gardaient.

Je vous dis, ainsi que j'ai ouï le raconter par ceux qui y furent d'un côté et d'autre, qu'on n'avait point vu pareille bataille d'une telle quantité de gens être aussi bien combattue que celle-ci le fut; car ils étaient tous à pied, et main à main. Et ils s'entrelaçaient l'un dans l'autre, et s'éprouvaient à bien combattre avec les armes qu'ils pouvaient, et spécialement ils donnaient de ces haches de si grands horions, que tous s'étonnaient.

Là furent atteints et durement blessés messire Petiton de Courton et monseigneur le souldich de Lestrade, et tellement, qu'ils ne purent plus s'aider de la journée. Messire Jean Jouël, par qui la bataille commença, et qui le premier avait fort vaillamment assailli et envahi les Français, y fit ce jour-là maintes grandes habiletés d'armes, et ne daigna jamais reculer, et combattit si vaillamment et si avant, qu'il fut durement blessé en plusieurs endroits, au corps et à la tête, et fut pris et reçu prisonnier par un écuyer de Bretagne sous les ordres de monseigneur Bertrand du Guesclin; alors il fut emporté hors de la presse. Le sire de Beaujeu, messire Louis de Châlons, les gens de l'Archiprêtre avec grand'foison de bons chevaliers et écuyers de Bourgogne, combattaient vaillamment d'autre part, car une troupe de Navarrais et les gens de monseigneur Jean Jouël les avaient attaqués. Et je vous dis que les Français trouvaient bien durs gens d'armes merveilleusement contre eux. Messire Bertrand et ses Bretons s'acquittèrent loyalement et se tinrent toujours bien ensemble, en s'aidant l'un l'autre. Et ce qui déconfit les Navarrais et Anglais, ce fut la prise du captal, qui fut pris dès le commencement, et la conquête de son pennon où ses gens ne se

purent rallier. Les Français obtinrent la place, mais il leur en coûta grandement de leurs gens; et y furent tués le vicomte de Beaumont, ainsi que vous avez ouï, messire Baudouin Zonnequin, maître des arbalétriers, messire Louis de Haveskierque et plusieurs autres. Et parmi les Navarrais furent tués: un banneret de Navarre, qui s'appelait le sire de Saux, et grand'foison de ses gens auprès de lui; et tué le seigneur de Mareuil, un habile chevalier durement, ainsi qu'il est dit ci-dessus; et aussi mourut prisonnier ce jour même messire Jean Jouël. Et furent pris messire Guillaume de Guérarville, messire de Saquenville, messire Geoffroy de Roussillon, messire du Franc et plusieurs autres. Peu s'en sauvèrent, que tous ne fussent ou tués ou pris sur la place.

Cette bataille fut en Normandie assez près de Cocherel, par un Jeudi, le seizième de Mai, l'an de grâce MCCCLXIV.

LXIV. — Comment messire Bertrand et les Français partirent de Cocherel avec leurs prisonniers et s'en vinrent a Rouen.

APRÈS cette déconfiture, et après que tous les morts étaient déjà dévêtus et que chacun s'occupait de ses prisonniers s'il en avait, ou à se mettre à point s'il était blessé, et que déjà la plus grand' partie des Français avaient repassé le pont et la rivière et se retiraient à leurs logis, tout lassés et foulés, ils furent en aventure d'avoir quelque méchef dont ils ne se donnaient point de garde. Je vous dirai comment.

Messire Guy de Guérarville, fils de monseigneur Guillaume qui avait été pris sur la place, était parti de Conches, une garnison navarraise ; car il avait appris que leurs gens devaient se combattre, ainsi qu'ils

firent. Et durement il s'était hâté pour être à cette journée, où il espérait à tout le moins qu'on combattrait le lendemain. Il voulait être auprès du captal, comment que ce fût, et il avait en sa troupe environ cinquante lances de bons compagnons et tous bien montés.

Ledit messire Guy et sa troupe s'en vinrent tout brochant le grand galop jusqu'en la place où la bataille avait été. Les Français qui étaient derrière et qui ne se donnaient nulle garde de cette survenue, entendirent le bruit des chevaux, et se mirent tantôt ensemble en s'écriant :

— « Retournez, retournez! voici les ennemis ! »

Plusieurs furent fort effrayés de ce bruit, et messire Aymon de Pommiers fut là d'un grand secours à leurs gens, car il était encore sur la place avec toute sa troupe. Aussitôt qu'il vit ces Navarrais approcher, il se retira sur la droite et fit développer son pennon, et le fit lever et mettre tout en haut sur un buisson par manière d'étendard, pour rassembler leurs gens.

Quand messire Guy de Guérarville, qui en hâte s'était dirigé sur la place, en vit la manière et reconnut le pennon de monseigneur Aymon de Pommiers et entendit crier: *Notre Dame! Guesclin!* et n'aperçut nul de ceux qu'il demandait, mais en voyait grand' foison de morts gésir par terre, il vit tantôt que leurs gens avaient été déconfits et que les Français avaient obtenu la place. Il ne fit nul semblant de combattre, et passa outre, assez près de monseigneur Aymon de Pommiers qui était tout prêt à l'accueillir s'il se fût porté en avant; et il s'en alla son chemin ainsi qu'il était venu. Je crois bien que ce fut vers la garnison de Conches.

Or, nous parlerons des Français et nous dirons comment ils persévérèrent. La journée fut pour eux, ainsi que vous avez entendu, et ils repassèrent le soir

outre la rivière et se retirèrent en leurs logis et se contentèrent de ce qu'ils avaient.

L'Archiprêtre fut fort demandé et blâmé quand on s'aperçut qu'il n'avait pas été à la bataille et qu'il en était parti sans rien dire. Ses gens l'excusèrent au mieux qu'ils purent (1).

Et sachez que les trente qui enlevèrent le captal, ainsi que vous avez ouï, ne cessèrent jamais de chevaucher qu'ils ne l'eussent amené au château de Vernon et mis là dedans en sûreté.

Quand ce vint au lendemain, les Français se délogèrent et troussèrent tout, et chevauchèrent vers Vernon pour venir en la cité de Rouen; et ils firent tant, qu'ils y parvinrent.

Ils laissèrent dans la cité et au château de Rouen une partie de leurs prisonniers ; et plusieurs s'en retournèrent à Paris tout contents et tout joyeux, car ils avaient eu une fort belle journée pour eux, et très profitable pour le royaume de France. Car, si le contraire fût advenu aux Français, monseigneur le captal eût fait un grand ravage en France. Il avait entrepris et s'était proposé de chevaucher jusqu'à Reims au devant du duc de Normandie qui y était déjà venu, et la duchesse sa femme avec lui, pour se faire couronner et consacrer : mais Dieu ne le voulut pas consentir. On le devait bien espérer.

1. La Chronique de du Guesclin dit qu'Arnauld de Cervole ne se voulait point armer contre le captal « auquel il devait être homme de foi et d'hommage pour sa terre ».

LXV. — Comment le duc de Normandie fut fort réjoui de la déconfiture du captal ; et comment il fut couronné roi a grand' solennité.

LES nouvelles se répandirent en plusieurs lieux que le captal avait été pris, et toutes ses gens repoussés. Et messire Bertrand du Guesclin en acquit grand'grâce et grand'renommée de tout le monde au royaume de France, et son nom en fut fort relevé. Ces nouvelles vinrent jusqu'au duc de Normandie qui était à Reims. Il s'en réjouit grandement et en loua Dieu plusieurs fois ; et sa cour et toutes les cours des seigneurs qui étaient venus là à son couronnement en furent plus aises et plus joyeuses.

Ce fut le jour de la Trinité, l'an de grâce MCCCLXIV(1), que le roi Charles, fils aîné du roi Jean de France, fut couronné et sacré roi en la grand'église Notre-Dame de Reims, et aussi madame la reine sa femme, fille du duc Pierre de Bourbon, par Révérend Père en Dieu monseigneur Jean de Craon, archevêque de Reims. Là furent le roi Pierre de Chypre, le duc d'Anjou, le duc de Bourgogne, le duc de Luxembourg et de Brabant, oncle dudit roi, le comte d'Eu, le comte de Dammartin, le comte de Tancarville, le comte de Vaudemont, messire Robert d'Alençon, l'archevêque de Rouen, et tant de prélats et de seigneurs, que je ne les aurais jamais nommés tous ; aussi en parlerai-je brièvement.

Les fêtes et les solennités alors furent grandes, et le roi de France et la reine demeurèrent en la cité de Reims cinq jours. Et il y eut de grands dons et beaux joyaux donnés et présentés aux seigneurs étrangers, dont la plus grand'partie prirent là congé dudit roi et retournèrent en leurs pays.

Ledit roi de France alors retourna à Paris à petites journées et à grands ébattements, et avec lui grand'

1. Le 19 mai 1364, trois jours après la victoire de Cocherel.

foison de prélats et de seigneurs, et toujours le roi de Chypre en sa compagnie.

On ne pourrait pas vous dire ni raconter en un jour d'été les solennités ni les réjouissances qu'on lui fit en la cité de Paris quand il y entra. Déjà étaient revenus à Paris la plus grand'partie des seigneurs et des chevaliers qui avaient été à l'affaire de Cocherel. Le roi leur fit grand'fête et les vit là fort volontiers, et spécialement monseigneur Bertrand du Guesclin (1), et les chevaliers de Gascogne, monseigneur Aymon de Pommiers et les autres. Pour le sire d'Albret, il avait été à son couronnement.

1. Le roi quelques jours plus tard donna à du Guesclin le comté de Longueville confisqué sur Charles le Mauvais. Dans la chronique de du Guesclin il est dit que les Navarrais refusèrent à Bertrand l'entrée du château de Longueville, sa nouvelle possession : « Mais il ne demeura guère que Bertrand fit assaillir le château ; alors il lui fut rendu. »

La même chronique rapporte aussi que du Guesclin, après la victoire de Cocherel, fut nommé maréchal de Normandie.

Les Chroniques de Jehan Froissart.

Quatrième Partie.

I. — De ce qui se passait en Bretagne ; et comment le roi de France envoya messire Bertrand du Guesclin au secours de monseigneur Charles de Blois ; et comment messire Jean Chandos vint au secours du comte de Montfort.

En ce temps le comte de Montfort avait mis le siège devant le fort château d'Auray en Bretagne, que le roi Arthur fit jadis fonder, et il avait juré qu'il n'en partirait pas à moins de l'avoir pris et conquis à sa volonté. Avec cela, il avait appris que messire Charles de Blois était en France et négociait auprès du roi de France pour avoir des gens d'armes, afin de venir lever le siège et combattre.

Le roi de France accorda à son cousin monseigneur Charles de Blois qu'il eût de son royaume jusqu'à mille lances ; et il écrivit à monseigneur Bertrand du Guesclin, qui était en Normandie, qu'il s'en allât en Bretagne pour aider à secourir monseigneur Charles de Blois contre monseigneur Jean de Montfort.

Ledit messire Bertrand fut grandement réjoui de ces nouvelles, car il avait toujours tenu ledit monseigneur Charles pour son naturel seigneur. Il partit donc de Normandie avec tout ce qu'il avait de gens, et

chevaucha vers Tours en Touraine pour aller en Bretagne. Messire Boucicaut, maréchal de France, s'en vint en Normandie tenir la frontière à sa place. Ledit messire Bertrand avec sa troupe fit tant, qu'il vint à Nantes en Bretagne,et là trouva monseigneur Charles et madame sa femme qui le reçurent joyeusement et doucement, et lui surent très grand gré de ce qu'il était ainsi venu.

Ils eurent là parlement ensemble pour savoir comment ils se maintiendraient ; car là était aussi la meilleure partie des barons de Bretagne, et ils avaient en propos et affection d'aider monseigneur Charles, et le tenaient tous pour duc et seigneur. Et pour venir lever le siège de devant Auray, et combattre monseigneur Jean de Montfort,il ne tarda guère que grand'baronnie et chevalerie vinrent de France et de Normandie : le comte d'Auxerre, le comte de Joigny, le sire de Franville, le sire de Prie, le Bègue de Villaines et plusieurs bons chevaliers et écuyers, tous d'une sorte et droites gens d'armes.

Ces nouvelles vinrent à monseigneur Jean de Montfort qui tenait son siège devant Auray : que messire Charles de Blois faisait grand amas de gens d'armes ; et que grand'foison de seigneurs de France lui étaient venus et venaient tous les jours encore, outre l'aide et le secours qu'il avait encore des barons, chevaliers et écuyers du duché de Bretagne.

Aussitôt que messire Jean de Montfort apprit ces nouvelles, il le signifia en le duché d'Aquitaine aux chevaliers et écuyers d'Angleterre qui se tenaient là, et spécialement à monseigneur Jean Chandos, en le priant chèrement qu'il voulût en ce grand besoin le venir secourir et conseiller, et qu'il espérait en Bretagne un beau fait d'armes auquel tous seigneurs, chevaliers et écuyers, devaient bien se rendre pour avancer leur honneur.

Quand messire Jean Chandos se vit prié si affectueusement par le comte de Montfort, il en parla à son seigneur le prince de Galles pour savoir ce qu'il en était à faire. Le prince répondit qu'il pouvait bien y aller sans nul forfait (car déjà les Français prenaient parti contre ledit comte pour monseigneur Charles de Blois), et qu'il lui en donnait bon congé.

Ledit messire Jean Chandos fut fort joyeux de ces nouvelles, et se pourvut bien et grandement. Il emmena bien deux cents lances et autant d'archers, et chevaucha tant parmi le Poitou et la Saintonge, qu'il entra en Bretagne et vint au siège devant Auray. Et là il trouva le comte de Montfort qui le reçut joyeusement et grandement et qui fut fort réjoui de sa venue. Et aussi le furent messire Olivier de Clisson, messire Robert Knolles, monseigneur Mathieu de Gournay, et autres chevaliers et compagnons qui se tenaient auprès du comte ; et il leur semblait proprement et généralement qu'aucun mal ne leur pouvait advenir, puisqu'ils avaient en leur compagnie messire Jean Chandos.

Plusieurs chevaliers et écuyers aussi qui désiraient s'avancer de leur personne et combattre les Français, passèrent la mer hâtivement, et vinrent devant Auray au secours du comte de Montfort qui les reçut tous à grand'joie. Et ils étaient bien, tant Anglais que Bretons, quand ils furent tous ensemble, seize cents combattants, chevaliers et écuyers, et environ huit ou neuf cents archers.

II. — Comment messire Charles de Blois partit de Nantes pour aller contre le comte de Montfort, et des paroles que lui dit madame sa femme.

NOUS retournerons à monseigneur Charles de Blois qui se tenait en la bonne cité de Nantes, et qui faisait là son amas et son mandement de chevaliers et d'écuyers de toutes parts, là où il pensait les avoir par prière ; car il était bien informé que le comte de Montfort était durement fort et bien secouru par les Anglais. Aussi priait-il les barons, les chevaliers et écuyers de Bretagne, dont il avait eu et reçu les hommages, qu'ils voulussent l'aider à garder et défendre son héritage contre ses ennemis. Parmi les barons de Bretagne, vinrent pour le servir, à sa demande : le vicomte de Rohan, le sire de Léon, messire Charles de Dinan, le sire de Roye, le sire de Rieux, le sire de Tournemine, le sire d'Ancenis, le sire de Malestroit, le sire de Quentin, le sire d'Avaugour, le sire de Rochefort, le sire de Kergorlay, le sire de Lohéac, le sire du Pont et beaucoup d'autres que je ne puis pas tous nommer. Ces seigneurs et leurs gens se logèrent dans la ville de Nantes et dans les villages d'environ. Quand ils furent tous ensemble, on les estima à deux mille cinq cents lances, y compris ceux qui étaient venus de France. Ces gens d'armes ne voulurent point faire là trop long séjour ; mais ils conseillèrent à monseigneur Charles de chevaucher vers les ennemis.

Au départ et au moment de prendre congé, madame la femme de monseigneur Charles de Blois dit à son mari, devant monseigneur Bertrand du Guesclin et quelques barons de Bretagne :

— « Monseigneur, vous vous en allez défendre et garder mon héritage et le vôtre (car ce qui est mien est vôtre), lequel monseigneur Jean de Montfort nous empêche et nous a empêché pendant un grand temps, à tort et sans cause. Dieu sait, et aussi les barons de

Bretagne qui sont ici, comment j'en suis droite héritière. Je vous prie donc chèrement que vous ne vouliez faire nulle ordonnance ni composition de traité ni d'accord, ni condescendre à ce que le corps du duché de Bretagne ne nous demeure point. »

Et son mari le lui promit.

Alors il partit, et tous les barons et seigneurs qui étaient là partirent et prirent congé de leur dame qu'ils regardaient comme duchesse. Ils se mirent donc en troupe, et cette armée chemina vers Rennes ; et ils firent tant qu'ils y parvinrent. Ils se logèrent dans la cité de Rennes et environ, et se reposèrent et rafraîchirent pour mieux apprendre quelles étaient les dispositions de leurs ennemis, et aviser quelque lieu favorable pour les combattre. Et là furent dits et pourparlés plusieurs paroles et langages à cause de cela, entre les chevaliers et écuyers de France et de Bretagne qui étaient venus là pour aider et secourir messire Charles de Blois. Pour lui, il était fort doux et fort courtois, et par aventure il fût volontiers condescendu à la paix, et eût été content d'une partie de Bretagne à peu de querelle. Mais il était tellement poussé par sa femme et les chevaliers de son parti, qu'il ne s'en pouvait retirer ni dissimuler (1).

1. Quelque temps après la bataille de Cocherel, les deux armées commandées par Jean Chandos et du Guesclin s'étaient rencontrées dans les landes de Beaumont, près de Bécherel. Ils allaient en venir aux mains, quand intervinrent les légats du pape qui les accordèrent et les obligèrent au traité connu sous le nom de *Traité des Landes*. Le duché de Bretagne devait être partagé entre Charles de Blois et Jehan de Montfort. Jeanne la Boiteuse ne voulut pas consentir à ce traité et força son mari trop faible de continuer la guerre. D'autres historiens au contraire nous représentent Charles de Blois tout autrement. D'une grande bravoure, d'une piété farouche, d'un caractère intraitable, il n'aurait pas eu besoin d'être poussé par sa femme, Jeanne la Boiteuse, que l'on dépeint affable et douce, et en même temps courageuse et ferme. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que chaque parti avait intérêt à ne pas vouloir la paix, dans l'espoir de tout obtenir.

III. — Comment le comte de Montfort partit de devant Auray et s'en vint prendre place sur les champs pour combattre Mgr Charles de Blois.

ENTRE Rennes et Auray, qu'assiégeait monseigneur Jean de Montfort, il y a huit lieues de pays (1). Ces nouvelles vinrent audit siège : que messire Charles de Blois approchait durement et avait les plus belles gens d'armes, les mieux armés et ordonnés qu'on eût jamais vu sortir de France. La plupart des Anglais qui étaient là, et qui désiraient combattre, furent tout joyeux de ces nouvelles. Ces compagnons commencèrent donc à mettre leurs armes à point, et à fourbir leurs lances, leurs dagues, leurs haches, leurs cuirasses, haubergeons, bassinets, heaumes, visières, épées et toutes manières de harnois, car ils pensaient bien qu'ils en auraient besoin et qu'ils combattraient. Alors vinrent au conseil tous les capitaines de l'armée du comte de Montfort; premièrement messire Jean Chandos, par l'avis duquel en partie il voulait agir, messire Robert Knolles, messire Eustache d'Aubrecicourt, messire Hugues de Calverley, messire Gautier Hewett, messire Mathieu de Gournay et les autres.

Ces barons et ces chevaliers regardèrent et considérèrent par le conseil de l'un et de l'autre, et par grand avis, qu'ils se retireraient au matin hors de leurs logis et prendraient place sur les champs, et là aviseraient, du consentement de tous. Il fut ainsi annoncé et signifié parmi l'armée : que chacun fût pour le lendemain appareillé et mis en arroi et en ordonnance de bataille, ainsi que pour bientôt combattre.

Cette nuit passa; et le lendemain, qui fut un samedi, Anglais et Bretons sortirent de leurs logis et s'en vinrent en fort bon ordre en arrière du château d'Auray, et prirent place, et dirent et affirmèrent entre eux qu'ils attendraient là leurs ennemis.

1. Il y a entre ces deux villes trois fois cette distance.

Justement vers l'heure de prime, vinrent messire Charles de Blois et toute son armée qui étaient partis de la cité de Rennes le vendredi, après boire, et qui avaient couché cette nuit-là à trois petites lieues d'Auray. Et les gens de monseigneur Charles de Blois étaient ordonnés et mis en disposition de bataille, du mieux qu'on pût voir ou deviser; et ils chevauchaient si serrés qu'on n'eût pas pu jeter un éteuf (1) entre eux, sans qu'il tombât sur les pointes des lances, tant ils les portaient proprement raides en l'air. Les Anglais prenaient grand plaisir à les regarder.

Les Français s'arrêtèrent, sans se déranger, devant leurs ennemis, et prirent place au milieu de grandes bruyères; et il fut commandé de par leurs maréchaux que nul n'allât en avant sans commandement, ni ne fît course, joute ou attaque. Ainsi toutes gens d'armes s'arrêtèrent et se mirent en arroi et en bon ordre, ainsi que pour tantôt combattre; car ils n'espéraient pas autre chose et en avaient grand désir.

IV. — Comment messire Charles de Blois, par le conseil de messire Bertrand du Guesclin, ordonna ses batailles bien et habilement.

MESSIRE Charles de Blois, par le conseil de monseigneur Bertrand du Guesclin, qui était là un des grands chefs, et fort loué et cru par les barons de Bretagne, ordonna ses batailles et en fit trois et une arrière-garde. Et il me semble que messire Bertrand eut la première, avec grand' foison de bons chevaliers et écuyers de Bretagne. Le comte d'Auxerre et le comte de Joigny eurent la seconde, avec grand' foison de bons chevaliers et écuyers de France. Messire Charles de Blois eut la troisième et la meilleure

1. Balle dont on se sert au jeu de paume.

partie, et il eut en sa compagnie plusieurs hauts barons de Bretagne. Et étaient auprès de lui : le vicomte de Rohan, le sire de Léon, le sire d'Avaugour, messire Charles de Dinant, le sire d'Ancenis, le sire de Malestroit et plusieurs autres.

A l'arrière garde étaient le sire de Roye, le sire de Rieux, le sire de Tournemine, le sire du Pont, le sire de Quentin, le sire de Combourg, le seigneur de Rochefort et beaucoup d'autres bons chevaliers et écuyers. Et ils étaient en chacune de ces batailles bien mille combattants. Là messire Charles de Blois allait parmi ses batailles, admonester et prier chacun fort doucement et bellement qu'ils voulussent être loyaux et prud'hommes et bons combattants; et il disait, sur son âme et sa part de paradis, que ce serait sur son bon et juste droit que l'on combattrait. Là l'un et l'autre lui avaient promis qu'ils s'en acquitteraient si bien, qu'il leur en saurait gré.

V. — Comment messire Jean Chandos ordonna les batailles du comte de Montfort bien et sagement.

MESSIRE Jean Chandos, qui était capitaine et souverain gardien sur eux tous, quoique le comte de Montfort en fût chef (car le roi d'Angleterre lui avait écrit et mandé qu'il veillât souverainement et spécialement aux affaires de son fils, puisque le comte de Montfort avait eu sa fille en mariage), était tout devant quelques barons et chevaliers de Bretagne qui se tenaient auprès de monseigneur Jean de Montfort; et il avait bien imaginé et considéré les dispositions des Français; et en soi-même il les prisait beaucoup et ne put s'en taire. Aussi il dit :

— « Que Dieu m'aide! il paraît aujourd'hui que

toute fleur d'honneur et de chevalerie est par delà avec grand sens et bonne ordonnance. »

Puis il dit tout haut aux chevaliers qui purent l'entendre :

— « Seigneurs, il est l'heure que nous ordonnions nos batailles, car nos ennemis nous en donnent l'exemple. »

Ceux qui l'entendirent répondirent :

— « Sire, vous dites la vérité, et vous êtes ici notre maître et notre conseiller ; ainsi ordonnez-en à votre intention. Car au-dessus de vous il n'y aura pas de chef ; et vous savez de toutes façons comment telle chose se doit maintenir, mieux que nous ne faisons entre nous. »

Là messire Jean Chandos fit trois batailles et une arrière-garde. En la première il mit messire Robert Knolles, monseigneur Gautier Hewett et monseigneur Richard Burley ; dans la seconde monseigneur Olivier de Clisson, monseigneur Eustache d'Aubrecicourt et monseigneur Mathieu de Gournay. La troisième il la donna au comte de Montfort et demeura auprès de lui ; et il y avait en chaque bataille cinq cents hommes d'armes et trois cents archers.

Quand ce vint à l'arrière-garde, il appela monseigneur Hugues de Calverley et lui dit ainsi :

— « Messire Hugues, vous ferez l'arrière-garde, et vous aurez sous vos ordres cinq cents combattants en votre troupe, et vous vous tiendrez sur l'aile, et ne bougerez de votre place pour chose qui advienne, à moins que vous ne voyiez que nos batailles s'ébranlent ou se rompent par quelque aventure ; et là où vous les verrez s'ébranler ou se rompre, vous vous dirigerez et les secourrerez. Vous ne pouvez aujourd'hui faire meilleur exploit. »

Quand messire Hugues de Calverley entendit monseigneur Jean Chandos, il fut honteux et fort courroucé, et dit :

— « Seigneur, seigneur, donnez cette arrière-garde à un autre qu'à moi, car je ne tiens pas à m'en charger. »

Et puis il dit encore ainsi :

— « Cher seigneur, en quelle manière et en quel état m'avez-vous si mal jugé, que je ne sois aussi bien taillé qu'un autre pour combattre tout devant et des premiers ? »

Messire Jean Chandos répondit alors d'une façon fort avisée, et dit ainsi :

— « Messire Hugues, messire Hugues, si je vous établis à l'arrière-garde, ce n'est pas que vous ne soyez un des bons chevaliers de notre compagnie ; et je sais bien, et en vérité, que vous combattriez très volontiers des premiers : mais je vous y place parce que vous êtes un sage chevalier et avisé ; et il faut que quelqu'un y soit et le fasse. Je vous prie donc chèrement que vous le vouliez faire ; et je vous promets que, si vous le faites, nous en vaudrons mieux ; et vous-même y conquerrez grand honneur. Et de plus je vous promets que, toute la première requête que vous me demanderez, je la ferai et y condescendrai. »

Néanmoins, malgré toutes ces paroles, messire Hugues de Calverley ne s'y voulait nullement accorder ; et il disait et affirmait que ce serait un grand blâme pour lui ; et il priait, pour Dieu, et à mains jointes, qu'on y mît un autre : car il voulait combattre tout de suite et tout des premiers. A ces nouvelles paroles et réponses messire Jean Chandos était presque sur le point de larmoyer. Alors il dit encore très doucement :

— « Messire Hugues, ou bien il faut que vous le fassiez, ou que je le fasse ; or regardez lequel vaut mieux. »

Ledit messire Hugues se ravisa alors, et fut à cette dernière parole tout confus, et dit :

— « Certes, seigneur, je sais bien que vous ne me

demanderiez nulle chose qui tournât à mon déshonneur; et je le ferai volontiers puisqu'il en est ainsi. »

Alors messire Hugues de Calverley prit cette bataille qui s'appelait arrière-garde, et se mit sur les champs en arrière des autres, sur l'aile, et se mit en ordonnance.

VI. — Comment le sire de Beaumanoir obtint un répit entre les deux partis jusqu'au lendemain au soleil levant.

AINSI, ce samedi, qui fut le huitième jour d'octobre, l'an MCCCLXIV, ces batailles furent ordonnées les unes devant les autres dans de belles plaines assez près d'Auray en Bretagne. Aussi je vous dis que c'était belle chose à voir et à considérer ; car on y voyait bannières, pennons parés et armoriés de tous côtés fort richement ; et spécialement les Français étaient si suffisamment et si bellement ordonnés, que c'était un grand plaisir à regarder.

Or je vous dis que, pendant qu'ils ordonnaient et avisaient leurs batailles et leurs besognes, le sire de Beaumanoir, un grand baron et riche de Bretagne, allait de l'un à l'autre, traitant et pourparlant de la paix ; car il l'eût vue volontiers, pour éviter les périls ; et il s'en mettait en peine de bonne manière ; et les Anglais et les Bretons de Montfort le laissaient aller et venir et parlementer avec monseigneur Jean Chandos et le comte de Montfort, d'autant qu'il était leur prisonnier sur parole, et qu'il ne se pouvait armer. Il mit donc en avant, ce samedi matin, maints propos et maintes propositions, pour arriver à faire la paix. Mais nulle ne fut faite, et la chose traîna, toujours allant de l'un à l'autre, jusques à nonne ; et, par son sens, il obtint des deux partis un certain répit pour le

jour et la nuit suivante, jusques au lendemain au soleil levant (1). Chacun se retira donc en son logis, ce samedi, et ils se contentèrent pour vivre de ce qu'ils avaient, et ils avaient bien de quoi.

Ce samedi au soir, le châtelain d'Auray sortit de sa garnison à cause que le répit était connu de tous côtés, et s'en vint paisiblement à l'armée de monseigneur Charles de Blois, son maître, qui le reçut joyeusement. On appelait ledit écuyer Henry de Hauternelle, habile homme durement ; et il emmena en sa compagnie quarante lances de bons compagnons, tous armés et bien montés, qui lui avaient aidé à garder la forteresse.

Quand messire Charles de Blois vit son châtelain, il lui demanda tout en riant l'état du château.

— « Au nom de Dieu, monseigneur, dit l'écuyer, Dieu merci, nous sommes encore bien pourvus pour le tenir deux ou trois mois, s'il en était besoin. »

— « Henry, Henry, répondit messire Charles, demain au jour vous serez délivré de tous points, ou par accord de paix, ou par bataille. »

Là-dessus, l'écuyer dit :

— « Dieu y ait part ! »

— « Par ma foi, Henry, dit messire Charles qui reprit encore la parole, j'ai en ma compagnie, par la grâce de Dieu, jusqu'à deux mille cinq cents hommes d'armes, aussi prêts à bien s'acquitter qu'il peut y en avoir au royaume de France. »

— « Monseigneur, répondit l'écuyer, c'est un grand avantage ; vous en devez louer Dieu et le remercier grandement, et aussi monseigneur Bertrand du Gues-

1. Il paraîtrait que Beaumanoir était envoyé par Charles V qui mandait à Montfort de lever le siège d'Auray, et à Charles de Blois de remettre la ville aux chevaliers du parti de Montfort. Le roi les pressait de partir pour Paris où ils trouveraient « justice et contentement ». Montfort aurait consenti, mais Charles de Blois n'aurait voulu rien entendre.

clin et les barons de France et de Bretagne qui sont venus vous servir si courtoisement. »

Ainsi s'ébattait en paroles ledit messire Charles à cet Henry, et puis à l'un, et puis à l'autre ; et ses gens passèrent cette nuit fort aisément.

Ce soir-là messire Jean Chandos fut prié fort affectueusement par quelques Anglais, chevaliers et écuyers, qu'il ne voulût pas consentir à la paix entre leur seigneur et monseigneur Charles de Blois ; car ils avaient dépensé tout leur bien. Ils étaient pauvres, et voulaient par bataille, ou tout perdre, ou rattraper quelque chose. Et messire Jean Chandos le leur promit ainsi.

VII. — Comment le sire de Beaumanoir vint dans l'armée du comte de Montfort pour traiter de la paix ; et des paroles qui furent entre lui et messire Jean Chandos.

QUAND ce vint au dimanche au matin, chacun en son camp se prépara, se vêtit et s'arma. Et l'on dit plusieurs messes en l'armée de messire Charles de Blois, et communièrent ceux qui voulurent. Ils firent aussi en telle manière dans le camp du comte de Montfort.

Un peu après le soleil levant, chacun se retira à sa bataille et à son rang, ainsi qu'ils avaient été le jour d'avant. Assez tôt après, revint le sire de Beaumanoir qui portait les traités, et qui volontiers les eût accordés s'il eût pu ; et il s'en vint d'abord en chevauchant devant monseigneur Jean Chandos qui sortit de sa bataille aussitôt qu'il le vit venir, et qui laissa le comte de Montfort, lequel était auprès de lui, et s'en vint sur les champs parler à lui. Quand le sire de Beaumanoir le vit, il le salua fort haut, et lui dit :

— « Messire Jean Chandos, je vous prie, pour Dieu, que nous mettions d'accord ces deux seigneurs ; car ce serait trop grand' pitié si tant de bonnes gens qu'il y en a ici, combattaient pour soutenir leurs opinions. »

Alors messire Jean Chandos répondit tout au contraire des paroles qu'il avait mises en avant la nuit précédente, et dit :

— « Sire de Beaumanoir, je vous avise que vous ne chevauchiez pas aujourd'hui plus avant; car nos gens disent que, s'ils peuvent vous enfermer entre eux, ils vous occiront. Avec tout cela, dites à monseigneur Charles de Blois que, quoi qu'il en advienne, monseigneur Jean de Montfort veut combattre et sortir de tous traités de paix et d'accord ; et il dit ainsi : qu'aujourd'hui il demeurera duc de Bretagne, ou qu'il mourra sur la place. »

Quand le sire de Beaumanoir entendit ainsi parler messire Jean Chandos, il s'irrita et fut fort courroucé, et dit :

— « Chandos, Chandos, ce n'est pas l'intention de monseigneur de n'avoir pas aussi grand' volonté de combattre que monseigneur Jean de Montfort ; et de même chez tous nos gens. »

A ces paroles, il partit sans plus rien dire et retourna vers monseigneur Charles de Blois et les barons de Bretagne qui l'attendaient.

D'autre part, messire Jean Chandos se retira vers le comte de Montfort qui lui demanda :

— « Comment va la besogne? que dit notre adversaire ? »

— « Ce qu'il dit ? répondit messire Jean Chandos ; il vous mande par le seigneur de Beaumanoir qui part tantôt d'ici, qu'il veut combattre, comment que ce soit, et qu'il demeurera aujourd'hui duc de Bretagne, ou bien restera sur la place. »

Messire Jean Chandos dit alors cette réponse pour encourager davantage encore son maître et seigneur le comte de Montfort ; et la fin de la parole qu'il dit fut :

— « Or, regardez ce que vous en voulez faire, et si vous voulez combattre ou non. »

— « Par monseigneur saint Georges, dit le comte de Montfort, oui ; et Dieu veuille aider au droit. Faites passer en avant nos bannières et nos archers. »

Et ils passèrent en avant.

Maintenant je vous parlerai du seigneur de Beaumanoir et vous dirai ce qu'il dit à monseigneur Charles de Blois :

— « Sire, sire, par monseigneur saint Yves ! j'ai ouï de messire Jean Chandos la plus orgueilleuse parole que j'ai entendue de longtemps ; car il dit que le comte de Montfort demeurera duc de Bretagne et vous montrera que vous n'y avez nul droit. »

A cette parole, messire Charles de Blois changea de couleur et répondit :

— « Que Dieu qui le sait décide du droit aujourd'hui ! »

Et ainsi dirent tous les barons de Bretagne.

Alors il fit passer en avant bannières et gens d'armes, au nom de Dieu et de monseigneur saint Yves.

VIII. — Ceci raconte comment les batailles de messire Charles de Blois et celles du comte de Montfort s'assemblèrent, et comment ils se combattirent vaillamment d'un coté et d'autre.

UN peu devant prime, s'attaquèrent les batailles. Et ce fut très belle chose à regarder comme je l'entendis dire à ceux qui y furent et qui les avaient vues : car les Français étaient tellement serrés et telle-

ment joints qu'on n'aurait pu jeter une pomme sans qu'elle tombât sur un bassinet ou sur une lance. Et chaque homme d'armes portait sa lance droit devant lui, retaillée à la mesure de cinq pieds, et une hache forte, dure et bien acérée, à petit manche, pendue à son côté ou sur son épaule ; et ils s'en venaient ainsi tout bellement au pas, chaque seigneur en son rang et au milieu de ses gens, ayant devant lui sa bannière ou son pennon, et avisés de ce qu'ils devaient faire. Et aussi, d'autre part, les Anglais étaient très habilement ordonnés.

Premièrement messire Bertrand du Guesclin et les Bretons de son côté attaquèrent la bataille de monseigneur Robert Knolles et de messire Walter Hewett ; et les seigneurs de Bretagne, qui étaient d'un parti et de l'autre, mirent l'une contre l'autre les bannières des deux seigneurs qui s'appelaient ducs de Bretagne ; et les autres batailles s'assemblèrent aussi par grand' ordonnance l'une contre l'autre.

Là il y eut à la première rencontre forte poussée de lances et forte et dure lutte. La vérité est bien que les archers tirèrent dès le commencement, mais leur tir ne nuisit en rien aux Français ; car ils étaient très bien armés et forts et bien pavoisés contre les traits. Ces archers jetèrent donc bas leurs arcs, eux qui étaient forts compagnons et légers, et se mirent au milieu des gens de leur côté et puis s'en vinrent à ces Français qui portaient ces haches. Ils s'adressèrent à eux de grand'volonté, et enlevèrent dès le commencement à plusieurs leurs haches, avec lesquelles ils combattirent depuis bien et hardiment.

Là il y eut de faite mainte habileté d'armes, mainte lutte, mainte prise et mainte rescousse ; et sachez que, qui était tombé à terre, il était difficile de le relever, à moins qu'il ne fût très bien secouru.

La bataille de messire Charles de Blois se dirigea

droit à la bataille du comte de Montfort, qui était forte et épaisse. En sa compagnie et en sa bataille étaient le vicomte de Rohan, le sire de Léon, messire Charles de Dinant, le sire de Quentin, le sire d'Ancenis, le sire de Rochefort ; et chaque seigneur avait sa bannière devant lui.

Là il y eut, je vous dis, dure bataille et grosse et bien combattue ; et ceux de Montfort, au commencement, furent durement repoussés. Mais messire Hugues de Calverley, qui était sur l'aile et qui avait une belle bataille et de bonnes gens, venait à l'endroit où il voyait ses gens s'ébranler, ou se desserrer ou se rompre, et les remettait et les relevait par force d'armes. Et cette ordonnance leur valut très grandement, car aussitôt qu'il avait relevé ceux qui étaient accablés, et qu'il voyait une autre bataille s'ouvrir ou broncher, il se dirigeait de ce côté et les secourait de la même manière qu'il est dit ci-dessus.

IX. — Comment messire Olivier de Clisson et sa bataille combattirent fort vaillamment contre la bataille du comte d'Auxerre et du comte de Joigny ; et comment messire Jean Chandos déconfit ladite bataille.

D'AUTRE part messire Olivier de Clisson, messire Eustache d'Aubrecicourt, messire Richard Burley, messire Jean Boursier, messire Mathieu de Gournay et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers, combattaient contre la bataille du comte d'Auxerre et du comte de Joigny, qui était fort grande et fort grosse, et fort bien fournie de bonnes gens d'armes. Là il y eut mainte belle habileté d'armes faite, mainte prise et mainte rescousse. Là Français et Bretons de leur parti combattaient fort vaillamment et très hardiment,

avec les haches qu'ils portaient et qu'ils tenaient. Là messire Charles de Blois fut durement bon chevalier, et vaillamment et hardiment combattit et attaqua ses ennemis de grand' volonté. Et aussi fut bon chevalier son adversaire le comte de Montfort. Chacun y entendait comme pour lui. Là était le susdit messire Jean Chandos qui y faisait très grand' foison d'armes; car il fut en son temps fort chevalier durement et redouté de ses ennemis, et sage et avisé dans une bataille et plein de grand' conseil. Et il conseillait le comte de Montfort autant qu'il pouvait et veillait à l'encourager, lui et ses gens, et lui disait :

— « Faites ainsi et ainsi, et allez de ce côté et de celui-ci. »

Le jeune comte de Montfort le croyait et agissait volontiers par son conseil. D'autre part, messire Bertrand du Guesclin, le sire de Tournemine, le sire d'Avangour, le sire de Roye, le sire de Lohéac, le sire de Kergorlay, le sire de Malestroit, le sire du Pont, le sire de Prie, et maints bons chevaliers et écuyers de Bretagne et de Normandie, qui étaient là du côté de monseigneur Charles de Blois, combattaient fort vaillamment et y firent maint bel exploit d'armes; et ils se combattirent tant, que toutes ces batailles se mêlèrent ensemble, excepté l'arrière-garde des Anglais dont messire Hugues de Calverley était chef et souverain. Cette bataille se tenait toujours sur l'aile et ne s'occupait d'autre chose si ce n'est de redresser et de mettre en ordre ceux des leurs qui s'ébranlaient ou qui se déconfisaient.

Entre autres chevaliers, messire Olivier de Clisson y fut bien vu et remarqué, et il fit merveilles de son corps; et il tenait une hache dont il ouvrait et rompait cette presse, et nul n'osait l'approcher. Et il y eut telle fois où il combattit si avant, qu'il fut en grand péril ; et il eut beaucoup à faire de sa personne contre la

bataille du comte d'Auxerre et du comte de Joigny et trouva forte attaque sur lui, si bien qu'il fut frappé en travers du coup d'une hache qui lui abattit la visière de son bassinet, et la pointe de la hache lui entra dans l'œil, et depuis il l'eut crevé : mais il ne laissa pas pour cela d'être encore très bon chevalier.

Là se reformaient batailles et bannières qui tout à l'heure étaient au plus bas, et qui bientôt, à force de bien combattre, se relevaient, tant d'un côté que de l'autre. Entre autres, messire Jean Chandos fut très bon chevalier et combattit vaillamment; et il tenait une hache dont il donnait des horions si grands, que nul ne l'osait approcher; car il était grand et fort chevalier, et bien formé de tous ses membres. Il s'en vint combattre contre la bataille du comte d'Auxerre et des Français; là il y eut maint exploit d'armes qui fut fait, et, à force de bien combattre, ils rompirent et repoussèrent cette bataille bien loin, et la mirent en tel méchef qu'elle fut en peu de temps déconfite; et toutes les bannières et les pennons de cette bataille furent jetés par terre, rompus et déchirés, et les seigneurs mis en grand mal : car ils n'étaient aidés et secourus d'aucun côté, mais leurs gens étaient tous en peine de se défendre et de combattre.

A vrai dire, quand vient une déconfiture, les déconfits se déconfisent et s'ébahissent de trop peu; et sur un qui tombe, il en tombe trois, et sur trois dix, et sur dix trente, et pour dix hommes qui s'enfuient, il s'en enfuit un cent. Ainsi fut de cette bataille d'Auray.

Là ces seigneurs, et leurs gens qui étaient auprès d'eux, criaient et poussaient leurs mots de ralliement et leurs cris; les uns les entendaient et en étaient réconfortés, mais non les autres qui étaient en trop grand' presse ou trop en arrière de leurs gens. Toutefois, par force d'armes, le comte d'Auxerre fut durement blessé et pris sous le pennon de messire Jean

Chandos, et fait prisonnier; et aussi le comte de Joigny ; et fut tué le sire de Prie, un grand banneret de Normandie.

X. — Comment messire Bertrand du Guesclin fut pris ; comment messire Charles de Blois fut tué dans la bataille, et toute la fleur de la chevalerie de Bretagne et de Normandie prise ou tuée.

Les autres batailles combattaient encore fort vaillamment, et les Bretons se tenaient en bon ordre; et toutefois, à parler d'armes loyalement, ils ne tinrent pas si bien leur place ni leurs rangs, ainsi qu'il apparut, que le firent les Anglais et les Bretons du parti du comte de Montfort; et ce jour-là cette bataille sur l'aile que commandait monseigneur Hugues de Calverley leur servit très grandement.

Quand les Anglais et les Bretons du parti de Montfort virent s'ouvrir et s'ébranler les Français, ils s'encouragèrent grandement entre eux, et plusieurs eurent bientôt leurs chevaux prêts : ils montèrent donc et commencèrent à poursuivre fort vitement. Alors partit messire Jean Chandos avec une grand' troupe de ses gens, et ils s'en vinrent droit sur la bataille de messire Bertrand du Guesclin où on faisait merveilles d'armes : mais elle était déjà enfoncée, et plusieurs bons chevaliers et écuyers étaient déjà mis en grand méchef. Et ils le furent encore davantage quand une grosse troupe d'Anglais et messire Jean Chandos y survinrent. Là il y eut maint pesant horion donné de ces haches, maint bassinet fendu et effondré et maint homme blessé à mort; et, à vrai dire, messire Bertrand ni les siens ne purent porter ce faix. Là fut pris messire Bertrand du Guesclin par un écuyer anglais, sous

le pennon de messire Jean Chandos. En cette presse, ledit messire Jean Chandos prit et reçut pour prisonnier un baron de Bretagne qui s'appelait le seigneur de Roye, hardi chevalier durement.

Après que cette grosse bataille de Bretons fut rompue, ladite bataille fut comme déconfite, et les autres perdirent tout leur ordre; et ils se mirent en fuite pour se sauver, chacun au mieux qu'il put, excepté quelques bons chevaliers et écuyers de Bretagne qui ne voulaient pas quitter leur seigneur monseigneur Charles de Blois, mais qui aimaient mieux mourir que si leur fuite leur eût été reprochée. Ils se réunirent donc et se rallièrent autour de lui et combattirent depuis fort vaillamment et très âprement. Là il y eut maint exploit d'armes, et ledit messire Charles de Blois et ceux qui étaient auprès de lui se tinrent quelque temps en se défendant et en combattant; mais, finalement, ils ne purent tenir assez pour n'être pas mis en déroute par la force des armes, car la plus grand' partie des Anglais se dirigeaient de ce côté.

Là fut conquise et jetée par terre la bannière de messire Charles de Blois, et tué celui qui la portait. Là fut tué messire Charles de Blois, le visage tourné sur ses ennemis ; et tué un de ses fils qui s'appelait messire Jean de Blois, habile homme d'armes durement, et qui tua celui qui avait tué monseigneur Charles de Blois ; et furent tués plusieurs autres chevaliers et écuyers de Bretagne.

Et il me semble qu'il en avait été ainsi ordonné le matin au camp des Anglais, c'est que, si on était maître dans la bataille, et que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, on devait ne le prendre à aucune rançon, mais l'occire. Et semblablement, dans le cas pareil, en avaient ordonné les Français et les Bretons pour messire Jean de Montfort. Car, en ce jour, ils voulaient mettre fin à la bataille et à la guerre.

Là il y eut, quand ce vint à la fuite et à la poursuite, grand' mortalité, grand' tuerie et grand' déconfiture, et maint bon chevalier et écuyer pris et mis en grand méchef. Là fut tuée ou prise toute la fleur de chevalerie de Bretagne, car fort peu de gens d'honneur échappèrent qui ne fussent tués ou pris. Et spécialement, parmi les bannerets de Bretagne, y demeurèrent morts : messire Charles de Dinan, le sire de Léon, le sire d'Ancenis, le sire d'Avaugour, le sire de Lohéac, le sire de Kergorlay, le sire de Malestroit, le sire du Pont, et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers que je ne puis pas tous nommer ; et furent pris : le vicomte de Rohan, messire Guy de Léon, le sire de Rochefort, le sire de Roye, le sire de Rieux, le sire de Beaumanoir, le comte de Tonnerre, messire Henry de Malestroit, messire Olivier de Mauny, le sire de Riville, le sire de Franville, le sire de Raineval, et plusieurs autres de Normandie, et plusieurs bons chevaliers et écuyers de France avec le comte d'Auxerre et le comte de Joigny.

A parler brièvement, cette déconfiture fut fort grande et fort grosse, et il y eut grand' foison de bonnes gens morts, tant sur les champs que sur la place, car elle dura huit grosses lieues de pays jusque fort près de Rennes. Dans cet espace advinrent là maintes aventures qui ne vinrent pas toutes à connaissance, et il y eut aussi sur les champs maint homme mort et pris et recru (1) ; et quelques-uns tombèrent en bonnes mains et trouvèrent bons maîtres et courtois.

Cette bataille fut assez près d'Auray en Bretagne, l'an de grâce de Notre-Seigneur MCCCLXIV, le neuvième jour du mois d'octobre (2).

1. Mis en liberté.
2. La bataille d'Auray fut livrée le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

XI. — Ceci parle des paroles d'amitié que le comte de Montfort disait a messire Jean Chandos, et des piteux regrets que ledit comte fit, sur monseigneur Charles de Blois, et comment il le fit enterrer a Guingamp très révèrement.

APRÈS la grand' déconfiture, ainsi que vous avez ouï, et la place toute libre, les chefs des seigneurs anglais, et des bretons du même parti, retournèrent et ne s'occupèrent plus à poursuivre, mais laissèrent s'en mêler leurs gens. Ainsi allèrent du côté du comte de Montfort, messire Jean Chandos, messire Robert Knolles, messire Eustache d'Aubrecicourt, messire Mathieu de Gournay, messire Jean Boursier, messire Walter Hewett, messire Hugues de Calverley, messire Richard Burley, messire Richard Tawton et plusieurs autres, et s'en vinrent se mettre à l'ombre le long d'une haie et commencèrent à se désarmer ; car ils voyaient bien que la journée était pour eux. Quelques-uns mirent donc leurs bannières et leurs pennons à cette haie, et les armes de Bretagne tout en haut sur un buisson, pour rallier leurs gens.

Alors messire Jean Chandos, messire Robert Knolles, messire Hugues de Calverley et quelques chevaliers vinrent vers messire Jean de Montfort, et lui dirent en riant :

— « Sire, louez Dieu et faites bonne chère, car vous avez aujourd'hui conquis l'héritage de Bretagne. »

Il les salua fort doucement, et puis parla de telle sorte que tous l'entendirent :

— « Messire Jean Chandos, cette bonne aventure m'est advenue par votre grand sens et prouesse ; et je le sais en vérité, et aussi le savent tous ceux qui sont ici. Aussi, je vous prie, buvez à mon hanap. »

Alors il lui tendit un flacon plein de vin où il avait bu, pour qu'il pût se rafraîchir, et il lui dit encore en le lui donnant :

— « Après Dieu, je vous en dois savoir plus grand gré qu'à tout le monde. »

Sur ces paroles revint le sire de Clisson tout échauffé et enflammé, qui avait fort longuement poursuivi ses ennemis : à peine avait-il pu en partir, et il ramenait ses gens et grand' foison de prisonniers. Il se dirigea aussitôt vers le comte de Montfort et les chevaliers qui étaient là, et il descendit de son coursier et s'en vint reposer auprès d'eux.

Pendant qu'ils étaient en cet état, revinrent deux chevaliers et deux hérauts qui avaient cherché parmi les morts, pour savoir ce que messire Charles de Blois était devenu ; car ils n'étaient point certains s'il était mort ou non. Et ils dirent ainsi, tout haut :

— « Monseigneur, faites bonne chère, car nous avons vu votre adversaire, messire Charles de Blois, mort. »

A ces paroles le comte de Montfort se leva, et dit qu'il le voulait aller voir, et qu'il avait grand désir de le voir aussi bien mort que vivant. Les chevaliers qui étaient là s'en allèrent avec lui.

Quand ils furent venus jusqu'à l'endroit où il gisait, tourné à part et couvert d'une targe, il le fit découvrir et puis le regarda fort piteusement, et réfléchit un temps et dit :

— « Ha ! monseigneur Charles, monseigneur Charles, beau cousin, comme de grands malheurs sont advenus en Bretagne pour maintenir votre opinion ! Que Dieu m'aide ! il me déplaît de vous trouver ainsi quand il pouvait en être autrement. »

Et alors il commença à larmoyer. Messire Jean Chandos le tira alors en arrière, et lui dit :

— « Sire, sire, partons d'ici, et remerciez Dieu de la belle aventure que vous avez ; car, sans la mort de celui-ci, vous ne pouviez venir à l'héritage de Bretagne. »

Alors le comte ordonna que messire Charles de Blois fût porté à Guingamp ; et il fut fait ainsi incontinent,

et là il fut enseveli fort révéremment. Il devint saint par la grâce de Dieu, et on l'appelle saint Charles, et le pape Urbain Ve qui régnait pour le temps l'approuva et le canonisa ; car il faisait et fait encore au pays de Bretagne plusieurs miracles tous les jours (1).

XII. — Comment le comte de Montfort donna une trêve pour enterrer les morts ; et comment le roi de France envoya en Bretagne le duc d'Anjou pour réconforter la femme de monseigneur Charles de Blois.

Après cela et après que tous les morts furent dévêtus, et que leurs gens furent retournés de la poursuite, ils allèrent vers leurs logis dont ils étaient partis le matin. Ils se désarmèrent et se contentèrent de ce qu'ils avaient de vivres, et ils avaient bien de quoi ; et ils veillèrent à leurs prisonniers et firent transporter et panser et remettre à point les blessés.

Quand ce vint au lundi matin, le comte de Montfort fit savoir sur le pays, à ceux de la cité de Rennes et des villes environ, qu'il donnait et accordait une trêve de trois jours pour recueillir les morts sur les champs et les ensevelir en terre sainte : laquelle ordonnance on tint pour fort bonne. Puis le comte de Montfort se tint devant le château d'Auray et l'assiégea, et dit qu'il ne partirait point avant de l'avoir à sa volonté.

Ces nouvelles se répandirent en plusieurs lieux et en plusieurs pays : comment messire Jean de Montfort, par le conseil et le secours des Anglais, avait obtenu la place contre messire Charles de Blois, et que celui-ci était mort et déconfit, et qu'était morte ou prise

1. Une enquête fut ordonnée pour la canonisation de Charles de Blois, par le pape Urbain V. Cette enquête fut poursuivie sous Grégoire XI, mais elle fut bientôt abandonnée.

toute la fleur de la chevalerie de Bretagne qui était du parti dudit messire Charles. Et messire Jean Chandos en avait grandement la grâce et la renommée ; et toutes manières de gens, chevaliers et écuyers, qui avaient été à la bataille, disaient que, grâce à lui, à son sens et à sa prouesse, les Anglais et les Bretons de leur parti avaient obtenu la place.

Tous les amis et les partisans de messire Charles de Blois furent courroucés de ces nouvelles ; ce fut raison ; et spécialement le roi de France ; car cette déconfiture lui touchait grandement, à cause que plusieurs bons chevaliers et écuyers de son royaume y avaient été tués, et y avaient été faits prisonniers : messire Bertrand du Guesclin qu'il aimait beaucoup, le comte d'Auxerre, le comte de Joigny et tous les barons de Bretagne, sans en excepter aucun.

Le roi de France envoya donc son frère, monseigneur Louis, duc d'Anjou, pour réconforter le pays qui était tout désolé à cause de l'amour qu'ils portaient à leur seigneur monseigneur Charles de Blois qu'ils avaient perdu, et aussi pour réconforter madame de Bretagne, femme dudit monseigneur Charles de Blois, qui était si désolée et si découragée de la mort de son mari que rien n'y manquait. Le dit duc d'Anjou était bien tenu à cela, quoiqu'il le fît volontiers, car il avait épousé la fille dudit monseigneur Charles et de la dite dame. Il promit donc de grand'volonté secours et aide, en tous cas, aux bonnes villes, cités et châteaux de Bretagne et au reste du pays. Ce en quoi le pays et la dame eurent grand'confiance pendant quelque temps, jusqu'à ce que le roi de France, pour ôter et esquiver tout péril, y mit modération ainsi que vous entendrez raconter bientôt.

Ces nouvelles vinrent aussi au roi d'Angleterre ; car le comte de Montfort avait écrit à Douvres, cinq jours après que la bataille avait été devant Auray. Un varlet

poursuivant d'armes qui avait assisté à la bataille en apporta les lettres de créance ; le roi d'Angleterre le fit aussitôt héraut d'armes et lui donna le nom de Windsor et beaucoup de profit. C'est par ce héraut, et par quelques chevaliers d'un côté comme de l'autre qui furent à la bataille, que je fus informé. Et la cause pour laquelle le roi d'Angleterre était alors à Douvres, je vous la dirai.

XIII. — Comment le roi d'Angleterre et le comte de Flandre qui étaient a Douvres pour traiter du mariage de leurs enfants, furent grandement réjouis de la déconfiture d'Auray.

Il est bien vrai qu'un mariage entre monseigneur Aymon, comte de Cambridge, fils du roi d'Angleterre, et la fille du comte Louis de Flandre, avait été traité et négocié depuis trois ans déjà. A ce mariage le comte de Flandre s'était nouvellement accordé, pourvu que le pape Urbain Ve les voulût dispenser ; car ils étaient fort prochains de lignage. Le duc de Lancastre et messire Aymon son frère et grand'foison de barons et de chevaliers avaient été en Flandre vers le dit comte Louis qui les avait reçus honorablement. Et pour plus grand'union de paix et d'amour, le dit comte de Flandre était venu avec eux à Calais. Il passa la mer et vint à Douvres où le reçurent le roi et une partie de son conseil qui se tenaient là. Et ils y étaient encore quand le susdit varlet et messager apporta les nouvelles de l'affaire d'Auray, ainsi qu'elle avait été. De cette advenue le roi d'Angleterre et les barons qui étaient là furent fort réjouis, et aussi le fut le comte de Flandre pour l'amour, l'honneur et l'avancement de son cousin germain, le comte de Montfort.

Le roi d'Angleterre, le comte de Flandre et les seigneurs susnommés furent alors environ trois jours

à Douvres en fêtes et en ébattements; et quand ils eurent assez fêté et joué et fait ce pour quoi ils étaient là assemblés, le comte de Flandre prit congé du roi d'Angleterre et partit. Il me semble que le duc de Lancastre et messire Aymon repassèrent la mer avec le comte de Flandre et lui tinrent toujours compagnie jusqu'à ce qu'il fût venu à Bruges.

Nous cesserons de parler de cette matière et nous parlerons du comte de Montfort, et comment il persévéra en Bretagne.

XIV. — Comment ceux d'Auray, ceux de Jugon et ceux de Dinan se rendirent au comte de Montfort ; et comment ledit comte assiégea la bonne cité de Quimper-Corentin.

Le comte de Montfort, comme il est dit ci-dessus, tint et mit le siège devant Auray et dit qu'il n'en partirait pas avant de l'avoir à sa volonté. Ceux du château n'étaient pas bien aises, car ils avaient perdu leur capitaine, Henry de Hauternelle, qui était demeuré dans l'affaire, et aussi toute la fleur de leurs compagnons. Là ne se trouvait qu'un petit nombre de gens, et de plus aucun secours ne leur apparaissait d'aucun côté. Ils furent donc d'avis de se rendre, leurs corps et leurs biens saufs. Ils traitèrent là-dessus avec le comte de Montfort et son conseil. Le dit comte, qui avait affaire en plusieurs lieux et qui ne savait pas encore comment le pays se voudrait maintenir, les prit à merci et laissa paisiblement partir ceux qui voulurent partir, et il se saisit de la forteresse et y mit des gens en son nom. Puis il chevaucha outre avec son armée qui tous les jours augmentait, car gens d'armes et archers lui venaient à force d'Angleterre ; et aussi se joignaient à lui plusieurs chevaliers et écuyers de

Bretagne, et spécialement ces Bretons Bretonnants (1).

Il s'en vint devant la bonne ville de Jugon qui lui ferma ses portes et qui tint pendant trois jours. Le dit comte de Montfort la fit assaillir par deux fois, et il y en eut beaucoup de blessés dedans et dehors. Ceux de Jugon qui se voyaient assaillis et n'avaient pas à espérer de remède dans le pays, n'eurent pas conseil de résister longuement ni de se faire maltraiter. Ils reconnurent le comte de Montfort pour seigneur et lui ouvrirent leurs portes, et lui jurèrent de lui tenir foi et loyauté à tout jamais. Le dit comte alors déplaça tous les officiers de la ville et en mit de nouveaux, puis il chevaucha vers la bonne ville de Dinan.

Là il mit grand siège et qui dura bien avant dans l'hiver ; car la ville était bien garnie et de grandes provisions et de bonnes gens d'armes. Et aussi le duc d'Anjou leur avait mandé qu'ils résistassent ainsi que de bonnes gens le devaient faire, car il les secourrait. Cette opinion les fit tenir et leur fit endurer maint assaut. Quand ils virent que leurs provisions s'amoindrissaient et que nul secours ne leur apparaissait, ils traitèrent de paix devers le comte de Montfort. Celui-ci y entendit volontiers et ne désirait pas autre chose, pourvu qu'ils voulussent le reconnaître pour seigneur ; ainsi qu'ils firent. Et il entra en ladite ville de Dinan à grand'solennité, et tous lui firent fidélité et hommage.

Puis il chevaucha outre et s'en vint avec son armée devant la bonne cité de Quimper-Corentin et l'assiégea de tous points ; et il fit amener là et charrier les grands engins de Vannes et de Dinan. Et il dit et promit qu'il n'en partirait pas sans l'avoir.

Et il faut que je vous dise ainsi : c'est que les Bretons et les Anglais du parti de Montfort, messire Jean Chandos et les autres, qui avaient pris à la bataille d'Auray grand'foison de prisonniers, n'en rançonnaient

1. De la basse Bretagne.

aucun ni ne les mettaient à finance, parce qu'ils ne voulaient pas que ces prisonniers se rassemblassent pour les combattre encore ; mais ils les envoyèrent en Poitou, en Saintonge, à Bordeaux et à la Rochelle tenir prison ; et pendant ce temps-là lesdits Bretons et Anglais faisaient la conquête du pays de Bretagne.

XV. — Comment le roi de France envoya des messagers pour traiter de la paix entre le comte de Montfort et le pays de Bretagne, et comment il en demeura duc.

PENDANT que le comte de Montfort assiégeait la cité de Quimper-Corentin et la pressait beaucoup par force d'assauts et d'engins qui tiraient contre la ville nuit et jour, ses gens parcouraient tout le pays d'environ, et ils ne laissèrent rien à prendre, à moins que ce fût trop chaud ou trop pesant. De tout cela le roi de France était bien informé. Aussi y eut-il là-dessus plusieurs conseils, propos et imaginations, pour savoir comment ils pourraient arranger les affaires de Bretagne, car elles étaient en fort dur parti. Et l'on n'y pouvait bonnement remédier, à moins que le roi ne troublât son royaume et ne fît derechef la guerre aux Anglais pour le fait de Bretagne, ce qu'on ne lui conseillait pas de faire. Et il lui fut dit en grand'spécialité et en délibération du conseil : « Très cher sire, vous avez soutenu l'opinion de messire Charles de Blois votre cousin; et aussi le firent votre seigneur de père et le roi Philippe votre aïeul qui lui donna en mariage l'héritage et le duché de Bretagne (1) ; à cause de quoi beaucoup de grands maux sont advenus en Bretagne et au pays d'environ. Or il est arrivé que

1. Philippe VI avait fait épouser à Charles de Blois Jeanne, nièce et héritière du duc Jean III, *le Bon*, mort le 30 avril 1341.

messire Charles de Blois, votre cousin, est mort en gardant et défendant son héritage ; et il n'y a personne qui, de son côté, relève cette guerre et le droit de ses réclamations : car déjà sont en Angleterre prisonniers ceux à qui il importe beaucoup, ses deux fils aînés Jean et Guy. Et pourtant nous voyons et entendons raconter tous les jours que messire Jean de Montfort prend et conquiert cités, villes et châteaux, et se les attribue entièrement à lui comme son droit héritage. Par ainsi pourriez-vous perdre vos droits et l'hommage de Bretagne, qui est une fort grosse et notable chose en votre royaume et que vous devez bien craindre de perdre. Car, si le comte de Montfort le relevait de votre frère le roi d'Angleterre, ainsi que fit jadis son père, vous ne pourriez le ravoir sans grand'guerre et haine entre vous et le roi d'Angleterre où il y a maintenant bonne paix que nous ne vous conseillons pas de briser. Il nous semble donc, tout considéré et imaginé, cher sire, que ce serait bon d'envoyer certains messagers et de sages négociateurs vers messire Jean de Montfort, pour savoir comment il se veut maintenir et pour entamer matière de paix entre lui et le pays et ladite dame qui s'en est appelée duchesse (1). Et selon ce que ces négociateurs trouveront en lui et en son conseil, vous aviserez. Mieux vaudrait encore qu'il demeurât duc de Bretagne, afin qu'il voulût relever de vous et qu'il vous en fît tous les droits, ainsi qu'un sire loyal doit faire à son seigneur, que si la chose était en plus grand péril ni dissension. »

Le roi de France s'accorda volontiers à ces paroles ; et messire Jean de Craon, archevêque de Reims, et le sire de Craon son cousin, et messire Boucicaut, maréchal de France, furent avertis et reçurent l'ordre d'aller en ce voyage, devant Quimper-Corentin, parler et traiter avec le comte de Montfort et son conseil sur

1. La veuve de Charles de Blois, Jeanne la Boiteuse.

ce que vous avez entendu. Ces trois seigneurs susnommés partirent d'auprès du roi de France, quand ils furent informés de ce qu'ils devaient faire et dire; et ils firent tant par leurs journées qu'ils vinrent au siège des Bretons et des Anglais devant Quimper-Corentin, et se firent connaître comme messagers du roi de France.

Le comte de Montfort, messire Jean Chandos et ceux de son conseil les reçurent joyeusement. Ces seigneurs remontrèrent alors bien et sagement ce pour quoi ils étaient envoyés là. A ce premier traité le comte de Montfort répondit qu'il en tiendrait conseil et y assigna un jour. Pendant ce temps, ces trois seigneurs de France vinrent séjourner en la cité de Rennes. Alors le comte de Montfort envoya en Angleterre le seigneur de Latimer pour remontrer au roi ces traités et savoir quelle chose il en conseillerait.

Le roi d'Angleterre, quand il fut informé, dit qu'il conseillait bien au comte de Montfort de faire la paix pourvu que le duché lui demeurât ; et aussi qu'il récompensât ladite dame qui s'était appelée duchesse, en quelque chose bien et honnêtement, et qu'il lui assignât une rente en certain lieu où elle la pût avoir bien et honnêtement sans danger. Le sire de Latimer rapporta, par écrit, les conseils et la réponse du roi d'Angleterre au comte de Montfort qui se tenait devant Quimper-Corentin. Depuis ces lettres et ces réponses vues et entendues, messire Jean de Montfort et son conseil envoyèrent vers les messagers du roi de France qui se tenaient à Rennes. Ceux-ci vinrent au camp. La réponse leur fut donnée et faite bien et courtoisement ; et il leur fut dit que jamais messire Jean de Montfort ne se départirait de ses prétentions sur la Bretagne, pour chose qui advînt, s'il ne demeurait duc de Bretagne ainsi qu'il se considérait et s'appelait ; mais que, là où le roi lui ferait ouvrir paisiblement et villes et cités et châteaux, et rendre fiefs et hommages

et tous ses droits ainsi que les avaient eus anciennement les ducs de Bretagne, il le reconnaîtrait volontiers pour son seigneur naturel et lui ferait hommage et tous services, étant présents les pairs de France ; et encore, à cause de sa parenté, qu'il aiderait et secourrait de quelque compensation sa cousine, la femme de messire Charles de Blois ; et qu'il aiderait aussi à délivrer ses cousins qui étaient prisonniers en Angleterre, Jean et Guy.

Ces réponses plurent bien à ces seigneurs de France qui avaient été envoyés là. Ils prirent donc jour et terme pour accepter ou non. Aussitôt ils envoyèrent vers le duc d'Anjou qui était retiré à Angers et auquel le roi avait remis tous les pouvoirs de faire ou de laisser. Quand le duc d'Anjou vit les traités, il se consulta là-dessus longtemps ; lui bien conseillé, il les accepta ; et deux chevaliers, qui avaient été envoyés vers lui, retournèrent et rapportèrent, par écrit, la réponse du dit duc d'Anjou toute scellée. Les messagers du roi de France quittèrent alors la cité de Rennes et vinrent devant Quimper-Corentin. Et là finalement la paix fut faite et accordée et scellée par messire Jean de Montfort ; et il demeura donc duc de Bretagne, moyennant cela : que, s'il n'avait pas d'enfant de son sang, par loyal mariage, la terre devait retourner, après son décès, aux enfants de monseigneur Charles de Blois ; et la dame, qui fut femme de monseigneur Charles de Blois, demeurait comtesse de Penthièvre (1) ; laquelle terre

1. Par le traité de Guérande, Jeanne, veuve de Charles de Blois, renonçait à ses droits sur le duché, lequel devait appartenir aux descendants de Montfort en ligne masculine seulement. Au défaut d'héritier mâle, le duché revenait aux descendants de Charles de Blois. En outre Jeanne avait dix mille livres de rente, le comté de Penthièvre et le vicomté de Limoges. Elle devait conserver le titre de duchesse, sans qu'elle pût le transmettre à ses enfants. D'autre part, Jean de Montfort devait donner cent mille francs pour la rançon des jeunes princes ; cette dernière clause ne fut jamais exécutée.

pouvait valoir environ vingt mille francs par an, et l'on devait lui faire rapporter autant. De plus, ledit messire Jean de Montfort devait venir en France quand il y serait mandé, et faire hommage au roi de France, et reconnaître le duché de Bretagne comme relevant de lui. On prit de tout cela chartes et lettres grossoyées et scellées d'une partie et de l'autre ; et ainsi le comte de Montfort entra en Bretagne et demeura duc quelque temps, jusqu'à ce que d'autres renouvellements de guerres revinssent, ainsi que vous entendrez raconter plus avant dans cette histoire.

XVI. — Comment le roi de France rendit a Clisson sa terre ; comment le duc de Bretagne fut marié a la fille de la princesse de Galles ; et comment le captal de Buch devint homme du roi de France et puis y renonça.

AVEC toutes ces choses, il fut compris dans l'ordonnance de la paix que le sire de Clisson aurait toute sa terre que le roi Philippe jadis lui avait enlevée et ôtée (1) ; le roi Charles de France la lui rendit et encore assez d'autres biens. Ce sire de Clisson, depuis, devint ami du roi de France et faisait tout ce qu'il voulait ; et sans lui rien n'était fait. Tout le pays de Bretagne fut tout joyeux quand ils se trouvèrent en paix ; et ledit duc reçut la foi et l'hommage des cités, des villes, des châteaux, et de tous les prélats et gentilshommes.

Assez tôt après ledit duc se maria à la fille de madame la princesse de Galles ; et les noces en furent faites, fort nobles et fort grandes, dans la bonne cité de Nantes.

1. Le roi Jean, par suite d'un traité fait avec Édouard, avait rendu à Olivier de Clisson, dès 1362, les biens qui avaient été confisqués en 1343 sur son père.

Il advint encore en cet hiver que la reine Jeanne, tante du roi de Navarre, et la reine Blanche, sa sœur germaine (1), négocièrent et firent si bien, que la paix fut faite et accordée entre le roi de France et le roi de Navarre (2), grâce à l'aide et au grand sens de monseigneur le captal de Buch qui y mit grand'diligence. Et moyennant cela il fut délivré de sa prison; et le roi de France lui montra et lui fit grandes marques d'affection, et lui donna le beau château de Nemours et toutes les dépendances de la châtellenie qui rapportent bien par an trois mille francs de revenu. Et ledit captal en devint homme au roi de France. Ledit roi fut fort réjoui de cet hommage, car il aimait grandement le service d'un chevalier tel qu'était en son temps ledit captal. Mais il ne fut pas trop longuement l'homme du roi de France; car quand il revint en la principauté, vers le prince qui était informé de cette chose, on le blâma durement et on lui dit qu'il ne se pouvait loyalement acquitter en servant deux seigneurs, et qu'il était trop convoiteux quand il avait accepté une terre en France où il n'était ni aimé ni honoré. Quand il se vit en ce parti, et si durement reçu par le prince de Galles, son naturel seigneur, il eut honte et dit pour s'excuser qu'il n'était pas engagé trop avant avec le roi de France, et qu'il pouvait bien défaire tout ce qui en était fait. Il renvoya donc par un sien écuyer son hommage au roi de France et renonça à tout ce que celui-ci lui avait donné; et depuis ledit captal demeura auprès du prince.

Moyennant la composition et ordonnance de la paix

1. La première, veuve de Charles IV, le Bel, et la seconde, veuve de Philippe VI, de Valois.

2. Charles-le-Mauvais abandonnait les villes de Mantes, de Meulan et le comté de Longueville; il renonçait à la possession de la Champagne et de la Brie, et laissait ses prétentions sur la Bourgogne à l'arbitrage du pape. Il jura tout ce qu'on voulut, et cela lui était d'autant plus facile qu'il avait l'intention de ne pas tenir.

qui se fit entre le roi de France et le roi de Navarre, les villes de Mantes et de Meulan demeurèrent audit roi de France, et celui-ci rendit au roi de Navarre d'autres châteaux en Normandie. En ce temps partit de France messire Louis de Navarre, et il passa outre en Lombardie pour épouser la reine de Naples; mais à son départ il emprunta au roi de France, sur quelques châteaux qu'il tenait en Normandie, soixante mille francs. Lequel messire Louis, depuis qu'il eut épousé ladite reine, ne vécut point longuement: Dieu lui pardonne ses fautes, car il fut fort courtois chevalier.

XVII. — Comment les seigneurs de Gascogne se vinrent plaindre au roi de France du fouage que le prince voulait lever en Aquitaine.

QUELQUE temps après, le prince de Galles fut conseillé par quelques-uns de son conseil de lever un fouage (1) en Aquitaine, et spécialement l'évêque de Bath son chancelier prit grand'peine à le lui conseiller ; car l'état du prince et de madame la princesse était alors si grand et si étoffé, que nul autre train de prince ou de seigneur en la chrétienté ne se pouvait comparer au leur, ni pour tenir grand'foison de chevaliers, d'écuyers, de dames et de damoiseaux, ni pour faire grands frais.

Au conseil de ce fouage furent appelés tous les barons de Gascogne, de Poitou et de Saintonge auxquels il appartenait de parler, et plusieurs riches hommes des cités et des bonnes villes d'Aquitaine. Là il leur fut remontré, à Niort où ce parlement était assemblé, et spécialement et généralement par le susdit évêque de Bath, chancelier d'Aquitaine, et devant le

1. Taxe annuelle levée sur chaque maison, ou chaque feu.

prince, sur quel état l'on voulait lever ce fouage: lequel fouage le prince n'avait pas intention de longuement imposer et faire courir sur son pays, excepté tant seulement pour cinq ans, jusqu'à ce qu'il fût apaisé du grand argent qu'il devait et qui s'était augmenté par le voyage d'Espagne. Pour approuver cette ordonnance et y obéir, étaient assez d'accord ceux de Poitou, de Saintonge, de Limousin, de Rouergue et de la Rochelle, à condition que le prince devait tenir ses monnaies au même taux pendant sept ans. Mais ne s'accordaient pas à ce qui leur était proposé ceux des hautes marches de Gascogne, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret son neveu, le comte de Périgord, le comte de Comminges, le vicomte de Carmaing, le sire de la Barde, le sire de Terride, le sire de Pincornet et plusieurs hauts barons et grands chevaliers tous de ces pays, non plus que les cités et bonnes villes de leur ressort. Et ils disaient que du temps passé et du temps qu'ils avaient obéi au roi de France, ils n'avaient été grevés ni pressés d'aucun subside, impositions, fouages ni gabelles, et qu'ils ne le seraient jamais tant qu'ils pourraient l'empêcher; que leurs terres et seigneuries étaient franches et exemptes de tous impôts, et que ledit prince de Galles leur avait juré de les maintenir dans le même état. Nonobstant cela, afin de quitter à l'amiable ce parlement et ledit prince, ils répondirent qu'ils en auraient avis, et qu'une fois retournés chez eux ils réuniraient plusieurs prélats, évêques, abbés, barons et chevaliers, auxquels il appartenait bien d'en parler, et qu'ils en auraient plus grand'délibération de conseil que là présentement. Le prince de Galles et son conseil ne purent avoir alors autre chose.

Ainsi se sépara ce parlement de la ville de Niort, et ils retournèrent chacun en son lieu; mais il leur fut commandé et ordonné de par le prince qu'ils

fussent là tous revenus à un jour qui leur fut assigné. Ces barons et ces seigneurs de Gascogne retournèrent donc en leurs pays, et ils affirmèrent bien qu'ils ne retourneraient plus vers le prince pour la chose dont il s'agissait, et que jamais, quand ils devraient faire la guerre au prince, ce fouage n'aurait cours sur leurs terres. Ainsi le pays commença à se révolter contre le prince; et le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Périgord, le comte de Comminges et plusieurs autres hauts barons, prélats et chevaliers de Gascogne, vinrent en France; et ils portèrent plainte à la chambre du roi de France (le roi de France étant présent ainsi que ses pairs), sur les griefs que le prince leur voulait faire; et ils disaient qu'ils avaient ressort audit roi, et que c'est à lui qu'ils se devaient retirer et retourner comme étant leur souverain.

Le roi de France, qui ne voulait pas obvier à la paix qui se tenait entre lui et le roi d'Angleterre, répondit fort à point et dit à ces barons de Gascogne :

— « Certes, seigneurs, nous voudrions toujours garder et augmenter la juridiction de notre héritage et de la couronne de France ; mais nous avons juré, après notre seigneur de père, plusieurs points et articles de paix. De tous ces articles il ne nous souvient pas ; aussi nous y regarderons et visiterons, et tout ce qu'il y sera pour vous, nous vous aiderons à le garder très grandement ; et nous vous accorderons avec notre très cher neveu le prince, qui peut-être n'est pas bien conseillé quand il ne veut pas que vous et vos sujets demeuriez en vos franchises et libertés. »

De ces réponses que le roi faisait, les barons de Gascogne se contentaient grandement ; et ils se tenaient à Paris auprès du roi, sans en partir ni retourner en leur pays. Ce dont le prince de Galles ne se contentait pas bien, et toujours il persévérait et faisait persévérer son conseil sur la question de ce

fouage. Messire Jean Chandos qui était un des grands de son conseil, et vaillant et sage chevalier durement, était contraire à cette opinion, et il eût bien voulu que le prince s'en déportât ; et quand il vit qu'il n'en viendrait point à bout, afin que lui-même n'en fût pas questionné ni inculpé, il prit congé du prince, sous prétexte d'aller en Normandie visiter la terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont il était seigneur ; car il n'y avait point été depuis trois ans. Le prince le lui accorda. Ledit messire Jean Chandos partit donc de Poitou et s'en vint en Cotentin, et séjourna environ plus d'un an tant là que dans la ville de Saint-Sauveur.

Et le prince s'occupait toujours de ce fouage ; car son conseil, qui le poussait à cela, lui remontrait que s'il pouvait réussir, cet impôt lui vaudrait par an douze cent mille francs, en faisant payer seulement un franc sur chaque feu, l'un dans l'autre.

XVIII. — Comment le roi de France fit lire et examiner les chartes des traités faits entre lui et le roi d'Angleterre.

AINSI étaient en dispute le prince de Galles et les seigneurs de Gascogne, et ils soutenaient chacun leur opinion et disaient qu'ils avaient bon droit. Et se tenaient tous cois à Paris, auprès du roi de France, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Périgord, le comte de Comminges et plusieurs autres barons de Gascogne, qui, tous les jours, informaient le roi que le prince, par orgueil et présomption, les voulait fouler aux pieds et établir dans leurs terres des choses indues qu'ils ne souffriraient jamais qui fussent faites ; et ils disaient et remontraient au roi qu'ils avaient le droit d'en appeler à lui. Et ils voulaient

que le prince fût cité en parlement, dans la chambre des pairs, au sujet des griefs et des injures qu'il voulait leur faire.

Le roi de France (qui se voyait poursuivi par ces seigneurs de Gascogne qui lui demandaient aide et secours comme à leur souverain, et qui lui disaient que, s'il ne les secourait, ils s'adresseraient à une autre cour, et qu'il perdrait cette suzeraineté) condescendait malgré lui à leur requête, d'autant qu'il voyait bien qu'il n'en pouvait sortir autre chose que la guerre ; et il ne voulait point la susciter sans grand titre de raison. Et encore il considérait son royaume trop pressé et trop grevé par les Compagnies et les ennemis ; de plus son frère le duc de Berry était retenu otage en Angleterre : aussi voulait-il faire ces choses tout mûrement.

En ce temps était revenu en France messire Guy de Ligny, comte de Saint-Pol, sans prendre congé des Anglais et par grand' subtilité. La matière en serait trop longue à raconter ; j'en parlerai brièvement. Ce comte haïssait tant les Anglais qu'il n'en pouvait dire nul bien ; et il prenait grand'peine à ce que le roi de France condescendit à la prière des Gascons ; car il savait bien que si le prince était appelé en parlement, ce serait un sujet de grande guerre. Plusieurs prélats, comtes, barons et chevaliers du royaume de France se rangeaient à l'opinion du comte de Saint-Pol ; et ils disaient bien au roi que le roi d'Angleterre ni le prince de Galles n'avaient en rien tenu la paix, ni ce qu'ils avaient juré et scellé selon la teneur des traités qui furent faits à Brétigny près Chartres et confirmés depuis à Calais ; car les Anglais avaient toujours, à couvert et en-dessous, guerroyé le royaume de France, et plus encore depuis que la paix était faite qu'auparavant. « Et tout ce que nous vous disons et montrons, vous le trouverez en vérité, si vous faites lire les

chartes de la paix, et ce à quoi le roi d'Angleterre et son fils aîné le prince de Galles se soumirent par foi et par serment. »

Alors le roi de France, pour mieux s'informer de la vérité et contenter ses gens, et pour garder les droits de son royaume, fit apporter en la chambre du conseil toutes les chartes de la paix, et là les fit lire pendant plusieurs jours et à grand loisir pour mieux examiner les points et les articles qui étaient dedans. Pendant ce terme, plusieurs en furent vues et lues pour mieux arriver au fond de leur matière ; et entre les autres il y en eut une à laquelle le roi et son conseil s'arrêtèrent le plus, à cause qu'elle parlait pleinement et clairement de ce dont il voulait entendre parler.

XIX. — Comment les prélats et les barons de France dirent au roi Charles qu'il avait juste cause de faire la guerre au roi d'Angleterre et au prince son fils.

CETTE lettre fut donc examinée et visitée grandement et à loisir, devant les plus spéciaux de son conseil. Et là les prélats et les barons de France qui étaient appelés à ce conseil disaient bien que le roi d'Angleterre ni le prince de Galles ne l'avaient en rien tenue ni accomplie ; mais qu'ils avaient pris forts, châteaux et villes, et qu'ils avaient séjourné et demeuré audit royaume à grand dommage, et rançonné et pillé le peuple; ce pour quoi le payement de la rançon du roi Jean était encore à payer en partie; et qu'à cause de cela et sur ce point le roi de France et ses sujets avaient bon droit et juste cause de briser la paix et de guerroyer les Anglais, et de leur enlever l'héritage qu'ils tenaient en deçà de la mer. Il fut encore dit au roi secrètement et par grand'délibération :

— « Cher sire, entreprenez hardiment la guerre ; vous y avez cause : et sachez que, sitôt que vous l'aurez entreprise, vous verrez que les trois quarts du pays du duché d'Aquitaine se tourneront de votre côté : prélats, comtes, barons, chevaliers et écuyers, et bourgeois des bonnes villes. Voici pourquoi et comment : le prince s'occupe de lever ce fouage, et il n'en viendra pas à bout, mais il demeurera en la haine et malveillance de toutes personnes. Et ceux du Poitou, de Saintonge, de Quercy, de Limousin, de Rouergue, de la Rochelle, sont de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglais, quelque semblant qu'ils leur montrent. Et les Anglais aussi, qui sont orgueilleux et présomptueux, ne les peuvent aimer non plus et ne les aimèrent jamais, et maintenant moins que jamais ; mais ils les tiennent en grand dépit et mépris. Et les officiers du prince ont si bien dominé toutes gens en Poitou, en Saintonge et à la Rochelle, qu'ils prennent tout à l'abandon ; et ils y font de si grandes levées au nom du prince, que nul n'a rien qui soit à lui. Avec cela, tous les gentilshommes du pays ne peuvent arriver à nul emploi, car les Anglais et les chevaliers du prince emportent tout. »

Ainsi était, tard et tôt, le roi de France induit et conseillé à faire la guerre. Et notamment le duc d'Anjou, qui alors était dans la cité de Toulouse, y mettait grand' peine et désirait beaucoup que la guerre fût renouvelée, comme quelqu'un qui ne pouvait aimer les Anglais à cause de certains déplaisirs qu'ils lui avaient faits au temps passé. D'autre part, les Gascons disaient soigneusement au roi de France :

— « Cher sire, nous tenons à avoir notre ressort en votre cour ; ainsi, nous vous supplions, puisque votre cour est la plus juste du monde, que vous nous fassiez justice du prince de Galles, à cause des grands griefs qu'il veut nous faire, à nous et à nos gens. Et si vous

manquez à nous faire justice, nous nous pourvoirons ailleurs ; nous nous rendrons et mettrons dans la cour de n'importe quel seigneur qui nous fera avoir raison, et vous perdrez votre seigneurie. »

Le roi de France qui avec peine eût perdu sa suzeraineté, car cela lui aurait été tourné à grand blâme et préjudice, leur répondit fort courtoisement que jamais par faute de loi et de conseil ils ne se mettraient en une autre cour que la sienne; mais qu'il fallait agir en de telles affaires par grand avis. Ainsi il les mena pendant près d'un an et les faisait tenir tout tranquilles à Paris; mais il payait leurs frais et leur donnait encore grands dons et grands joyaux, et toujours s'informait secrètement s'ils le soutiendraient quand la paix serait rompue entre lui et les Anglais. Et ils lui répondaient que jamais il n'aurait à se mêler de la guerre en Aquitaine, car ils étaient assez forts pour guerroyer le prince et sa puissance.

Le roi, d'un autre côté, tâtait aussi tout bellement et secrètement ceux d'Abbeville et de Ponthieu pour savoir comment il les trouverait et s'ils demeureraient Anglais ou Français. Ceux d'Abbeville ne désiraient autre chose que d'être Français, tant ils haïssaient les Anglais. Ainsi le roi de France acquérait des amis de tous côtés ; car autrement il n'eût osé faire ce qu'il fit.

En ce temps naquit Charles de France (1), fils aîné du roi de France, l'an 1368 ; ce dont le royaume fut tout réjoui. Auparavant était né Charles d'Albret, fils du seigneur d'Albret. De la naissance de ces deux enfants, qui étaient cousins germains, le royaume de France fut remis en liesse, et spécialement le roi de France.

1. Qui fut plus tard Charles VI. Il naquit à Paris, le 3 décembre.

XX. — Comment le roi de France envoya ajourner le prince contre les barons de Gascogne, par un appel a la chambre des pairs, a Paris.

Le roi de France fut tant conseillé et exhorté de ceux de son conseil, et si soigneusement supplié par les Gascons, qu'un appel fut fait et formé pour aller en Aquitaine citer le prince de Galles à comparaître en parlement, à Paris. Et s'en firent chefs le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Périgord, le comte de Comminges, le vicomte de Carmaing, le sire de la Barde, messire Bertrand de Terride, le sire de Pincornet et plusieurs autres. Et ledit appel disait comment, au sujet des grands griefs que ces seigneurs accusaient le prince de Galles et d'Aquitaine de vouloir faire à eux et à leurs terres, ils en avaient appelé au roi de France qu'ils avaient pris et ordonné pour juge, comme c'était son droit.

Quand ledit appel fut bien fait, écrit et formé, et bien corrigé et examiné le mieux que les sages de France surent et purent faire, et le plus doucement, toutes raisons gardées, on en chargea un clerc en droit bien éloquent, pour qu'il s'acquittât mieux de la besogne, et un chevalier de Beauce qu'on appelait messire Caponnel de Chaponval. Ces deux personnages, avec leur équipage et avec leurs gens, partirent de Paris et se mirent en chemin vers le Poitou, et firent tant par leurs journées qu'ils traversèrent le Berry, la Touraine, le Poitou et la Saintonge, et qu'ils vinrent à Blaye. Là ils passèrent la rivière de la Garonne, et arrivèrent à Bordeaux où le prince et madame la princesse se tenaient alors plus souvent qu'autre part. Et partout les susdits disaient qu'ils étaient messagers du roi de France. Et partout ils étaient et avaient été les bienvenus, à cause dudit roi dont ils se réclamaient.

Quand ils furent entrés en la cité de Bordeaux, ils se retirèrent à l'hôtel ; car déjà il était tard, environ

l'heure de vêpres. Ils se tinrent là tout ce jour, jusqu'au lendemain où, à l'heure convenable, ils s'en vinrent vers l'abbaye de Saint-André où le dit prince se logeait et tenait sa cour. Les chevaliers et les écuyers du prince les accueillirent fort doucement, par respect pour le roi de France au nom duquel ils venaient. Et ledit prince fut informé de leur venue et les fit aussitôt introduire devant lui.

Quand ils furent parvenus jusques au prince, ils s'inclinèrent fort bas et le saluèrent, et lui firent toutes les révérences qu'il appartenait de faire à un tel prince et qu'ils savaient bien faire ; puis lui donnèrent leurs lettres de créance. Le prince les prit et les lut, et puis leur dit :

— « Soyez les bien-venus près de nous ! Or dites-nous maintenant ce que vous voulez dire. »

— « Très cher sire, dit le clerc en droit, voici une lettre qui nous fut donnée à Paris par notre sire le roi de France, laquelle nous promîmes par notre foi que nous publierions en votre présence, car elle vous touche. »

Le prince alors changea de couleur, tout inquiet de ce que ce pouvait être ; et aussi le furent quelques chevaliers qui étaient auprès de lui ; néanmoins il se retint et dit :

— « Dites, dites ; nous apprenons toutes bonnes nouvelles volontiers. »

Alors ledit clerc prit la lettre et la lut de mot à mot ; laquelle lettre contenait :

XXI. — Ci-s'ensuit la forme de l'appel que les barons de Gascogne firent faire contre le prince de Galles.

CHARLES, par la grâce de Dieu roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut.

Comme il est vrai que plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et collèges des marches et limites de Gascogne, demeurant et habitandans les frontières de notre royaume, et avec eux plut sieurs autres du duché d'Aquitaine, se sont retirés à notre cour pour avoir justice sur quelques griefs et injures que vous vous êtes proposé de leur faire par faible conseil et mauvaise information ; de cette chose nous sommes tout émerveillé. Donc pour obvier à cela et y remédier, nous nous sommes uni avec eux et nous unissons ; si bien que, au nom de notre majesté royale et de notre suzeraineté, nous vous commandons que vous veniez en propre personne en notre cité de Paris, et que vous vous montriez et présentiez devant nous en notre chambre des pairs pour entendre justice sur les dites plaintes et griefs de votre peuple qui demande à avoir ressort en notre cour. Et qu'à cela vous ne fassiez point de défaut, et que ce soit au plus hâtivement que vous pourrez, après ces lettres vues.

En témoignage de quoi nous avons aux présentes lettres mis notre sceau. Données à Paris le vingt-cinquième jour du mois de janvier.

XXII. — Comment le prince de Galles fit mettre en prison ceux qui avaient porté l'appel contre lui.

QUAND le prince de Galles eut entendu lire cette lettre, il fut plus émerveillé qu'auparavant, et branla la tête et regarda de côté les susdits Français ; et, quand il eut un peu pensé, il répondit de telle manière :

— « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, puisque cela nous est mandé par le roi de France, mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. »

Alors les deux Français qui étaient là s'agenouillèrent et dirent :

— « Cher sire, pour Dieu merci, ne prenez pas cet appel en trop grand dépit ni en trop grand courroux ; nous sommes messagers envoyés de par notre seigneur le roi de France à qui nous devons toute obéissance, ainsi que vous doivent vos sujets ; et il nous a fallu par commandement apporter cet appel ; et tout ce dont vous nous chargerez, nous le dirons volontiers au roi notre seigneur. »

— « Nenni, dit le prince, je ne vous en sais nul mauvais gré, mais bien à ceux qui vous envoient ici. Et votre roi n'est pas bien conseillé quand il se ligue avec nos sujets et veut se faire juge de ce dont il ne lui appartient en rien et où il n'a point de droit ; car il lui sera bien montré que, lorsqu'on rendit et qu'on mit en la possession de monseigneur mon père ou de ses commis tout le duché d'Aquitaine, il en abandonna toute l'autorité. Et tous ceux qui ont formé leur appel contre moi n'ont d'autre ressort qu'en la cour d'Angleterre, auprès de monseigneur mon père ; et, plutôt qu'il en soit autrement, il en coûtera cent mille vies. »

A ces paroles le prince les quitta et entra en une chambre ; ainsi il les laissa là tout cois se tenir. Alors s'avancèrent les chevaliers Anglais, et ils leur dirent :

— « Seigneurs, partez d'ici et retournez à votre hôtel ; vous avez bien fait ce pour quoi vous êtes venus, et vous n'aurez d'autre réponse que celle que vous avez eue. »

Alors s'éloignèrent le chevalier et le clerc, et ils retournèrent en leur hôtel et là dînèrent et aussitôt

après dîner ils troussèrent bagage et montèrent à cheval et partirent de Bordeaux et se mirent en chemin pour revenir vers Toulouse et rapporter au duc d'Anjou ce qu'ils avaient fait.

Le prince de Galles, comme il est dit ci-dessus, était tout mélancolique de cet appel qu'on lui avait fait ; aussi l'étaient ses chevaliers, et ils auraient bien voulu (et ils le conseillaient au prince) que les deux messagers qui avaient apporté l'appel fussent occis pour leur salaire ; mais le prince les en défendait. Pourtant avait-il contre eux mainte dure indignation ; et quand on lui dit qu'ils étaient partis et qu'ils tenaient le chemin de Toulouse, il appela messire Thomas de Felton, le sénéchal de Rouergue, messire Richard de Pontchardon, messire Thomas de Percy et son chancelier l'évêque de Bath, et leur demanda :

— « Ces Français qui s'en revont emportent-ils un sauf-conduit de moi ? »

Les susdits répondirent qu'ils n'en avaient ouï nulles nouvelles.

— « Non, dit le prince qui branla la tête ; ce n'est pas bon qu'ils partent si facilement de notre pays, et qu'ils aillent raconter leurs plaisanteries et leurs bourdes au duc d'Anjou qui nous aime fort peu, et qu'ils disent comment ils m'ont ajourné en mon hôtel même. Aussi, tout considéré, ils sont plutôt les messagers de mes sujets, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Périgord, les comtes de Comminges et de Carmaing, qu'ils ne sont ceux du roi de France. Si bien que, pour les contrarier, et pour le dépit qu'ils nous ont fait et qu'ils ont entrepris de nous faire, nous accordons bien qu'ils soient retenus et mis en prison. »

De ces paroles ceux du conseil du prince furent tout joyeux, et ils dirent ainsi : c'est qu'on avait trop tardé à le faire. Aussitôt en fut chargé le sénéchal

d'Agénois, qui s'appelait messire Guillaume le Moine, un fort habile chevalier d'Angleterre ; lequel monta aussitôt à cheval avec ses gens, et partit de Bordeaux et, en se hâtant, poursuivit tant les Français, qu'il les rattrapa sur la terre d'Agénois. Il les arrêta donc et mit la main sur eux d'office, et trouva pour excuse une autre ruse que l'ordre du prince ; car, en les arrêtant, il ne nomma point le prince de Galles, mais il dit que leur hôte de la veille s'était plaint d'un cheval qu'on lui avait changé dans son hôtel. Le chevalier et le clerc furent tout surpris de ces nouvelles et s'en excusèrent fort ; mais quelqu'excuses qu'ils fissent ; ils ne purent être relâchés : mais ils furent emmenés en la cité d'Agen, et là mis en prison au château. Les Anglais laissèrent bien partir quelques-uns des garçons de leur suite qui retournèrent en France au plus tôt qu'ils purent, et passèrent par la cité de Toulouse et racontèrent au duc d'Anjou l'affaire ainsi qu'elle avait eu lieu ; le duc n'en fut pas trop courroucé, parce qu'il pensait que c'était commencement de guerre et de haine ; et il se pourvut et il avisa couvertement d'après cela.

Les nouvelles vinrent au roi de France, car les varlets y retournèrent qui racontèrent tout ce qu'ils avaient vu et entendu dire à leurs maîtres de l'état et des dispositions du prince. De cette aventure le roi fut fort courroucé et la tint en grand dépit ; et il s'avisa d'après cela, et d'après les paroles que le prince avait dites, qu'il viendrait à son ajournement, contre l'appel qui lui était fait, en personne, le bassinet en tête, et soixante mille hommes en sa compagnie.

XXIII.—Comment le comte de Périgord, le vicomte de Carmaing et autres barons de Gascogne, déconfirent le sénéchal de Rouergue.

VOUS devez savoir que le prince de Galles prit en grand dépit l'ajournement qu'on lui avait fait d'être à Paris ; et c'était bien son intention, selon la réponse qu'il avait dite et faite aux messagers du roi, de venir, l'été suivant, tenir son siège et se présenter en personne à la fête du Landit (1). Et il envoya aussitôt vers les capitaines des Compagnies, Anglais ou Gascons, qui étaient de son parti et qui se tenaient le long de la rivière de Loire, pour leur dire qu'ils ne s'éloignassent pas trop, car bientôt il en aurait affaire et leur donnerait de la besogne. De ces nouvelles la plupart des Compagnies furent joyeuses. A cela le prince n'eût pas manqué, mais il s'appesantissait de jour en jour d'enflure et d'une maladie qu'il avait prise en Espagne ; ce dont ses gens étaient tout ébahis, car déjà il ne pouvait plus chevaucher. Et le roi de France en était tout informé, et de son état et de ses affaires, et il avait des indications sur sa maladie. Aussi les médecins et chirurgiens de France le jugeaient plein d'hydropisie et de maladie incurable.

Assez tôt après la prise de Caponnel de Chaponval et du clerc en droit qui furent pris et arrêtés par messire Guillaume Le Moine et menés prisonniers en la cité d'Agen, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le comte de Comminges, le comte de Périgord, le vicomte de Carmaing, avec monseigneur Bertrand de Terride, le seigneur de la Barde et le seigneur de Pincornet, qui se tenaient en leurs terres, prirent cette prise des susdits messagers en grand dépit; car c'est en leur nom et

1. Cette foire fameuse, et dont on fait remonter l'institution à Dagobert, se tenait à cette époque dans la plaine Saint-Denis. Elle s'ouvrait le 11 juin, jour de St-Barnabé. L'évêque de Paris et l'Université s'y rendaient en procession.

pour eux qu'ils avaient eu ce dommage. Ils s'avisèrent donc qu'ils se vengeraient, qu'ils ouvriraient la guerre par quelque côté et qu'ils reprendraient des gens du prince; car ils ne pouvaient pas souffrir si grand dépit.

Ils apprirent que messire Thomas de Wake (1) devait chevaucher à Rhodez pour veiller à la forterese, et qu'il se tenait à Villeneuve d'Agénois et devait partir de là avec seulement soixante lances. Quand les susdits apprirent ces nouvelles, ils en furent tout joyeux, et se mirent en embuscade sur ledit messire Thomas, ayant trois cents lances en leur compagnie. Si bien que, au dehors de Montauban, à environ deux lieues, comme ledit sénéchal chevauchait avec soixante lances et deux cents archers, cette grosse embuscade de Gascons leur sauta au devant. Les Anglais furent tout ébahis, eux qui ne se donnaient garde de cette embûche. Toutefois ils se mirent en défense bien et joliment. Mais les Français, qui étaient pourvus de leur fait, les assaillirent et envahirent fièrement; et là il y en eut, de première rencontre, grand' foison de rués par terre. Et lesdits Anglais ne purent dès lors soutenir la charge ni résister contre les Gascons de Périgord, de Comminges et de Carmaing. Ils ouvrirent leurs rangs, se déconfirent et tournèrent le dos. Et là il y eut grand'foison de morts et de pris; et il fallut que ledit messire Thomas prît la fuite; autrement il eût été pris. Il se sauva donc à grand' peine et à grand' difficulté par la bonté de son coursier, et s'en vint se jeter en la garnison de Montauban. Là il fut en sûreté. Les susdits Français retournèrent en leur pays et emmenèrent leurs prisonniers et leur conquête.

Ces nouvelles vinrent bientôt au prince qui se tenait alors à Angoulême, comment son sénéchal de Rouergue

1. Il était sénéchal de Rouergue.

avait été attaqué par le comte de Périgord et par ceux qui l'avaient fait appeler devant la chambre des pairs à Paris. De cette aventure il fut durement courroucé, et il dit bien que ce serait payé chèrement, sur ceux qui lui avaient fait cet outrage et sur leurs terres. Le prince écrivit donc aussitôt vers messire Jean Chandos qui se tenait en Cotentin à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en lui mandant qu'il se portât en avant, sans point de délai, dès la réception de sa lettre. Ledit messire Jean Chandos voulut obéir et se hâta du plus tôt qu'il put, et s'en vint à Angoulême vers son seigneur le prince qui le reçut à grand' joie. Et ledit prince l'envoya, avec grand' foison de gens d'armes et d'archers, en la ville de Montauban pour résister aux Gascons Français qui multipliaient tous les jours et qui couraient sur la terre du prince. Ledit messire Thomas de Wake, sénéchal de Rouergue, se remit au mieux qu'il put et s'en vint à Rhodez, et il pourvut et rafraîchit grandement la cité, et aussi la ville et le château de Milhau sur les marches du pays de Montpellier, et partout il mit des gens d'armes et des archers.

Messire Jean Chandos qui se tenait à Montauban tint là franchement la marche et la frontière contre les Français avec les autres barons et chevaliers que le prince y envoya, tels que monseigneur le captal de Buch, les deux frères de Pommiers, messire Jean et messire Élie, le souldich de Lestrade, le sire de Parthenay, le sire de Pons, messire Louis de Harcourt, le seigneur de Poïanne, le seigneur de Tonnai-Bouton, monseigneur Richard de Pontchardon. Et ces chevaliers et leurs troupes faisaient souvent des sorties sur les gens du comte d'Armagnac et du sire d'Albret qui, là, faisaient aussi la frontière avec le comte de Périgord, le comte de Comminges, le vicomte de Carmaing, le sire de Terride, le sire de la Barde, et

plusieurs autres, tous d'une même alliance. Tantôt les uns gagnaient, tantôt les autres, ainsi que telles aventures arrivent en faits d'armes.

Le duc d'Anjou se tenait encore tout coi, ne bougeant pas, quelque chose qu'il ouît dire; car le roi de France son frère lui avait défendu de faire la guerre au prince de Galles, jusques à ce qu'il eût de lui nouvelles certaines. Car il voulait savoir auparavant comment les Gascons se maintiendraient contre le prince.

XXIV. — Comment le roi de France attira a lui plusieurs capitaines de compagnies ; et comment il envoya défier le roi d'Angleterre.

Le roi de France, pendant toute cette saison, secrètement et subtilement avait attiré à lui plusieurs capitaines de compagnies, Gascons et d'autres, qui avaient quitté les Anglais et avaient suivi en contre-mont la rivière de Loire jusque sur les marches de Berry et d'Auvergne; et le roi de France leur permettait de vivre là et d'y demeurer. Mais les gens de ces compagnies ne se déclaraient point encore Français, car le roi de France ne voulait pas être nommé, de peur qu'il ne perdît son affaire et qu'il ne pût prendre le comté de Ponthieu qu'il faisait tous ses efforts pour ravoir. En effet, si le roi d'Angleterre se fût aperçu que le roi de France lui voulait faire la guerre, il eût bien remédié au dommage qu'il reçut du Ponthieu : car il eût si grossement pourvu la bonne ville d'Abbeville, d'Anglais et de gens à lui, qu'ils en eussent été maîtres et souverains, ainsi que de toutes les garnisons dépendantes dudit comté.

Alors était sénéchal dudit comté de Ponthieu, de par le roi d'Angleterre, un bon chevalier anglais qui s'appelait messire Nicolas de Louvaing, et en qui le

roi d'Angleterre, et à bon droit, avait grand' confiance ; car, quand on lui eût arraché les membres, il n'eût aucunement consenti ni pensé à faire nulle lâcheté.

Or il advint ainsi, c'est que, quand le roi de France sut certainement que ceux d'Abbeville se déclareraient Français, et que les guerres étaient ouvertes en Gascogne, et que tous les gens d'armes du royaume étaient préparés et en grand' volonté de faire la guerre au prince et d'entrer en la principauté, lui, qui ne voulait pas qu'au temps présent ni à venir il lui fût reproché d'avoir envoyé ses gens sur la terre du roi d'Angleterre et du prince de Galles, et d'avoir pris des villes, cités, châteaux et forteresses sur eux, sans qu'il les eût défiés auparavant, fut d'avis qu'il enverrait défier le roi d'Angleterre, ainsi qu'il fit par lettres closes.

Un de ses varlets de cuisine porta ces lettres (1). Le dit varlet, qui était Breton, passa si à point, qu'il trouva à Douvres le comte de Saarbruck et messire Guillaume de Dormans qui retournaient d'Angleterre et avaient accompli un message que leur avait donné le roi de France. C'était pour remontrer au roi d'Angleterre et à son conseil comment, par leur faute, le pays était malmené, tant par le fait des Compagnies qui guerroyaient le royaume de France depuis six ans, que par d'autres accidents dont le roi de France et son conseil étaient informés. Les deux personnages susdits avaient demeuré en Angleterre le terme de deux mois et retournaient en France. Le varlet Breton leur raconta une partie de son affaire, car ainsi en était-il chargé. Et quand les deux susdits eurent entendu ce Breton, ils partirent d'Angleterre

1. C'était une vengeance que Charles V voulait tirer d'Édouard, et du prince de Galles qui avait, contre le droit des gens, retenu prisonniers les porteurs de la sommation royale.

au plus tôt qu'ils purent et passèrent la mer. Et ils furent tout joyeux quand ils se trouvèrent dans la ville et la forteresse de Boulogne.

En ce temps avait été envoyé à Rome, de par le prince de Galles, vers le pape Urbain V^e^, pour les besoins du duché d'Aquitaine, messire Guichard d'Angle, maréchal d'Aquitaine. Il avait trouvé le pape assez aimable et qui avait condescendu à ses prières. Si bien que, au retour, le dit messire Guichard apprit les nouvelles que l'on faisait la guerre au prince et que les Français couraient sur la principauté. Il fut tout ébahi en songeant comment il pourrait retourner. Nonobstant cela, il s'en vint vers monseigneur le gentil comte de Savoie qu'il trouva pour le temps en Piémont, dans la ville de Pignerol, car il faisait la guerre contre le marquis de Saluces. Le dit comte de Savoie reçut joyeusement et grandement le dit messire Guichard d'Angle et toute sa troupe, et les tint deux jours tout aises, et leur donna grands dons, beaux joyaux, ceintures et autres présents ; et spécialement messire Guichard en eut la meilleure partie, car le gentil comte de Savoie l'honorait et l'avait grandement en recommandation pour sa bonne chevalerie. Et quand ledit messire Guichard et ses gens eurent quitté le comte de Savoie, ils passèrent sans nul danger parmi le comté de Savoie. Mais plus ils approchaient des frontières de France et de Bourgogne, et plus ils apprenaient de dures nouvelles et déplaisantes pour eux ; si bien que, tout considéré, messire Guichard vit bien que, dans l'état où il chevauchait, il ne pourrait nullement retourner en Guyenne. Il différa donc et mit et donna tout son état et équipage sous la conduite et ordonnance d'un chevalier qui était en sa compagnie, et qui s'appelait messire Jean Ysore. Celui-ci avait épousé sa fille et était bon Français des marches de Bretagne. Le dit messire

Jean se chargea de conduire tous les gens de monseigneur Guichard d'Angle son beau père, et s'en vint dans la terre du seigneur de Beaujeu ; et là il passa la rivière de Saône et devint si bellement ami dudit seigneur de Beaujeu, que le dit seigneur de Beaujeu amena le dit chevalier et toute sa troupe à Riom en Auvergne vers le duc de Berry. Il s'offrit là à être bon Français, ainsi qu'il était. Moyennant cela il passa paisiblement et vint chez lui en Bretagne. Et ledit messire Guichard, sous le costume d'un pauvre chapelain, mal monté et tout déchiré, repassa parmi la France les marches de Bourgogne et d'Auvergne, et il fit tant, que, en grand péril et en grand' peine, il entra en la principauté et vint à Angoulême vers le prince où il fut fort joyeusement accueilli et bien venu ; et un autre chevalier de sa troupe, de Poitou, qui était parti en légation avec lui et qui s'appelait messire Guillaume de Sens, vint se jeter dans l'abbaye de Cluny en Bourgogne, et là se tint plus de cinq ans, si bien que jamais il n'osa partir ni bouger, et à la fin il se rendit Français.

Or revenons au Breton qui porta au roi Édouard d'Angleterre les défis du roi Charles.

XXV. — Comment les défis furent donnés au roi d'Angleterre ; et comment le comte de Saint-Pol et le sire de Chatillon conquirent le comté de Ponthieu.

LEDIT varlet fit si bien qu'il vint à Londres ; et il apprit que le roi d'Angleterre et son conseil étaient au palais de Westminster et qu'ils avaient là parlementé et consulté un grand temps sur les besognes et l'affaire du prince qui était guerroyé par les barons et chevaliers de Gascogne, afin de savoir comment ils se maintiendraient et quelles gens d'An-

gleterre on y enverrait pour secourir le prince. Et voici venir d'autres nouvelles qui leur donnèrent plus à penser qu'auparavant ! Car le varlet qui apportait les lettres de défi fit tant qu'il entra en la dite chambre où étaient le roi et son conseil, et dit qu'il était un varlet de l'hôtel du roi de France, envoyé là de par le roi ; et qu'il apportait des lettres qui s'adressaient au roi d'Angleterre, mais qu'il ne savait pas de quoi elles parlaient, et qu'il ne lui appartenait pas d'en parler ni d'en savoir quelque chose. Et il les offrit au roi en se mettant à genoux. Le roi, qui désirait savoir ce qu'elles contenaient, les fit prendre et ouvrir et lire. Or il fut tout émerveillé, ainsi que tous ceux qui étaient là et qui les entendirent lire, quand ils entendirent le défi ; et ils regardèrent bien et avisèrent en dessus et en dessous le sceau, et connurent assez clairement que les lettres de défi étaient bonnes. On fit donc partir le garçon ; et il lui fut dit qu'il avait bien fait son message, et qu'il se mît hardiment en chemin pour son retour et qu'il ne trouverait pas d'empêchement ; ainsi qu'il fit ; et il retourna au plus vite qu'il put.

Il y avait alors encore comme otages en Angleterre, pour le roi de France, le comte Dauphin d'Auvergne, le comte de Porcien, le sire de Maulevrier et plusieurs autres, qui furent en grand souci de cœur quand ils apprirent ces nouvelles ; car ils ne savaient pas ce que le roi d'Angleterre et son conseil voudraient faire d'eux. Vous devez savoir que le roi d'Angleterre et son conseil prirent en grand dépit et déplaisir les défis apportés par un garçon ; et ils disaient que ce n'était pas chose convenable qu'une guerre entre de si grands seigneurs, comme le roi de France et le roi d'Angleterre, fût notifiée par un varlet ; mais que cela valait bien que ce fût par un prélat ou par un vaillant homme, baron ou chevalier. Néanmoins ils n'en eurent pas autre chose.

Là il fut dit et conseillé au roi qu'il envoyât aussitôt et sans délai de nombreuses gens d'armes en Ponthieu pour garder là la frontière, et spécialement en la ville d'Abbeville qui était en grand péril d'être prise. Le roi se rendit volontiers à ce conseil ; et y furent ordonnés pour y aller : le sire de Percy, le sire de Nevill, le sire de Carbestonne, messire Guillaume de Windsor, avec trois cents hommes d'armes et mille archers.

Pendant que ces jeunes seigneurs et leurs gens s'ordonnèrent et se préparèrent du plus tôt qu'ils purent (et déjà ils étaient venus à Douvres pour passer la mer), d'autres nouvelles leur revinrent de Ponthieu qui ne leur firent pas trop de joie et ne leur furent pas plaisantes. Car tout aussitôt que le comte Guy de Saint-Pol et messire de Châtillon, maître alors des arbalétriers de France, purent penser, aviser et considérer que le roi d'Angleterre était défié, ils se portèrent en avant vers le Ponthieu ; et ils avaient fait secrètement leur mandement aux chevaliers et écuyers d'Artois et de Hainaut, de Cambrésis,de Vermandois, du Vimeu et de Picardie ; et ils étaient bien cent vingt lances, et ils vinrent à Abbeville. Les portes leur furent ouvertes aussitôt, car c'était chose négociée et entendue ; et ces gens d'armes entrèrent dedans, sans faire de mal à aucun de ceux de la nation de la ville. Messire Hugues de Châtillon qui menait et conduisait ces gens se dirigea alors du côté où il pensait trouver le sénéchal de Ponthieu, messire Nicolas de Louvaing; et il fit tant, qu'il le trouva et le prit et le retint son prisonnier ; et il prit encore un fort riche clerc et extrêmement vaillant homme, qui était trésorier de Ponthieu. Ce jour-là les Français eurent maint bon et riche prisonnier et se saisirent de leurs biens, et les Anglais perdirent ce jour-là tout ce qu'ils avaient en ladite ville d'Abbeville. Ce même jour les Français

coururent rapidement à Saint-Valéry et ils y entrèrent de fait et s'en saisirent ; et aussi au Crotoy qu'ils prirent, et aussi dans la ville de Rue-sur-mer. Peu après le comte de Saint-Pol vint au pont de Rémy-sur-Somme où quelques Anglais des environs étaient rassemblés. Ledit comte les fit assaillir, et là il y eut grand' escarmouche et forte ; et y fut fait chevalier Galerand, fils aîné du comte de Saint-Pol, qui se comporta bien et vaillamment en sa nouvelle chevalerie. Ces Anglais qui étaient là furent si durement assaillis, qu'ils furent déconfits et morts et pris ; et ledit pont et la forteresse furent conquis et demeurèrent aux Français. Et rapidement tout le pays et le comté de Ponthieu furent délivrés des Anglais, et jamais nul n'en demeura qui pût grever le pays.

Ces nouvelles vinrent au roi d'Angleterre qui se tenait à Londres: comment ceux de Ponthieu l'avaient abandonné et s'étaient tournés du côté des Français. Ledit roi en fut fort courroucé ; et il eut mainte dure pensée sur quelques otages de France qui étaient encore à Londres; mais il réfléchit que ce serait cruauté s'il leur faisait payer son mécontentement. Néanmoins il envoya tous les bourgeois des cités et des bonnes villes de France, qui étaient là comme otages, dans d'autres villes et forteresses parmi son royaume, et il ne les tint plus aussi au large qu'ils avaient été au temps passé. Et il rançonna le comte Dauphin d'Auvergne à trente mille francs, et le comte de Porcien à dix mille francs. Le sire de Roye demeura encore en prison, en grand danger, car il n'était pas trop bien en cour. Il lui fallut souffrir et endurer cela le mieux qu'il put, jusqu'à ce que le jour de délivrance vint pour lui par grand'fortune et aventure, ainsi que vous l'apprendrez plus loin et cette histoire.

XXVI. — Comment le roi de France fit faire grand appareil de nefs pour envoyer en Angleterre ; et comment le duc de Lancastre, a grand' foison de gens d'armes, arriva a Calais.

Le roi de France, toute cette saison d'été, avait fait très grand appareil de nefs, de barques et de vaisseaux, sur le port de Harfleur et sur la rivière de Seine, entre Rouen et Harfleur, et avait l'intention d'envoyer en Angleterre une armée assez grande et assez fournie de toutes bonnes gens d'armes, de chevaliers et d'écuyers, pour qu'elle pût tout détruire en Angleterre ; armée dont messire Philippe, son frère, devait être chef et gouverneur. Et le roi de France séjournait proprement en la cité de Rouen pour mieux s'occuper de ses affaires, et il allait toutes les semaines deux ou trois fois voir la flotte, et il avait à cela très grand'affection. Avec tout cela, son mandement était si grand et si étendu par tout son royaume, que, des environs de Rouen, de Vexin et de Beauvoisis, venaient et pleuvaient tous les jours des gens d'armes, si bien que ce serait merveille à penser. Et toujours se faisaient sur cette flotte des provisions aussi grandes et aussi grosses que si ç'eût été pour aller en Castille ou en Portugal. Mais le sire de Clisson, qui était un des spéciaux du conseil du roi, n'en était pas bien d'accord et déconseillait au roi d'aller, avec autant de nobles de son royaume, en Angleterre pour y faire la guerre, comme faisaient les Anglais qui passaient la mer et venaient en France ; et il alléguait à cela assez de raisons, comme quelqu'un qui connaissait la condition et la nature des Anglais et l'état du pays d'Angleterre mieux que beaucoup d'autres (1). Nonobstant cela, on ne pouvait rompre le propos du roi ni de

1. On se souvient qu'Olivier de Clisson avait été élevé en Angleterre avec le jeune comte de Montfort. Nous le verrons plus tard changer d'avis au sujet d'une expédition en Angleterre.

quelques-uns de son conseil et empêcher que cette armée ne partît.

Le roi d'Angleterre et son fils, le duc de Lancastre, et plusieurs de leur conseil, étaient assez avisés et informés de cette armée, et comment les Français les devaient venir voir et guerroyer en leur pays, ce dont ils étaient tout joyeux ; et, pour les accueillir, s'ils venaient, ils avaient pourvu les passages, les ports et les hâvres qui sont en face le Ponthieu et la Normandie d'une quantité suffisante de bonnes gens d'armes et d'archers ; et tout le royaume d'Angleterre était en état de combattre les Français, s'ils venaient. Le roi d'Angleterre eut alors dessein et volonté d'envoyer en la ville de Calais, avec le commandement d'une troupe de gens d'armes et d'archers, son fils le duc de Lancastre. Le roi désigna et nomma proprement ceux qui iraient avec lui : le comte de Salisbury, le comte de Warwick, messire Gautier de Mauny, le seigneur de Roos, monseigneur Henry de Percy, le sire de Basset, le sire de Willoughby, le seigneur de la Ware, le seigneur de la Pole, monseigneur Thomas de Grandison, messire Alain de Boxhall, monseigneur Richard Stury et plusieurs autres; et ils étaient bien six cents hommes d'armes et quinze cents archers. Les susdits vinrent en la ville de Douvres et aux environs ; puis ils passèrent quand leur flotte fut toute prête et qu'ils eurent vent à volonté, et ils arrivèrent en la forte ville de Calais. Ils sortirent alors hors de leurs vaisseaux et en mirent hors petit à petit tous leurs bagages, et se logèrent tous en ladite ville.

En cette saison le roi d'Angleterre avait écrit et prié spécialement messire Robert de Namur qu'il le voulût servir, pour faire sa guerre, avec toute sa troupe de gens d'armes. Ledit messire Robert, qui toujours avait été bon Anglais et loyal, avait répondu qu'il serait prêt sitôt qu'on le manderait ou qu'il saurait que

le roi ou un de ses enfants serait à Calais et sur le point de chevaucher en France. Si bien que, aussitôt qu'il apprit que le duc de Lancastre était arrivé à Calais, il avertit tous ses compagnons et ceux dont il voulait être aidé et servi, et fit préparer tout son équipage ainsi qu'il lui appartenait.

XXVII. — Comment le chateau de La Roche-sur-Yon fut rendu aux Anglais ; et comment le capitaine dudit lieu fut mis a mort par ordre du duc d'Anjou.

VOUS devez savoir que, quand eut lieu le départ des barons et des chevaliers de Guyenne qui avaient chevauché en Quercy et en Rouergue, et quand le héraut Chandos leur eut apporté des nouvelles du prince, ils retournèrent tous d'un même accord dans la ville d'Angoulême, où ils trouvèrent le prince qui les reçut fort joyeusement. Ces seigneurs et ces barons se réjouirent et se firent grand'fête quand ils se retrouvèrent tous ensemble, et ils se consultèrent pour savoir où ils iraient afin de mieux employer leur saison. Ils considérèrent que, sur les marches d'Anjou, il y avait un beau château et fort, qui se tenait du ressort d'Anjou et qu'on appelait la Roche-sur-Yon ; et ils dirent tous et avisèrent qu'ils iraient de ce côté et y mettraient le siège et le conquerraient s'ils pouvaient. Ils ordonnèrent donc leurs affaires en telle instance, et se mirent en chemin et se dirigèrent tous de ce côté. Tous les barons et chevaliers de Poitou leur revinrent encore depuis, monseigneur James d'Audley, le sire de Pons, le sire de Parthenay, messire Louis de Harcourt, messire Guichard d'Angle, le sire de Poïanne, le sire de Tonnai-Bouton, messire Geoffroy d'Argenton, monseigneur Maubuin de Linières et le

sénéchal de la Rochelle, messire Thomas de Percy. Quand ils furent tous réunis ensemble, ces seigneurs et ces gens d'armes se trouvèrent en grand'foison, plus de trois mille lances. Ils firent tant qu'ils vinrent devant ledit château de la Roche-sur-Yon qui était beau et fort et de bonne garde et bien pourvu de bonnes provisions et d'artillerie. Or en était capitaine, de par le duc d'Anjou, un chevalier qui s'appelait messire Jean Blondeau, et qui tenait sous ses ordres audit château beaucoup de bons compagnons aux frais et dépens dudit duc.

Les barons et les seigneurs susnommés qui étaient là établirent leur siège par bonne manière et grand' ordonnance ; et ils l'environnèrent tout autour, car ils étaient bien assez de gens pour ce faire ; et ils firent amener et charrier, de la ville de Thouars et de la cité de Poitiers, de grands engins, et les firent dresser devant la forteresse, et encore plusieurs canons et espringales qu'ils avaient de précaution en leur armée et qu'ils avaient de longtemps l'habitude de mener. Leur armée était extrêmement abondante de tous vivres ; car il leur en venait grand'foison du Poitou et des marches prochaines.

Quand messire Jean Blondeau se vit ainsi assiégé et pressé par tant de bonnes gens d'armes (car là étaient presque tous les barons et chevaliers d'Aquitaine), sans qu'il lui apparût aucun secours d'aucun côté, il commença à s'effrayer ; car il voyait bien que les seigneurs qui étaient là ne le laisseraient pas avant de l'avoir pris par force ou autrement. Dans l'armée du comte de Cambridge et de monseigneur Jean Chandos et des barons qui étaient là, il y avait quelques chevaliers des marches du Poitou qui connaissaient bien ledit capitaine et qui avaient fait la guerre en sa compagnie, du temps passé ; et ceux-ci vinrent jusques aux barrières, et firent si bien, que, sur leurs assurances

et sauf-conduit, ils lui parlèrent; et ils le menèrent tant par traités (car il n'était pas bien subtil, bien qu'il fût assez bon chevalier), qu'il entra en traité pour rendre la forteresse si elle n'était secourue et si le siège n'était levé dans le terme d'un mois, à la condition qu'il devait avoir six mille francs pour les provisions qu'il laisserait au château. Ce traité fut entamé et négocié ; et ceux du château et le château aussi demeurèrent pendant ce terme en sûr état, moyennant la susdite composition; et si, dans le mois, ils n'étaient pas secourus, le château devait être rendu.

Cette chose accordée, le chevalier le signifia au roi de France, au duc d'Anjou et au duc de Berry et à tous les seigneurs dont il pensait être secouru, afin qu'il se pût mieux excuser de blâme si l'on venait à le lui reprocher. Nonobstant cela et malgré toutes ses significations, et bien que le château fût bel et bon, et fort nécessaire aux Français pour garder les pays d'Anjou et de Touraine, jamais il ne fut secouru ni aidé de personne. Si bien que, aussitôt que le mois fût passé et expiré, les seigneurs anglais requirent ledit chevalier de leur tenir promesse ; et de cela il avait livré bonnes cautions. Ledit messire Jean ne voulut pas aller à l'encontre et dit ainsi à ses compagnons : que, puisque le roi de France et le duc d'Anjou voulaient perdre la forteresse, il ne pouvait pas la garder et la défendre tout seul. Il la rendit donc aux Anglais qui étaient là, lesquels aussitôt en prirent saisie et possession et en eurent grand'joie. Et ledit messire Jean eut aussi ce qui lui avait été promis, six mille francs tout préparés, pour les provisions dudit château qui valaient bien cela. Et il fut accompagné, lui et tous les siens, en la ville d'Angers. Dès qu'il fut venu là, il fut pris et arrêté par le gouverneur d'Angers et mis en prison au château. Et j'entendis dire ainsi : c'est que, de nuit, il fut mis en un sac et jeté en la rivière

qui court là, et noyé par l'ordre et commandement du duc d'Anjou, parce qu'il avait pris or et argent pour une forteresse qui était bien taillée pour tenir un an, si besoin en eût été.

Ainsi les Anglais eurent le château de la Roche-sur-Yon en Anjou, et ils y mirent de par eux grandes garnisons, et le réparèrent bien et habilement, puis s'en retournèrent à Angoulême vers le prince.

XXVIII. — Comment messire James d'Audley, sénéchal de Poitou, trépassa de ce siècle ; et comment messire Jean Chandos fut fait sénéchal a sa place.

APRÈS la conquête de la Roche-sur-Yon, ainsi qu'il est dit ci-dessus, dont les Français furent fort courroucés, les seigneurs s'en retournèrent à Angoulême et là le prince donna congé à quelques-uns de retourner en leurs maisons. Messire James d'Audley, ce vaillant chevalier et, en ce temps, sénéchal de Poitou, s'en alla séjourner et demeurer à Fontenay-le-Comte. Là ledit chevalier se coucha, d'une maladie qui l'abattit beaucoup, et tant, qu'il en mourut : ce dont le prince et madame la princesse furent fort courroucés ; et aussi le furent tous les barons et chevaliers de Poitou ; car il fut sage chevalier et vaillant homme d'armes extrêmement. C'est lui qui fut le premier assaillant à la bataille de Poitiers, là où le roi Jean fut pris et déconfit ; et il fut tenu pour le plus preux et plus vaillant homme d'armes de la journée, du côté des Anglais. On lui fit donc ses obsèques très révéremment en la cité de Poitiers, et le prince y fut personnellement.

Assez tôt après, à la prière et requête de tous les barons et chevaliers de Poitou, messire Jean Chandos,

qui était sénéchal d'Aquitaine, fut fait sénéchal de Poitou, et s'en vint demeurer et séjourner en la cité de Poitiers. Il faisait souvent des sorties et des chevauchées sur les Français; et il les tenait si court, qu'ils n'osaient chevaucher, excepté en grand'troupe.

En ce temps fut délivré de prison le vicomte de Rochechouart que le prince avait fait détenir parce qu'il le soupçonnait Français; mais, à la prière et requête de ses amis de Poitou qui étaient alors auprès du prince, ledit prince le délivra et lui rendit toute sa terre. Quand ledit vicomte fut délivré de prison, il s'en vint couvertement au plus tôt qu'il put à Paris auprès du roi, et il se tourna du côté des Français et revint en sa terre, sans qu'on sût encore rien de son affaire; et il mit Thibaut du Pont, Breton, un fort bon homme d'armes, en sa forteresse, et envoya bientôt défier le prince, et lui fit grand' guerre.

XXIX. — Comment Jean Chandos fit beaucoup de maux au pays d'Anjou, et comment il gâta et pilla la terre du vicomte de Rochechouart, excepté les forteresses.

PENDANT ce temps, il advint en Poitou quelques faits d'armes qui ne sont pas à oublier; car messire Jean Chandos qui était sénéchal de Poitou et très hardi et vaillant chevalier, et qui avait très grand désir de trouver les Français et de les combattre, ne voulait point longtemps séjourner. Il mit donc sur pied une chevauchée de gens d'armes, pendant qu'il se tenait à Poitiers, laquelle était formée d'Anglais et de Poitevins, et dit qu'il voulait chevaucher en Anjou et revenir en Touraine, et voir les Français qui se tenaient sur les frontières. Il signifia tout son projet et sa chevauchée au comte de Pembroke qui se tenait

en garnison avec deux cents lances à Mortagne-sur-mer. Le comte de Pembroke fut fort réjoui de ces nouvelles, et volontiers il y fût allé; mais ses gens et quelques chevaliers de son conseil lui rompirent son dessein et lui dirent :

— « Monseigneur, vous êtes un jeune seigneur qui devez vous parfaire. Si vous vous mettez maintenant en la compagnie et en la troupe de messire Jean Chandos, il en aura la réputation et la renommée, et vous n'y serez jamais nommé que pour être son compagnon. Il vaut donc mieux que vous, qui êtes un grand seigneur et de haute extraction, vous fassiez votre affaire à part et que vous laissiez faire Jean Chandos qui n'est qu'un bachelier en comparaison de vous, son mérite à part. »

Ces paroles et d'autres refroidirent si fort le comte de Pembroke, qu'il n'eut nulle volonté d'y aller et qu'il s'excusa envers messire Jean Chandos. Celui-ci ne voulut pas pour cela rompre son entreprise, mais il fit son assemblée à Poitiers bien et ordonnément, et il en partit avec trois cents lances, chevaliers et écuyers, et deux cents archers. Et là furent messire Thomas de Percy, messire Étienne de Cosington, messire Richard de Pontchardon, messire Eustache d'Aubrecicourt, messire Richard Taunton, messire d'Agworth, messire Thomas Banaster, messire Jean Cowet, messire Guillaume de Montendre, messire Maubuin de Linières, messire Geoffroy d'Argenton et plusieurs autres. Ces gens d'armes et ces archers chevauchèrent hardiment et en bonne ordonnance, ainsi que pour faire une grande chose, et traversèrent le Poitou et entrèrent en Anjou. Dès qu'ils s'y trouvèrent, ils commencèrent à loger sur le pays et à envoyer leurs coureurs en avant brûler et piller le pays plat. Ces gens d'armes firent en cedit bon et gras pays d'Anjou beaucoup d'ennuis et de maux; et nul ne

vint à leur rencontre; et ils y séjournèrent plus de quinze jours, et spécialement en un pays qui est extrêmement bon et plantureux et qu'on appelle le Loudunois. Puis ils se mirent au retour entre l'Anjou et la Touraine et tout en contre-val de la rivière de Creuse; et messire Jean Chandos et ses gens entrèrent en la terre du vicomte de Rochechouart et la brûlèrent et la gâtèrent vilainement, et n'y laissèrent rien qui ne fût pillé, sauf les forteresses. Et ils furent devant la ville de Rochechouart et l'assaillirent de grand' façon; mais ils n'y conquirent rien, car il y avait dedans de bonnes gens d'armes dont étaient capitaines Thibaut du Pont et Eliot de Calais, et ils la gardèrent de honte et d'être prise.

Lesdits Anglais alors passèrent outre et vinrent à Chauvigny. Là messire Jean Chandos apprit que le maréchal de France, messire Louis de Sancerre (1), et des gens d'armes étaient à la Haie en Touraine. Il eut donc très grand' volonté d'aller de ce côté, et il signifia son intention fort hâtivement au comte de Pembroke, en le priant qu'il voulût être et aller avec lui devant la Haie en Touraine, et qu'il le trouverait à Châtelleraut. Chandos le héraut fut porteur de ce message; et il trouva ledit comte de Pembroke à Mortagne-sur-mer, qui faisait là son amas et son assemblée de gens d'armes, et qui voulait faire, comme il semblait, une chevauchée.

Ledit comte s'excusa encore par l'information de ses gens et de son conseil, et dit qu'il n'y pouvait être. Au retour que fit le héraut, il trouva son maître et ses

1. « En ce temps-là fut élu, pour être en France l'un des maréchaux des guerres, messire Louis de Sancerre, vaillant homme et hardi durement. Encore vivait messire Arnould d'Audencham; mais il était si vieux et si froissé d'armes et du travail du temps passé, qu'il ne se pouvait bonnement aider ni se mêler plus de l'office; mais encore s'armait-il volontiers quand il venait à point. » (Froissart.) Louis de Sancerre avait été nommé maréchal de France en 1368.

gens à Châtelleraut. Il lui dit alors la réponse de son message. Quand messire Jean Chandos entendit cela, il fut tout mélancolique et vit aussitôt que c'était par orgueil et présomption que le comte ne voulait pas faire ce voyage. Il répondit donc à ces paroles et dit : « Dieu y ait part ! » Et là il donna congé à la plus grande partie de ses gens et les sépara, et lui-même retourna en la cité de Poitiers.

XXX. — Comment messire Louis de Sancerre surprit le comte de Pembroke et ses gens et en tua une grand' quantité ; et comment ledit comte fut assiégé en une forte maison.

OR nous vous conterons quelle chose fit le comte de Pembroke. Aussitôt qu'il put savoir que messire Jean Chandos était retiré à Poitiers et qu'il avait donné congé à ses gens, il mit sur pied sa chevauchée où il y avait bien trois cents lances, Anglais et Poitevins, et partit de Mortagne; et il y eut encore quelques chevaliers et écuyers de Poitou et de Saintonge qui avaient été avec Chandos et qui se remirent en sa troupe. Ces gens d'armes, dont le comte de Pembroke était chef et souverain, chevauchèrent donc et passèrent parmi le Poitou, et prirent justement ce propre chemin que messire Jean Chandos et ses gens avaient fait; et ils entrèrent en Anjou, et achevèrent de brûler et de piller grand' foison du pays plat qui s'était rançonné ou que les premiers avaient laissé ; et ils se reposèrent et rafraîchirent en ce pays de Loudunois; et puis ils reprirent leur route et s'en vinrent sur les terres du vicomte de Rochechouart où ils firent grand dommage.

Les Français qui se tenaient dans les garnisons françaises sur les marches de Poitou, de Touraine et

d'Anjou, où il y avait grand' foison de bonnes gens d'armes, entendirent et surent la vérité de ces deux chevauchées ; et comment, par orgueil, le comte de Pembroke, qui était un jeune homme, n'avait pas voulu venir en la compagnie de messire Jean Chandos. Ils avisèrent donc qu'ils le battraient s'ils pouvaient, et que ce serait bien plus aisément que le susdit messire Jean Chandos. Ils firent donc un mandement secrètement de toutes les garnisons des environs, et messire Louis de Sancerre, maréchal de France, s'en fit chef. Ces gens d'armes descendirent donc, de nuit, tout secrètement, dans la Roche-Posay en Poitou qui était française. Là étaient messire Robert de Sancerre, cousin dudit maréchal, messire Jean de Vienne, messire Jean de Beuil, messire Guillaume des Bordes, messire Louis de Saint-Julien et Kerauloët le Breton ; et ils étaient bien sept cents combattants.

Le comte de Pembroke avait pris son retour et était rentré en Poitou après avoir achevé de brûler toute la terre du vicomte de Rochechouart. En sa compagnie étaient messire Baudouin de Franville, sénéchal de Saintonge, messire Thomas de Percy, messire Thomas Spencer, messire Angus, messire John Urswick, messire Jean Harpedon, messire Jacques de Surgières, messire Jean Courson, messire Thomas de Saint-Aubin, messire Robert de Tenfort, messire Simon Whittaker, messire Jean de Mortaing, messire Jean Couchet et plusieurs autres.

Ainsi chevauchèrent ces Anglais et Poitevins sans nul émoi ; et ils n'avaient encore appris nouvelles de nulles gens d'armes, et s'en étaient rentrés en Poitou avec grand pillage et grand avoir. Un jour ils vinrent, vers haute nonne (1), loger en un village qu'on appelle Puyrenon, comme des gens qui pensaient être tout à fait en sûreté. Et, comme leurs varlets s'occupaient de

1. Après midi.

mettre leurs chevaux à l'étable et de préparer à souper, alors vinrent ces Français qui savaient bien leurs dispositions, tous avisés de ce qu'ils devaient faire ; et ils entrèrent en ce village de Puyrenon, les lances abaissées, en criant leurs cris : « *Notre-Dame ! Sancerre ! au maréchal !* » et puis commencèrent à abattre et à découper des gens par les rues et dans leurs hôtels. Le cri et la noise commencèrent aussitôt à grandir et les gens à entrer en très grand effroi ; car ils étaient soudainement surpris.

Ces nouvelles vinrent au comte de Pembroke, à monseigneur Thomas de Percy, à monseigneur Baudouin de Franville et aux autres chevaliers, que c'étaient les Français qui les avaient envahis et assaillis. Aussitôt ces seigneurs et leurs gens furent appareillés et ils se jetèrent hors de leurs hôtels et commencèrent à se réunir ensemble ; mais ils n'y purent tous venir ; car, là, la force des Français fut si grande, que les Anglais et Poitevins du côté des Anglais ne les purent soutenir ; et il y en eut, à ce premier choc, tant morts que pris, plus de cent vingt. Le comte de Pembroke et quelques chevaliers qui étaient là n'eurent plus de remède à faire que de se retirer, au plus tôt qu'ils purent, en une plate maison de templiers, située tout à découvert, et seulement fermée en pierres. Là se rassemblèrent et s'enfermèrent ceux qui y purent venir à temps. Tous les autres y furent morts ou pris, et la plus grand' partie de leurs bagages et de leurs chevaux perdue ; et le comte de Pembroke y perdit toute sa vaisselle.

Les Français, qui les poursuivaient de près, surent qu'ils étaient là rassemblés et enfermés. Ils en furent tout joyeux et dirent entre eux :

— « Ils ne peuvent nous échapper ; tous seront nôtres. Nous leur ferons chèrement payer les dommages qu'ils ont faits en Anjou et en Touraine. »

Ils allèrent donc vers cette maison fort bien en ordre et très bien appareillés, et en grand' volonté d'assaillir. Quand ils furent arrivés là, il était heure de remontée ; ils regardèrent ledit château devant et derrière et considérèrent assez qu'il était bien prenable. Ils commencèrent alors à l'assaillir durement et aigrement, et il y eut là mainte belle habileté d'armes qui fut faite ; car les Français étaient grand' foison et de bonnes gens. Le comte de Pembroke et ses gens donnaient beaucoup à faire aux Français ; les Anglais, qui n'étaient pas grand' foison, se mettaient beaucoup en peine de bien faire la besogne et de se défendre, car il leur importait.

Ce jour-là il y eut quelques échelles dressées et des compagnons aventureux montant en haut, les pavois sur leurs têtes, pour se garantir des pierres et du trait. Et, quand ils venaient tout en haut, ils n'avaient rien fait, car ils trouvaient bien à qui parler : gens d'armes, chevaliers et écuyers tenant lances et épées en leurs mains, qui les combattaient vaillamment main à main et qui les faisaient descendre plus tôt qu'ils n'étaient montés. Avec tout cela, il y avait des archers d'Angleterre entrelardés entre ces gens d'armes, à deux pieds tout droits sur le mur, qui tiraient assez bien ; lesquels traits les Français qui étaient au-dessous et les assaillants redoutaient beaucoup. Ils furent en cet effroi, assaut et dispute, jusqu'à la nuit, où les Français, qui étaient tous lassés et fatigués d'assaillir et de combattre, se retirèrent et sonnèrent leurs trompettes de retraite et dirent qu'ils en avaient fait assez pour ce jour-là, jusqu'au matin où, derechef, on les viendrait assaillir. Tout considéré, les Français disaient entre eux :

— « Ils ne nous peuvent échapper, ni s'éloigner sans qu'ils soient à nous ; car nous les tenons enfermés et affamés. »

Ils s'en vinrent donc en leurs logis contents et

joyeux, et firent grand guet par-devant la dite maison de Puyrenon, pour être mieux assurés de leur affaire et de peur que ces Anglais ne vidassent la maison et ne s'en allassent pendant la nuit.

XXXI. — Comment le comte de Pembroke envoya un sien écuyer, vers minuit, a Poitiers, pour avoir du secours de messire Jean Chandos.

VOUS devez bien croire et savoir de vérité que les seigneurs, premièrement le comte de Pembroke, et les chevaliers qui étaient là assiégés et enfermés de leurs ennemis dans l'hôtel de Puyrenon, n'étaient pas à leur aise ; car ils voyaient que leur forteresse n'était pas assez forte pour durer à la longue contre tant de bonnes gens d'armes ; et de plus ils étaient mal pourvus d'artillerie, ce qui leur était un grand grief, et aussi de vivres : mais de cela ils ne faisaient nul compte, car à toute force ils auraient bien jeûné un jour et une nuit pour se sauver, s'il l'avait fallu.

Quand vint la nuit et qu'il faisait brun et épais, ils prièrent un écuyer, habile homme d'armes, en qui ils avaient grand' confiance, et lui dirent qu'il voulût partir, et qu'on lui ferait chemin par derrière, et qu'il chevauchât habilement, et qu'il serait au jour à Poitiers ; que là il trouverait messire Jean Chandos et ses compagnons ; qu'il leur dît comment il en était d'eux et qu'il viendrait bien à temps pour les secourir ; car ils se tiendraient bien jusqu'à nonne dans ladite maison. L'écuyer, qui vit le danger où lui et tous les seigneurs étaient, dit qu'il ferait volontiers ce message, et encore il se vanta de fort bien savoir le chemin. Il partit donc de l'hôtel susdit environ à l'heure de minuit, par une fausse poterne, quand ceux du camp assiégeant furent tranquilles, et il se mit en chemin, au plus droit qu'il

put et qu'il sut, pour venir à Poitiers. Mais tant y eut que jamais de cette nuit-là il ne put ni ne sut tenir voie ni chemin, et se fourvoya ; et il fut grand jour quand il put entrer sur la route de Poitiers. Quand ce vint à l'aube du jour, les Français, qui avaient assiégé les Anglais au Puyrenon ainsi que vous savez, sonnèrent leurs trompettes et s'armèrent ; et ils dirent et regardèrent entre eux qu'ils donneraient l'assaut pendant la fraîcheur du jour, car ce leur était plus profitable que la chaleur.

Le comte de Pembroke et les chevaliers qui étaient dedans leur enclos et qui n'avaient point dormi de toute la nuit (parce qu'ils s'étaient fortifiés de ce qu'ils avaient pu, de pierres et de bancs qu'ils avaient apportés sur les murs), sentirent bien que les Français se mettaient en ordre pour venir les assaillir. Ils se réconfortèrent donc et avisèrent là-dessus.

Avant l'heure de soleil levant, un bon moment, les dits Français furent tout préparés et ordonnés pour venir assaillir, et il leur fut commandé par leurs seigneurs et capitaines de se porter en avant. Alors ils s'en vinrent devant ledit hôtel par compagnies, et entrèrent derechef en grand' volonté en l'ouvrage de leur assaut ; et fort bien à ce commencement ils s'en acquittèrent et firent leur devoir. Et ils avaient apporté des échelles ; et ils les appuyaient contre le mur et montaient sus à l'envi, armés et garnis suffisamment de pavois, car autrement ils n'auraient pas duré. Et ils tenaient à honneur et à grand'bravoure celui qui pouvait être monté le premier ; aussi était-ce à juste titre. Là les Anglais n'étaient pas oisifs ni paresseux à se défendre, car autrement ils eussent été pris ; mais ils se défendaient si vaillamment que ce serait merveille à penser, et ils jetaient des pierres sur ces targes et bassinets afin de les rompre et de les effondrer, et ils en blessaient plusieurs bien grièvement

par cette défense. Et jamais on ne vit de gens tenir si vaillamment en si petit fort contre tant de bonnes gens d'armes. Ainsi cet assaut fut continué depuis le matin jusqu'à prime.

XXXII. — Comment le comte de Pembroke envoya encore un sien écuyer par devers messire Jean Chandos; et comment ledit messire Jean Chandos le vint secourir.

Entre prime et tierce (1), et au plus fort de l'assaut, comme les Français se fâchaient de ce que lesdits Anglais duraient autant (si bien qu'ils s'avançaient rudement sans s'épargner nullement eux-mêmes, et qu'ils avaient demandé dans les villages des environs qu'on apportât des pics et des hoyaux pour effondrer le mur, et c'était là ce que lesdits Anglais redoutaient et craignaient), le comte de Pembroke appela de nouveau un sien écuyer, et lui dit :

— « Mon ami, montez sur mon coursier et sortez d'ici par derrière ; on vous facilitera le passage ; et chevauchez en grand'hâte vers Poitiers, et racontez à monseigneur Jean Chandos l'état et le danger et le péril où nous sommes, et me recommandez à lui sur telles enseignes. »

Alors il tira un anneau d'or de son doigt, et lui dit :

— « Donnez-le lui de ma part ; il reconnaîtra bien que ces enseignes sont vraies. »

Ledit écuyer, qui tint cette affaire à haut honneur, prit l'anneau et monta vitement sur un coursier, le plus rapide qu'il y eut là, et partit par derrière pendant qu'on donnait l'assaut, car on l'aida à passer, et il se mit en chemin vers la cité de Poitiers. Et toujours l'assaut durait grand et fort ; et les Français assail-

1. Entre six et neuf heures du matin.

laient merveilleusement bien, et les Anglais se défendaient de grand courage. Et il le fallait bien, car autrement, sans une défense plus grande que nulle autre, ils n'eussent pas duré deux heures.

Or nous vous parlerons du premier écuyer. Ledit écuyer, qui était parti de Puyrenon à l'heure de minuit, et qui toute la nuit s'était fourvoyé sans tenir voie ni sentier, reconnut son chemin quand arriva le matin et qu'il fut grand jour, et se mit dans la direction vers Poitiers ; et déjà son cheval était tout lassé. Toutefois il arriva là environ à l'heure de tierce, et descendit en la place devant l'hôtel de monseigneur Jean Chandos. Il entra aussitôt et le trouva comme il assistait à la messe. Il vint alors devant lui et s'agenouilla et fit son message bien et à point. Messire Jean Chandos, qui avait encore en la tête la mélancolie de l'autre jour, à cause du comte de Pembroke qui n'avait pas voulu chevaucher avec lui, ne fut pas tout d'abord enclin à cela, et il répondit tant seulement :

— « Ce serait fort que nous y pussions venir à temps ! »

Et il entendit toute sa messe. Aussitôt après la messe, les tables furent mises et dressées et la cuisine préparée. On demanda donc audit monseigneur Jean Chandos s'il voulait dîner, et il dit :

— « Oui, puisque c'est prêt. »

Aussitôt il alla dans la salle, et les chevaliers et écuyers se précipitèrent en avant, en apportant l'eau. Comme il se lavait pour s'asseoir à table, voici le second messager du comte Jean de Pembroke qui entre dans la salle et qui s'incline devant monseigneur Jean Chandos ; et, tirant aussitôt l'anneau hors de son doigt, il lui dit :

— « Cher sire, monseigneur le comte de Pembroke se recommande à vous sur ces enseignes, et vous prie

chèrement que vous veniez le secourir et l'ôter d'un grand péril et danger où il est au Puyrenon. »

Messire Jean Chandos prit l'anneau et le regarda et le reconnut ; et il vit bien que c'étaient vraies enseignes. Alors il répondit :

— « Ce serait fort d'arriver là à temps, puisqu'à votre départ ils étaient en tel parti que vous me dites ici. »

Et puis il dit :

— « Allons, allons dîner. »

Alors ledit messire Jean Chandos s'assit à table ainsi que tous les autres, et ils mangèrent les premiers plats. Comme ils étaient déjà servis du second plat et qu'ils l'avaient commencé, messire Jean Chandos, qui avait beaucoup réfléchi sur ces affaires, leva la tête en regardant ses compagnons, et dit une parole qui fut entendue volontiers :

— « Le comte de Pembroke, qui est un seigneur de noble et haute importance et de grand lignage, et qui est fils de mon naturel seigneur le roi d'Angleterre, puisqu'il a épousé sa fille, et qui est compagnon en armes et en toutes autres choses de monseigneur de Cambridge, me prie si bénignement, que je dois bien condescendre à sa prière et le secourir et l'aider si je puis venir à temps. »

Alors il repoussa la table et dit :

— « Aux chevaux ! aux chevaux ! Je veux chevaucher vers le Puyrenon. »

Alors vous eussiez vu les gens avoir grand'joie de ces paroles et se préparer aussitôt, et les trompettes sonner, et les gens d'armes monter à cheval dans Poitiers, chacun à qui mieux mieux : car ils furent bien vite informés du fait que messire Jean Chandos chevaucherait vers Puyrenon pour secourir le comte de Pembroke et sa troupe que les Français avaient assiégés.

Chevaliers et écuyers et gens d'armes se mirent donc aux champs et se trouvèrent bientôt plus de deux cents lances, et toujours leur venaient des gens ; et ils se mirent à chevaucher raidement.

XXXIII. — Comment messire Louis de Sancerre partit de Puyrenon avec son gain et ses prisonniers, quand il sut la venue de messire Jean Chandos ; et comment il se retira a la Roche-Posay.

AINSI que messire Jean Chandos et sa troupe chevauchaient à toute force, des nouvelles sûres en arrivèrent au Puyrenon parmi les Français qui avaient continuellement assailli dès le point du jour jusqu'à midi ; et leurs espions qu'ils avaient toujours sur les champs leur dirent :

— « Chers seigneurs, avisez-vous ; car messire Jean Chandos est parti de Poitiers avec deux cents lances et s'en vient de ce côté en grand'hâte et en grand désir qu'il vous puisse trouver. »

Quand messire Louis de Sancerre, messire Jean de Vienne, messire Jean de Beuil et les autres qui étaient là entendirent ces nouvelles, les plus avisés dirent entre eux :

— « Nos gens sont lassés et fatigués d'avoir assailli et disputé contre ces Anglais aujourd'hui et hier ; il vaut donc mieux que tout bellement nous nous mettions au retour, et que nous plaçions en sûreté notre gain et nos prisonniers, plutôt que d'attendre ici la venue de messire Jean Chandos et de sa troupe qui sont frais et tout nouveaux ; car nous pourrions plus y perdre qu'y gagner. »

Ce conseil fut tenu et aussitôt cru, car il n'y fallait pas une longue hésitation, et les seigneurs firent sonner

leurs trompettes de retraite. Alors se retirèrent toutes leurs gens, et ils se réunirent et se mirent en chemin pour revenir vers la Roche-Posay. Le comte de Pembroke et les autres compagnons qui virent cette retraite, s'aperçurent bien vite que les Français avaient appris les nouvelles. Ils dirent donc entre eux :

— « En vérité, Chandos chevauche ; c'est pour cela que se sont retirés ces Français qui ne l'osent attendre ; or tôt, tôt, partons d'ici, retirons-nous vers Poitiers, et nous le rencontrerons. »

Ceux donc qui avaient des chevaux montèrent à cheval ; et qui n'en avait point allait tout à pied, et plusieurs montèrent à deux sur un même cheval. Ils partirent donc du Puyrenon et prirent le chemin de Poitiers. Ils n'étaient pas à une lieue loin de la maison où ils s'étaient tenus si vaillamment, quand ils rencontrèrent messire Jean Chandos et toute sa troupe, en tel état que je vous ai dit, les uns à pied, et les autres deux sur un cheval. Là se firent de grandes reconnaissances et grands approchements d'amitié ; et messire Jean Chandos dit qu'il était fort courroucé de n'être pas arrivé à temps, car il aurait trouvé les Français.

Ils chevauchèrent ainsi, en parlant et en plaisantant, environ pendant trois lieues, puis ils prirent congé les uns des autres. Messire Jean Chandos retourna à Poitiers, et monseigneur le comte de Pembroke à Mortagne-sur-mer dont il était tout d'abord parti ; et les maréchaux de France et leurs gens retournèrent à la Roche-Posay, et là se rafraîchirent et se partagèrent leur butin ; et puis ils se retirèrent chacun en sa garnison et emmenèrent leurs prisonniers. Ils les rançonnèrent courtoisement quand ils voulurent, ainsi qu'Anglais et Français ont toujours fait les uns pour les autres.

Maintenant nous parlerons de la mort de la plus gentille reine, la plus libérale et la plus courtoise qui

régna jamais en son temps: ce fut madame Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre et d'Irlande. Dieu lui pardonne, à elle et à tous autres!

XXXIV.—Comment la reine d'Angleterre trépassa de ce siècle, ce dont le royaume d'Angleterre fut fort attristé; et des trois dons qu'elle requit au roi son mari.

En ce temps advint en Angleterre une chose toute commune, mais elle fut très piteuse pour le roi et ses enfants et tout le pays: car la bonne dame, reine d'Angleterre, qui avait fait tant de bien en son vivant et secouru tant de chevaliers, de dames et de demoiselles, et si largement donné et partagé le sien à toutes gens, et qui avait toujours si naturellement aimé ceux et celles de la nation de Hainaut, le pays dont elle était née, se coucha malade de maladie dans le château de Windsor. Et cette maladie se comporta tellement, qu'elle s'aggrava beaucoup et que la fin de ses jours arriva.

Quand la bonne dame et reine vit qu'il lui fallait mourir, elle fit appeler le roi son mari; et, quand le roi fut devant elle, elle tira hors de sa couverture sa main droite et la mit en la main droite dudit roi qui avait grand'tristesse au cœur; et là la bonne dame parla ainsi:

— « Monseigneur, Dieu merci! nous avons en paix et en joie et en prospérité usé notre temps; je vous prie donc que, à cette séparation, vous vouliez me donner trois dons. »

Le roi, tout en larmoyant et pleurant, répondit et dit:

— « Dame, demandez; ils vous sont accordés. »

— « Monseigneur, je vous prie, pour toutes sortes de bonnes gens dont j'ai eu affaire des marchandises

au temps passé, en delà de la mer comme en deçà, que vous vouliez facilement les croire et les payer de ce dont je suis tenue envers eux, afin de m'acquitter. Et ensuite, que vous vouliez tenir et accomplir toutes les ordonnances que j'ai faites, tous les legs que j'ai ordonnés et laissés, tant aux églises de ce pays qu'à celles de delà la mer où j'ai eu ma dévotion, aussi bien qu'à ceux ou à celles qui m'ont servie. Troisièmement, monseigneur, je vous prie que vous ne vouliez choisir d'autre sépulture que de reposer auprès de moi au cloître de Westminster, lorsque Dieu fera de vous sa volonté. »

Le roi tout en pleurant répondit:

— « Dame, je vous l'accorde. »

Et après, la bonne dame fit sur lui le signe de la vraie croix; et elle recommanda à Dieu le roi et monseigneur Thomas, son fils puîné, qui était auprès de lui; puis bientôt après elle rendit son âme que je crois fermement que les saints anges du Paradis ravirent et emportèrent avec grand'joie en la gloire des cieux; car jamais en sa vie elle ne fit ni ne pensa chose qui pût lui faire perdre le ciel.

Ainsi trépassa la susdite reine d'Angleterre, l'an de grâce 1369, la veille de Notre-Dame de la mi-août.

XXXV. — Comment messire Jean Chandos pensa prendre Saint-Savin; comment lui et ceux de Saint-Savin se rencontrèrent, et des paroles que messire Jean Chandos leur dit.

En ce temps et en cette saison il y avait en Poitou une abbaye, et qui y est encore, qu'on appelle Saint-Savin (1), à sept lieues de Poitiers. Dans cette abbaye, il y avait un moine qui haïssait extrêmement son

1. Abbaye de l'ordre de St-Benoît, à quatre lieues de Montmorillon.

abbé, et il le lui montra bien; car, à cause de la grande haine qu'il avait contre lui, il trahit dom l'abbé et tout le couvent, et rendit et livra l'abbaye et la ville à messire Louis de Saint-Julien et à Kerauloët le Breton, qui la prirent et réparèrent, la fortifièrent grandement et en firent une bonne garnison.

Messire Jean Chandos fut si courroucé de la prise de Saint-Savin qu'il ne pouvait l'oublier, à cause qu'il était sénéchal de Poitou et qu'on avait pris et enlevé une telle maison en sa sénéchaussée. Aussi il se dit bien en soi-même que, s'il vivait longuement, il la reprendrait, de quelque façon que ce fût, et que ceux qui lui avaient fait un pareil outrage le payeraient chèrement. Monseigneur Jean Chandos mettait toutes ses intentions et imaginations à ce qu'il pût ravoir Saint-Savin, que ce fût par enlèvement ou escalade, il n'avait souci comment ; et plusieurs fois il en fit des embuscades de nuit et de jour. Mais il manquait à toutes, car messire Louis de Saint-Julien qui la gardait en était extrêmement soigneux et savait bien que la dite prise de Saint-Savin déplaisait fort à messire Jean Chandos. Or il advint ainsi : c'est que, la nuit avant la nuit de l'an, au commencement du mois de janvier, messire Jean Chandos qui se tenait en la cité de Poitiers, avait fait une semonce et un mandement des barons et des chevaliers du Poitou, et leur avait dit qu'ils vinssent tous là secrètement, car il voulait chevaucher. Les Poitevins ne lui eussent jamais refusé, car ils l'aimaient beaucoup. Ils s'assemblèrent donc en la cité de Poitiers ; et y vinrent : messire Guichard d'Angle, messire Louis de Harcourt, le sire de Pons, le sire de Parthenay, le sire de Puisances, le sire de Tonnai-Bouton, le sire de Poïanne, messire Geoffroy d'Argenton, messire Maubuin de Linières, messire Thomas de Percy, messire Baudouin de Franville, messire Richard de Pontchardon, chevaliers, et

plusieurs autres. Quand ils furent tous assemblés, ils étaient bien trois cents lances. Ils partirent donc de nuit de Poitiers, et ne savaient, excepté les seigneurs, où on les menait ; et les Anglais avaient leurs échelles, et avaient pourvu à toute leur affaire. Ils vinrent donc jusqu'au dit lieu. Là ils furent informés de ce qu'ils avaient à faire, et descendirent de leurs chevaux et les donnèrent à leurs garçons ; et ils entrèrent dans les fossés comme il était environ l'heure de minuit. Comme ils étaient en cet état pour en venir brièvement à leur intention, ils entendirent le guet du fort qui corna. Je vous dirai pourquoi.

Cette propre nuit Kerauloët était parti de la Roche-Posay avec quarante lances et venait à Saint-Savin chercher monseigneur Louis de Saint-Julien pour chevaucher en Poitou ; il réveilla donc le guet et ceux du fort. Or les Anglais qui étaient du côté opposé, et qui ne savaient rien de cela, ni que les Français dussent entrer dans le fort, pensèrent qu'ils avaient été aperçus ou bien que, par le moyen des gardes ou des espions, on savait leur arrivée et leur entreprise. Ils furent alors extrêmement courroucés, et spécialement messire Jean Chandos ; et ils sortirent aussitôt hors des fossés et dirent :

— « Allons, allons nous-en ; nous avons pour cette fois manqué notre affaire. »

Ils montèrent sur leurs chevaux et retournèrent tous ensemble à Chauvigny sur la rivière de Creuse, à deux lieues près de là. Quand ils furent tous venus là, les Poitevins demandèrent à monseigneur Jean Chandos s'il voulait autre chose. Il leur répondit :

— « Nenni ; maintenant retournez, au nom de Dieu ; pour moi je demeurerai désormais en cette ville. »

Alors partirent les Poitevins et quelques chevaliers d'Angleterre avec eux, et ils étaient bien deux cents

lances. Ledit messire Jean Chandos entra en un hôtel et fit allumer le feu. Là était encore demeuré auprès de lui messire Thomas de Percy, sénéchal de la Rochelle, avec sa troupe. Et il dit à monseigneur Jean Chandos :

— « Sire, est-ce votre intention de demeurer ici dorénavant ?

— « Oui vraiment, messire Thomas, pourquoi le demandez-vous ?

— « Sire, à cause que je vous prie, puisque vous ne voulez pas chevaucher, que vous me donniez congé ; et je chevaucherai quelque part avec mes gens pour savoir si je trouverais quelque aventure.

— « Allez, au nom de Dieu, » répondit alors messire Jean Chandos.

A ces mots messire Thomas de Percy partit avec trente lances en sa compagnie. Le susdit Chandos demeura ainsi parmi ses gens, et messire Thomas passa le pont à Chauvigny et prit le long chemin pour retourner à Poitiers ; et messire Jean Chandos demeura tout mélancolique d'avoir manqué dans son projet. Et il était encore en une grande cuisine et près du foyer ; et là il se chauffait à un feu de paille que son héraut lui faisait ; et il parlait à ses gens, qui volontiers l'eussent ôté de sa mélancolie.

Un grand espace après qu'il fut venu là, comme il s'arrangeait pour dormir un peu et comme il avait demandé s'il était près de faire jour, peu après il entre un homme dans l'hôtel, qui vint devant lui et qui lui dit :

— « Monseigneur, je vous apporte des nouvelles.

— « Quelles ? » répondit-il.

— « Monseigneur, les Français chevauchent.

— « Et comment le sais-tu ?

— « Monseigneur, je suis parti de Saint-Savin avec eux.

— « Et quel chemin tiennent-ils ?

— « Monseigneur, je ne sais en vérité : excepté pourtant qu'ils tiennent, ce me semble, le chemin de Poitiers.

— « Et lesquels sont-ce des Français ?

— « C'est messire Louis de Saint-Julien et Kerauloët le Breton et leurs troupes.

— « Il ne m'en chaut, dit messire Jean Chandos ; je n'ai aujourd'hui nulle volonté de chevaucher : ils pourront bien trouver rencontre sans moi. »

Il demeura alors un moment sur ce propos tout pensif, et puis se ravisa et dit :

— « Quoi que j'aie dit, il est bon que je chevauche toujours ; il me faut retourner à Poitiers, et il sera bientôt jour. »

— « C'est vrai, sire, » répondirent ses chevaliers qui étaient là.

Alors ledit messire Jean Chandos fit resserrer ses armures et se mit en équipage pour chevaucher ; et aussi le firent tous les autres. Ils montèrent donc à cheval et partirent, et prirent le droit chemin de Poitiers en côtoyant la rivière.

Les Français pouvaient bien être sur ce même chemin, une grande lieue devant eux, qui se dirigeaient pour passer la rivière au pont de Lussac. Et les Anglais s'en aperçurent par leurs chevaux qui suivaient la route des chevaux des Français ; et ils entrèrent dans les traces des chevaux des Français et dirent :

— « Ou bien les Français chevauchent devant nous, ou bien c'est messire Thomas de Percy. »

Il fut bientôt jour complètement, car à l'entrée de janvier les matinées sont courtes. Les Français et les Bretons pouvaient être à environ une lieue dudit pont, quand ils aperçurent de l'autre côté de la rivière messire Thomas de Percy et sa troupe. Messire Thomas et les siens les avaient déjà aperçus ; aussi ils chevauchèrent au grand galop pour avoir l'avantage du susdit pont ; et ils avaient dit :

— « Voilà les Français; ils sont une grosse troupe contre nous; dépêchons-nous; nous prendrons et aurons ainsi l'avantage du pont. »

Quand messire Louis et Kerauloët aperçurent les Anglais de l'autre côté de la rivière qui se hâtaient pour arriver au pont, ils s'avancèrent aussi. Toutefois les Anglais arrivèrent avant eux, et en furent maîtres, et descendirent tous à pied et s'ordonnèrent pour garder et défendre le pont. Quand les Français furent venus là jusqu'au pont, ils se mirent à pied, et donnèrent leurs chevaux à leurs valets et les firent se porter en arrière ; puis ils prirent leurs lances et se mirent en bonne ordonnance pour aller gagner et assaillir les Anglais qui se tenaient franchement sur leurs pas et n'étaient effrayés de rien, bien qu'ils fussent peu en comparaison des Français.

Comme ces Français et Bretons étudiaient et imaginaient comment et par quel tour ils pourraient envahir et assaillir les Anglais à leur plus grand avantage, voici monseigneur Jean Chandos et sa troupe, sa bannière déployée, toute flottante, qui était d'argent à un pal aiguisé de gueules et que portait Jacques Alestry, un bon homme d'armes ; et ils pouvaient bien être environ quarante lances qui approchèrent durement les Français.

Et comme les Anglais étaient sur un tertre, à peut-être trois bonniers (1) de terre au-dessus du pont, les garçons des Français qui les aperçurent, et qui se tenaient entre le pont et ce tertre, furent tout effrayés et dirent :

— « Allons, allons-nous en; voici Chandos; sauvons-nous, nous et nos chevaux. »

Et ils partirent et s'enfuirent et laissèrent là leurs maîtres.

1. Le bonnier est une mesure de terre usitée encore en quelques provinces de France, et équivalente à un peu plus d'un hectare.

Quand messire Jean Chandos fut venu là jusqu'à eux, sa bannière devant lui, il n'en fit pas très grand compte, car il les prisait et aimait peu ; et tout en étant à cheval, il commença à les défier par bravades, en disant :

— « Entre vous, Français, vous êtes extrêmement bons gens d'armes. Vous chevauchez à votre aise et à votre volonté de nuit et de jour. Vous prenez villes et forteresses en Poitou dont je suis sénéchal ; vous rançonnez les pauvres gens sans mon congé ; vous chevauchez partout à tête armée. Il semble que le pays soit tout vôtre ; et par Dieu, cela n'est pas. Messire Louis, messire Louis, et vous Kerauloët, vous êtes maintenant trop grands maîtres. Il y a plus d'un an et demi que j'ai mis toutes mes forces à vous pouvoir trouver ou rencontrer. Maintenant je vous vois, Dieu merci ! et nous parlerons avec vous, et nous saurons lequel est le plus fort en ce pays, ou moi, ou vous. On m'a dit et conté par plusieurs fois que vous me désiriez voir : vous m'avez trouvé. Je suis Jean Chandos, regardez-moi bien. Vos grandes habiletés d'armes, qui sont maintenant si renommées, s'il plaît à Dieu, nous les éprouverons. »

Ainsi et par tels discours les recevait messire Jean Chandos, qui n'aurait voulu être nulle part que là, tant il désirait les combattre. Messire Louis et Kerauloët se tenaient tout tranquilles ainsi que tout assurés qu'ils seraient combattus. Et messire Thomas de Percy et les Anglais qui étaient de l'autre côté du pont, n'en savaient rien ; car le pont de Lussac est haut, avec une bosse au milieu, et cela leur empêchait la vue.

XXXVI. — Comment messire Jean Chandos fut blessé a mort, et ses gens déconfits et pris, ce dont le prince de Galles et tous ceux d'Angleterre furent grandement courroucés.

ENTRE ces bravades et paroles de messire Jean Chandos qu'il faisait et disait aux Français, un Breton prit son glaive (1) et ne put s'abstenir de commencer la mêlée, et vint asséner son coup sur un écuyer anglais qui s'appelait Simpkins Dugdale et lui arrêta son glaive en la poitrine ; et il le poussa et tira tant qu'il renversa ledit écuyer de dessus son cheval à terre. Messire Jean Chandos, qui entendit du bruit derrière lui, se retourna sur son côté et vit que son écuyer gisait à terre et que l'on frappait sur lui. Il s'échauffa alors en parlant plus qu'auparavant, et dit à ses compagnons et à ses gens :

— « Comment! laisserez-vous ainsi tuer cet homme? A pied, à pied ! »

Et aussitôt il sauta à pied, et ainsi firent tous les siens, et Simpkins fut délivré. Voici la bataille commencée.

Messire Jean Chandos qui était grand chevalier, fort et hardi, et assuré en toutes ses besognes, sa bannière devant lui, environné des siens et vêtu pardessus ses armures d'un grand vêtement qui lui battait jusques à terre (armorié de ses armoiries, en soie blanche, à deux pals aiguisés de gueules l'un devant et l'autre derrière), et qui bien semblait un homme important et entreprenant, en cet état, un pied devant l'autre, le glaive au poing, s'en vint sur ses ennemis. Or il faisait ce matin-là une petite rosée ; aussi le chemin était-il mouillé. Si bien que, en passant, il s'entortilla en son parement qui était trop long, de telle façon qu'il trébucha un peu. Et voici un coup qui vint sur

1. Sa lance.

lui, lancé par un écuyer qui s'appelait Jacques de Saint-Martin et qui était un homme extrêmement fort et adroit ; et ce fut un coup de lance qui le prit dans la chair, et qui s'arrêta sous l'œil, entre le nez et le front ; et messire Jean Chandos ne vit point le coup venir sur lui de ce côté-là, car il avait l'œil éteint ; et il y avait bien cinq ans qu'il l'avait perdu dans les landes de Bordeaux, en chassant un cerf. Avec tout cet accident, messire Jean Chandos ne porta jamais de visière. Si bien qu'en trébuchant, il s'appuya sur le coup qui était lancé d'un bras raide ; et le fer lui entra là-dedans et s'enfonça jusques au cerveau ; et puis cet écuyer retira sa lance à lui.

Messire Jean Chandos, de la douleur qu'il ressentit, ne se put tenir debout, mais il tomba à terre et tourna deux tours fort douloureusement, comme quelqu'un qui était frappé à mort ; car jamais, depuis le coup, il ne parla.

Quand ses gens virent cette aventure, ils furent tout forcenés. Alors sauta en avant son oncle Édouard Clifford qui le prit entre ses jambes, car les Français essayaient de le prendre ; et il le défendit de son glaive très vaillamment et lançait des coups si grands et si arrêtés, que nul ne l'osait approcher. Là étaient deux autres chevaliers, messire Jean Chambo et messire Bertrand de Casselies, qui semblaient bien être hors de sens à cause de leur maître qu'ils voyaient qui gisait là.

Les Bretons, qui étaient plus nombreux que les Anglais, furent grandement réconfortés quand ils virent à terre le capitaine de leurs ennemis ; et ils pensaient bien qu'il était blessé à mort. Aussi ils s'avancèrent en disant :

— « Par Dieu, seigneurs Anglais, vous nous demeurerez tous ; vous ne pouvez nous échapper. »

Là les Anglais firent merveilles d'armes, tant pour se garder et s'ôter du danger où ils étaient, que pour

venger messire Jean Chandos qu'ils voyaient en dur parti. Ce Jacques de Saint-Martin, qui avait donné ce coup, fut remarqué par un écuyer de monseigneur Jean Chandos qui vint sur lui tout en bon ordre et le frappa en enfonçant son glaive, et le transperça tout outre à travers la cuisse, et puis retira son glaive. Ce Jacques de Saint-Martin ne laissa pas pour cela de combattre.

Si messire Thomas de Percy, qui était premièrement venu au pont, eût su quelque chose de cette aventure, les gens de messire Jean Chandos eussent été grandement réconfortés par lui. Mais non ; car, comme ils n'entendaient nulles nouvelles des Bretons dont ils savaient la troupe grande et grosse, messire Thomas et ses gens pensèrent qu'ils s'étaient retirés. Ledit messire Thomas se retira donc aussi avec ses gens, et ils tinrent le chemin de Poitiers ; et, pour lors, ils ne surent rien de la besogne.

Les Français et les Anglais se combattirent longtemps devant le pont de Lussac, et il y eut là mainte grand' habileté d'armes. Bref, les Anglais ne purent supporter là le faix des Bretons et des Français, et ainsi ils furent presque tous déconfits et pris pour la plus grand'partie ; mais toujours se tenait là Édouard Clifford qui ne se voulait point éloigner de son neveu. Et, si les Français avaient eu leurs chevaux, ils fussent partis à leur honneur, et eussent emmené de bons prisonniers. Mais ils n'en avaient aucun, car les garçons s'étaient enfuis avec, ainsi qu'il est dit ci-dessus ; et aussi les garçons des Anglais s'étaient retirés et détournés bien loin de la mêlée. Ils demeurèrent donc en ce danger, ce dont ils étaient tout courroucés ; et ils disaient entre eux :

— « Voici mauvaise affaire, et par la faute de nos garçons. La place est à nous, et pourtant nous n'en pouvons partir : car il nous est dur, à nous qui

sommes armés et fatigués, d'aller à pied parmi ce pays qui nous est tout hostile ; et nous sommes à plus de cinq lieues loin de la plus proche forteresse que nous ayons. Et de plus nous avons ici de nos gens que nous ne pouvons laisser en arrière, et qui sont blessés. »

Pendant qu'ils étaient en cet embarras et qu'ils ne savaient que faire, comme ils avaient envoyé deux de leurs Bretons tout désarmés parcourir les champs pour savoir s'ils verraient quelques-uns de leurs valets, voici monseigneur Guichard d'Angle, messire Louis de Harcourt, le seigneur de Parthenay, le sire de Tonnai-Bouton, le sire d'Argenton, le sire de Puisances, le sire de Poïanne, messire Jacques de Surgières et plusieurs autres, au nombre de bien deux cents lances, qui cherchaient les Français. Car on leur avait dit qu'ils chevauchaient. Ils venaient donc tout en ordre, bannières et pennons flottant au vent.

Sitôt que les Bretons et les Français les virent approcher, ils connurent bien que c'étaient leurs ennemis, les barons et les chevaliers du Poitou. Aussi ils parlèrent ainsi aux Anglais qui étaient là :

— « Voici vos gens qui vous viennent au secours, et nous savons bien que nous ne pouvons pas leur résister. Vous, et vous (et ils commencèrent à les nommer tous), vous étiez nos prisonniers. Nous vous tenons quittes bonnement de vos paroles et de votre prison, à la condition pourtant que vous nous ferez bonne compagnie. Nous aimons mieux encore être à vous qu'à ceux qui viennent. »

Et ceux-ci répondirent :

— « Dieu y ait part. »

Ainsi les Anglais furent quittes de leur prison et eurent des prisonniers.

Bientôt les susdits Poitevins furent arrivés, les lances abaissées et en criant leurs cris ; et alors les Bretons et les Français se retirèrent d'un côté et dirent :

— « Ho ! seigneurs ! cessez, cessez ; nous sommes prisonniers. »

Là les Anglais en témoignèrent et dirent :

— « C'est la vérité ; ils sont à nous. »

Kerauloët fut à messire Bertrand de Casselies et messire Louis de Saint-Julien à messire Jean Chambo ; il n'y en eut aucun qui n'eût son maître.

Or, ces barons et ces chevaliers du Poitou furent extrêmement dolents et découragés quand ils virent là leur sénéchal, monseigneur Jean Chandos, gésir en tel état et ne pouvant parler. Et ils commencèrent à le regretter et à s'attrister fort amèrement en disant :

— « Gentil chevalier, fleur de tout honneur, messire Jean Chandos ! à mal fut forgé le glaive dont vous êtes blessé et mis en péril de mort ! »

Là ceux qui y étaient pleuraient fort tendrement. Il les entendait bien et se plaignait, mais il ne pouvait dire aucun mot. Là ils tordaient leurs mains et arrachaient leurs cheveux et jetaient de grands cris et de grandes plaintes, et spécialement les chevaliers et les écuyers de son hôtel. Là ledit messire Jean Chandos fut fort doucement désarmé par ses gens et couché sur une targe et un pavois, et amené et apporté tout au pas à Mortemart, la plus prochaine forteresse de là. Et les autres barons et chevaliers retournèrent à Poitiers et y amenèrent leurs prisonniers.

J'ai entendu dire que ce Jacques de Saint-Martin, qui avait blessé ledit monseigneur Jean Chandos, fut si mal soigné de ses plaies, qu'il mourut à Poitiers. Le gentil chevalier Jean Chandos ne survécut à cette blessure qu'un jour et une nuit, et mourut. Dieu en ait l'âme par sa miséricorde ; car jamais depuis cent ans il n'y eut quelqu'un de plus courtois, de plus rempli de toutes bonnes et nobles vertus et qualités, parmi les Anglais, que lui.

Quand le prince et la princesse, le comte de Cambridge, le comte de Pembroke, et les barons et les chevaliers d'Angleterre qui étaient en Guyenne, surent la mort du susdit, ils furent durement courroucés et découragés, et dirent bien qu'en le perdant ils avaient trop perdu en decà et au delà de la mer. Monseigneur Jean Chandos fut plaint et regretté de ses amis, et le roi de France et les seigneurs de France l'eurent bientôt pleuré. Ainsi adviennent les besognes. Les Anglais l'aimaient à cause qu'en lui étaient toutes les hautaines entreprises ; les Français le haïssaient parce qu'ils le redoutaient. Pourtant l'entendis-je bien en ce temps plaindre et regretter par les bons chevaliers et vaillants de France ; et ils disaient ainsi : que c'était grand dommage de lui, et qu'il eût mieux valu qu'il eût été pris que mort ; car, s'il eût été pris, il était si sage et si imaginatif qu'il eût trouvé quelque moyen par lequel la paix eût été faite entre la France et l'Angleterre ; et il était si aimé du roi d'Angleterre et de ses enfants qu'ils l'eussent cru plus que tout le monde.

Ainsi Français et Anglais perdirent beaucoup en sa mort, et jamais je n'en ouïs dire autre chose ; et plus les Anglais que les Français, car, par lui, tous dédommagements eussent été apportés en Guyenne.

XXXVII. — Comment le sire de Coucy et le sire de Pommiers ne voulurent être ni d'un coté ni de l'autre ; et comment le sire de Mareuil et le sire de Maleval se rendirent Français.

Après la mort de messire Jean Chandos, messire Thomas de Percy fut sénéchal de Poitou. Or, la terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte retourna au roi d'Angleterre, et il la donna à un sien chevalier qui

s'appelait messire Alain de Boxhall, habile homme durement. Le prince de Galles fut héritier et successeur de tout l'avoir et trésor de monseigneur Jean Chandos où il y avait bien quatre cent mille francs ; car le susdit n'ayant jamais été marié n'avait nul enfant.

Bientôt après furent rançonnés et mis à finance tous les compagnons français qui avaient été pris au pont de Lussac, et ils payèrent deniers comptant, moyennant que le roi de France les aida ; et messire Louis de Saint-Julien, messire Guillaume des Bordes et Kerauloët le Breton retournèrent en leurs garnisons.

En ce temps quelques chevaliers de France étaient en grand ennui de ce qu'ils voyaient la guerre des deux rois s'augmenter ainsi, et notamment le sire de Coucy à qui cela importait ; et cela devait bien le toucher, car il tenait héritage et grand héritage en Angleterre, tant de sa part que de celle de madame sa femme qui était la fille du roi Édouard. Et il fallait qu'il renonçât à cette terre, s'il voulait servir le roi de France dont il était de la nation et d'armes. Le sire de Coucy s'avisa donc qu'il se dissimulerait auprès de l'un et de l'autre des deux rois, et qu'il s'en irait oublier le temps où que ce fût. Il ordonna donc ses besognes bellement et sagement, et prit congé du roi de France, avec une petite suite, et fit tant par ses journées, qu'il vint en Savoie. Là il fut accueilli joyeusement et honorablement du comte et des barons et des chevaliers de Savoie. Et, quand il eut été là tant qu'il lui sembla bon, il partit et passa outre et entra en Lombardie et vint vers les seigneurs de Milan, monseigneur Galeazzo et monseigneur Barnabo, auprès desquels il fut, à ce commencement, le bien-venu.

Messire Aymon de Pommiers partit d'Aquitaine en toute telle manière ; il était chevalier du prince ; et il dit que, la guerre durant, il ne s'armerait ni pour un

roi ni pour l'autre. Le susdit s'en alla donc outre-mer en Chypre et au Saint-Sépulcre et en plusieurs autres beaux voyages.

En ce temps était venu à Paris le comte de la Marche, messire Jean de Bourbon, qui tenait sa terre du prince de Galles ; et volontiers le roi de France eût vu qu'il eût renvoyé son hommage au prince et qu'il fût demeuré français. Mais ledit comte n'en voulut alors rien faire ; et non plus ne le fit le sire de Pierre-Buffière, un banneret de Limousin qui était à Paris en même état. Mais les deux autres bannerets de Limousin et grands seigneurs extrêmement, messire Louis de Malèval et messire Raymond de Mareuil, son neveu, qui alors se tenaient à Paris, se tournèrent du côté des Français, et depuis, par leurs forteresses, firent grand'guerre au prince.

Le roi d'Angleterre et son conseil étaient fort courroucés de ce que les barons de Guyenne et les chevaliers se tournaient ainsi du côté des Français sans nulle contrainte, mais bien de leur propre volonté. Le roi d'Angleterre eut donc conseil qu'il ferait écrire une lettre ouverte, scellée de son sceau, qui serait apportée en Poitou et Aquitaine par deux ou trois de ses chevaliers, et qui serait publiée là par tous les châteaux, cités et bonnes villes.

En ce temps fut délivré de sa prison d'Agen messire Caponnel de Chaponval et échangé pour un autre chevalier du prince qui avait été pris en une escarmouche devant Périgord, messire Thomas de Walter ; mais le clerc en droit qui avait été envoyé avec lui demeura à Agen, car il mourut prisonnier ; et le susdit messire Caponnel revint en France.

Maintenant nous parlerons de la lettre ouverte que le roi d'Angleterre envoya en Aquitaine.

XXXVIII. — Ce s'ensuit la forme des lettres que le roi d'Angleterre envoya en Aquitaine.

ÉDOUARD, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et d'Aquitaine, à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou entendront : que tous sachent que nous, considérant et regardant aux besognes des frontières, marches et limites de notre seigneurie d'Aquitaine, ainsi qu'elle s'étend d'un bout à l'autre, nous avons été présentement informé et averti de quelques injures et griefs faits ou prétendus avoir été faits par notre très cher fils le Prince de Galles dans les pays susdits ; c'est pourquoi nous sommes tenu, et le voulons être, d'obvier et de remédier à toutes choses indues et touchant haine et rancune entre nous et nos féaux amis et sujets ; aussi nous annonçons, prononçons, certifions et ratifions que nous, par mûre et bonne volonté, et par grand'délibération de notre conseil à ce appelé, voulons que notre très cher fils le prince de Galles se déporte de toutes actions faites ou à faire, et restitue à tous ceux et celles qui auraient été pressés ou grevés par lui, ou par ses gens et officiers en Aquitaine, tous coûts, frais, dommages, levés ou à lever au nom des impôts et des fouages. Et, si quelques-uns de nos féaux, sujets et amis, aussi bien prélats que gens d'église, universités, collèges, évêques, comtes, vicomtes, barons, chevaliers et communautés, et gens de cités et bonnes villes, se sont tournés vers notre adversaire le roi de France et veulent, par mauvaise information et pauvre avis, tenir à son opinion ; nous leur pardonnons ce méfait, si, ces lettres vues, ils reviennent à nous, ou un mois après. Et nous prions tous nos amis et féaux loyaux et certains qu'ils se tiennent en sûreté au sujet du reproche qu'on pourrait leur faire de nous avoir donné leur foi et leur hommage ; car cela nous déplairait grandement et nous le verrions trop à regret. Et, s'ils

se plaignent qu'ils soient à présent grevés ou opprimés, ou qu'ils l'aient été au temps passé, par notre cher fils le prince ou par quelqu'un de ses gens, nous le leur ferons réparer si bien, que raisonnablement cela devra suffire pour entretenir paix, amour, concorde et union entre nous et notre fils, et ceux des marches et frontières susdites. Et afin qu'ils tiennent ces choses pour vraies, nous voulons que chacun prenne et ait la copie de ces présentes : lesquelles nous avons solennellement juré sur le corps de Jésus-Christ de tenir et de ne pas enfreindre.

Étant présents : notre très cher fils Jean, duc de Lancastre, Guillaume, comte de Salisbury, le comte de Warwick, le comte de Hereford, Gautier de Mauny, le baron de Percy et celui de Nevill, de Lucy et de Stafford, Richard de Pembroke, Roger de Beauchamp, Guy de Bryan, le seigneur de Mann et celui de la Ware, Alain de Boxhall et Richard de Stury, chevaliers.

Donné en notre palais de Westminster, l'an de notre règne XLIV, le cinquième jour de novembre.

XXXIX. — Comment messire Louis de Saint-Julien, messire Guillaume des Bordes et Kerauloet prirent la ville et la forteresse de Chatellerault.

CES lettres furent apportées par deux chevaliers de l'hôtel du roi d'Angleterre en la principauté d'Aquitaine, et notifiées et publiées partout ; et proprement les copies furent envoyées secrètement à Paris vers le vicomte de Rochechouart, le seigneur de Maleval, le seigneur de Mareuil et les autres qui se tenaient là, ou ailleurs à ceux qui s'étaient tournés du côté des Français. Mais, bien que ces lettres eussent été envoyées et publiées parmi ledit pays d'Aquitaine,

je n'entendis point dire que personne pour cela n'en laissât de faire à son intention ; mais encore tous les jours ils se tournaient du côté des Français, et les Français conquéraient toujours en avant.

Et il advint que, aussitôt que messire Louis de Saint-Julien fut retourné à la Roche-Posay, et messire Guillaume des Bordes en la garnison de la Haie en Touraine, et Kerauloët à Saint-Savin, ils mirent secrètement sur pied une chevauchée de gens d'armes et de compagnons, et vinrent assaillir avec des échelles, à jour convenu, la ville de Châtellerault. Et ils furent près d'attraper monseigneur Louis de Harcourt qui dormait en son hôtel dans ladite ville et qui ne se donnait garde de cela. Aussi n'eut-il d'autre recours que de s'enfuir, tout dévêtu et déchaussé, de maison en maison, de jardin en jardin ; et il fit tant qu'il vint se jeter sur le pont de Châtellerault que ses gens avaient fortifié, et là il se sauva et réfugia et se tint un grand temps.

Mais les Bretons et les Français furent maîtres de la ville et en firent une grande et belle garnison, et Kerauloët en fut capitaine. Et tous les jours les Bretons venaient combattre contre ceux du pont, et là il y eut mainte grande escarmouche et mainte habileté d'armes qui furent faites.

Ainsi ces Français et ces Bretons, monseigneur Louis de Saint-Julien, monseigneur Guillaume des Bordes et Kerauloët le Breton réparèrent en peu de temps la perte qu'ils avaient faite au pont de Lussac, et gagnèrent davantage encore.

XL. —— Comment le roi Charles envoya en Aquitaine contre les anglais les ducs d'Anjou et de Berry ; et comment le roi d'Angleterre envoya le duc de Lancastre en Aquitaine et messire Robert Knowles en Picardie avec grand' foison de gens d'armes.

En ce temps le duc d'Anjou partit de la ville de Toulouse et chevaucha en grand arroi parmi le royaume de France, et fit tant qu'il vint en la bonne ville de Paris. Là il trouva le roi son frère, le duc de Berry et le duc de Bourgogne, ses autres frères, qui le reçurent joyeusement et doucement ; et les quatre frères eurent ensemble, pendant le temps qu'ils se tinrent à Paris, plusieurs conseils et consultations sur l'état des affaires du royaume, pour savoir comment ils feraient la guerre et se maintiendraient pendant l'été à venir. Et il fut alors ordonné et proposé qu'on ferait deux grandes et grosses armées et chevauchées en Aquitaine ; desquelles le duc d'Anjou gouverne-rait l'une, et entrerait en Guyenne vers La Réole et Bergerac ; et le duc de Berry l'autre qui entrerait vers Limoges et le Quercy. Et ces deux armées devaient se trouver vers la ville d'Angoulême et là-dedans assié-ger le prince.

Il fut encore proposé et avisé alors par grand' dé-libération de conseil qu'on redemanderait en Castille messire du Guesclin (1), ce vaillant chevalier qui si vaillamment et loyalement avait combattu pour la couronne de France, et qu'on le prierait qu'il voulût être connétable. Quand le roi de France et ses frères et leur conseil eurent tout ordonné, et qu'ils eurent projeté leur dessein ainsi qu'ils voulaient qu'il se fît, et que ce fut à l'entrée du mois de mai, le duc d'Anjou chevaucha tant par ses journées, et fit si bien, qu'il

1. Du Guesclin venait, par la victoire de Montiel, de faire triompher Henri de Transtamare en Castille.

vint à Montpellier, et là séjourna plus d'un mois, puis revint à Toulouse. Et il se pourvut aussitôt de gens d'armes partout où il pouvait les avoir.

D'autre part le duc de Berry fit un très grand mandement de chevaliers et écuyers de France, de Bourgogne et d'Auvergne. Et aussi le duc de Bourbon se retira en son pays et fit sa semonce pour être en cette chevauchée, et assembla grand' foison de chevaliers et d'écuyers du comté de Forez et du Bourbonnais. Le comte Pierre d'Alençon et messire Robert d'Alençon, son frère, se pourvurent d'autre part bien et grandement.

Tout en telle manière que le roi de France avait ordonné ses armées et ses chevauchées, le roi d'Angleterre ordonna en cette saison deux armées et chevauchées ; et il fut ainsi décidé : que le duc de Lancastre s'en irait, avec quatre cents hommes d'armes et autant d'archers, dans le duché d'Aquitaine pour secourir ses frères ; car on supposait bien que c'est en ce pays-là qu'auraient lieu les plus fortes guerres pour la saison. Avec tout cela le roi d'Angleterre et son conseil furent d'avis qu'ils feraient une armée de gens d'armes et d'archers pour envoyer en Picardie, et dont serait chef messire Robert Knowles qui savait bien se mêler de mener et de gouverner gens d'armes et troupes ; car il l'avait appris de longtemps. Messire Robert, à la prière et ordonnance du roi d'Angleterre et de son conseil, condescendit joyeusement et entreprit de faire ce voyage, d'arriver à Calais et de combattre les Français s'ils se mettaient sur les champs contre lui. De cela il se tenait fort assuré. Il se pourvut d'après cela bien et grandement, et ainsi firent tous ceux qui devaient aller avec lui en ce voyage.

XLI. — Comment ceux de Moissac, d'Agen, de Montpellier et d'Aiguillon se rendirent au duc d'Anjou ; et comment le duc de Berry assiégea la cité de Limoges.

Le duc d'Anjou était à Toulouse, où il avait déjà assemblé grand' foison de gens d'armes, chevaliers et écuyers, et il n'attendait autre chose que la venue de messire Bertrand du Guesclin. Quand ledit messire fut venu, le duc d'Anjou et tous les autres Français furent grandement réjouis et s'ordonnèrent pour partir de Toulouse et entrer en la terre du prince. Là étaient le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Périgord, le comte de Comminges, le vicomte de Carmaing, le comte de Lisle, le vicomte de Bruniquiel, le vicomte de Narbonne, le vicomte de Talat, le sire de la Barde, le sire de Pincornet, messire Bertrand de Terride, le sénéchal de Toulouse, le sénéchal de Carcassonne, le sénéchal de Beaucaire et plusieurs autres; et ils étaient deux mille lances, chevaliers et écuyers, et six mille brigands à pied, armés de lances et de pavois. Et de toutes ces gens d'armes messire Bertrand du Guesclin était chef et gouverneur. Et ils prirent le chemin d'Agénois et trouvèrent encore sur les champs plus de mille combattants, gens de compagnies et de troupes qui les avaient attendus toute la saison en Quercy; et ils chevauchèrent vers Agen.

La première forteresse où ils vinrent, ce fut devant Moissac. Le pays était si effrayé de la venue du duc d'Anjou, à cause du grand nombre de gens qu'il menait, qu'ils frémissaient tous devant lui, et que les villes et les châteaux n'avaient nulle volonté de tenir. Quand ils furent venus devant Moissac, ceux de Moissac se rendirent aussitôt et se tournèrent du côté des Français. Puis ils chevauchèrent outre vers la cité d'Agen qui se tourna aussi et se rendit française; puis

ils vinrent devant Tonneins sur Garonne, et les Français chevauchèrent à leur aise, suivant la rivière pour trouver plus gras pays ; et ils vinrent au Port-Sainte-Marie qui se tourna aussitôt du côté des Français ; et partout les Français mettaient des gens-d'armes et faisaient des garnisons. Et ils prirent la ville de Tonneins et aussitôt le château se rendit ; ils y établirent un chevalier et vingt lances pour le garder. Et après, ils prirent le chemin de Montpellier et d'Aiguillon, brûlant et pillant tout le pays.

Quand ils furent venus à Montpellier qui est une bonne ville et un fort château, ceux de la ville furent si fort effrayés du duc d'Anjou, qu'ils se rendirent au roi de France. Et puis ils vinrent devant le fort château d'Aiguillon, et là ils furent quatre jours ; mais ceux du château se rendirent bientôt au duc d'Anjou.

Tout en telle manière que le duc d'Anjou et ses gens étaient entrés en la terre du prince, du côté d'Agen et du pays de Toulouse, le duc de Berry et ses troupes chevauchaient en Limousin, avec bien douze cents lances et trois mille brigands, conquérant villes et châteaux, et brûlant et pillant le pays. Avec le duc de Berry étaient le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, messire Guy de Blois, messire Robert d'Alençon, comte du Perche, messire Jean d'Armagnac, messire Hugues Dauphin, messire Jean de Villemur, messire Hugues de la Roche, le sire de Beaujeu, le sire de Villars, le sire de Sérignac, messire Geoffroy de Montagu, messire Louis de Maleval, messire Raymond de Mareuil, messire Jean de Boulogne, messire Godefroy son oncle, le vicomte d'Uzès, le sire de Sully, le sire de Chalençon, le sire de Cousan, le sire d'Apchier, le sire d'Apchon, messire Jean de Vienne, Imbaut du Peschin, et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers.

Ces gens d'armes entrèrent donc en Limousin et y firent beaucoup de troubles, et s'en vinrent mettre le siège devant la cité de Limoges. Dans la ville il y avait quelques Anglais en garnison, que messire Hugues de Calverley, qui était sénéchal du pays, y avait ordonnés et établis ; mais ils n'en étaient pas maîtres. L'évêque dudit lieu la tenait et gouvernait ; le prince de Galles avait en lui grand'confiance, parce qu'il était son compère.

XLII. — Comment des trêves furent faites entre les Écossais et les Anglais ; et comment messire Robert Knowles brula, pilla et rançonna le pays de Picardie et de Vermandois.

AVANT que messire Robert Knowles et ses gens partissent d'Angleterre, il y eut conseil grand entre les Anglais et les Écossais, et il y eut de si sages paroles dites par de bonnes gens et vaillants qui craignaient le dommage de l'un et de l'autre pays, qu'une trêve fut prise entre l'un et l'autre roi, leurs pays, leurs gens et tous leurs adhérents, pour durer neuf ans ; et les Écossais pouvaient s'armer et aller comme soudoyers, de quelque côté qu'ils voulussent, et prendre gages des Anglais ou des Français. D'où il advint que messire Robert et sa troupe en eurent bien cent lances.

Quand ledit messire Robert et ses gens qui devaient aller et être avec lui furent prêts et arrivés à Douvres, et qu'ils furent passés à Calais, lui-même passa le dernier et arriva au hâvre de Calais, et puis descendit à terre où il fut reçu à grand'joie par le capitaine, monseigneur Nicole de Stamworth, et par tous les compagnons.

Quand ils se furent rafraîchis là pendant cinq jours et qu'ils eurent décidé de quel côté ils iraient et quel

chemin ils tiendraient, ils ordonnèrent leur charroi et leurs provisions ; et sortirent par un matin et se mirent sur les champs fort ordonnément. Ils étaient environ quinze cents lances et quatre mille archers, en comptant les Gallois. Ce premier jour ils vinrent assez près de Fiennes. Messire Moreau de Fiennes, qui pour le temps était connétable de France, se tenait en son château ; et grand'foison de bons compagnons avec lui, chevaliers et écuyers, qui furent tous pourvus et préparés à accueillir les Anglais.

Au lendemain, quand ils les vinrent voir et quand ils se mirent en état d'assaillir, ils virent bien qu'ils n'y auraient point d'avantage ; et ils quittèrent le comté de Guines et entrèrent dans le comté de Faukembergue et le brûlèrent, et vinrent devant la cité de Thérouanne. Ils ne l'assaillirent point, car elle était si bien pourvue de gens d'armes qu'ils eussent perdu leur peine. Ils prirent donc leur chemin à travers le Thérouannais pour entrer en Artois. Ils vinrent ainsi jusque devant la cité d'Arras ; et les seigneurs et capitaines se logèrent dans l'abbaye du Mont-Saint-Éloy, assez près d'Arras ; et leurs gens aux environs, qui couraient et pillaient tout le pays aussi loin qu'ils osaient s'étendre.

Le roi de France, cette saison-là, avait mis grand' foison de bonnes gens d'armes dans toutes ses cités, forteresses, dans ses bonnes villes et châteaux, pour les garder et défendre s'ils étaient assaillis ; et il ne voulait pas que quelqu'un sortît contre eux. Messire Charles de Poitiers était dans la ville d'Arras auprès de Madame d'Artois, mais il ne fit nul semblant de sortir dehors, ni de combattre les Anglais. Quand messire Robert Knowles et ses gens se furent reposés, eux et leurs chevaux, deux jours, ils s'ordonnèrent et passèrent outre, au dehors de la cité d'Arras. Alors messire Guillaume de Nevill et messire Geoffroy

Worsley, qui étaient maréchaux de l'armée, ne purent s'abstenir d'aller voir ceux d'Arras de plus près. Ils se séparèrent de leur grosse bataille, avec environ deux cents lances et quatre cents archers, et descendirent jusqu'aux faubourgs d'Arras, et vinrent jusqu'aux barrières qu'ils trouvèrent bien pourvues de bons arbalétriers et de gens d'armes.

Quand les Anglais eurent fait leur course, et qu'ils se furent un peu arrêtés devant les barrières, et qu'ils virent que personne ne sortait contre eux, ils retournèrent vers leurs compagnons qui les attendaient sur les champs. Mais, au départ, ils voulurent laisser souvenance qu'ils avaient été là ; car ils mirent le feu aux faubourgs d'Arras, pour attirer dehors ceux de la ville qui n'en avaient nulle volonté ; lequel feu fit de grands dommages, car il brûla un grand monastère des Frères-Prêcheurs, cloître et tout, qui était au dehors de la ville.

Ensuite les Anglais passèrent outre et prirent le chemin de Bapaume, brûlant et pillant tout le pays. Ils firent tant par leurs journées, qu'ils entrèrent en Vermandois et vinrent à Roye ; la ville fut brûlée ; puis ils passèrent outre et cheminèrent vers Ham en Vermandois. Là et aussi à Saint-Quentin tous ceux du plat pays avaient retiré tout le leur, ainsi qu'à Péronne et à Noyon ; c'est pourquoi les Anglais ne trouvaient rien, si ce n'est les granges pleines de blé, car c'était après août. Et ils chevauchaient doucement, sans se trop lasser ni fatiguer, deux ou trois lieues le jour. Et quand ils trouvaient une grasse marche, ils y séjournaient deux jours ou trois. Et messire Robert Knowles envoyait courir devant une ville ou un château qui commandait le pays environ ; et les maréchaux parlaient aux capitaines, sur sauf-conduit, en disant :

— « Combien donnerez-vous en deniers, pour ce pays d'ici environ, et nous l'épargnerons d'être vilainement brûlé et ravagé ? »

Là le plat pays entrait en composition sur certains traités et ordonnances avec monseigneur Robert Knowles, et ledit pays payait une certaine quantité de florins. Et, moyennant cela, ils étaient épargnés d'être brûlés. Et ledit messire Robert, en ce voyage, par cette ordonnance, y profita de la somme et de la valeur de cent mille francs. A cause de cela il fut mal en cour depuis, et accusé auprès du roi d'Angleterre qu'il avait mal fait la besogne, ainsi qu'il vous sera raconté ci-avant dans l'histoire.

Toutefois la terre du seigneur de Coucy demeura toute en paix, et jamais les Anglais n'y firent du mal à quelque homme ou femme que ce fût; mais pourvu qu'il dît seulement: « Je suis à monseigneur de Coucy, » ce qui valait un denier, s'il lui était pris ou enlevé, il lui était rendu au double

XLIII. — Comment messire Robert Knowles vint devant la cité de Noyon, et comment un chevalier Écossais y fit un grand exploit d'armes.

TANT se hâtèrent les Anglais, qu'ils vinrent devant la bonne cité de Noyon qui était bien pourvue et garnie de gens d'armes. Ils s'arrêtèrent là environ et l'approchèrent de bien près et là avisèrent bien si quelque assaut leur pourrait rapporter. Ils la trouvèrent, à leur avis, bien fortifiée et guéritée et appareillée pour la défense si besoin était.

Messire Robert était logé en l'abbaye d'Ourcamp, et ses gens aux environs de là; et ils vinrent un jour devant la cité, rangés et ordonnés en bataille, pour savoir si ceux de la garnison et de la communauté de la ville ne sortiraient point; mais ils n'en avaient nulle volonté.

Là il y eut un chevalier d'Écosse qui fit un grand exploit d'armes; car il sortit de son rang, sa lance au poing, monté sur son coursier, son page derrière lui, et brocha des éperons tout en contrebas de la montagne. Il fut bientôt devant la barrière; et on appelait le dit chevalier messire Jean Swinton, hardi homme et courageux extrêmement, et aussi arrêté et avisé en ses exploits, là et ailleurs. Quand il fut devant les barrières de Noyon, il mit pied à terre en bas de son coursier, et dit à son page :

— « Ne te pars point d'ici; »

et il prit sa lance en ses poings et s'en vint jusques aux barrières, et là prit son élan et sauta outre par-dessus les barrières.

Là il y avait de bons chevaliers du pays, messire Jean de Roye, messire Lancelot de Lorris et bien dix ou douze autres, qui furent tout émerveillés de ce qu'il voulait faire. Néanmoins ils l'accueillirent fort aimablement. Là le chevalier Écossais dit :

— « Seigneurs, je vous viens voir; vous ne daignez sortir hors de vos barrières, et je daigne bien y entrer; je veux éprouver ma chevalerie contre la vôtre, et conquérez-moi si vous pouvez. »

Après ces mots, il jeta et lança de grands coups sur eux de sa lance, et eux sur lui des leurs; et il fut en cet état, lui tout seul sur eux, escarmouchant et faisant grands exploits d'armes pendant plus d'une heure, et il blessa un ou deux des leurs. Et il prenait si grand plaisir à les combattre, qu'il s'oubliait; et les gens de la ville et de la porte, et des guérites, le regardaient à grand merveille, et lui eussent porté grand dommage de leurs traits s'ils eussent voulu; mais nenni, car les chevaliers français le leur avaient défendu.

Il fut si longtemps ainsi, que son page vint sur son coursier, fort près des barrières, et lui dit tout haut en son langage :

— « Monseigneur, partez-vous? il est l'heure, car nos gens partent. »

Le chevalier, qui l'entendit bien, s'apprêta là-dessus, et lança depuis deux ou trois coups, et quand il eut fait, il prit sa lance et se relança de l'autre côté sans nul dommage, et, tout armé qu'il était, il se jeta sur son coursier derrière son page.

Quand il fut en selle, il dit aux Français :

— « Adieu, adieu, seigneurs; grand merci! »

Il brocha des éperons et fut bientôt à ses compagnons. Lequel exploit d'armes de monseigneur Jean Swinton fut extrêmement prisé de toutes gens.

XLIV. — Comment ceux de Limoges se rendirent au duc de Berry ; et comment le dit duc licencia son armée, et chacun s'en alla en son pays.

LES Anglais chevauchèrent ainsi, tout en brûlant et pillant et rançonnant le pays, si bien qu'ils passèrent la rivière de Marne et entrèrent en Champagne. Et ils passèrent et repassèrent plusieurs fois la rivière de Seine, et ils voulaient venir devant la cité de Paris; car on leur avait dit que le roi de France avait fait là un grand mandement de gens d'armes, dont le comte de Saint-Pol et le sire de Clisson devaient être chefs et gouverneurs. Et les Anglais désiraient beaucoup de les combattre et montraient bien qu'ils ne voulaient autre chose que la bataille; et, à cause de cela, le roi de France écrivit à monseigneur Bertrand du Guesclin, qui était avec le duc d'Anjou en Aquitaine, que, ses lettres vues, il rentrât en France; car il le voulait occuper autre part.

Ledit messire Bertrand se sépara donc du duc d'Anjou, et fit tant, lui et sa troupe, qu'il vint au siège de Limoges, où le duc de Berry et le duc de Bourbon et grand'chevalerie de France se tenaient.

Quand messire Bertrand fut venu au siège, les Français se réjouirent grandement, et il fut grand'nouvelle de lui dedans la cité et dehors. Aussitôt il commença à continuer les traités qui étaient entamés entre l'évêque de Limoges et ceux de la cité et le duc de Berry, et les poursuivit si soigneusement et si sagement, qu'ils se firent et se tournèrent français, l'évêque et ceux de la cité de Limoges. Et le duc de Berry, le duc de Bourbon, messire Guy de Blois et les seigneurs de France y entrèrent à grand'joie et en prirent les fois et hommages et s'y rafraîchirent et reposèrent pendant trois jours.

Là-dessus, les dits seigneurs eurent conseil et avis qu'ils rompraient leur chevauchée pour cette saison, et s'en retourneraient en leur pays pour prendre garde à leurs villes et forteresses, à cause de monseigneur Robert Knowles qui tenait les champs en France; et qu'ils avaient bien opéré quand ils avaient pris une cité telle qu'est Limoges. Ce conseil et avis ne furent point brisés.

Les seigneurs se séparèrent donc les uns des autres, et messire Bertrand demeura au pays de Limousin avec deux cents lances. Il se mit dans les châteaux du seigneur de Maleval qui s'était tourné français.

Quand le duc de Berry partit de Limoges, il ordonna et institua pour demeurer en ladite cité, à la requête de l'évêque dudit lieu, monseigneur Jean de Villemur, messire Hugues de la Roche et Roger de Beaufort, avec cent hommes d'armes; et puis se retira en Berry, et le duc de Bourbon en Bourbonnais; et les autres seigneurs des marches lointaines s'en revinrent en leur pays.

Or, nous parlerons du prince et de ce qu'il fit.

XLV. — Comment le prince partit de Cognac et alla mettre le siège devant la cité de Limoges et commanda de la miner.

QUAND les nouvelles vinrent au prince de Galles que la cité de Limoges était tournée française, et que l'évêque dudit lieu, qui était son compère et en qui il avait eu grand'confiance au temps passé, avait assisté à tous les traités et avait aidé à la rendre, il en fut durement courroucé. Aussi jura-t-il par l'âme de son père, que jamais il ne parjura, qu'il ne s'occuperait jamais d'autre chose que de la ravoir et de faire payer chèrement aux traîtres leur forfait.

Quand la plus grand'partie de ses gens furent venus, on les énuméra à douze cents lances, chevaliers et écuyers, mille archers et trois mille hommes de pied. Ils partirent donc de la ville de Cognac. Avec le prince étaient ses deux frères, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, et le comte de Pembroke qui s'appelait aussi leur frère (1). Messire Thomas de Felton et le captal de Buch étaient demeurés à Bergerac pour garder la frontière contre les Français et les Compagnies qui se tenaient sur le pays.

Toutes ces gens d'armes se mirent en chemin, en grand'ordonnance, et tinrent les champs, et tout le pays commença à frémir contre eux. Le prince déjà ne pouvait chevaucher, mais il se faisait mener et charrier en litière. Ils prirent le chemin de Limousin pour venir devant Limoges, et ils firent tant, qu'ils y parvinrent. Ils se logèrent aussitôt et sans délai tout autour, et le prince jura qu'il n'en partirait jamais avant de l'avoir à sa volonté.

L'évêque du lieu et les bourgeois de la ville voyaient bien qu'ils avaient eu tort et qu'ils avaient grandement courroucé le prince, ce dont ils se repentaient beau-

1. John Hastings, comte de Pembroke, était gendre d'Édouard III.

coup; et pourtant ils n'y pouvaient remédier, car ils n'étaient pas seigneurs ni maîtres de leur cité. Messire Jean de Villemur, messire Hugues de la Roche et Roger de Beaufort qui la gardaient et qui en étaient capitaines, réconfortaient grandement les gens de la ville quand ils les voyaient s'ébahir, et disaient :

— « Seigneurs, ne vous effrayez de rien ; nous sommes forts et assez nombreux pour nous tenir contre la puissance du prince. Il ne peut ni nous prendre ni nous endommager par assaut, car nous sommes bien pourvus d'artillerie. »

A vrai dire, quand le prince et ses maréchaux eurent bien examiné et considéré l'enceinte et la force de Limoges, et quand ils surent le nombre des gentilshommes qui étaient dedans, ils dirent bien que par assaut ils ne l'auraient jamais. Ils jouèrent alors d'un autre métier. Et le prince par usage menait toujours avec lui en ses chevauchées grand'foison de paysans qu'on appelle mineurs. Ceux-ci furent bientôt mis en œuvre et commencèrent à miner à toute force et à faire leur ouvrage. Les chevaliers qui étaient dedans virent bien qu'on les minait ; et ils commencèrent à creuser à l'opposé pour briser leur mine.

XLVI. — Comment messire Robert Knowles se logea un jour et deux nuits devant Paris ; et comment fut occis un chevalier de sa troupe, qui heurta aux barrières de Paris.

MESSIRE Robert Knowles, ainsi qu'il est dit ci-dessus, était entré au royaume de France avec un grand nombre de gens d'armes. Il chevauchait à petites journées et à grands frais parmi le royaume, et c'étaient les pauvres gens et le plat pays qui payaient tout. Car les Anglais, comme ils allaient et venaient,

faisaient beaucoup de ravage, et, à ce qu'ils montraient, ils ne voulaient que la bataille. Et quand ils eurent traversé tout le pays, Artois, Vermandois, l'évêché de Laon, l'archevêché de Reims, la Champagne, et qu'ils furent retournés en Brie, ils prirent leur chemin par devant la cité de Paris et s'y logèrent un jour et deux nuits.

Pour le temps d'alors le roi Charles de France y était, qui pouvait bien voir de son hôtel de Saint-Pol le feu et les fumées qu'ils faisaient du côté du Gâtinais.

A ce jour étaient en la ville de Paris le connétable de France, messire Moreau de Fiennes, le comte de Saint-Pol, le comte de Tancarville, le comte de Saarbruck, le vicomte de Meaux, messire Raoul de Coucy, le sénéchal de Hainaut, messire Oudart de Renty, messire Enguerrand d'Eudin, les seigneurs de Clisson, de Châteauvilain, messire Jean de Vienne, le sire de la Rivière et plusieurs grands chevaliers et vaillants hommes de France; mais ils n'en sortaient point, car le roi ne le voulait point souffrir et le défendait. Car le sire de Clisson, qui était aussi le plus particulier de son conseil et le mieux cru par tous, y mettait grand obstacle, et disait :

— « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces forcenés; laissez-les aller et se fatiguer. Ils ne vous peuvent enlever votre héritage, ni vous chasser dehors par fumée. »

A la porte Saint-Jacques et aux barrières étaient le comte de Saint-Pol, le vicomte de Rohan, messire Raoul de Coucy, le sire de Cauny, le sire de Cresèques, messire Oudart de Renty, messire Enguerrand d'Eudin. Or il arriva ce mardi au matin que les Anglais se délogèrent, et qu'ils mirent le feu aux villages où ils avaient été logés, si bien qu'on les voyait tout clairement de Paris.

Un chevalier de leur troupe avait fait vœu, le jour avant, qu'il viendrait si avant jusques à Paris, qu'il heurterait de sa lance aux barrières. Il n'en mentit point, mais s'éloigna de son rang, la lance au poing, la targe au cou, armé de toutes pièces ; et il s'en vint, éperonnant son coursier, avec son écuyer derrière lui qui montait un autre coursier et qui portait son bassinet. Quand il dut approcher Paris, il prit son bassinet et le mit en sa tête ; son écuyer le lui attacha par derrière. Alors il partit brochant des éperons et s'en vint de plein élan frapper jusques aux barrières. Elles étaient ouvertes ; et les seigneurs qui étaient là pensaient qu'il dût entrer dedans, mais il n'en avait nulle volonté. Mais quand il eut fait et heurté aux barrières, ainsi qu'il avait voué, il tira sur le frein et se mit au retour. Alors les chevaliers de France qui le virent se retirer, lui dirent :

— « Allez-vous en, allez ; vous vous êtes bien acquitté. »

A son retour, ce chevalier (je ne sais comment il avait nom, ni de quel pays il était, mais il s'armait de gueules à deux fasces noires et à une bordure noire endentée) eut une dure rencontre : car il trouva sur le pavé un boucher, un fort manant, qui l'avait bien vu passer et qui tenait une hache tranchante à longue poignée et pesant durement. Comme le chevalier s'en revenait tout au pas et comme il ne s'en donnait garde, ce vaillant manant lui vient sur le côté et lui déclique un coup entre le cou et les épaules, si rudement qu'il le renversa tout en deux sur le col de son cheval ; et puis redouble et le frappe à la tête fort, et lui enfonce sa hache tout là-dedans.

Le chevalier, de la grand'douleur qu'il sentit, tomba à terre, et le coursier s'enfuit jusques à l'écuyer qui l'attendait au tournant d'une rue sur les champs. Cet écuyer prend le coursier et fut tout émerveillé de ce

qui était advenu à son maître ; car il l'avait bien vu chevaucher et aller jusques aux barrières, et là heurter de son glaive et puis revenir. Il vient donc de ce côté et il n'eut guère été avant quand il le vit entre quatre compagnons qui frappaient sur lui ainsi que sur une enclume ; et il fut si effrayé qu'il n'osa pas aller plus loin ; car il voyait bien qu'il ne pouvait lui venir en aide. Il se mit donc au retour au plus tôt qu'il put.

Ainsi fut tué là ledit chevalier ; et les seigneurs qui étaient à la porte le firent enterrer en sainte terre ; et ledit écuyer retourna à l'armée et raconta l'aventure qui était advenue à son maître. Tous les compagnons en furent courroucés ; et ce même soir ils vinrent coucher entre Montlhéry et Paris sur une petite rivière, et se logèrent de bonne heure.

XLVII. — Comment messire Bertrand du Guesclin commença a guerroyer dans le vicomté de Limoges et y prit le chateau de Saint-Yrieix.

Pendant que messire Robert Knowles faisait son voyage, et que le prince de Galles et ses deux frères se tenaient devant la cité de Limoges, messire Bertrand du Guesclin avec sa troupe, où il pouvait avoir deux cents lances, chevauchait à l'un des côtés du pays de Limousin. Mais il ne campait point de nuit sur les champs, par crainte des rencontres des Anglais, mais bien dans les forteresses qui s'étaient tournées françaises, lesquelles étaient à messire Louis de Maleval, à messire Raymond de Mareuil et à d'autres. Et tous les jours ils chevauchaient et se mettaient en grand'peine de conquérir villes et forts.

Le prince le savait bien et tous les jours les plaintes lui en venaient ; mais il ne voulait pas lever son siège, car il avait pris trop à cœur l'aventure de Limoges.

Et ledit messire Bertrand entra dans le vicomté de Limoges, un pays qui tenait pour le duc de Bretagne, monseigneur Jean de Montfort ; et là il commença à le parcourir au nom de madame la femme de monseigneur Charles de Blois à laquelle l'héritage avait été jadis (1). Il fit là grand'guerre, et nul ne lui alla au devant ; car le duc de Bretagne ne pensait pas que messire Bertrand le dût guerroyer. Et il vint devant Saint-Yrieix où il n'y avait nul gentilhomme qui le sût défendre.

Ceux de Saint-Yrieix furent si effrayés quand ils surent la venue de monseigneur Bertrand, et aussi qu'on les assaillait si rudement, que, bien que leur ville fût assez forte, pourtant se rendirent-ils en l'obéissance de madame de Bretagne pour qui il faisait la guerre.

Les Bretons firent de Saint-Yrieix une grande garnison, et la réparèrent et fortifièrent beaucoup ; ce qui greva depuis extrêmement le pays, et à cause de quoi ils prirent plusieurs villes et châteaux dans le vicomté de Limoges.

XLVIII. — Comment le prince de Galles prit la cité de Limoges qui fut toute brulée et détruite.

NOUS retournerons maintenant au prince de Galles.

Environ un mois, pas davantage, fut le prince de Galles devant la cité de Limoges ; et jamais il n'y fit assaillir ni escarmoucher, mais toujours travailler la mine. Les chevaliers qui étaient dedans et ceux de la ville, qui savaient bien qu'on les minait, firent

1. Nous avons vu que, lors du traité de Guérande, Jeanne la Boiteuse, veuve de Charles de Blois, avait reçu le comté de Penthièvre et le vicomté de Limoges. N'ayant jamais été mise en possession de celui-ci, elle avait abandonné à Charles V les droits qu'elle y avait.

miner aussi à l'encontre, pour occire les mineurs anglais; mais ils faillirent à leur mine (1). Quand les mineurs du prince, qui, tout en minant, étayaient et étanchaient l'eau de leur mine, furent arrivés au bout de leur mine et ouvrage, ils dirent au prince:

— « Monseigneur, nous ferons renverser quand il vous plaira un grand pan de mur dans les fossés, par où vous entrerez dans la cité tout à votre aise et sans danger. »

Ces paroles plurent grandement au prince:

— « Oui, dit-il, je veux que demain, à l'heure de prime, votre ouvrage se montre. »

Alors ces mineurs mirent le feu en leur mine quand ils surent que c'était à point. Le lendemain, ainsi que le prince l'avait ordonné, on renversa un grand pan de mur qui remplit les fossés à cet endroit où il était tombé. Les Anglais virent tout cela volontiers, et ils étaient tout armés et ordonnés sur les champs pour entrer dans la ville. Ceux de pied y pouvaient bien entrer par là tout à leur aise, et y entrèrent; et ils coururent à la porte et coupèrent les fléaux (2) et l'abattirent par terre, et toutes les barrières aussi, car il n'y avait point de défense. Et tout cela fut fait si soudainement, que les gens de la ville ne s'en donnèrent pas de garde. Et puis voici le prince, le duc de Lancastre, le comte de Cambridge, le comte de Pembroke, messire Guichard d'Angle et tous les autres, et leurs gens, qui entrèrent dedans, et les pillards à pied qui étaient tous préparés à mal faire et à courir la ville, et à occire hommes et femmes et enfants; et ainsi leur était-il commandé. Là il y eut grand'pitié; car hommes et femmes et enfants se jetaient à genoux devant le prince et criaient: « Merci! gentil sire. »

1. Ils dirigèrent mal leur contremine.

2. Fléaux, barres de fer qu'on peut faire basculer et qui ferment ainsi de doubles portes. On le dit encore aujourd'hui.

Mais il était si enflammé d'ardeur qu'il n'y entendait point, ni nul, ni nulle n'étaient écoutés, mais tous mis à l'épée à mesure qu'on les trouvait et rencontrait, même ceux et celles qui n'en étaient point coupables. Et je ne sais pas comment ils n'avaient pas pitié des pauvres gens qui n'étaient pas taillés pour faire nulle trahison; mais ceux-ci le payaient et payèrent plus que les grands maîtres qui l'avaient fait (1).

Il n'est si dur cœur, s'il fût alors en la cité de Limoges et qu'il lui souvînt de Dieu, qui n'en pleurât tendrement du grand'malheur qui y était; car plus de trois mille personnes, hommes et femmes et enfants, y furent décollés cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs (2).

En entrant dans la ville, une troupe d'Anglais s'en alla vers le palais de l'évêque. Il fut trouvé là et pris aux mains, et amené sans suite et sans ordonnance devant le prince qui le regarda fort durement; et la plus belle parole qu'il lui sut dire, ce fut qu'il lui ferait trancher la tête, par la foi qu'il devait à Dieu et à saint Georges, et il le fit ôter de sa présence.

1. Remarquons qu'à cette époque les lois de guerre étaient terribles pour l'habitant des villes; et fort douces pour les gens de guerre qui les faisaient. La garnison, le plus souvent, dans une ville prise, était faite prisonnière; les habitants, au contraire, forcés par leur garnison de se défendre, étaient punis de mort pour une résistance qu'ils n'avaient point voulue.

2. « Le prince de Galles réunit tout ce qu'il put rassembler de soldats et se mit à leur tête. Sa maladie de langueur qui était tournée en hydropisie, ne lui permettait pas de monter à cheval. Il se faisait conduire dans un chariot. C'est dans cet état qu'il alla assiéger la ville de Limoges, coupable de s'être rendue trop volontairement aux troupes du roi. Il multiplia ses assauts, les commanda lui-même et y entra par la brèche. Il faut le dire, afin que l'on connaisse à quelles horribles actions, poussés par le dépit et la vengeance, les hommes les plus modérés sont capables de se laisser entraîner. Le modeste vainqueur de Crécy et de Poitiers, le sauveur d'E. de Saint-Pierre et de ses compagnons à Calais, si compatissant alors, fit massacrer tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, et brûler la ville sous ses yeux. C'est le seul excès qu'on puisse reprocher au prince de Galles, le seul, mais qu'il est flétrissant ! » *Hist. de France.*

Quand les capitaines de la cité, messire Jean de Villemur, messire Hugues de la Roche, Roger de Beaufort, fils du comte de Beaufort, virent la tribulation et la pestilence qui ainsi courait sur eux et sur leurs gens, ils dirent:

— « Nous sommes tous morts. Or, vendons-nous chèrement, ainsi que des chevaliers le doivent faire. »

Là messire Jean de Villemur dit à Roger de Beaufort :

— « Roger, il vous faut être chevalier. »

Roger répondit et dit:

— « Sire, je ne suis pas encore si vaillant que je puisse être chevalier, et grand merci quand vous me le rappelez. »

Il n'y eut plus de paroles. Et sachez aussi qu'ils n'avaient pas bien loisir de parler longuement ensemble. Toutefois ils se rassemblèrent dans une place et s'accotèrent à un vieux mur ; et messire Jean de Villemur et messire Hugues de la Roche développèrent là leurs bannières et se mirent ensemble en bon état. Et ils pouvaient être tous rassemblés environ quatre-vingts.

Là vinrent le duc de Lancastre et le comte de Cambridge et leurs gens, et mirent bientôt pied à terre quand ils les virent, et les vinrent trouver de grand'volonté. Vous devez savoir que leurs gens ne purent résister longtemps contre les Anglais; mais ils furent bientôt rompus, morts et pris.

Là se combattirent longuement main à main le duc de Lancastre et messire Jean de Villemur, qui était grand chevalier et fort et bien taillé de tous membres ; et le comte de Cambridge contre messire Hugues de la Roche ; et le comte de Pembroke contre messire Roger de Beaufort, qui était alors écuyer; et ces trois firent contre ces trois plusieurs grands exploits d'armes. Proprement le prince en son chariot

vint de ce côté et les regarda fort volontiers et se rapaisa, et adoucit grandement en les regardant son mécontentement ; et ils se combattirent tant, que les trois Français d'un accord, en regardant leurs épées, dirent :

— « Seigneurs, nous sommes vôtres et vous nous avez conquis; ainsi donc faites de nous selon le droit des armes. »

— « Par Dieu, messire Jean, dit le duc de Lancastre, nous ne voudrions pas le faire autrement, et nous vous recevons comme nos prisonniers. »

Ainsi furent pris les trois susdits, ainsi que j'en ai été informé depuis. On ne cessa pas alors, mais la cité de Limoges fut saccagée, pillée et volée sans repos et toute brûlée et mise à destruction; et puis les Anglais en partirent, qui emmenèrent leurs prises et leurs prisonniers et se retirèrent vers Cognac où madame la princesse était, et le prince donna congé à tous ses gens d'armes, et ne fit pas plus avant pour cette saison, car il ne se sentait pas bien portant et tous les jours dépérissait, ce dont ses gens et ses frères étaient tout ébahis.

Or je vous dirai de l'évêque de Limoges comment il finit, qui fut en grand péril de perdre la tête. Le duc de Lancastre le demanda au prince qui le lui donna et accorda, et lui le fit délivrer pour en faire sa volonté. Ledit évêque eut des amis en chemin, et le pape Urbain qui nouvellement était venu de Rome à Avignon en fut informé : ce qui fut très bien pour ledit évêque, car autrement il eût été mort. Ledit pape fit donc requête au duc de Lancastre par de si douces paroles et si traitables qu'il voulût le lui donner, que ledit duc ne le voulut point éconduire : aussi il le lui octroya et envoya, ce dont le pape lui sut grand gré.

XLIX. — Comment, par le conseil et avis de tous ceux du royaume, messire Bertrand du Guesclin fut fait connétable.

OR nous parlerons des événements de France.

Le roi de France fut informé de la destruction et de la reprise de Limoges, et comment le prince et ses gens l'avaient laissée toute vide, ainsi qu'une ville déserte. Il en fut durement courroucé et prit en compassion le dommage et l'ennui des habitants de cette ville. Or il fut avisé et regardé en France, par l'avis et le conseil des nobles et des prélats, et la commune voix de tout le royaume qui y aida bien, qu'il était de nécessité que les Français eussent un chef et gouverneur, nommé connétable ; car messire Moreau de Fiennes se voulait ôter et démettre de l'office, lui qui fut vaillant homme de la main et entreprenant aux armes, et aimé de tous chevaliers et écuyers. Si bien que, tout considéré et imaginé, d'un commun accord on y élut monseigneur Bertrand du Guesclin, pourvu qu'il voulût entreprendre l'office, comme le plus vaillant, le mieux taillé et propre à le faire, et le plus vertueux et fortuné en ses besognes qui en ce temps s'armât pour la couronne de France.

Alors le roi écrivit devers lui et envoya certains messages pour qu'il vint lui parler à Paris. Ceux qui y furent envoyés le trouvèrent dans le vicomté de Limoges, où il prenait châteaux et forts, et les faisait rendre à madame de Bretagne, femme de monseigneur Charles de Blois ; et il avait nouvellement pris une ville qui s'appelait Brantôme et les gens s'étaient rendus à lui. Et il chevauchait devant une autre. Quand les messagers du roi de France furent venus jusqu'à lui, il les accueillit joyeusement et sagement, ainsi qu'il le savait bien faire. Ils lui donnèrent donc les lettres du roi de France, et firent leur message bien à point. Quand messire Bertrand se vit spécialement mandé,

il ne se voulut pas excuser de venir vers le roi de France, pour savoir quelle chose il voulait ; il partit donc au plus tôt qu'il put et envoya la plus grand' partie de ses gens dans les garnisons qu'il avait conquises, et en fit messire Olivier de Mauny, son neveu, souverain et gardien ; puis chevaucha tant par ses journées, qu'il vint en la cité de Paris où il trouva le roi et grand'foison des seigneurs de son hôtel qui l'accueillirent joyeusement et lui firent tous grand' révérence. Là le roi lui dit et remontra comment on l'avait élu et remarqué pour être connétable de France. Alors s'excusa messire Bertrand grandement et sagement et dit qu'il n'en était pas digne, et qu'il était un pauvre chevalier et un petit bachelier au regard des grands seigneurs et vaillants hommes de France, bien que Fortune l'eût un peu avancé. Là le roi lui dit qu'il s'excusait pour rien et qu'il fallait qu'il le fût ; car il était ainsi ordonné et déterminé par tout le conseil de France, lequel il ne voulait pas briser. Alors s'excusa encore ledit messire Bertrand, par une autre voie, et dit :

— « Cher sire et noble roi, je ne veux, ni ne puis, ni n'ose vous dédire de votre bon plaisir ; mais il est bien vérité que je suis un pauvre homme et de basse venue. Et l'office de la connétablie est si grand et si noble qu'il convient, à qui veut bien s'en acquitter, de l'exercer et commander fort avant, et plus sur les grands que les petits. Et voici messeigneurs vos frères, vos neveux et vos cousins qui auront charge de gens d'armes en armées et en chevauchées ; comment oserais-je commander sur eux ? Certes, sire, les envies sont si grandes que je les dois bien redouter. Aussi je vous prie chèrement que vous me déportiez de cet office, et que vous le donniez à un autre qui plus volontiers le prendra que moi, et qui le sache mieux faire. »

Alors le roi répondit et dit :

— « Messire Bertrand, messire Bertrand, ne vous excusez pas par cette voie ; car je n'ai frère, cousin, ni neveu, ni comte, ni baron en mon royaume qui n'obéisse à vous ; et, si quelqu'un faisait le contraire, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait. Prenez donc l'office joyeusement, et je vous en prie. »

Messire Bertrand vit bien que les excuses qu'il pourrait faire ou montrer ne valaient rien. Il s'accorda donc finalement à l'opinion du roi, mais ce fut difficilement et bien malgré lui. Là fut pourvu à grand' joie de l'office de connétable de France messire Bertrand du Guesclin ; et pour l'honorer davantage, le roi le fit asseoir auprès de lui à sa table, et lui montra tous les signes d'amour qu'il put, et lui donna avec l'office plusieurs beaux dons et grandes terres et revenus, en héritage, pour lui et pour ses héritiers. Et à cette promotion le duc d'Anjou mit grand'peine et grand conseil.

L. — Comment messire Bertrand du Guesclin et le sire de Clisson déconfirent a Pont-valain les gens de messire Robert Knowles.

ASSEZ tôt après que messire Bertrand du Guesclin fut revêtu de cet office (1), il dit au roi qu'il voulait chevaucher vers les ennemis, monseigneur Robert Knowles et ses gens, qui se tenaient sur les marches d'Anjou et du Maine. Ces paroles plurent bien au roi, et il dit :

— « Prenez ce qu'il vous plaît et que bon vous semblera de gens d'armes. Tous obéiront à vous. »

Alors ledit connétable se pourvut et mit sur pied une chevauchée de gens d'armes, Bretons et autres, et partit d'auprès du roi et chemina vers le Maine et emmena avec lui en sa compagnie le sire de Clisson. Ledit

1. Bertrand du Guesclin fut nommé connétable le 2 octobre 1370.

connétable s'en vint donc en la cité du Mans, et là il fit sa garnison, et le sire de Clisson en une autre ville qui était assez près de là ; et ils pouvaient être environ cinq cents lances.

Messire Robert Knowles avec ses gens était encore sur le pays ; mais ils n'étaient pas bien d'accord ; car il y avait en leur troupe un chevalier anglais, qui s'appelait messire John Mensterworth, qui n'était point de leur volonté ni de l'accord des autres ; mais il déconseillait toujours la chevauchée, et disait qu'ils perdraient leur temps et qu'ils ne faisaient que se lasser et fatiguer pour point de faits et de conquêtes. Et ledit chevalier était hardi et entreprenant, et très redouté de tous ses ennemis, et notamment en tous les lieux où il hantait et conversait, car il menait toujours avec lui fort grand' troupe et tenait un plus grand nombre de gens que les autres. Messire Robert Knowles et messire Alain de Boxhall tenaient toujours leur troupe et étaient logés assez près du Mans. Messire Thomas de Grandison, messire Gilbert Gifford, messire Geffroy Worsley, messire William Nevill, se tenaient à une bonne journée en arrière d'eux.

Quand messire Robert Knowles et messire Alain de Boxhall surent le connétable de France et le sire de Clisson venus au pays, ils en furent grandement réjouis et dirent :

— « Ce serait bon que nous nous réunissions ensemble et nous tinssions à notre avantage sur ce pays. Cela ne peut être que messire Bertrand en sa nouveauté ne nous vienne voir et qu'il ne chevauche ; il laisserait cela trop malgré lui. Nous avons déjà chevauché tout le royaume de France, et nous n'avons trouvé nulle aventure plus avant : mandons notre intention à messire Hugues de Calverley qui se tient à Saint-Maur sur la Loire, et à messire Robert Briquet, et à messire Robert Cheney et à Jean Carsuelle, et

aux autres capitaines des Compagnies qui sont près d'ici, et qui viendront bientôt et volontiers. Si nous pouvons repousser ce nouveau connétable et le seigneur de Clisson qui nous est si grand ennemi, nous aurions trop bien exploité. »

Entre messire Robert et messire Alain et messire Jean Sweton, il n'y avait point de désaccord ; mais ils faisaient toutes leurs besognes par un même conseil. Ils envoyèrent donc aussitôt lettres et messages secrètement par devers monseigneur Hugues de Calverley et monseigneur Robert Briquet et les autres, pour leur donner avis et les informer de leur fait, et qu'ils se voulussent porter en avant et qu'ils combattraient les Français. Et aussi ils signifièrent cette besogne à monseigneur Thomas de Grandison, à monseigneur Gilbert Gifford et à messire Geoffroy Worsley, et aux autres, pour être sur un certain passage qu'on leur avait ordonné ; car ils espéraient que les Français qui chevauchaient seraient combattus. A ces nouvelles les susdits s'accordèrent volontiers ; et ils s'ordonnèrent et s'apprêtèrent là-dessus bien à point, et se mirent en mesure et en chemin pour venir vers leurs compagnons ; et ils pouvaient être environ deux cents lances. Jamais ils ne surent mander ni envoyer vers leurs compagnons si secrètement ni si tranquillement, que messire Bertrand et le sire de Clisson ne sussent tout ce qu'ils voulaient faire. Quand ils en furent informés, ils s'armèrent de nuit et partirent avec leurs gens de leurs garnisons, et tournèrent sur les champs.

Cette propre nuit étaient partis de leurs logis monseigneur Thomas de Grandison, messire Geoffroy Worsley, messire Gilbert Gifford, messire William de Nevill et les autres ; et ils venaient devers monseigneur Robert Knowles et monseigneur Alain de Boxhall sur un passage là où ils espéraient les trouver ;

mais on leur raccourcit leur chemin ; car droitement dans un lieu qu'on appelle le pas Pont-Valain furent-ils rencontrés et atteints par les Français, et ils coururent sus et les envahirent soudainement ; et ils étaient bien quatre cents lances et les Anglais deux cents. Là il y eut grande bataille et dure, et bien combattue, et qui longuement dura, et il fut fait de grandes habiletés d'armes, d'un côté et de l'autre. Car, sitôt qu'ils s'entretrouvèrent, ils mirent tous pied à terre et vinrent l'un sur l'autre fort en bon ordre, et se combattirent de leurs lances et de leurs épées fort vaillamment. Toutefois la place demeura aux Français et ils l'obtinrent contre les Anglais, et ceux-ci furent tous morts ou pris. Jamais il ne s'en sauva, si ce n'est des valets ou des garçons ; mais de ceux-ci qui étaient montés sur les coursiers de leurs maîtres, quand ils virent la déconfiture, quelques-uns se sauvèrent et partirent.

Là furent pris messire Thomas de Grandison, messire Gilbert Gifford, messire Geoffroy Worsley, messire William de Nevill, messire Philippe de Courtenay, messire Hugues le Despenser, et plusieurs autres chevaliers et écuyers, et tous emmenés prisonniers en la cité du Mans.

Ces nouvelles furent tantôt sues parmi le pays par monseigneur Robert Knowles et les autres, et aussi par monseigneur Hugues de Calverley et monseigneur Robert Briquet et leurs compagnons. Ils en furent durement courroucés, et cela brisa leur entreprise pour cette aventure ; et ceux de Saint-Maur sur Loire ne vinrent point avant ; mais ils se tinrent tous cois en leurs logis ; et messire Robert Knowles et monseigneur Alain de Boxhall se retirèrent tout bellement. Et leur chevauchée se rompit et ils rentrèrent en Bretagne. Ils n'en étaient point loin, et ledit messire Robert vint à son château de Derval,

et donna congé à toutes manières de gens d'armes et d'archers pour leur profit, là où ils le pourraient trouver. Plusieurs se retirèrent donc en Angleterre d'où ils étaient partis, et messire Alain de Boxhall s'en vint hiverner et demeurer en sa ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte que le roi d'Angleterre lui avait donnée.

LI. — Comment mourut le pape Urbain ; et comment Grégoire XIe fut élu pape.

APRÈS cette déconfiture de Pont-Valain où une partie des Anglais fut déconfite, pour laquelle raison leur chevauchée se dérompit et défit toute, messire Bertrand du Guesclin, qui en sa nouveauté de l'office de connétable de France s'employait, ce dont il eut grand'grâce et grand'recommandation, s'en vint en France, et le sire de Clisson avec lui, et emmenèrent la plus grand'partie de leurs prisonniers en leur compagnie en la cité de Paris. Là les y tinrent-ils tout aises sans danger, et les reçurent sur leur parole courtoisement, sans aucune contrainte. Ils ne les mirent point en prison, en fers ni en ceps (1), ainsi que les Allemands font leurs prisonniers, quand ils les tiennent, pour en tirer plus grand'finance. Maudits soient-ils ! ce sont gens sans pitié et sans honneur, et aussi on n'en devrait prendre aucun à merci. Les Français firent bonne compagnie à leurs prisonniers, et les rançonnèrent courtoisement sans les trop grever ni presser.

De l'aventure de Pont-Valain et du dommage des Anglais furent fort courroucés le prince de Galles, le duc de Lancastre et ceux de leur côté qui se tenaient à Cognac, après l'aventure et la reprise de Limoges.

1. Fers garnis de chaînes.

En ce temps et environ Noël, trépassa de ce monde à Avignon le pape Urbain Ve qui fut si vaillant clerc, prud' homme et bon Français. Et alors se mirent les cardinaux en conclave, et élurent entre eux un pape et le firent par commun accord du cardinal de Beaufort, et ce pape fut appelé Grégoire XIe, de la création de la divine Providence (1). De lui fut extrêmement joyeux le roi de France, à cause qu'il le savait bon Français et prud'homme. Et au temps de sa création le duc d'Anjou était en Avignon et prit grand'peine afin qu'il fût nommé.

En ce temps il advint à monseigneur Eustache d'Aubrecicourt une fort dure aventure, car il chevauchait en Limousin, et il vint un soir dans le château du seigneur de Pierre-Buffière, qu'il tenait pour ami et pour compagnon et pour bon Anglais : mais il avait mis dans son château Thibaut du Pont, un homme d'armes Breton, et sa troupe, lequel prit pour prisonnier monseigneur Eustache qui ne s'en donnait point de garde, et il le mena avec lui comme son prisonnier, et le rançonna depuis douze mille francs, dont il en paya les quatre mille ; et son fils François d'Aubrecicourt demeura en otage pour le reste auprès du duc de Bourbon qui avait pris grand' peine à sa délivrance et lui avait servi de caution, pour la cause de ce que monseigneur Eustache avait aussi pris grand' peine à la délivrance de madame sa mère que les Compagnies prirent à Belleperche. Depuis sa délivrance, messire Eustache s'en vint demeurer dans Carentan, au-delà des gués de Saint-Clément, en la basse Normandie, en une bonne ville que le roi de Navarre lui avait donnée; et là il mourut. Dieu en ait l'âme, car il fut, tant qu'il vécut et dura, fort vaillant chevalier.

1. Grégoire XI fut proclamé le 30 décembre, onze jours après la mort d'Urbain V.

LII. — Comment messire Raymond de Mareuil fut pris par les Anglais et comment il échappa de mort par grand' aventure.

En ce temps s'en retournait de Paris en son pays messire Raymond de Mareuil, qui s'était tourné Français. Il y eut une assez dure rencontre pour lui, car il trouva une troupe d'Anglais et de gens de monseigneur Hugues de Calverley, qu'un chevalier de Poitou menait. Il tomba si à point entre leurs mains qu'il ne put fuir; et il fut pris et amené prisonnier en Poitou au château du dit chevalier. La prise de messire Raymond fut sue en Angleterre, si bien que le roi en fut informé. Aussitôt ledit roi écrivit devers le chevalier, en lui mandant qu'il lui envoyât bien vite son ennemi et traître monseigneur Raymond, car il en prendrait si grand' vengeance, que ce serait exemple à tous autres, et pour sa prise il lui donnerait six mille francs. Messire Geoffroy d'Argenton, qui le tenait, et dans la prison duquel il était, ne voulut pas désobéir au roi son seigneur et dit qu'il ferait tout cela volontiers. Messire Raymond de Mareuil fut informé comment le roi d'Angleterre le voulait avoir et l'avait mandé, et comment son maître était tout prêt à le lui envoyer. Quand messire Raymond sut ces nouvelles, il fut plus ébahi qu'auparavant et ce fut bien raison ; et il commença en sa prison à faire les plus grands et les plus piteux regrets du monde; et si bien, que celui qui le gardait, et qui était Anglais et de la nation d'Angleterre, en eut grand' pitié et commença à le réconforter très doucement.

Messire Raymond, qui ne voyait nul réconfort en ces besognes, puisqu'on le devait mener en Angleterre devers le roi, se découvrit envers sa garde et lui dit :

— « Mon ami, si vous me voulez ôter et délivrer de ce danger où je suis, je vous assure et promets par ma loyauté que je vous partagerai moitié à moitié de toute

ma terre et vous en ferai mon héritier, et jamais je n'y manquerai. »

L'Anglais, qui était un pauvre homme, considéra que messire Raymond était en péril de sa vie, et qu'il lui promettait grand' courtoisie; aussi en eut-il pitié et compassion et dit qu'il se mettrait en peine de le sauver.

Alors messire Raymond, qui fut fort réjoui de cette réponse, lui jura sa foi qu'il lui tiendrait ce qu'il lui avait promis, et encore davantage s'il voulait; et sur cet état ils s'assurèrent et avisèrent comment ils en pourraient venir à bout. Quand ce vint à la nuit, cet Anglais qui portait les clefs du château et de la tour où monseigneur Raymond était, ouvrit la prison et une poterne du château, et fit si bien qu'ils furent dehors et se mirent aux champs, et dans un bois pour se détourner afin qu'ils ne fussent point ratteints. Et ils eurent cette nuit tant de pauvreté, que nul ne la pourrait penser; car ils cheminèrent plus de sept lieues tout à pied, et il avait gelé, ce qui fit qu'ils déchirèrent tout leurs pieds; et ils firent tant qu'ils vinrent le lendemain en Anjou, dans une forteresse française, où ils furent accueillis des compagnons qui la gardaient, auxquels messire Raymond conta son aventure. Et ils en louèrent tous Dieu quand ils le surent.

Il est bien vrai que le lendemain, quand on se fut aperçu qu'ils étaient partis, on les chercha avec des gens à cheval partout; mais on ne put trouver personne. Ainsi échappa de grand péril monseigneur Raymond de Mareuil; et il retourna en Limousin, et il raconta à ses amis comment cet écuyer anglais lui avait fait grand' courtoisie. Aussi ledit Anglais fut depuis fort honoré parmi eux; et messire Raymond lui voulait donner la moitié de son héritage; mais celui-ci ne voulut jamais prendre autant, excepté seulement deux cents livres de revenu, et c'était assez, disait-il, pour maintenir lui et son état.

LIII. — Comment le prince de Galles laissa le duché d'Aquitaine en la garde du duc de Lancastre, et s'en retourna en Angleterre.

En ce temps trépassa de ce monde, en la cité de Bordeaux, le fils aîné du prince et de la princesse; ils en furent extrêmement affligés et ce fut bien raison. Il fut alors conseillé au dit prince de Galles et d'Aquitaine qu'il retournât en Angleterre dans sa nation, et que, peut-être, il recouvrerait plus grand' santé qu'il n'avait encore eue. Ce conseil, les chirurgiens et médecins qui se connaissaient en sa maladie le lui donnèrent. Le prince s'y accorda assez bien et dit que volontiers il y retournerait. Il fit donc ordonner là-dessus toutes ses besognes; et il me semble que le comte de Cambridge, son frère, et le comte de Pembroke furent ordonnés de retourner avec lui avec leurs gens pour lui faire compagnie.

Quand ledit prince dut partir d'Aquitaine, et que son navire fut tout prêt sur la rivière de Garonne, au hâvre de Bordeaux, et proprement il était là, et madame sa femme, et le jeune Richard (1), leur fils, il fit un mandement très spécial en la cité de Bordeaux, de tous les barons et chevaliers de Gascogne, de Poitou et de tout ce dont il était sire et avait l'obéissance. Quand ils furent tous venus et mis ensemble en une chambre en sa présence, il leur remontra comment il avait été leur sire et les avait tenus en paix tant qu'il avait pu, et en grand' prospérité et puissance contre tous leurs voisins; et que, pour recouvrer santé, dont il avait grand besoin, il avait espoir et intention de retourner en Angleterre. Ainsi donc il les priait chèrement qu'ils voulussent obéir au duc de Lancastre et le croire et le servir comme ils avaient fait du temps

1. Le fils aîné du prince de Galles, qui mourut à Bordeaux, s'appelait Édouard. Le second fut roi, à la mort d'Édouard III, sous le nom de Richard II.

passé à lui-même, car ils le trouveraient bon seigneur et courtois et accordable ; et qu'ainsi en toutes ses besognes ils le voulussent aider et conseiller. Les barons d'Aquitaine, de Gascogne, de Poitou et de Saintonge lui promirent tous, et lui jurèrent par leur foi que jamais il ne trouverait en eux de faute; et ils firent là serment de fidélité et hommage au duc, et lui reconnurent tout amour, service et obéissance, et lui jurèrent, devant le prince, et le baisèrent tous sur la bouche.

Après ces ordonnances faites, le prince ne séjourna pas longtemps en la cité de Bordeaux, mais entra en son vaisseau, et madame la princesse, et son fils, et le comte de Cambridge, et le comte de Pembroke; et ils étaient bien en cette flotte cinq cents combattants sans les archers. Ainsi ils cinglèrent tant, que, sans péril et sans dommage, ils arrivèrent au hâvre de Hampton. Là sortirent-ils des vaisseaux et s'y rafraîchirent par trois jours, et puis montèrent à cheval et le prince en sa litière; et ils exploitèrent tant qu'ils vinrent à Windsor où le roi se tenait, qui reçut ses enfants fort doucement, et s'informa par eux de l'état de la Guyenne. Et quand le prince eut été auprès du roi autant que bien lui suffisait, il prit congé et se retira en son hôtel de Berkhamstead, à vingt lieues de la cité de Londres.

LIV. — Comment messire Bertrand du Guesclin assiégea et prit la cité d'Usson ; comment messire Robert Knowles fut mal du roi d'Angleterre ; et comment sa paix fut faite.

NOUS retournerons à parler de monseigneur Bertrand du Guesclin, connétable de France, qui s'était tenu à Paris auprès du roi, depuis son retour de Pont-Valain où lui et le sire de Clisson avaient battu

les Anglais, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Et il avait bien entendu dire que les Anglais en Poitou et en Guyenne tenaient les champs. Si bien que, aussitôt après la Chandeleur, quand le prince commença à s'en retourner, ledit messire Bertrand s'avisa qu'il mettrait sur pied une grande armée et assemblée de seigneurs et de gens d'armes, et chevaucherait d'autre part, ainsi que les Anglais chevauchaient au pays de Poitou, de Quercy et de Rouergue; car là il y avait quelques Anglais qui se tenaient trop honorablement et qui y étaient tenus depuis la guerre renouvelée; et encore les gens de monseigneur Jean Devereux se tenaient de nouveau au pays de Limousin, et ils avaient en Auvergne pris un château, cité et ville tout ensemble, qui s'appelle Usson, ce qui n'était pas à souffrir. Et le connétable disait qu'il voulait tirer de ce côté. Il fit donc, par le congé du roi, un grand mandement de seigneurs, de gens d'armes et d'archers, et partit de Paris à grand' troupe, et toujours lui venaient des gens; et ledit connétable fit tant, qu'il vint en Auvergne.

Alors étaient auprès de lui en sa compagnie le duc de Berry, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, le comte du Perche, son frère, le comte de Saint-Pol, le comte Dauphin d'Auvergne, le comte de Vendôme, le comte de Portien, le sire de Sully, le sire de Montagu, messire Hugues Dauphin, le sire de Beaujeu, le sire de Rochefort, le sire de Chalençon et grand' foison de bons barons et chevaliers des marches de France. Et ces gens d'armes avec le susdit connétable firent tant, qu'ils vinrent devant la cité d'Usson. Ils se logèrent donc et y furent quinze jours. Pendant ce temps il y eut plusieurs assauts grands et forts, mais jamais en cette entreprise ils ne purent prendre la forteresse, car il y avait dedans des Anglais qui trop vaillamment la gardèrent. Ces gens d'armes s'éloignèrent donc et chevauchèrent outre avec le connétable en Rouergue,

et quelques-uns des chefs des seigneurs vinrent en Avignon, voir le pape Grégoire et le duc d'Anjou qui se tenait auprès de lui.

Bientôt après cette visite, quand ces seigneurs eurent parlé au pape et au duc d'Anjou, ils quittèrent la cité d'Avignon et se retirèrent vers le connétable qui chevauchait en Rouergue et conquérait villes et châteaux sur les Anglais. Et il prit quelques châteaux sur les frontières de Limousin, et quand messire Bertrand les eut rafraîchis, il prit son chemin et son retour, et tous les seigneurs de France en sa compagnie pour venir derechef devant la cité d'Usson, en Auvergne, et l'assiégèrent; et le duc de Berry, le duc de Bourbon et le connétable firent amener là et charrier de grands engins (1), de Riom et de Clermont, et dresser devant ladite forteresse, et avec tout cela préparer grands apprêts d'assauts.

Quand les Anglais, qui s'étaient tenus si vaillamment en la cité d'Usson, virent la manière et ordonnance du connétable et des Français, et qu'ils virent qu'aucun secours ne leur apparaissait de nul côté, ils commencèrent à conseiller et aviser qu'ils se rendraient par traité et non autrement. Et ils traitèrent avec le connétable si bellement et si sagement, qu'ils partirent sans danger et sans blâme, et emportèrent du leur tout ce qu'ils purent emporter devant eux, et avec cela on les devait envoyer jusqu'à Sainte-Sévère, en Limousin. Cette ordonnance fut tenue : les Anglais en partirent et rendirent tout ce qu'ils tenaient d'Usson, cité et château, et furent menés sans péril jusqu'à la garnison susdite. Ainsi ledit messire Bertrand acquit en ce voyage grand' foison des pays que les

1. Des canons, ou bombardes. On commençait déjà à s'en servir habituellement. Quelques années plus tard, au siège d'Ardres, il y eut quarante bombardes, ce qui montre un rapide progrès dans l'usage de l'artillerie, si primitive qu'elle fût.

Anglais avaient tenus et qui se tournèrent Français, ce dont il acquit grand' grâce, et puis retourna en France.

Vous avez ci-dessus ouï parler de la chevauchée de monseigneur Robert Knowles, qu'il fit en France, et comment il retourna en son pays de Derval, en Bretagne. Et il est bien vrai que quelques Anglais à leur retour parlèrent grandement contre son honneur en Angleterre, et tant, que le roi et son conseil furent informés contre lui et mécontents (1). Mais quand ledit messire Robert le sut, il s'envoya excuser par deux de ses écuyers d'honneur, tellement que le roi et son conseil se tinrent pour mal informés sur le compte dudit monseigneur Robert et s'en contentèrent bien, moyennant que messire Alain de Boxhall et quelques autres chevaliers bien-aimés et prochains du roi l'aidèrent à s'excuser. Et monseigneur Jean Mensterworth en fut trouvé en son tort, si bien qu'il le paya chèrement; car il fut pris et justicié publiquement en la cité de Londres. Par cette justice fut loué et excusé de toutes paroles mal dites ledit monseigneur Robert, et il demeura en la grâce du roi et du prince.

LV.—Comment ceux de La Rochelle se tournèrent Français.

En ce temps ceux de La Rochelle étaient en traités secrets et couverts devers Yvain de Galles qui les avait assiégés par mer, et aussi devers le connétable de France qui se tenait alors à Poitiers ; mais ils n'en osaient rien découvrir, car leur château était encore en la possession des Anglais ; et sans le château

1. Probablement à cause des sommes énormes et du prodigieux butin qu'il avait trouvé moyen de s'approprier, quand il commandait les bandes de pillards anglais.

ils n'osaient nullement se tourner Français. Jean Devereux en étant parti pour secourir ceux de Poitiers, il y établit un écuyer comme gardien, qui s'appelait Philippot Mansel, qui n'était pas trop soucieux ; et environ soixante compagnons demeurèrent avec lui.

A ce temps il y avait en la ville de La Rochelle un maire extrêmement aigu et subtil en toutes ses choses, et bon Français de courage, ainsi qu'il le montra ; car, quand il vit que c'était à point, il mit en œuvre sa subtilité, et déjà il s'en était découvert à plusieurs bourgeois de la ville qui étaient de son accord. Ledit maire qui s'appelait Jean Chaudrier, savait bien que ce Philippot qui était gardien du château, bien qu'il fût bon homme d'armes, n'était pas soucieux ni pénétrant, et sans aucune mauvaise malice. Il le pria donc un jour à dîner avec lui et quelques bourgeois de la ville. Ce Philippot, qui n'y pensait que tout bien, le lui accorda et y vint. Comme on s'assit au dîner, sire Jean Chaudrier, qui était tout pourvu de son fait, et qui en avait informé les compagnons, dit à Philippot :

— « J'ai reçu depuis hier, de par notre cher seigneur le roi d'Angleterre, des nouvelles qui bien vous touchent. »

— « Et quelles sont-elles ? » répondit Philippot.

— « Je vous les montrerai, dit le maire, et les ferai lire en votre présence, car c'est bien raison. »

Alors il alla en un coffre et prit une lettre tout ouverte, anciennement faite et scellée du grand scel du roi d'Angleterre, qui ne touchait en rien à son fait, mais il l'y fit toucher par grand sens, et dit à Philippot :

— « La voici. »

Alors il lui montra le scel, auquel il se confia assez, car il le reconnut fort bien ; mais il ne savait pas lire, ce à cause de quoi il fut déçu. Sire Jean Chaudrier appela un clerc qu'il avait tout averti et avisé de son fait, et lui dit :

— « Lisez-nous cette lettre. »

Le clerc la prit et lut ce qui n'était point en la lettre ; et il parlait, en lisant, que le roi d'Angleterre commandait au maire de La Rochelle qu'il fît faire la revue de tous hommes d'armes demeurant en La Rochelle, et qu'il lui en écrivît le nombre par le porteur de ces lettres, car il le voulait savoir ; et aussi de ceux du château, car il espérait bientôt venir là et arriver.

Quand ces paroles furent toutes dites, ainsi qu'on lit une lettre, le maire appela le dit Philippot et lui dit :

— « Châtelain, vous entendez ce que le roi notre sire me mande et commande ; si bien que, de par lui, je vous commande que demain vous fassiez votre revue de vos compagnons en la place devant le château, et tantôt après la vôtre je ferai la mienne, pour que vous la voyiez aussi ; et cela vaudra mieux, en cette même place ; ainsi donc nous en écrirons l'un par l'autre la vérité à notre très cher seigneur le roi d'Angleterre ; et aussi, s'il faut de l'argent à vos compagnons, je vous en prêterai, pour que vous puissiez les payer de leurs gages ; car le roi d'Angleterre notre sire le commande ainsi en une lettre close, par laquelle il me mande que je les paye sur mon office. »

Philippot, qui ajoutait à toutes ces paroles grand' loyauté, lui dit :

— « Maire, de par Dieu ! puisque c'est demain que je dois faire ma montre, je la ferai volontiers, et les compagnons en auront grand' joie, puisqu'ils seront payés, car ils désirent avoir de l'argent. »

Alors ils laissèrent les paroles sur tel état, et allèrent dîner, et furent tout aises. Après dîner, ce Philippot se retira dans son château de La Rochelle et conta à ses compagnons tout ce que vous avez ouï, et leur dit :

— « Seigneurs, faites bonne chère, car demain, tantôt après votre montre, vous serez payés de vos gages; car le roi l'a ainsi mandé et ordonné au maire de cette ville, et j'en ai vu les lettres. »

Les soldats, qui désiraient avoir de l'argent, car on leur devait trois mois ou davantage, répondirent :

— « Voici riches nouvelles ! »

Et ils commencèrent à fourbir leurs bassinets, à dérouiller leurs cottes de fer et à éclaircir leurs épées ou armures telles qu'ils les avaient.

Ce même soir sire Jean Chaudrier se pourvut tout secrètement, et informa la plus grand' partie de ceux de la Rochelle qu'il savait de son accord, et leur donna ordonnance pour le lendemain afin qu'ils sussent comment ils se maintiendraient.

Assez près du château de La Rochelle, et sur la place où cette revue se devait faire, il y avait de vieilles maisons où nul ne demeurait. Alors le maire dit que là-dedans on ferait une embuscade de quatre cents hommes d'armes, tous les plus capables de la ville et, quand ceux du château seraient sortis dehors, ceux-là devaient se mettre entre le château et eux et les entourer ; ainsi seraient-ils attrapés, et il ne voyait pas qu'il les pût avoir par un autre moyen. Ce conseil fut tenu, et furent nommés et élus ceux de la ville qui devaient être à l'embuscade ; et ils y allèrent tous secrètement très avant dans la nuit, tout armés de pied en cape et informés de ce qu'ils feraient.

Quand ce vint au matin, après le soleil levant, le maire de La Rochelle et les jurés, et ceux de l'office tant seulement, sortirent tout désarmés, par tromperie, pour attirer plus facilement ceux du château, et s'en vinrent sur la place où la revue se devait faire ; et ils étaient montés chacun sur bons gros coursiers, pour aussitôt partir quand la mêlée commencerait. Le châtelain, sitôt qu'il les vit apparaître, hâta ses compagnons et dit:

— « Allons, descendons-là en la place ; on nous attend. »

Alors partirent du château tous les compagnons, sans nul soupçon, qui voulaient faire leur revue et qui attendaient de l'argent, et il ne demeura au château que varlets et serviteurs, et ils vidèrent la porte et la laissèrent tout ample ouverte, parce qu'ils pensaient bientôt y retourner ; et ils s'en vinrent sur la place se mettre en revue devant le maire et les jurés qui campaient là. Quand ils furent tous en une troupe, le maire, pour les embarrasser, leur parla et disait à l'un et puis à l'autre :

— « Vous n'avez pas encore tout votre harnois pour prendre de pleins gages ; il le vous faut amender. »

Et ceux-ci disaient : « Volontiers. »

Ainsi en parlant et en causant il les tint tant, que l'embuscade sauta dehors, armés si bien que rien n'y manquait ; et ils se mirent tantôt entre le château et eux et se saisirent de la porte. Quand les soldats virent cela, ils connurent bien qu'ils étaient trahis et déçus. Aussi furent-ils bien ébahis, et à bonne cause. A ce coup le maire partit et tous les jurés à cheval, et laissèrent leurs gens continuer, qui bientôt furent maîtres de ces soudoyers, qui se laissèrent prendre bellement, car ils virent bien que défense n'y valait rien. Les Rochelais les firent là un à un désarmer sur la place, et les menèrent en prison en la ville en divers lieux, dans les tours et dans les portes de la ville, où ils n'étaient pas plus de deux ensemble. Assez tôt après cela, vint le maire tout armé sur la place et plus de mille hommes en sa compagnie. Et il se dirigea incontinent vers le château qui sur l'heure lui fut rendu, car il n'y avait dedans que menues gens, servantes et varlets, en qui il n'y avait aucune défense ; mais ils furent tout joyeux quand ils se purent rendre et

quand on les laissa en paix. Ainsi fut reconquis le château de La Rochelle (1).

Quand le duc de Berry et le duc de Bourbon, et aussi le duc de Bourgogne, qui s'étaient tenus fort longuement sur les marches d'Auvergne et de Limousin avec plus de deux mille lances, entendirent ces nouvelles que ceux de La Rochelle avaient mis les Anglais hors de leur château et le tenaient pour leur, ils s'avisèrent qu'ils iraient de ce côté pour voir et savoir quelle chose ils voudraient faire. Ils partirent donc de la marche où ils s'étaient tenus, et chevauchèrent vers le Poitou le droit chemin pour venir à Poitiers vers le connétable. Ils trouvèrent une ville en leur chemin en Poitou, qu'on appelle Saint-Maixent et qui se tenait anglaise, car le château qui est situé en dehors de la ville était en la possession des Anglais. Aussitôt que ces seigneurs et leurs troupes furent venus devant la ville, ceux de Saint-Maixent se rendirent, sauf leurs corps et leurs biens; mais le château ne se voulut pas rendre. Donc ils le firent assaillir à toute force, et là il y eut un jour tout entier grand assaut, et il ne put ce jour-là être pris. Le lendemain ils vinrent derechef assaillir si efforcément et de si grand' volonté, qu'ils le prirent, et ceux qui étaient dedans furent tous morts. Puis les seigneurs chevauchèrent outre, quand ils eurent ordonné gens de par eux pour garder la ville, et ils vinrent devant Melle, et la prirent et la mirent en l'obéissance du roi de France, et puis vinrent devant le château de Civray.

Ceux de Civray se tinrent deux jours et puis se ren-

1. Cette délivrance de la Rochelle par Jean Chaudrier ou Condorier donna lieu à de sanglantes représailles. Le gouverneur de Benon, garnison anglaise, un certain David Holgrave, fit couper le nez et les oreilles à tous les Rochelais qui se trouvaient dans sa ville. Benon fut pris peu après par quelques seigneurs au milieu desquels se trouvait Olivier de Clisson. A mesure que les Anglais sortaient, Clisson, placé à la porte de la forteresse les abattait d'un coup de hache. Il en tua quinze de suite, ce qui lui valut le surnom de *boucher*.

dirent, leurs corps saufs et leurs biens. Ainsi les seigneurs, en venant vers la ville de Poitiers, conquéraient villes et châteaux et ne laissaient rien derrière eux qui ne demeurât en l'obéissance du roi de France; et ils cheminèrent tant, qu'ils vinrent à Poitiers où ils furent reçus à grand'joie du connétable et de ses gens et de ceux de la cité.

Quand les trois ducs susnommés furent venus à Poitiers, et toutes leurs troupes qui se logèrent là environ sur le plat pays pour être mieux à leur aise, le duc de Berry eut conseil qu'il enverrait vers ceux de La Rochelle pour savoir quelle chose ils voudraient dire et faire; car encore ils se tenaient si clos, que nul n'entrait dans leur ville ni n'en sortait. Ledit duc envoya donc certains hommes et messagers pour traiter et savoir mieux de leur entente. Les messagers de par le duc de Berry et le connétable, furent bellement reçus, et il leur fut répondu que ceux de La Rochelle enverraient vers le roi de France, et que, si le roi leur voulait accorder ce qu'ils demandaient, ils demeureraient bons Français; mais ils priaient le duc de Berry et le connétable qu'ils ne voulussent pas s'avancer, ni leurs gens, pour ne leur porter nulle contrariété et nul dommage jusqu'à ce qu'ils eussent meilleure entente. Ce fut ce que les messagers rapportèrent. Cette réponse plut assez bien au susdit duc de Berry et au connétable, mais ils se tinrent tout cois à Poitiers et sur la frontière, sans rien forfaire aux Rochelais. Et Yvain de Galles aussi les tenait assiégés par mer, bien qu'il ne leur fit nulle contrariété.

Or je vous parlerai de l'état des Rochelais et sur quels points et articles ils se fondèrent et persévérèrent. Tout premièrement, ils envoyèrent douze de leurs bourgeois les plus suffisants et notables à Paris vers le roi de France, sur bon sauf-conduit qu'ils eurent du roi, allant et venant, avant qu'ils partissent de la Rochelle.

Le roi qui désirait les avoir pour amis et obéissants, les reçut joyeusement et écouta volontiers toutes leurs requêtes qui furent telles que je vous dirai : ceux de La Rochelle voulaient tout premièrement, avant qu'ils se missent en l'obéissance du roi, que le château de la Rochelle fût abattu; et après ils voulaient que le roi de France, pour toujours désormais, lui et ses héritiers, les tînt comme de son droit domaine de la couronne de France, et que jamais ils n'en fussent éloignés, quelque paix, accord, mariage ou alliance qu'il eût avec le roi d'Angleterre ou autre seigneur. Troisièmement, ils voulaient que le roi de France fit là forger florins et monnaie, de même prix et de même aloi sans nulle exception que ceux que l'on forgeait à Paris. Quatrièmement, ils voulaient que nul roi de France, ses héritiers ou ses successeurs ne pussent mettre ni imposer sur eux ni sur leurs fermiers, taille, subside, gabelle, imposition ni fouage, ni chose qui y ressemblât, s'ils ne l'accordaient ou donnaient de grâce. Cinquièmement, ils voulaient et requéraient que le roi les fît absoudre et dispenser de leur foi et des serments qu'ils avaient jurés et promis au roi d'Angleterre, laquelle chose leur était un grand préjudice à l'âme, et dont ils se sentaient grandement chargés en conscience; c'est pourquoi ils voulaient que le roi leur obtînt du Saint Père le Pape absolution et dispense de tous ces forfaits.

Quand le roi de France ouït leurs articles et leurs requêtes, il leur répondit fort doucement qu'il y aviserait. Sur ce ledit roi s'en conseilla par plusieurs fois à plusieurs sages de son royaume, et il tint là auprès de lui fort longuement ceux de La Rochelle; mais finalement, de toutes leurs demandes il n'en put rien rabattre; et il fallut qu'il les leur accordât toutes, scellât et cancellât et confirmât pour tenir à perpétuité. Et ils partirent du roi bien contents, leurs chartres rédigées et scellées, tout ainsi qu'ils les voulaient avoir, car le

roi de France désirait beaucoup les avoir en son obéissance et recommandait la ville de La Rochelle pour la plus notable ville qu'il eût par delà Paris; et encore, à leur départ, leur donna-t-il grands dons et beaux joyaux et riches présents pour rapporter à leurs femmes. Ils partirent donc d'auprès du roi et de Paris, et se mirent au retour.

Or retournèrent en leur ville les bourgeois de La Rochelle qui avaient séjourné, tant à Paris que sur le chemin, bien deux mois. Et ils montrèrent à ceux qui les y avaient envoyés et à la communauté de la ville quelle chose ils avaient exploitée et obtenue, et qu'on leur avait accordé, sans nulle exception, toutes leurs demandes. De cela eurent-ils grand'joie et se contentèrent grandement du roi et de son conseil. Il ne demeura pas trois jours qu'on ne mît ouvriers en œuvre, et ils firent abattre leur château et mettre tout ras-à-ras de la terre, et jamais il n'y demeura pierre sur l'autre, et ils en assemblèrent là les pierres sur la place en un mont. Depuis ils en firent servir aux nécessités de la ville et paver quelques rues qui en avaient grand besoin.

Quand ils eurent ainsi fait, ils mandèrent au duc de Berry qu'il vînt là s'il lui plaisait, et qu'on le recevrait volontiers au nom du roi de France, et qu'ils feraient tout ce qu'ils devaient faire. Le duc de Berry y envoya monseigneur Bertrand le connétable, qui avait commission et procuration de prendre la possession pour le roi de France. Alors ledit connétable partit de Poitiers avec cent lances, selon l'ordonnance du duc de Berry, et chevaucha tant qu'il vint en la ville de La Rochelle où il fut reçu à grand'joie et montra pour cela procuration dudit roi son seigneur qui l'avait établi dans ces pays par delà comme représentant sa personne. Il prit donc la foi et l'hommage des hommes de la ville et y séjourna trois jours; et tous hommages

lui furent faits ainsi que proprement au roi, et il y reçut grands dons et beaux présents, et aussi il en donna foison aux dames et aux demoiselles ; et quand il eut assez fait fête et joué, il partit de La Rochelle et retourna à Poitiers.

Il ne demeura guère de temps depuis ce jour avant que le roi, ayant appris qu'Yvain de Galles avait pris le captal de Buch devant Soubise, envoyât vers lui ses messagers, lui mandant et signifiant qu'il le verrait volontiers, ainsi que son prisonnier. Et Yvain de Galles, au commandement et ordonnance du roi, prit le chemin de Paris, et lui amena le captal de Buch, ce dont le roi eut grand'joie, et lequel il connaissait bien, car il l'avait vu autrefois (1). Il lui fit donc grande et joyeuse chère, et le tint en prison courtoise sans nulle contrainte ; car volontiers il l'eût reçu en son amour, pourvu qu'il se retournât Français. Et il lui fit promettre et offrir de grands dons, de grands héritages et de grands profits, mais le captal n'y voulut jamais entendre ; mais il disait bien aux barons et aux chevaliers de France qui le visitaient et qui parlaient de cela, qu'il se rançonnerait volontiers et grandement, cinq ou six fois plus que ne lui valait son revenu par an. Mais le roi n'avait point conseil de faire cela, et la chose demeura donc en cet état, et il fut d'abord mis au château du Louvre, et là gardé bien et soigneusement ; et souvent les barons et les chevaliers de France le visitaient. Or nous reviendrons aux besognes de Bretagne.

1. Charles V, qui désirait s'attacher Jean de Grailly, captal de Buch, lui avait donné, après Cocherel où du Guesclin l'avait fait prisonnier, sa liberté et la seigneurie de Nemours. Le captal avait fait au roi hommage de la terre qu'il tenait de lui. Sur les reproches du prince de Galles, le captal renvoya les titres de possession de sa seigneurie de Nemours, et rétracta son hommage.

LVI. — Comment le duc de Bretagne était Anglais, et les seigneurs Bretons Français.

Le duc de Bretagne, messire Jean de Montfort, était durement courroucé dans son cœur des contraintes que les Français faisaient aux Anglais ; et volontiers il eût aidé lesdits Anglais s'il l'avait pu et osé ; mais le roi de France qui était sage, et qui fut subtil là où son plaisir l'inclinait, et qui savait attirer les gens et les tenir à amour là où était son profit, avait mis en cela un très grand remède ; car il avait tant fait, que les prélats de Bretagne, les barons et les chevaliers et les bonnes villes étaient de son accord, excepté monseigneur Robert Knowles. Mais celui-ci était du conseil et de l'accord du duc, et il disait bien que, quand il devrait perdre tout ce qu'il tenait en Bretagne, il n'abandonnerait jamais le roi d'Angleterre ni ses enfants, qu'il ne fût tout prêt à leur service. Ce duc, qui appelait le roi d'Angleterre son père, car il avait eu sa fille en mariage, se rappelait souvent en soi-même les beaux services que le roi d'Angleterre lui avait faits ; car jamais il n'eût été duc de Bretagne, si le secours et l'aide du roi d'Angleterre et de ses gens lui eussent manqué. Il en parla donc plusieurs fois aux barons et aux chevaliers de Bretagne, en remontrant l'injure que le roi de France faisait au roi d'Angleterre, laquelle n'était pas à consentir. Et il pensait, par ses paroles colorées, attirer ses gens pour faire partie avec lui contre le roi de France. Mais jamais il ne les eût amenés, car ils étaient trop fort enracinés en l'amour du roi de France et du connétable qui était leur voisin. Et le duc en parla tant aux uns et aux autres que ses gens commencèrent à douter : aussi ils gardèrent les cités, le château et les bonnes villes plus soigneusement qu'auparavant, et firent grands guets. Quand le duc vit cela, il se méfia aussi de ses gens et eut peur

qu'en effet, par l'information et requête du roi de France, ils ne lui fissent quelque dommage. Il signifia tout son état au roi d'Angleterre, et le pria qu'il voulût envoyer des gens par lesquels il fût soudainement aidé s'il en avait besoin.

Le roi d'Angleterre, qui voyait bien que le duc l'aimait et que ses gens lui montraient rancune pour l'amour de lui, ne lui eût jamais refusé ; mais il donna l'ordre au seigneur de Nevill, avec quatre cents hommes d'armes et autant d'archers, d'aller en Bretagne et de prendre terre à Saint-Mathieu-Finistère, et de se tenir là jusqu'à ce qu'il eût d'autres nouvelles. Le sire de Nevill obéit ; sa charge de gens d'armes et d'archers lui fut préparée et délivrée ; il monta donc en mer au hâvre de Hampton (1), et les mariniers tournèrent vers la Bretagne, lesquels cinglèrent tant, par l'aide du vent, qu'ils arrivèrent au hâvre de Saint-Mathieu et entrèrent dans la ville ; car le duc avait là de ses chevaliers tout pourvus, monseigneur Jean de Lackingay et autres, qui lui firent chemin. Quand le sire de Nevill et sa troupe eurent pris terre et qu'ils furent entrés courtoisement en la ville de Saint-Mathieu, ils dirent aux bonnes gens de la ville qu'ils ne s'effrayassent de rien, car ils n'étaient pas venus là pour leur porter contrariété ni dommage, mais qu'ils les garderaient et défendraient s'il en était besoin, et s'ils voulaient bien payer tout ce qu'ils dépenseraient. Ces paroles rapaisèrent assez ceux de la ville.

Or se répandirent et se semèrent les paroles parmi le duché de Bretagne que le duc avait demandé du secours en Angleterre, et qu'il était arrivé en la ville de Saint-Mathieu plus de mille hommes d'armes ; ce dont tout le pays fut grandement ému et en plus grand soupçon qu'auparavant ; et les prélats, les barons et les chevaliers s'assemblèrent ainsi que les conseils des

1. Southampton.

cités et des bonnes villes de Bretagne, et s'en vinrent au duc, et lui remontrèrent vivement et pleinement qu'il n'avait que faire d'être Anglais en secret ; et, s'il le voulait être, qu'il le leur dit et qu'aussitôt ils en ordonneraient. Le duc, qui vit alors ses gens durement émus et courroucés contre lui, répondit si sagement et si bellement, que cette assemblée se sépara en paix (1). Mais pour cela les Anglais ne partirent pas de la ville de Saint-Mathieu, mais s'y tinrent toute la saison. Ainsi les choses demeurèrent en cet état, le duc en méfiance et en soupçon de ses gens, et ses gens de lui.

LVII. — Comment messire Bertrand du Guesclin mit le siège devant Chisey.

QUAND la douce saison d'été fut revenue, et alors qu'il fait bon batailler et loger aux champs, messire Bertrand du Guesclin, connétable de France, qui tout cet hiver s'était tenu à Poitiers et avait durement menacé les Anglais (d'autant plus que les garnisons qu'ils tenaient encore en Poitou avaient pendant cet hiver très fort guerroyé et travaillé les gens et le pays), ordonna donc toutes ses besognes de point et d'heure, ainsi qu'il le savait faire, tout son charroi et son grand équipage, et rassembla tous les compagnons autour de lui, desquels il espérait être aidé et servi ; et il partit de la bonne ville de Poitiers avec bien quinze cents combattants, la plus grand' partie tous Bretons ; et s'en vint mettre le siège devant la ville et le château de Chisey, dont messire Robert Middleton et messire Martin l'Écossais étaient capitaines. Avec messire Bertrand étaient de cheva-

1. « Cher sire, avaient dit le vicomte de Rohan et le sire de Laval, sitôt que nous pourrons apercevoir que vous ferez partie pour le roi d'Angleterre, nous vous relinquerons et mettrons hors de Bretagne. »

liers Bretons: messire Robert de Beaumanoir, messire Alain et messire Jean de Beaumanoir, messire Arnould Limousin, messire Geoffroy Ricon, messire Yvain Lakonet, messire Geoffroy de Kérimel, Thibaut du Pont, Alain de Saint-Pol, Aliot de Calais et plusieurs autres bons hommes d'armes. Quand ils furent tous venus devant Chisey, ils environnèrent la ville selon leur quantité et firent de bonnes palissades derrière eux, afin que soudainement, de nuit ou de jour, on ne pût leur porter dommage ni contraire ; et ils se tinrent là-dedans, tout assurés et confortés qu'ils n'en partiraient jamais sans avoir la forteresse ; et ils y firent et livrèrent plusieurs assauts. Les compagnons qui étaient dedans se défendirent courageusement et si bien, qu'à ce commencement ils n'y perdirent rien. Toutefois, pour être secourus et pour faire lever ce siège, car ils sentaient bien qu'à la longue ils ne pourraient pas tenir, ils eurent conseil de le signifier à monseigneur Jean Devereux et aux autres compagnons qui se tenaient à Niort. Ils firent donc de nuit partir un de leurs valets qui apporta une lettre à Niort, et il fut bien vite accouru, car il n'y a que quatre lieues. Messire Jean Devereux et les compagnons lurent cette lettre et virent comment messire Robert Middleton et messire Martin l'Écossais les priaient qu'ils voulussent les aider à se désassiéger de ces Français, et leur signifiaient l'état et l'ordonnance autant qu'ils le savaient ; ce dont ils furent déçus, et leurs gens aussi ; car ils certifiaient, par leurs lettres et par la parole du messager, que messire Bertrand n'avait devant Chisey pas plus de cinq cents combattants.

Quand messire Jean Devereux, messire d'Agsworth et Kreswell surent ces nouvelles, ils affirmèrent qu'ils iraient de ce côté lever le siège et réconforter leurs compagnons, car ils y étaient bien tenus. Ils mandèrent

aussitôt ceux de la garnison de Lusignan et de Gençay qui leur étaient fort proches. Ceux-ci vinrent, chacun avec ce qu'il avait de gens, leur garnison gardée, et ils s'assemblèrent à Niort. Là étaient avec les susdits : messire Aymeri de Rochechouart et messire Geoffroy d'Argenton, David Holgrave et Richard Holmes. Ils partirent de Niort tout appareillés et bien montés, et furent comptés, au sortir de la porte, sept cents et trois têtes armées, et bien trois cents pillards Bretons et Poitevins. Ils s'en allèrent tout le pas sans se trop hâter par devers Chisey, et firent si bien qu'ils vinrent assez près et se mirent au dehors d'un petit bois.

LVIII. — Ceci parle de la bataille de Chisey, en Poitou, ou messire Bertrand du Guesclin déconfit les Anglais.

CES nouvelles vinrent au logis du connétable, que les Anglais étaient venus là et arrêtés auprès de ce bois pour combattre. Aussitôt le connétable fit tout tranquillement armer tous ses gens et se tenir en leur logis sans se montrer, et tous ensemble ; et il pensa d'abord que les Anglais dussent, de suite, venir jusques à leurs logis pour les combattre : mais ils n'en firent rien, ce dont ils furent mal conseillés ; car s'ils fussent venus hardiment, ainsi qu'ils chevauchaient, et s'ils avaient attaqué ces logis, plusieurs supposent qu'ils auraient déconfit le connétable et ses gens, et, avec tout cela, que ceux de la garnison de Chisey fussent sortis dehors, ainsi qu'ils firent.

Quand messire Robert Middleton et messire Martin l'Écossais virent apparaître les bannières et les pennons de leurs compagnons, ils furent tous réjouis, et dirent :

— « Or tôt, armons-nous et partons d'ici, car nos gens viennent combattre nos ennemis, et c'est raison que nous soyons à la bataille. »

Tous les compagnons de Chisey furent bientôt armés, et se trouvèrent bien soixante armures de fer. Ils firent donc baisser le pont et ouvrir la porte, et se mirent tout dehors et firent clore la porte et lever le pont après eux. Quand les Français en virent l'ordonnance, eux qui se tenaient armés et tout tranquilles en leurs logis, ils dirent:

— « Voici ceux du château qui sont sortis et nous viennent combattre. »

— « Là, dit le connétable, laissez-les venir en avant, ils ne nous peuvent faire de mal. Ils pensent que leurs gens doivent venir pour nous combattre bientôt, mais je n'en vois nul apparaître. Nous déconfirons ceux qui viennent et ainsi nous aurons moins à faire. »

Comme il disait cela, voici les deux chevaliers Anglais et leur troupe tous à pied et en bon ordre, les lances devant eux, et criant : « *Saint Georges ! Guyenne !* » et ils se jetèrent sur ces Français. Ils furent aussi fort bien accueillis. Là il y eut beaucoup de bonnes escarmouches et dures, et beaucoup de grandes habiletés d'armes y furent faites; car ces Anglais qui n'étaient qu'un petit nombre combattaient sagement, et se retiraient toujours, en combattant, autant qu'ils pouvaient, car ils pensaient que leurs gens devaient venir, mais ils ne le firent pas ; ce pourquoi ils ne purent soutenir le poids des Français et furent tout d'abord ceux-ci déconfits, morts et pris. Jamais nul des leurs ne rentra au château, et puis les Français se réunirent tous ensemble.

Ainsi furent pris messire Robert Middleton et messire Martin l'Écossais, et leurs gens tout d'abord, sans que les Anglais qui se tenaient sur les champs en sussent rien. Or, je vous dirai comment il advint

de cette besogne. Messire Jean Devereux et messire d'Agsworth et les autres considérèrent qu'il y avait là bien entre eux trois cents pillards Bretons et Poitevins qu'ils tenaient de leurs gens. Et ils les voulurent employer et leur dirent :

— « Entre vous, compagnons, vous vous en irez devant escarmoucher ces Français, pour les attirer hors de leurs logis, et tout aussitôt que vous serez aux prises avec eux, nous viendrons sur le flanc en frappant et les mettrons par terre. »

Il fallut que ces compagnons obéissent, puisque les capitaines le voulaient, mais cela ne semblait pas bien à chacun.

Quand ils se furent séparés des gens d'armes, ils approchèrent des logis des Français et vinrent bien et hardiment jusque près de là. Le connétable et ses gens qui se tenaient dedans leurs palissades se tinrent tous cois et sentirent que les Anglais les avaient envoyés pour les attirer. Quelques-uns de ces Bretons qui étaient parmi les gens du connétable vinrent jusques aux barrières de leurs palissades et trouvèrent que c'étaient Bretons et Poitevins et gens rassemblés. Les Bretons leur dirent donc, de la part du connétable :

— « Vous êtes bien méchantes gens, qui vous voulez faire occire et découper pour ces Anglais qui vous ont tant fait de maux; sachez que, si nous venons à bout de vous, aucun n'en sera pris à merci. »

Ces pillards entendirent ce que les gens du connétable leur disaient; et ils commencèrent à murmurer ensemble, et ils étaient Français de cœur pour la plus grande partie. Ils dirent entre eux :

— « Ils disent vrai. Il paraît encore bien que ces Anglais font bien peu compte de nous, quand ainsi ils nous envoient ci-devant pour combattre et escarmoucher et commencer la bataille, nous qui ne sommes

qu'une poignée de pauvres gens qui ne pourrons en rien résister à ces Français. Il vaut beaucoup mieux que nous nous tournions du côté de notre nation, plutôt que de demeurer anglais. »

Ils furent bientôt tous de cet accord et se rangèrent à cette opinion, et parlementèrent avec les Bretons en disant :

— « Or, hardiment, nous vous promettons loyalement que nous serons des vôtres et que nous combattrons avec vous contre ces Anglais. »

Les gens du connétable répondirent :

— « Et quelle quantité d'hommes d'armes sont-ils, ces Anglais ? »

Les pillards leur dirent :

— « Ils ne sont en tout compte qu'environ sept cents. »

Ces paroles et ces discours furent rapportés au connétable qui en eut grand' joie et dit en riant :

— « Ceux-là sont à nous. Or, tout devant nous, scions toutes nos palissades et puis sortons hardiment sur eux et alors combattons-les. Ces pillards sont bonnes gens de nous avoir dit vérité sur leur ordonnance. Nous ferons deux corps de bataille sur l'aile, dont vous gouvernerez l'un, messire Alain de Beaumanoir, et vous, messire Geoffroy de Kérimel, l'autre. Dans chacun il y aura trois cents combattants, et je m'en irai de front les attaquer. »

Ces deux chevaliers répondirent qu'ils étaient tout prêts d'obéir, et ils prirent chacun leur charge toute telle qu'ils la devaient avoir. Mais, premièrement, ils scièrent leurs palissades ras-à-ras de la terre; et quand ce fut fait, et leurs corps de bataille ordonnés ainsi qu'ils devaient faire, ils sautèrent hors de leurs palissades soudainement et se mirent aux champs, bannières et pennons flottant au vent, en se tenant tous serrés. Et ils rencontrèrent premièrement ces pillards bre-

tons et poitevins qui déjà avaient fait leur marché et se tournèrent avec eux. Et puis s'en vinrent pour combattre ces Anglais qui tous s'étaient mis ensemble.

Quand ils aperçurent la bannière du connétable sortir dehors et les Bretons aussi, ils connurent bientôt qu'il y avait trahison de leurs pillards et qu'ils étaient tournés Français : néanmoins ils ne se tinrent pas pour battus, mais montrèrent grand' joie et bon semblant de combattre leurs ennemis. Ainsi se commença la bataille sous Chisey entre les Bretons et les Anglais, et tous à pied, qui fut grande et dure et bien maintenue. Et le connétable de France vint d'abord les attaquer de grand' volonté. Là il y eut plusieurs grands exploits d'armes qui furent faits; car, à vrai dire, les Anglais vis-à-vis des Français n'étaient qu'un petit nombre. Et ils se combattaient si extraordinairement que ce serait merveille à raconter, et ils s'efforçaient de bien faire pour déconfire leurs ennemis. Là, criaient les Bretons : « *Notre Dame ! Guesclin !* » et les Anglais : « *Saint Georges ! Guyenne !* » Là furent très bons chevaliers, du côté des Anglais : messire Jean Devereux, messire d'Agsworth, messire Geoffroy d'Argenton et messire Aimery de Rochechouart, et se combattaient vaillamment et y firent plusieurs grandes habiletés d'armes. Ainsi firent Jean Carswell, Richard Holmes et David Holgrave. Et du coté des Français: premièrement, messire Bertrand du Guesclin, messire Alain et messire Jean de Beaumanoir qui se tenaient sur une aile, et messire Geoffroy de Kérimel sur l'autre, et réconfortaient grandement leurs gens à l'endroit où ils les voyaient s'ébranler, et cela rafraîchit grandement leurs gens; car on vit plusieurs fois qu'ils furent poussés et repoussés en grand péril d'être déconfits.

De leur côté combattirent encore vaillamment monseigneur Geoffroy Ricon, monseigneur Yvain Laconet, Thibaut du Pont, Sylvestre Bude, Alain de Saint-

Pol et Aliot de Calais. Ces Bretons se comportèrent si bien pour la journée, et si vaillamment combattirent leurs ennemis, que la place leur demeura et qu'ils remportèrent la victoire. Et furent morts ou pris tous ceux-là qui étaient venus de Niort, et jamais aucun n'en revint et n'en échappa. Ainsi furent pris de leur côté tous les chevaliers et écuyers de renom, et les Bretons ce jour-là eurent plus de trois cents prisonniers, que depuis ils rançonnèrent bien et cher, et aussi ils conquirent tout leur bagage où ils eurent grand butin. Cette bataille fut l'an de grâce mil trois cent-soixante-douze (1), le vingt-et-unième jour de mars.

LIX.—Comment le duc de Bretagne n'osa demeurer en son duché, et comment messire Bertrand saisit sa terre.

Après cette déconfiture, qui fut faite au dehors de Chisey par monseigneur Bertrand du Guesclin et les Bretons sur les Anglais, se perdit tout le pays de Poitou pour le roi d'Angleterre. Celui-ci était bien informé qu'il avait perdu tout son pays de Poitou, de Saintonge et de La Rochelle, et que les Français étaient grandement forts sur la mer. Le roi ordonna donc le comte de Salisbury, monseigneur Guillaume de Nevill et monseigneur Philippe de Courtenay pour être capitaines de deux mille hommes d'armes et autant d'archers. Et ils firent leurs provisions en Cornouailles et là montèrent en mer. Ils cinglèrent vers la Bretagne, car ils ne pouvaient pas arriver ailleurs pour faire guerre qui leur profitât, ni pour employer leur saison; et aussi ils voulaient savoir l'intention du duc et des Bretons de Bretagne, s'ils se tenaient Français

1. C'est-à-dire 1373. On doit toujours se rappeler qu'à cette époque l'année ne commençait qu'à Pâques.

ou Anglais. Et ils eurent si bon vent, que d'une flotte ils arrivèrent à Saint-Malo de l'Isle en Bretagne, et ils trouvèrent au hâvre huit gros vaisseaux espagnols de marchands d'Espagne, chargés de biens, qui gisaient à l'ancre. Les Anglais les brûlèrent, et toutes les marchandises qui y étaient, et mirent à mort tous les Espagnols qu'ils y trouvèrent, et entrèrent dans la ville de Saint-Malo et s'y logèrent de fait. Les gens de la ville n'en furent pas bien maîtres, et les Anglais commencèrent à courir là aux environs et à faire la guerre, et à prendre des vivres.

Ces nouvelles se répandirent bientôt sur le pays qui en fut durement ému, et en plus grand soupçon qu'auparavant sur leur duc et sur monseigneur Robert Knowles ; et ils disaient généralement qu'ils avaient mandé les Anglais, et les avaient fait venir là et arriver, et que ce n'était pas à consentir ; et puisque le duc montrait clairement qu'il voulait être anglais et ne tenait point l'ordonnance de son pays, il était tenu de perdre sa terre. Donc se fermèrent cités, villes et châteaux, et chacun fit son guet et bonne garde ainsi que pour lui.

Pour le temps d'alors le duc de Bretagne se tenait au château de Vannes, ce à cause de quoi ceux de la cité et du bourg n'étaient pas bien rassurés ; et messire Robert Knowles se tenait en son château de Derval et le faisait grandement et grossement pourvoir de toutes choses, de vivres et d'artillerie, et remparer de tous points ; car il imaginait bien que le pays serait en guerre et que son château aurait à faire. Et, quand il eut fait cela, il le confia à un sien cousin, chevalier, qui s'appelait messire Hugues Brooks, et le laissa bien pourvu de toutes choses ; puis se rendit au château et dans la ville de Brest où était le sire de Nevill d'Angleterre, avec toute sa charge de gens d'armes, qui étaient arrivés l'année d'avant à Saint-Mathieu de

Finistère, ainsi que vous savez. Et messire Robert Knowles vint auprès de lui pour avoir plus grand confort d'aide et de conseil ; et aussi Brest est un des plus forts châteaux du monde.

Les nouvelles et les plaintes des barons et des chevaliers de Bretagne vinrent à Paris vers le roi de France ; et il lui fut remontré comment le duc avait mandé grand secours en Angleterre pour mettre les Anglais en leur pays, ce que jamais ils ne consentiraient, car ils sont et veulent demeurer bons et loyaux Français ; et il était connu et tout clair qu'il voulait garnir et pourvoir d'Anglais ses châteaux et ses forteresses. Le roi leur demanda ce qu'il y avait de bon à faire. Ils répondirent qu'il devait mettre sur pied une grande et grosse chevauchée de gens d'armes, et qu'il les envoyât en Bretagne, et se hâtât le plus tôt qu'il pût, avant que les Anglais y fussent du tout forts ; et que ceux qu'il enverrait prissent saisie et possession de toutes les cités, villes et châteaux, car le duc avait forfait sa terre. Ces paroles et ces offres des barons et des chevaliers de Bretagne plurent grandement au roi ; et il dit que c'étaient de loyales gens et de bonnes gens, et qu'il demeurerait avec eux. Il ordonna donc à son connétable, monseigneur Bertrand, d'aller de ce côté, avec telle charge de gens d'armes qu'il voudrait prendre et avoir sans nulle exception, car il mettait tout dans sa main. Le connétable obéit à l'ordonnance du roi, ce fut raison, et se hâta de faire cette armée et chevauchée, et vint en la cité d'Angers. Là il fit son amas de gens d'armes. Et étaient avec lui : le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, le comte du Perche, le Dauphin d'Auvergne, le comte de Boulogne, le comte de Ventadour, le comte de Vendôme, le sire de Clisson, le vicomte de Rohan, le sire de Beaumanoir, le sire de Rochefort et tous les barons de Bretagne. Et ils se trouvèrent bien quatre mille lances, chevaliers et

écuyers, et bien dix mille d'autres gens. Et ils chevauchèrent devant Bretagne.

Ces nouvelles vinrent au duc de Bretagne qui se tenait encore à Vannes, comment Français et Bretons venaient sur lui pour prendre et saisir de force sa terre, et son corps aussi, et ils étaient bien quinze mille armures de fer, et, de toutes ces gens d'armes, étaient conduiseurs et souverains le connétable et le duc de Bourbon ; et avec tout cela qu'il avait d'accord contre lui tout le pays, cités, villes et châteaux. Aussi le duc craignit grandement en lui-même qu'il ne fût pris et attrapé. Il partit donc de Vannes et s'en vint au château d'Auray, à quatre lieues de là, et y séjourna six jours seulement ; et il ne trouva pas qu'il y dût demeurer davantage, de peur qu'on ne mît le siège devant lui ; et toutefois il ne savait plus en Bretagne aucune ville où il s'osât enfermer. Il laissa donc là une partie de ses gens et la duchesse sa femme à la garde d'un sien chevalier qui s'appelait monseigneur Jean Augustin, et puis chevaucha outre vers Saint-Mathieu de Finistère. Quand il fut venu jusque-là, il pensa entrer dans la ville ; mais ils se fermèrent devant lui et dirent qu'il n'y entrerait point. Quand il vit cela, il se mit à craindre plus qu'auparavant, et prit le chemin du Conquêt sur la mer, et là il entra dans un vaisseau, et ses gens, et ils cinglèrent vers l'Angleterre, et ainsi il arriva en Cornouailles. Depuis il chevaucha tant, qu'il vint à Windsor où le roi se tenait, qui lui fit grand' chère quand il le vit, car il l'appelait son fils. Le duc alors lui raconta tout l'état de Bretagne, et comment la besogne allait, et que, pour l'amour de lui, il avait perdu son pays ; et que tous ses hommes l'avaient abandonné, excepté messire Robert Knowles. Alors le roi lui répondit et lui dit :

— « Beau fils, ne craignez pas de n'avoir jamais assez, car jamais je ne ferai paix ni accord avec mon ad-

versaire de France ni les Français, que vous ne deviez être aussi avant que je serai ; et vous demeurerez duc de Bretagne malgré tous ceux qui vous nuisent. »

Ce réconfort plut grandement au duc de Bretagne, et il demeura auprès du roi et du duc de Lancastre et les barons d'Angleterre qui lui firent grand'consolation et grand réconfort.

Or nous parlerons de messire Bertrand du Guesclin et des barons de France, et comment ils entrèrent en Bretagne à toute force et se mirent en possession des villes et des châteaux, qui obéirent tous à lui, et non à monseigneur Robert Knowles qui était demeuré gouverneur de Bretagne quand le duc en partit.

Le connétable, qui avait la commission du roi de France de prendre et de saisir tout le pays de Bretagne, y entra efforcément avec plus de quatre mille armures de fer, et tous à cheval, et ne prit pas le chemin de Nantes premièrement, mais celui de la bonne cité de Rennes et de la Bretagne bretonnante, parce que ceux de ce pays étaient et ont toujours été plus favorables au duc de Bretagne que les Français appelaient le comte de Montfort, que ceux de la Douce Bretagne.

Quand les bourgeois sentirent venir sur eux le connétable et les Français si efforcément, ils n'eurent pas conseil de s'enfermer, mais ouvrirent leurs portes et les accueillirent doucement, et se mirent aussitôt en l'obéissance du roi de France. Ledit connétable en prit les fois et les serments qu'ils se tiendraient stables, et puis passa outre et vint jusques à la bonne ville de Dinan. Ceux de Dinan firent de même. Et puis ils chevauchèrent jusqu'à la cité de Vannes qui s'ouvrit aussi tantôt, et se mit en l'ordonnance du connétable, et puis les Français et les Bretons se rafraîchirent là pendant quatre jours. Puis les Français chevauchèrent devers Jugon une bonne ville et un bon château ; ceux-ci se rendirent bientôt et se mirent en l'obéissance du

roi de France. Et puis Goy-la-Forêt; et puis la Roche-Derrien, Ploërmel, Château-Josselin, Faouët, Guingamp, Saint-Mathieu-Finistère et plusieurs villes de là environ, Guérande, Quimperlé et Quimper-Corentin.

Quand le comte de Salisbury et messire Guillaume Nevill et messire Philippe de Courtenay et les Anglais qui se tenaient à Saint-Malo de l'Isle entendirent que le connétable et le sire de Clisson et les barons de France et de Bretagne étaient entrés si efforcément qu'ils prenaient villes, cités et châteaux, et que tout le pays se tournait vers eux, ils eurent conseil qu'ils se dirigeraient sur Brest, d'autant plus qu'ils savaient encore sur mer la grosse flotte des Espagnols et les Français; là ils seraient plus en sûreté, eux et leur flotte, car le hâvre de Brest est bien gardé, et aussi ils y trouveraient de leurs compagnons, le seigneur de Nevill et messire Robert Knowles, qui se tenaient là sur l'assurance de cette forte place; et ainsi ils auraient meilleur conseil l'un par l'autre. Ils chargèrent donc leurs vaisseaux et entrèrent dedans et quittèrent Saint-Malo-de-l'Isle. Ce ne vint jamais mieux à point, car ils eussent été assiégés le lendemain. A leur départ ils pillèrent et volèrent toute la ville de Saint-Malo, et cinglèrent tant, qu'ils vinrent à Hennebont. Là ils furent un jour, et puis rentrèrent en mer et s'en allèrent tout cinglant devers Brest, et firent tant qu'ils y parvinrent. Ils y furent reçus à grand'joie, et mirent toute leur flotte au hâvre de Brest. Les seigneurs alors se logèrent au château, avec toutes leurs gens en la ville ou en leur flotte.

Le connétable de France s'en vint avec toutes ses troupes jusqu'à Saint-Malo-de-l'Isle; et il fut fort courroucé quand il sut que les Anglais en étaient partis, car il venait là sur la seule entente et espoir de les combattre ou assiéger. Il prit alors saisie de la ville et les fois et serments, et y ordonna des gens en

son nom ; et puis chevaucha avec toute sa grande armée, devers le château et la ville de Hennebont, où il y avait environ cent vingt Anglais qui la tenaient, et le comte de Salisbury les y avait laissés quand il y fut, il n'y avait pas six jours. Et en était capitaine un écuyer anglais qui s'appelait Tommelyn Wick.

LX. — Comment messire Bertrand du Guesclin prit le fort chateau de Hennebont.

Le connétable et toute sa troupe, où il y avait bien vingt mille combattants, chevauchèrent tant, qu'ils vinrent devant la ville de Hennebont. Et ils trouvèrent les portes closes et toutes gens préparés ainsi que pour se défendre. Le connétable, ce premier jour, se logea et fit loger toutes ses gens ; et le lendemain au matin, à l'heure du soleil levant, sonnèrent les trompettes d'assaut ; et, quand ils furent tous armés, ils allèrent de ce côté et se mirent en ordonnance pour assaillir. Ainsi firent ceux de Hennebont. Anglais et Bretons qui étaient dedans se préparèrent aussitôt pour se défendre. Le connétable savait bien que jamais il ne les aurait de force, au cas que tous ceux qui étaient dans Hennebont voudraient se mettre en défense ; mais il y trouva un grand avantage ; je vous dirai comment.

Au commencement de l'assaut, il s'en vint jusques aux barrières, la coiffe d'acier en tête tant seulement, et dit ainsi à ceux de Hennebont, en faisant signe de la main :

— « Dieu le veut ! Hommes de la ville qui êtes là-dedans, nous vous aurons encore malgré vous, et nous entrerons en la ville de Hennebont si le soleil y peut entrer ; mais sachez, s'il y en a aucun de vous qui se montre pour se mettre à défense, nous lui ferons sans hésitation trancher la tête, et à tout le reste de la ville, hommes, femmes et enfants, pour l'amour de lui. »

Cette parole effraya tant les hommes bretons de la ville de Hennebont, qu'il n'y eut jamais depuis ce discours homme qui s'osât montrer ni faire voir pour se mettre à défense. Ils se mirent ainsi tous ensemble et dirent aux Anglais :

— « Seigneurs, nous n'avons pas intention de nous tenir contre le connétable ni les seigneurs de Bretagne. Nous sommes ici un petit nombre de pauvres gens qui ne pouvons vivre dans le danger du pays. Toutefois nous vous ferons tant d'honneur, car vous êtes vous tous compagnons, que vous n'aurez garde de nous, ni ne serez inquiétés ni aidés par nous. Et sur cela ayez avis. »

Quand le capitaine et les Anglais entendirent ces nouvelles, cela ne leur sembla pas trop plaisant, et ils se retirèrent ensemble et tinrent conseil, tout considéré et imaginé, au cas qu'ils ne seraient confortés et aidés de ceux de Hennebont, qu'ils n'étaient pas capables de résister à une telle armée que le connétable avait là devant eux. Ils eurent donc avis entre eux qu'ils traiteraient un accord avec les Français, et qu'ils rendraient la ville et qu'on les laisserait partir, sauf leurs vies et les choses qui étaient à eux. Ils envoyèrent alors un héraut devers le connétable qui remontra toutes ces besognes et rapporta un sauf-conduit: que le capitaine de Hennebont et quatre des siens pouvaient aller en sûreté vers l'armée pour entendre et savoir plus pleinement ce qu'ils voulaient dire. Sur cette sauvegarde, Tommelyn Wick et quatre de ses compagnons vinrent devant les barrières parler aux seigneurs de l'armée. Là fut fait traité et composition, que tous les Anglais qui étaient dedans Hennebont, et aussi tous les Bretons qui tenaient le parti du comte de Montfort, pouvaient en sûreté partir, eux et ce qui était à eux, et se retirer à Brest, et non ailleurs.

Ainsi le connétable de France eut, par son sens, et non par grand combat, la ville et le château de

Hennebont, ce qu'il n'aurait pas voulu donner pour cent mille francs; et les Anglais en partirent sur bonne conduite, et emportèrent tout le leur et vinrent à Brest.

LXI. — Comment le connétable, messire Bertrand, prit villes et forteresses en Bretagne; comment il traita avec ceux de Derval et entra dans Nantes.

APRÈS la conquête de la ville et du château de Hennebont, les seigneurs et le connétable n'eurent pas conseil d'aller devant Brest, car ils savaient bien qu'ils perdraient leur peine. Mais ils s'avisèrent de se retirer tout bellement devers la cité de Nantes, en côtoyant la rivière de Loire et en conquérant et en mettant sous leur pouvoir et ordonnance encore quelques villes et châteaux qui étaient là. Ils laissèrent dans la ville de Hennebont deux chevaliers Bretons comme capitaines, avec des gens d'armes, et puis en partirent. Et ils prirent le chemin de Nantes, en suivant la rivière de Loire, et mirent en leur obéissance tout le pays qu'ils trouvèrent. Et jamais personne n'y fut rebelle, car s'ils l'eussent trouvé, la commission du roi de France était telle, qu'il voulait sans merci que tous les rebelles fussent punis à mort.

En ce temps le duc d'Anjou faisait un grand mandement pour venir mettre le siège devant La Roche-sur-Yon que tenaient les Anglais, laquelle garnison est située sur les marches d'Anjou. Aussi les Anglais qui étaient dans Brest eurent conseil et avis qu'ils se retireraient en mer, puisque le connétable de France les éloignait, et s'en iraient reposer et rafraîchir vers Coredon et Guérande. Et si la flotte de France ou des Espagnols passait, où ils se pourraient employer, ils combattraient ; car aussi les provisions de Brest

commençaient à diminuer, car ils étaient trop de gens. Ils confièrent donc ladite forteresse à monseigneur Robert Knowles et rentrèrent en mer sur leur flotte, et ne menaient avec eux nuls chevaux. Avec le gentil comte de Salisbury étaient d'Angleterre : le sire de Lucy, le sire de Nevill, messire William de Nevill, le sire de Middleton, le sire de Fitz-Walter, messire Bryant de Stappleton, messire Richard de Pontchardon, messire Jean d'Évreux, messire Thomas Spencer et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers. Ces dits seigneurs qui s'étaient tenus à Saint-Malo et à Brest s'étaient fort repentis de ce qu'ils n'avaient pas amené leurs chevaux avec eux ; car s'ils les eussent eus, ils disaient bien qu'ils eussent chevauché sur le pays et contre les Français.

Le connétable de France et les seigneurs de Bretagne et de France qui étaient avec lui, exploitèrent tant en retournant et en revenant devers Nantes, qu'ils arrivèrent devant Derval que monseigneur Robert Knowles tenait à héritage. Et l'avaient en garde messire Hugues Brooks et messire Régnier son frère. Sitôt que le connétable et ces barons de France et de Bretagne furent venus là, ils mirent le siège tout aux environs, et firent grandes bastides de tous côtés, pour mieux contraindre ceux de la forteresse.

En ce temps descendit le duc d'Anjou avec beaucoup de gens d'armes de Poitou, d'Anjou et du Maine, et s'en vint mettre le siège devant La Roche-sur-Yon ; et là il y avait bien mille lances, chevaliers et écuyers, et quatre mille d'autres gens ; et ils se séparèrent du connétable de France, par le mandement du duc d'Anjou, et vinrent devant La Roche-sur-Yon tenir le siège : messire Jean de Bueil, messire Guillaume des Bordes, messire Louis de Saint-Julien et Yves Charruel, Bretons, et leurs troupes. Et vous devez savoir qu'en cette saison, toutes les troupes de guerre et les

gens d'armes, de quelque pays qu'ils fussent, allaient en Bretagne, car ils n'avaient que faire d'autre part, et aussi le roi de France les envoyait là tous les jours.

Quand les nouvelles furent venues au camp du connétable de France, que le comte de Salisbury et les Anglais qui se tenaient dans Brest, les mêmes qui étaient dans Hennebont, étaient partis et retirés en mer, ils furent fort joyeux, et en regardèrent leur guerre comme plus belle; et ils s'avisèrent qu'ils enverraient une partie de leurs gens devant Brest et mettraient là le siège, car ils étaient assez forts pour ce faire, et qu'ils enfermeraient messire Robert Knowles tellement dedans Brest, qu'il n'en pourrait sortir pour venir conforter ni conseiller ses gens qui étaient en sa forteresse de Derval. Tout aussitôt qu'ils eurent imaginé cela, ils tinrent ce conseil pour bon; et partirent du siège de Derval : le sire de Clisson, le vicomte de Rohan, le sire de Léon, le sire de Beaumanoir, le sire de Retz, le sire de Rieux, le sire d'Avaugour, le sire de Malestroit, le sire de Pons, le sire de Rochefort, et bien mille lances de bonnes gens d'armes, et s'en vinrent mettre le siège devant Brest et enfermer dedans monseigneur Robert Knowles, par si bonne garde et ordonnance, qu'un oiselet par terre n'en fût pas sorti qu'il n'eût été vu. Ainsi les gens du roi de France tinrent, en cette saison, quatre sièges en France, en Bretagne et en Normandie, devant Bécherel les Bretons, devant Brest et Derval les Poitevins, et les Angevins devant La Roche-sur-Yon.

Le siège pendant devant Derval, y furent faits plusieurs escarmouches et assauts, et presque tous les jours y advenaient quelques faits d'armes. Quand messire Hugues Brooks et son frère qui en étaient capitaines, virent la manière et ordonnance du connétable et de ces seigneurs de France qui étaient là grande-

ment et étoffément et qui les oppressaient beaucoup, et qu'il ne leur apparaissait nul confort d'aucun côté, et qu'ils ne pouvaient signifier rien de leur état à leur cousin messire Robert Knowles, et qu'ils avaient entendu que le duc d'Anjou était descendu fort près de là et les menaçait très fort, ils eurent conseil qu'ils traiteraient pour un répit et se mettraient en composition devers le connétable, à savoir que : si dans quarante jours, ils n'étaient pas secourus et aidés de gens assez forts pour lever le siège, ils rendraient la forteresse au connétable. Ils envoyèrent donc sur sauf-conduit parlementer ces traités au camp dudit connétable. Le connétable répondit qu'il n'en ferait rien sans le su du duc d'Anjou. Ceux de Derval voulurent bien encore attendre la réponse dudit duc. Ainsi furent signifiés au duc tous les traités, ainsi qu'ils se devaient faire, pourvu qu'il s'y accordât. Le duc n'en voulut de rien aller au contraire, mais en écrivit au connétable que, au nom de Dieu, il acceptât, au cas que ceux de Derval, pour s'obliger à tenir ce marché, livrassent de bons otages. Ils furent en cet état pendant quatre jours qu'ils n'en voulaient pas livrer, ne voulant donner que leurs promesses scellées; mais le connétable disait que, sans bons otages, chevaliers et écuyers, il ne donnerait aucun répit. Finalement messire Hugues Brooks et son frère Régnier virent et reconnurent bien qu'ils n'en viendraient pas à bout autrement, s'ils ne livraient otages. Ils livrèrent donc deux chevaliers et deux écuyers qui furent aussitôt envoyés à La Roche-sur-Yon devers le duc d'Anjou. Et cette composition faite par ordonnance fut telle : que ceux de Derval ne pouvaient ni ne devaient accueillir personne en leur forteresse qui ne fût assez fort pour faire lever le siège. Pour cela ne se défit pas le principal siège de Derval; mais le connétable y laissa plus de quatre mille combattants de Bretagne, de Limousin, d'Auvergne et de

Bourgogne, et puis avec cinq cents lances il chevaucha vers la cité de Nantes, car il n'y avait point encore été.

Quand le connétable de France fut venu jusques à Nantes, il trouva les portes de la cité closes et une partie des bourgeois venus au devant de lui, et eux mis entre les portes et les barrières, et il n'y avait ouvert seulement que les petites portes. Là les hommes de la ville parlementèrent fort longuement avec le connétable; et ceux de la cité avaient fermé les portes contre lui parce qu'il venait à mains armées, et ils vinrent là pour savoir son intention. Le connétable leur dit qu'il était envoyé et institué de par le roi de France, leur seigneur, pour prendre la possession du duché, et que messire Jean de Montfort, qui s'en était appelé duc, l'avait perdu par forfaiture. Les bourgeois de Nantes demandèrent à avoir conseil pour répondre. Quand ils se furent longuement conseillés, ils allèrent en avant et dirent :

— « Cher sire, il nous vient à grand'merveille de ce qu'on prend ainsi à monseigneur le duc son héritage; car le roi de France nous commanda jadis de le recevoir pour duc et seigneur. Nous lui avons donc juré fidélité et hommage, et il nous a juré et promis de nous gouverner comme sujets. Et cela, il nous l'a tenu, et nous n'avons pas encore su en lui cause de fraude ni de soupçon. Si vous venez en cette ville par vertu de la procuration que vous avez, nous accordons que vous y entriez, à la condition que, s'il advient que le duc de Bretagne retourne en ce pays et veuille être bon français, de l'accord des prélats, barons, gentilshommes et bonnes villes de Bretagne, nous le reconnaîtrons pour seigneur; et nous serons quittes, sans avoir de dommages, ni cette fois-ci ni d'autres fois; et vous ne consentirez à nous faire nulle violence; et vous ne recevrez les rentes, ni les revenus, ni les émoluments

de Bretagne; mais cet argent sera mis en dépôt devers nous jusqu'à ce que nous ayons d'autres nouvelles qui nous plairont mieux peut-être que celles-ci. »

Alors ils voulurent voir la commission dudit connétable et la firent lire. Quand ils l'eurent entendue, le connétable leur demanda ce qu'il leur en semblait, et si elle n'était point bonne; et ils répondirent qu'ils la tenaient bien pour bonne, et qu'ils le voulaient bien recevoir comme commissaire du roi de France, et jurer qu'ils seraient toujours et demeureraient bons Français, et ne laisseraient nul Anglais qui ne fût plus fort qu'eux entrer dans la cité; mais que jamais ils n'abandonneraient leur naturel seigneur qui tenait leur foi et leurs hommages, quelque chose qu'il eût encore faite; et que s'il venait à s'accorder avec le roi de France, ils voulaient être quittes de toutes les obligations qu'ils avaient présentement faites au connétable. Messire Bertrand qui en tout cela ne voyait rien que loyauté, leur répondit : qu'il ne le voulait pas autrement, et que si le duc de Bretagne avait voulu être bon Français et ami du roi de France et de son pays, il y fût demeuré en paix; « et quand il se voudra reconnaître, il aura grâce de notre très cher et très redouté seigneur le roi; mais que tant qu'il tiendra cette opinion, il ne lèvera aucun des profits de Bretagne. »

Ainsi le connétable de France entra dans la cité de Nantes et y séjourna huit jours, et en prit la saisie et possession; mais il n'y fit rien de nouveau. Au neuvième jour, il en partit et s'en vint demeurer en un village d'auprès de Nantes, en un beau manoir qui appartient au duc, assis sur la rivière de Loire; et il entendait tous les jours des nouvelles des sièges qui se tenaient en Bretagne, et aussi du duc d'Anjou qui se tenait devant La Roche-sur-Yon, et du roi qui l'aimait beaucoup, à cause qu'il s'entendait si parfaitement à ses besognes. Et le conseil du roi, parlant des Anglais, disait

ainsi : — « Laissez-les aller. Ils ne peuvent venir par fumée à votre héritage. Il leur en ennuiera et ils iront tous à néant. Quoique un orage et une tempête apparaissent à la fois en un pays, ils s'en vont ensuite et se détruisent d'eux-mêmes. Ainsi adviendra-t-il de ces gens anglais. »

LXII. — Comment furent décollés les otages de ceux de Derval, et comment messire Robert Knowles fit décoller quatre prisonniers qu'il tenait.

NOUS retournerons à parler du duc d'Anjou et du connétable de France, qui se tenaient en ce temps devant Derval, et de monseigneur Robert Knowles, et nous vous conterons comment et par quel incident ce siège se défit.

Le duc d'Anjou, le duc de Bourbon, le connétable de France et tous les barons qui étaient là, tenaient le château de Derval comme étant à eux, par deux raisons : la première était que messire Hugues Brooks et son frère avaient juré, et scellé, et promis, et de cela livré bons otages, chevaliers et écuyers, qu'ils ne pouvaient ni ne devaient accueillir dans leur forteresse personne qui ne fût aussi fort qu'ils étaient. La seconde raison était que, dans quarante jours, ils devaient rendre le château de Derval aux seigneurs de France, si les Anglais ne venaient là en la place en assez grand' force pour les combattre et les obliger à lever le siège; desquelles choses ils étaient tout en défaut.

Monseigneur Robert Knowles s'excusait et mettait toujours en avant que ses gens ne pouvaient faire aucun traité sans son accord, et que tous les traités qui avaient été faits n'étaient de nulle valeur; et on ne

pouvait extraire de lui une autre réponse. Et il mandait bien au duc d'Anjou et au connétable qu'ils n'avaient que faire de séjourner là pour avoir son château, car jamais, tant qu'il vivrait, ils n'en prendraient possession. Le duc d'Anjou à ces réponses était tout mélancolique; et il avisa une fois qu'il essayerait de monseigneur Robert par une autre voie; et il lui manda que, bien certainement, s'il ne lui rendait le château, ainsi que le droit et la raison le voulaient, il pouvait être tout sûr qu'il ferait mourir ses otages.

Messire Robert lui répondit qu'il était bien en sa puissance de faire tout ainsi qu'il disait, mais qu'il fût sûr, s'il les faisait mourir, qu'il y avait là dans son château de bons chevaliers français prisonniers dont il pouvait avoir grand' rançon, mais qu'il les ferait mourir aussi. Cette réponse prit le duc d'Anjou en si grand dépit, que, sans point d'attente, il manda les otages qui étaient sortis de Derval, deux chevaliers et deux écuyers, bien gentilshommes, et les fit mener le plus près du château qu'il put, et là furent décapités; et quelque parole ou prière qu'en pussent faire quelques barons de l'armée, ils n'en furent point épargnés.

Quand messire Robert Knowles, qui était en haut aux fenêtres de son château, vit cela, il en fut très courroucé, et ainsi que tout à fait forcené, il fit incontinent lancer une longue table hors des fenêtres, et là amener trois chevaliers et un écuyer qu'il tenait prisonniers, et dont il avait refusé dix mille francs. Il les fit alors monter sur cette table l'un après l'autre, et leur fit couper les têtes par un ribaud, et renverser dans les fossés, les corps d'un côté et les têtes de l'autre; ce dont vraiment, tout considéré, ce fut grand' pitié, quand pour l'opinion d'eux deux, huit gentilshommes furent ainsi morts; et depuis en furent fort courroucés l'un et l'autre parti.

LXIII. — Des conseils que le roi de France tint a Paris sur la guerre aux Anglais.

ASSEZ tôt après ce cruel fait accompli, dont toutes manières de gens qui en entendirent parler eurent pitié et compassion, le siège se défit de devant Derval; et se dirigèrent en France toutes manières de gens d'armes avec le duc d'Anjou et le connétable; car ils avaient appris que le duc de Lancastre et le duc Jean de Bretagne y chevauchaient à grand' force et étaient déjà sur la rivière de Marne. Et les capitaines exploitèrent tant, qu'ils vinrent à Paris devers le roi qui les reçut à grand' joie; et il fut extrêmement réjoui de la venue du connétable, car il avait en lui très grand' confiance.

En ce temps-là était retourné à Paris le sire de Clisson, car le roi l'avait mandé pour avoir conférence, devant lui présent et tous ses frères, qui tous trois étaient à Paris, et le connétable, sur l'état des Anglais et si on les combattrait ou non; car plusieurs barons et chevaliers du royaume de France et conseils des bonnes villes murmuraient l'un à l'autre et disaient en public : que c'était chose inconvenante et grand blâme pour les nobles du royaume de France, où il y a tant de barons, chevaliers et écuyers, et dont la puissance est si renommée, quand ils laissaient ainsi passer les Anglais à leur aise et quand ils ne s'étaient point combattus, et que de ce blâme ils étaient blâmés par tout le monde.

Quand tous ces seigneurs les plus spéciaux du conseil du roi furent assemblés, ils se mirent en une chambre : et là le roi ouvrit son discours sur l'état susdit, et pria fort doucement qu'il en fût loyalement conseillé, et voulut entendre l'avis de chacun tout autour, et quelle raison il y mettait de combattre ou de ne pas combattre. Premièrement le connétable en fut prié, et il lui fut demandé qu'il voulût dire à son avis le

meilleur qui était à faire, d'autant qu'il avait été en de plus grosses besognes contre les Anglais. Fort longuement il s'excusa et n'y voulait pas répondre à moins que n'eussent répondu et parlé les seigneurs qui étaient là, le duc d'Anjou, le duc de Berry, le duc de Bourgogne et le comte d'Alençon. Nonobstant ces excuses, il fut tant pressé qu'il lui fallut parler. Il parla donc par l'assentiment d'eux tous ainsi qu'il sut bien dire au commencement de son langage, et dit au roi :

— « Sire, tous ceux qui parlent de combattre les Anglais, ne regardent pas le péril où ils en peuvent venir. Non que je dise qu'ils ne doivent être combattus, mais je veux que ce soit à notre avantage, ainsi qu'ils savent bien l'avoir quand il leur importe, et l'ont plusieurs fois eu à Poitiers, à Crécy, en Gascogne, en Bretagne, en Bourgogne, en France, en Picardie et en Normandie. Lesquelles victoires ont trop grandement endommagé votre royaume et les nobles qui y sont, et ont tant enorgueilli ces Anglais qu'ils ne prisent aucune nation autant que la leur, par les grandes rançons qu'ils ont prises et eues, ce dont ils se sont enrichis et enhardis. Et voici mon compagnon, le seigneur de Clisson, qui pourrait en parler plus naturellement que je ne ferai, car il a été avec eux nourri d'enfance; et il connaît mieux leurs conditions et leurs manières qu'aucun de nous; aussi je le prie, si c'est votre plaisir, cher sire, qu'il me veuille aider à parfournir ma parole. »

Alors le roi regarda sur le seigneur de Clisson, et le pria doucement en grand amour, pour mieux complaire à monseigneur Bertrand, qu'il en voulût dire son avis. Le sire de Clisson ne fut pas ébahi de parler et dit qu'il le ferait volontiers, et porta grand éloge au connétable, en disant qu'il conseillait le roi fort loyalement, et aussitôt dit la raison pourquoi :

— « A Dieu le veut, mes seigneurs! Anglais sont si grands d'eux-mêmes et ont eu tant de belles journées, qu'il leur est avis qu'ils ne peuvent perdre; et en bataille ce sont les plus confortées gens du monde, car plus ils voient grand'effusion de sang, soit des leurs ou de leurs ennemis, plus ils sont chauds et plus arrêtés de combattre; et ils disent que jamais cette fortune ne mourra tant que leur roi vivra; si bien que, tout considéré, à mon petit avis, je ne conseille pas qu'on les combatte, à moins qu'ils ne soient pris à leur désavantage, ainsi qu'on doit prendre son ennemi. Je considère que les besognes de France sont maintenant en grand état, et que, ce que les Anglais y ont tenu en guerroyant subtilement, ils l'ont perdu. Donc, cher sire, vous avez eu bon conseil et l'avez cru, et croyez-le encore. »

— « Par ma foi, dit le roi, sire de Clisson, je ne penserai jamais à sortir ni à mettre ma chevalerie et mon royaume en état d'être perdus pour un peu de plat pays; et désormais je vous confie, avec mon connétable, tout le fait de mon royaume, car votre opinion me semble bonne. Et vous, qu'en diriez-vous ? mon frère d'Anjou. »

— « Par ma foi, répondit le duc d'Anjou, celui qui vous conseillerait autrement ne le ferait pas loyalement; nous guerroierons toujours les Anglais, ainsi que nous avons commencé. Quand ils nous penseront trouver en une partie du royaume, nous serons à l'autre et nous leur enlèverons toujours à notre avantage ce peu qu'ils y tiennent. Je pense si bien faire, avec l'aide de ces deux compagnons que je vois là, que, dans un bref terme, on pourra bien compter qu'ils tiendront peu de chose aux marches d'Aquitaine et de la Haute Gascogne. »

De ces paroles le roi fut tout réjoui, et ils demeurèrent sur cet état de ne pas combattre les Anglais

excepté de la manière qu'ils eurent dite. Après ce conseil partirent d'auprès du roi, et de Paris, le connétable, messire Olivier de Clisson et bien cinq cents lances, et chevauchèrent vers Troyes; car les Anglais allaient ce chemin et avaient passé et repassé à leur aise la rivière de Marne; et quand ils trouvaient un pont défait, sur quelque rivière que ce fût, ils avaient avec eux des ouvriers et des charpentiers qui bientôt en avaient ouvré et charpenté un, pourvu qu'ils eussent le bois, et on le leur amenait devant eux; car ils avaient gens de tous métiers amenés avec eux d'Angleterre. En la cité de Troyes furent donc le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le connétable, le sire de Clisson et leurs troupes où il y avait bien douze cents lances. Et ils se tenaient là en garnison, en attendant les Anglais qui brûlaient et détruisaient tout le pays d'environ.

LXIV.—Des négociations que firent les légats du pape Grégoire entre les deux rois Français et Anglais.

En ce temps le pape Grégoire onzième, qui se tenait en Avignon, s'avisa, par la promotion de quelques cardinaux, qu'il enverrait deux cardinaux, hommes d'importance et bons clercs, en légation en France pour traiter paix, accord ou répit entre les parties de France et d'Angleterre. Y furent donc élus et ordonnés l'archevêque de Ravenne et l'évêque de Carpentras, qui tantôt partirent d'Avignon en grand équipage et chevauchèrent parmi France; et ils exploitèrent tant, qu'ils vinrent à Paris où ils furent bénignement reçus du roi de France et du duc d'Anjou. Ils leur remontrèrent donc pourquoi ils étaient partis

d'Avignon et envoyés là par le pape et le saint collège. Le roi et le duc d'Anjou entendirent volontiers à leurs paroles et consentirent assez qu'ils chevauchassent vers les Anglais, le duc de Lancastre et le duc de Bretagne, afin qu'ils sussent quelque chose de leur entente ; et il leur fut dit qu'ils trouveraient aussi le connétable et le seigneur de Clisson qui étaient chargés du fait de la guerre et auxquels il appartenait d'en parler.

Alors ces deux légats montèrent derechef à cheval, avec toutes leurs troupes, et chevauchèrent devers Troyes. Ils exploitèrent tant, qu'ils y parvinrent; et là ils trouvèrent le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le connétable et foison de grands seigneurs desquels ils furent les bienvenus; et ils remontrèrent aux deux ducs, au connétable et au seigneur de Clisson pourquoi ils étaient venus là et qui les y avait envoyés. Ces deux seigneurs répondirent que cela ne leur appartenait pas tout à fait, et que cela regardait les Anglais pour leur partie autant qu'eux-mêmes; mais que, volontiers, puisque cela plaisait au roi de France et que notre Saint Père le mandait, ils s'en occuperaient. Ainsi les deux légats se tinrent en la cité de Troyes trois jours, tant que le duc de Lancastre et le duc de Bretagne et les Anglais furent venus devant Troyes. Et là ils se logèrent sur cette rivière de Seine bien et habilement ; et les deux maréchaux vinrent escarmoucher aux barrières contre les gens d'armes qui étaient là, et courir devant les portes.

Pendant que les deux ducs étaient arrêtés là et qu'ils laissaient leurs gens convenir d'escarmoucher et de courir le pays d'environ Troyes, sortirent les deux légats, et ils vinrent en leurs tentes remontrer aux ducs, le duc de Lancastre et le duc de Bretagne, ce pour quoi ils étaient venus là et qui les y avait envoyés ; et ils commencèrent si doucement et si courtoisement à entamer leurs traités, que le langage en fut grandement

agréable aux susdits, bien qu'ils n'en pussent rien faire et que cela ne leur appartînt en rien; et je vous dirai pourquoi.

Le roi d'Angleterre et ses conseillers ont toujours eu un tel usage, et ils le tiennent encore, que, quand ils ont envoyé et mis des gens d'armes hors de leur pays, pour entrer en France principalement, ils les confiaient aux capitaines, que ceux-ci fussent enfants du roi, cousins, ou barons d'Angleterre ou d'autres pays; et ces capitaines, quels qu'ils fussent, ils les prenaient en conseil à part, et leur faisaient solennellement jurer trois choses et ils le font encore ; lesquels serments ils n'osaient enfreindre, sous peine d'être déshonorés. C'est, premièrement, qu'ils accompliraient à leur loyal pouvoir le voyage dont ils étaient chargés ; secondement, qu'ils ne révéleraient à personne au monde hors à eux-mêmes la chose qu'ils auraient à faire ou le secret qu'on leur aurait dit; troisièmement qu'ils se maintiendraient si bellement et si tranquillement qu'ils ne feraient nulles rumeurs entre eux.

Si bien que, à ce propos, les deux ducs susnommés qui étaient capitaines et gouverneurs de tous ces gens d'armes (et qui en partant d'Angleterre avaient juré ainsi que les autres avaient fait et faisaient au temps passé, et qui savaient bien où ils étaient obligés d'aller), ne pouvaient répondre que secrètement à ces traités que leur proposaient ces deux légats, l'archevêque de Ravenne et l'évêque de Carpentras ; et il n'était point en leur puissance, tant qu'ils n'avaient pas achevé leur entreprise, de donner ni accepter trêves ni répit, ni de s'occuper d'une paix quelconque. Aussi ils n'en étaient pas en volonté, mais se dissimulaient fort sagement envers les légats ; et toujours avançaient sur le royaume et brûlaient villes, maisons et petits forts, et pillaient et rançonnaient gens, abbayes et pays ; et jamais, quelques traités qui furent proposés, ils ne

changèrent d'idée, en faisant leur voyage ; mais chevauchèrent toujours en bonne ordonnance et en bon ordre parmi le royaume de France. Aussi étaient-ils sagement poursuivis par le connétable de France, par le seigneur de Clisson, le vicomte de Rohan, le vicomte de Meaux, et plus de mille lances, chevaliers et écuyers, tous choisis parmi les meilleurs du royaume de France et les plus soucieux de guerre, qui les tenaient si court qu'ils n'osaient s'écarter; car si les barons de Bretagne et de France y eussent vu leur avantage à combattre, ou bien eussent remarqué qu'ils logeaient ou chevauchaient dispersés, ils ne les eussent en rien épargnés, bien que les légats fussent là ; lesquels allaient toujours de l'un à l'autre pour voir s'ils y trouveraient nul moyen, mais nenni ; car jamais gens n'allèrent mieux ensemble qu'ils firent, ni par plus sage ordonnance.

LXV. — Comment finit sans profit la grande chevauchée du duc de Lancastre.

AINSI chevauchèrent le duc de Lancastre et le duc de Bretagne parmi le royaume de France, et menèrent leurs gens ; et jamais ne trouvèrent à qui parler par manière de bataille. Et pourtant ne demandaient-ils autre chose ; et envoyaient souvent leurs hérauts devers les seigneurs qui les poursuivaient, en requérant bataille, en donnant et faisant plusieurs propositions ; mais jamais les Français ne voulurent rien accepter. Ni offre ni proposition que les Anglais leur fissent ne put venir à effet, mais ils les côtoyaient une heure à droite et une heure à gauche, ainsi que les rivières s'écoulaient, et se logeaient presque tous les soirs dans les forts et bonnes villes où ils se tenaient tout aises ; et les Anglais aux champs, qui eurent plu-

sieurs disettes de vivres et, en l'hiver, de grandes froidures ; car en Limousin, en Rouergue et en Agénois ils trouvèrent fort pauvre pays ; et il n'y avait pas si joli et si grand de leur troupe qui ne dût pendant cinq ou six jours ne point manger de pain. Bien souvent cela leur advint depuis qu'ils furent entrés en Auvergne ; car ils étaient poursuivis sur la fin de leur chevauchée par plus de trois mille lances ; aussi n'osaient-ils aller fourrager, si ce n'est tous ensemble. Toutefois en ce malheur ils passèrent toutes les rivières qui sont courantes outre la Seine jusqu'à Bordeaux, la Loire, l'Allier, la Dordogne et la Garonne et plusieurs autres grosses rivières qui descendent des montagnes en Auvergne ; mais de leur charroi, si on en veut avoir des nouvelles, je vous en dirai. Ils n'en purent pas remettre en la cité de Bordeaux la troisième partie, tant à cause des chevaux qui leur manquèrent qu'à cause des défilés des montagnes où ils ne pouvaient pas passer; et aussi leur moururent plusieurs chevaliers et écuyers, de froid et de pauvreté qu'ils eurent en hiver sur le chemin ; car ce fut la Noël passée avant qu'ils rentrassent en la cité de Bordeaux ; et il y en eut encore parmi les bons chevaliers qui y conçurent des maladies dont ils moururent depuis, et spécialement le connétable de leur armée, le sire Spencer, qui fut fort plaint et fort regretté de tous ses amis, car ce fut un gentil cœur et vaillant chevalier, large, courtois. Dieu lui fasse bonne merci !

Ainsi finit cette grand' chevauchée.

Et les deux légats se tinrent auprès du duc d'Anjou et du connétable, allant souvent de l'un à l'autre, car volontiers ils eussent amené ces parties à ce qu'accord fût pris entre les Français et les Anglais ; et ils n'avaient point trouvé, avant qu'ils fussent venus à Bordeaux, le duc de Lancastre en si bon parti de s'y accorder qu'ils le trouvèrent alors. Mais tout d'abord,

quand les légats vinrent vers lui, à Bordeaux, il s'excusa fort bellement, disant que bonnement il n'y pouvait encore entendre ni donner réponse où on se pût confier en rien, jusqu'à ce qu'il en aurait signifié tout l'état à son seigneur de père. Et ces choses ne furent pas sitôt faites.

LXVI. — Des trêves qui furent prises a Bruges entre les rois de France et d'Angleterre.

TANT allèrent de l'un à l'autre, arrangeant les affaires, les deux prélats et légats susnommés, qu'ils approchèrent les traités, et que les deux ducs d'Anjou et de Lancastre s'accordèrent à ce qu'ils comparaîtraient à Bruges l'un devant l'autre; car, à vrai dire, les négociateurs avaient grand'peine d'aller de l'un à l'autre. Et quand ils avaient tant allé et tant venu, pourtant ne faisaient-ils rien, car sur trois ou quatre jours qu'ils mettaient, tant en allant et revenant qu'en parlant aux parties, se changeait bien un nouvel avis.

Or nous parlerons des parlements qui furent assignés à Bruges. Et c'est la vérité qu'à la Toussaint le duc de Lancastre et le duc de Bretagne, pour le parti du roi d'Angleterre, y vinrent en grand équipage et grand arroi: aussi firent le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne. Et chacun de ces seigneurs remontrait sa grandeur et sa puissance.

Le duc de Bourgogne fit en ce temps une très grand'fête de joute en la ville de Gand en Flandre, de cinquante chevaliers et de cinquante écuyers de la ville. Et à cette fête furent grand'foison de hauts seigneurs et de nobles dames, tant pour honorer le duc de Bourgogne, que pour voir l'état des ducs qui étaient là, le duc d'Anjou, le duc de Lancastre et le duc de Bretagne. Et y furent le duc de Brabant et madame

sa femme, et le duc Aubert et sa femme, et la duchesse de Bourgogne. Et ces joutes furent bien fêtées et dansées, et joutées pendant quatre jours. Et alors le comte de Flandre tint là grand et puissant état, en honorant et relevant la fête de son fils et de sa fille, et en remontrant sa richesse et sa puissance à ces seigneurs étrangers de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Quand ces joutes furent passées et ces seigneurs retirés, le duc d'Anjou, le duc de Bourgogne et leurs conseils retournèrent à Bruges; ainsi firent le duc de Lancastre, le duc de Bretagne et les conseillers d'Angleterre, et les deux légats près d'eux. Alors ceux-ci commencèrent à entamer et à proposer parlements et traités, et les légats à aller de l'un à l'autre, qui portaient ces paroles qui venaient peu à effet ; car chacun se tenait si fier et si grand, que raison n'y pouvait venir. Le roi d'Angleterre demandait choses impossibles pour lui, ce que les Français n'eussent jamais fait : toutes les terres que le roi de France et ses gens avaient conquises sur lui, et tout l'argent qui était à payer quand la paix précédente avait été rompue, et la délivrance du captal de Buch de prison. D'autre part le roi de France voulait avoir la ville de Calais et le château abattu, quelque traité qu'il fît; et de cet argent tout le contraire, car il voulait ravoir toute la somme entière que le roi son père et lui avaient payée, ce que le roi d'Angleterre n'eût jamais fait, rendre l'argent et abattre Calais. Ils furent grand temps sur cet état, et les légats allaient proposer et imaginer selon leur pouvoir et arranger ces besognes et demandes. Mais ils y arrivaient mal. Ainsi furent les parties, tant de France que d'Angleterre, un long temps en Flandre; et je fus informé que finalement Bretagne et Espagne firent rompre tous les traités. Mais des trêves furent faites et allongées jusqu'au premier jour d'avril, l'an mil trois-cent soixante et

seize. Et tous ces ducs partirent de Bruges, les uns s'en allant en Angleterre et les autres en France, et les légats demeurèrent à Bruges. Mais chacune de ces parties devait à la Toussaint renvoyer des gens qui en leurs noms auraient pleins pouvoirs et autorité, autant qu'auraient les deux rois s'ils y étaient personnellement, de faire paix ou accord, ou de donner trêves.

LXVII. — Comment le sire de Coucy mena en Autriche les Compagnies.

AINSI donc se séparèrent toutes gens d'armes, et chacun se retira en son lieu, les ducs, les comtes et les barons; et les Compagnies firent leur route à part et se retirèrent en Bretagne et sur la rivière de Loire. Là le roi de France les envoya reposer jusqu'à tant qu'il entendrait autres nouvelles.

Ces gens de Compagnies qui avaient appris à piller et à voler et qui ne savaient s'en abstenir, firent en cette saison trop de maux dans le royaume de France, si bien que les plaintes en vinrent au roi. Le roi, qui volontiers eût fait droit à son peuple, et qui en avait très grand'compassion, car trop lui importait la destruction de son royaume, n'en savait que faire. Or il fut donc regardé en France que le sire de Coucy, qui déjà avait demeuré six ans ou cinq environ hors du pays, et qui était un gai et gentil chevalier, de grand' prudence et de grand sens, serait rappelé; car on lui avait entendu dire plusieurs fois qu'il prétendait avoir de grands droits au duché d'Autriche, par la succession de sa dame de mère qui avait été sœur germaine du duc dernièrement mort; et celui qui pour le temps possédait le duché d'Autriche n'en était que cousin germain, plus lointain assez de droit lignage

que ne fut le sire de Coucy. Il fut donc proposé au conseil du roi de France que le sire de Coucy s'aiderait fort bien de ces Compagnies et en ferait son fait en Autriche et en délivrerait le royaume de France. Alors fut remandé le gentil sire de Coucy, messire Enguerrand, qui s'était tenu en Lombardie un grand temps, et depuis sur la terre du patrimoine de Saint Pierre, et avait fait la guerre pour la cause de l'Église aux seigneurs de Milan et aux autres, et aussi aux Florentins et aux Pisans; et s'y était si vaillamment comporté qu'il en avait grandement la grâce et la renommée du Saint Père, le pape Grégoire onzième.

Quand il fut revenu en France premièrement devers le roi, on lui fit grand'fête, et le roi le vit fort volontiers, et lui demanda des nouvelles. Il lui en dit assez. Depuis le sire de Coucy revint en sa terre, et trouva madame sa femme, la fille du roi d'Angleterre, à Saint-Gobain. Ils se firent grandes reconnaissances ensemble, et ce fut raison, car ils ne s'étaient pas vus depuis un grand temps. Ainsi petit à petit le sire de Coucy se rapprocha de France, et se tint auprès du roi qui le voyait très volontiers.

Alors il lui fut demandé secrètement, par le seigneur de la Rivière et Nicolas le Mercier qui étaient instruits de tout ce que le roi pouvait faire, s'il voudrait point se charger ni prendre soin de ces Bretons et des Compagnies pour les mener en Autriche. Il répondit qu'il en aurait avis. Il s'en conseilla donc à ses amis, et plus encore en soi-même. Il en répondit donc son avis, qu'il s'en chargerait volontiers, pourvu que le roi y voulût mettre quelque chose du sien, et lui prêter aussi quelque finance pour payer leurs menus frais, et pour acquérir des amis et acheter les passages, tant en Bourgogne et en Alsace, que sur la rivière du Rhin où il leur fallait aller et passer s'ils voulaient aller en Autriche. Le roi de France n'avait cure du marché

qu'il ferait, pourvu qu'il vît son royaume délivré de ces Compagnies. Il lui accorda donc toutes ses demandes; et il finança pour lui par devers les Compagnies et leur délivra grand argent, mal employé, ainsi que vous l'entendrez bientôt raconter; car jamais gens ne s'acquittèrent plus mal envers seigneurs, qu'eux ne s'acquittèrent envers le seigneur de Coucy. Ils prirent son or et son argent, et pourtant ne lui firent nul service.

Environ la saint Michel mil-trois-cent-soixante et quinze, partirent du royaume de France ces Compagnies et ces gens d'armes, Bretons et d'autres nations, et passèrent parmi la Lorraine où ils firent beaucoup de troubles et de dangers; et pillèrent plusieurs villes et châteaux, et foison du plat pays; et eurent de ceux de Metz en Lorraine de l'or et de l'argent à leur volonté. Quand ceux d'Alsace, qui se tenaient pour le duc de Luxembourg et de Brabant, en virent la manière, ils redoutèrent que ces mauvaises gens ne les fissent souffrir, et s'enfermèrent. Et les barons d'Alsace mandèrent au seigneur de Coucy et aux barons de Bourgogne qui étaient avec lui, le seigneur de Vergy et d'autres, qu'ils ne passeraient point par leur pays, au cas qu'ils voulussent ainsi se maintenir. Le sire de Coucy mit son conseil ensemble, car il avait là grand' foison de bonne chevalerie de France, monseigneur Raoul de Coucy, son oncle, le vicomte de Meaux, le seigneur de Roye, monseigneur Raoul de Rainneval, le seigneur de Hangest, messire Hugues de Roucy et plusieurs autres. Si bien que, eux conseillés, ils regardèrent que les seigneurs et le pays d'Alsace avaient droit. Ils prièrent fort doucement les capitaines des Compagnies et les Bretons et Bourguignons qu'ils voulussent courtoisement passer et faire passer leurs gens parmi l'Alsace, afin que le pays leur fût ouvert, et qu'ils pussent faire leur affaire et leur entreprise.

Ils le promirent tous volontiers, mais depuis ils n'en tinrent rien. Toutefois, au passage et à l'entrée en Alsace, ils furent assez courtois.

LXVIII. — Comment fut mise a fin l'entreprise du sire de Coucy ; et de la mort du prince de Galles.

Le sire de Coucy étant en Alsace avait fait défier le duc d'Autriche et tous ses alliés, et pensait lui faire une grand'guerre, et les Autrichiens le redoutaient beaucoup. Néanmoins, comme de très vaillants gens d'armes et bons guerroyeurs qu'ils sont, ils allèrent au devant et se mirent grandement à l'encontre de ces besognes ; car, quand ils sentirent le seigneur de Coucy et ses gens et ces Compagnies approcher, eux-mêmes brûlèrent et détruisirent au-devant d'eux bien trois journées de pays.

Quand ces Bretons et ces Compagnies furent outre Alsace et sur la rivière du Rhin, et qu'ils durent approcher des montagnes qui partagent l'Alsace et l'Autriche, et qu'ils virent un pauvre pays, et qu'ils trouvèrent tout brûlé et dérobé, non pas pays de telle ordonnance comme il est sur la rivière de Marne ou la Loire, et qu'ils ne trouvaient que genêts et broussailles, et que plus ils allaient avant et plus ils trouvaient pauvre pays et dérobé par les habitants mêmes, et cela après ces beaux vignobles et ce gras pays de France, de Berry et de Bretagne, et qu'ils ne savaient que donner à leurs chevaux, ils furent bien ébahis. Les Compagnies s'arrêtèrent donc ensemble sur la rivière du Rhin ; et les Bretons et les Bourguignons eurent ensemble parlement pour savoir comment ils se maintiendraient.

— « Et comment ! dirent-ils, c'est telle chose le duché d'Autriche ? Le sire de Coucy nous avait donné

à entendre que c'était l'un des gras pays du monde, et nous le trouvons le plus pauvre. Il nous a déçus laidement. Si nous étions au-delà de cette rivière du Rhin, jamais nous ne la pourrions repasser que nous ne fussions tous morts ou pris, et en la volonté des Allemands qui sont gens sans pitié. Retournons, retournons en France ; ce sont mieux nos pays ; maudit soit qui ira plus avant ! »

Ainsi furent-ils d'accord de se loger, et ils se logèrent tout en contreval du Rhin, et firent loger le seigneur de Coucy tout au milieu d'eux, lequel, aussitôt qu'il vit cette ordonnance, commença à craindre qu'il n'y eût trahison. Aussi il leur dit :

— « Seigneurs, vous avez pris mon or et mon argent, ce dont je suis grandement endetté, et aussi l'argent du roi de France, et vous vous êtes obligés, par foi et par serment, de vous acquitter loyalement en ce voyage. Si vous vous en acquittez autrement, je suis le plus déshonoré homme du monde. »

— « Sire de Coucy, répondirent d'abord les capitaines des Compagnies et les Bourguignons, la rivière du Rhin est encore fort grosse ; on ne la peut passer à gué sans navire. Nous séjournerons ici ; pendant cela viendra le beau temps. Nous ne savons pas les chemins en ce pays ; passez devant, nous vous suivrons. On ne met pas gens d'armes hors du bon pays comme vous nous avez mis. Vous nous disiez et assuriez qu'Autriche est un des bons et gras pays du monde, et nous trouvons tout le contraire. »

— « Par ma foi ! répondit le sire de Coucy, c'est vrai, mais ce n'est pas ici à l'entrée. Par delà cette rivière et outre ces montagnes que nous voyons, nous trouverons le bon pays. »

— « Or, passez donc devant, et nous vous suivrons. »

Ce fut la plus courtoise réponse qu'il put à cette heure avoir d'eux, mais ils se logèrent, et le seigneur

de Coucy parmi eux, par telle manière que, s'il eût voulu alors s'éloigner, il n'aurait pu, tant il était de près guetté ; ce dont il se méfiait grandement, et aussi se méfiaient tous les Picards, les Anglais et les Français desquels il y avait bien trois cents lances.

Or vinrent nouvelles dans l'armée que le duc d'Autriche voulait s'accorder et composer avec le seigneur de Coucy, et lui voulait donner une fort belle terre qui vaut bien vingt mille francs par an, qu'on appelle le comté de Buiren ; et vraiment il y en eut quelques traités, mais ils ne continuèrent point, car ce semblaient au seigneur de Coucy et à son conseil trop petites offres.

Quand le sire de Coucy vit que ces gens qu'il avait amenés là ne voudraient pas aller plus avant, et qu'ils ne faisaient que se répandre à la traverse du pays, il fut extrêmement mélancolique ; et il s'avisa de soi-même, comme sage et imaginatif chevalier, que ces Compagnies le pourraient déshonorer, car si ces gens le prenaient de force, ils le pourraient livrer au duc d'Autriche et le vendre pour être payés de leurs soldes; car en vérité ils demandaient de l'argent sur le temps à venir s'il voulait qu'ils allassent plus avant ; et si cela était ainsi qu'ils le livrassent aux Allemands, jamais il ne s'en verrait délivré. Il eut donc conseil secret avec quelques-uns de ses amis, et ce ne fut pas avec trop de gens, qu'il s'enfuirait d'eux et se mettrait au retour. Tout ainsi qu'il pensa et imagina, il le fit ; et il partit de nuit en habit déguisé, et chevaucha lui troisième seulement. Toutes manières de gens d'armes et de Bretons, et ses gens aussi, excepté cinq ou six, pensaient qu'il était encore en son logis ; et il était déjà éloigné et hors du péril bien deux journées, et ne tenait nul droit chemin ; mais il fit tant qu'il s'en revint en France.

Le roi de France fut extrêmement émerveillé, et aussi furent le duc d'Anjou, le duc de Berry et le duc

de Bourgogne, quand ils se virent en ce parti : le seigneur de Coucy revenu, pendant qu'ils le pensaient en Autriche ; ce leur sembla un vrai fantôme ; et ils lui demandèrent comment il en allait de ses besognes, et à propos du duc d'Autriche, son cousin, quelle chère il lui avait faite. Le sire de Coucy qui ne fut pas ébahi de remontrer son affaire, car il était richement enlangagé et avait excuse véritable, fit alors connaître au roi et à ces ducs toute la vérité ; et leur conta de point en point l'état des Compagnies, et comment ils s'étaient maintenus, et quelles choses ils avaient répondues ; et il fit tant, et de vrai, qu'il demeura dans son droit, et les Compagnies en leur tort et blâme ; et il se tint en France auprès du roi et de ses frères.

Et tantôt après Pâques, il eut congé du roi de France d'aller l'hiver en Angleterre, et d'y mener sa femme, la fille du roi d'Angleterre; et il y eut alors quelques traités secrets, entre lui et le roi de France, qui ne furent pas sitôt ouverts; et il fut alors regardé en France par les plus sages que c'était un sire de grand' prudence et bien taillé pour traiter paix et accord entre les deux rois, et qu'on n'avait vu en lui rien que tout bien et toute loyauté. Il lui fut donc dit :

— « Sire de Coucy, c'est l'intention du roi et de son conseil que vous demeuriez auprès de nous en France; et vous nous y aiderez à conseiller et à traiter devers ces Anglais; et encore nous vous prions que, dans ce voyage que vous ferez secrètement et sagement, vous sachiez du roi d'Angleterre et de son conseil sur quel état on pourrait trouver paix et accord entre eux et nous. »

Le sire de Coucy en convint ainsi avec eux. Il s'appareilla au plus tôt qu'il put et partit de France, et madame sa femme et tout leur arroy. Et ils exploitèrent tant qu'ils vinrent en Angleterre.

Or, nous parlerons de ceux de ces Compagnies qui se tinrent pour trop déçus quand ils surent que le sire

de Coucy leur était échappé et était retourné en France. Et les uns disaient qu'il avait bien fait, et les autres qu'il s'était porté grand blâme. Ainsi ils se mirent au retour et retournèrent en France, en ce bon pays qui ne s'appelait plus l'Autriche, mais qu'ils appelaient leur chambre.

Quand le sire de Coucy eut été un espace de temps en Angleterre auprès du roi, son grand seigneur, qui lui fit bon accueil et à sa fille aussi, et qu'il eut visité le prince de Galles, qui gisait malade à Londres aux mains de chirurgiens et de médecins, et aussi visité ses autres frères le duc Jean de Lancastre et madame sa femme, le comte de Cambridge et messire Thomas, le plus jeune, et le jeune Richard, fils du prince, qui était en la garde et doctrine de ce gentil et vaillant chevalier monseigneur Guichard d'Angle, il prit congé de tous et de toutes, et laissa là sa femme et sa plus jeune fille, la demoiselle de Coucy, et puis s'en retourna en France. Or nous parlerons de monseigneur le captal.

LXIX.—De la mort du Captal de Buch, prisonnier en la tour du Temple a Paris.

VOUS avez bien ci-dessus ouï dire que messire Jean de Grailly, dit Captal de Buch, fut pris devant Soubise et amené à Paris comme prisonnier et mis en la tour du Temple et là bien gardé. Plusieurs fois le roi d'Angleterre et ses conseillers offrirent de l'échanger avec le comte de Saint-Pol et encore trois ou quatre autres bons prisonniers qu'ils n'eussent pas rendu pour cent mille francs. Mais le roi de France n'en voulait rien faire, car il sentait le captal de Buch trop durement un bon capitaine de gens d'armes et un grand guerrier; et que par lui, s'il était délivré, se feraient trop de belles recouvrances et assemblées de gens d'armes; car, sur cinq jours ou huit, un tel chevalier

comme le captal, était bien taillé par sa hardie entreprise d'entrer en un pays et de courir, et de porter cent mille ou deux cent mille francs de dommage. Aussi le voulait-il tenir en prison; et lui promettait bien que jamais il ne partirait de là s'il ne se tournait Français; mais que, s'il voulait être Français, il lui donnerait en France si grand' terre et si beau revenu que cela lui devrait bien suffire, et qu'il le marierait bien et hautement. Le captal répondit que jamais, s'il plaisait à Dieu, il ne ferait ce marché; et puis remontrait courtoisement aux chevaliers qui le venaient voir qu'on ne lui faisait pas le droit d'armes, quand il avait été pris en bataille en servant loyalement son seigneur, ainsi que tous chevaliers doivent faire, et qu'on ne le voulait pas mettre à finance; et qu'on voulût bien remontrer au roi de France qu'il ne faisait point ainsi qu'avaient fait au temps passé le roi d'Angleterre et ses enfants, tant à monseigneur Bertrand du Guesclin qu'aux autres les plus notables du royaume de France, qui n'étaient pas morts en prison, ainsi qu'on le faisait mourir et perdre son temps vilainement. Les chevaliers de France qui le venaient voir disaient bien qu'il avait raison; et spécialement l'écuyer qui l'avait pris, qui s'appelait Pierre de Longvilliers, qui était fort habile homme d'armes, et qui n'en avait eu pour sa prise que douze cents francs, disait bien qu'on faisait tort au captal quand on ne le mettait pas à finance courtoise, et il en avait telle pitié, quand il en entendait parler, qu'il eût voulu ne l'avoir jamais pris. Il fut donc remontré au roi de France qu'il voulût être plus doux au captal qu'il n'avait été (1). Alors se radoucit un peu le roi et de-

1. On crut que la sévérité dont Charles V usa vis-à-vis du captal venait de la crainte que lui inspirait l'habileté de ce chef gascon tout dévoué aux Anglais. La raison en est bien plus haute, et, connaissant la sagesse et la prudence de ce monarque, il est à supposer qu'il voulait faire un exemple et intimider, comme l'a remarqué un historien, «les chefs de bande qui ne se faisaient aucun scrupule de changer de parti».

manda quelle grâce on voudrait qu'on lui fît. Le sire de Coucy, comme je fus alors informé, y trouva alors un moyen et dit :

— « Sire, si vous le faisiez jurer que jamais il ne s'armerait contre le royaume de France, vous pourriez bien le délivrer, et vous feriez à votre honneur. »

— « Et nous le voulons, dit le roi, pourvu qu'il le veuille. »

Il fut alors demandé à monseigneur le captal s'il voudrait s'obliger en cette composition. Le captal répondit qu'il en aurait avis. En ce temps qu'il s'en devait aviser, tant de mélancolies et de chagrins le prirent qu'il entra en une frénésie et ne voulut ni boire ni manger; et il s'affaiblit du corps extrêmement et entra en une langueur qui le mena jusques à la mort. Ainsi mourut prisonnier, après cinq ans d'étroite garde, le captal de Buch. Le roi de France lui fit faire son obsèque fort honorablement et ensevelir, pour le bien et la vaillance du dit captal. Et aussi était-il du lignage du roi.

En ce temps le roi Édouard d'Angleterre paya aux barons et aux chevaliers d'Angleterre son jubilé, car il avait été cinquante ans roi. Mais auparavant était trépassé messire Édouard son fils aîné, prince de Galles et d'Aquitaine, fleur de toute chevalerie du monde en ce temps, et qui avait été le plus fortuné en grands faits d'armes et avait accompli de belles besognes. Ainsi trépassa le vaillant homme et gentil prince de Galles dans le palais de Westminster au dehors de la cité de Londres. Et il fut fort plaint, et sa bonne chevalerie très regrettée ; et le gentil prince eut à son trépas la plus belle reconnaissance à Dieu et la plus ferme croyance et repentance qu'on vît jamais grand seigneur avoir : ce fut le jour de la Trinité en l'an de grâce de Notre-Seigneur mil-trois-cent-soixante et seize. Et pour plus authentiquement et révéremment

faire la besogne, et il avait bien conquis au temps passé par sa bonne chevalerie, qu'on lui fît tout l'honneur et révérence qu'on pourrait, il fut embaumé et mis en un cercueil de plomb, et là tout enseveli, excepté le visage, et ainsi gardé jusqu'à la saint Michel où tous les prélats, tous les barons et chevaliers d'Angleterre furent à son obsèque, à Westminster.

LXX. — Comment on ne put trouver traité de paix entre les deux rois, et aussi de la mort du roi Édouard d'Angleterre.

Sitôt que le roi de France fut averti de la mort de son cousin le prince de Galles, il lui fit faire son obsèque fort révéremment en la sainte chapelle du roi à Paris ; et y furent ses frères et grand'foison des plus hauts barons et chevaliers de France ; et le roi de France dit bien et affirma que le prince de Galles avait régné puissamment et vaillamment.

Le jour de la nativité de Notre-Seigneur, l'an dessus dit, le roi d'Angleterre tint son palais à Westminster et fit une fête grande et solennelle; et y furent, par mandement et commandement du roi, tous les prélats, les comtes, les barons et les chevaliers d'Angleterre ; et là fut élevé Richard, le fils du prince, et le roi le fit porter devant lui et le revêtit, devant les susdits, de l'héritage et du royaume d'Angleterre, pour les tenir après son décès, et fit jurer à tous les prélats, barons, chevaliers et officiers des cités et des bonnes villes, des ports et des passages d'Angleterre, qu'ils le tiendraient pour leur roi. Après cela le vaillant roi tomba en une faiblesse de laquelle il mourut dans l'année; mais nous parlerons de ces parlements et de ces traités qui ne vinrent à nul profit.

Quand notre Saint Père le pape Grégoire onzième

sentit et entendit que la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre ne se pouvait trouver, quelque moyen et traité qu'on sût mettre en avant, ce lui fut une chose fort déplaisante ; et il dit à ses frères cardinaux qu'il voulait partir d'Avignon et qu'ils s'apprêtassent, car il voulait aller tenir son siège à Rome. Les cardinaux ne furent pas trop réjouis de ces nouvelles, et lui débattirent par plusieurs raisons et voies raisonnables, et lui remontrèrent bien que, s'il allait là, il mettrait l'Église en grand trouble. Nonobstant toutes paroles, il dit qu'il avait cela en vue, et qu'il irait, quoi qu'il en arrivât. Il se prépara donc, et les contraignit d'aller avec lui. Toutefois, quand ils virent qu'ils n'en auraient pas autre chose, ils se mirent avec lui, et montèrent en mer à Marseille, et cinglèrent tant qu'ils vinrent à Gênes. Là ils se rafraîchirent, et puis rentrèrent derechef en leurs galères, et exploitèrent tant par leurs journées, qu'ils vinrent à Rome. Et les Romains furent fort réjouis de leur venue, et tout le pays de Romagne.

Le jour devant la veille de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste, en l'an mil-trois-cent-soixante et dix-sept, trépassa de ce monde le vaillant et le preux roi Édouard d'Angleterre, de laquelle mort tout le pays et le royaume d'Angleterre fut durement désolé ; et ce fut raison, car il leur avait été bon roi. Jamais ils n'eurent tel roi ni le pareil depuis le temps du roi Arthur, qui fut aussi roi d'Angleterre, laquelle s'appelait à son temps la grand'Bretagne. Le dit roi fut embaumé et mis et couché sur un lit, fort révéremment et fort puissamment, et porté tout ainsi parmi la cité de Londres par vingt-quatre chevaliers vêtus de noir, ses trois fils et le duc de Bretagne et le comte de la Marche derrière lui, et ainsi allant pas à pas, le visage découvert. Qui aurait vu et ouï ce jour-là les grandes lamentations que le peuple faisait, les pleurs et les cris et les regrets

qu'ils disaient et qu'ils faisaient, en eût eu grand'pitié et grand'compassion au cœur.

Ainsi fut le noble roi apporté le long de Londres jusqu'à Westminster, et là mis et enseveli auprès de madame sa femme Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, ainsi qu'ils avaient ordonné de leur vivant. Et fut faite l'obsèque du roi aussi noblement et aussi révéremment qu'on pourra jamais faire, car il le valait bien ; et y furent tous les prélats, les comtes, les barons et les chevaliers d'Angleterre, qui y étaient pour ce temps.

Après cette obsèque, on regarda que le royaume d'Angleterre ne pouvait être longuement sans roi, et qu'il était profitable pour tout le royaume de couronner aussitôt le roi qui le devait être, lequel avait été ordonné et revêtu du royaume par le vaillant roi qui était mort, et du vivant de celui-ci. Les prélats, les comtes, les barons, les chevaliers et les communautés d'Angleterre ordonnèrent donc et assignèrent un certain jour, et bien rapproché, où on couronnerait l'enfant, le jeune Richard, qui était le fils du prince ; et à cela ils furent donc tous d'accord.

En cette semaine que le roi fut trépassé, retournèrent de Calais en Angleterre le comte de Salisbury et messire Richard d'Angle, qui furent fort tristes et fort courroucés de la mort du vaillant roi ; mais il le leur fallut souffrir puisque Dieu le voulait. Les passages furent donc tous fermés en Angleterre, et nul n'en partait, de quelque côté que ce fût, à cause qu'on voulait mettre aussitôt les besognes du pays en bonne et stable ordonnance, avant que la mort du vaillant roi fût sue. Or nous parlerons de l'armée française qui était sur mer.

LXXI. — Du couronnement du roi Richard, et comment plusieurs villes furent brulées en Angleterre.

JUSTEMENT la veille de saint Paul et saint Pierre, les Français vinrent prendre terre à un port dans le comte d'Exeter, vers les frontières du comté de Kent, à une assez bonne ville pleine de pêcheurs et de mariniers qu'on appelle Rye. Et ils la pillèrent et volèrent et brûlèrent tout entièrement, et puis rentrèrent en leur flotte en mer et prirent le large et le long des côtes de Hampton, mais point n'y approchèrent à cette fois.

Quand ces nouvelles furent venues à Londres où tout le pays s'assemblait pour couronner leur seigneur, le jeune roi Richard, toutes gens en furent durement émus ; et les seigneurs et toutes gens dirent ainsi d'un accord :

— « Il nous faut hâter de couronner notre roi et puis d'aller contre ces Français, avant qu'ils nous portent plus grand dommage. »

Donc fut couronné au palais et en la chapelle de Westminster comme roi d'Angleterre, le jeune Richard, le huitième jour du mois de juillet l'an susdit, en l'onzième année de son âge.

Ce jour-là, ledit roi Richard fit neuf chevaliers et cinq comtes ; les chevaliers, je ne sais pas les nommer, aussi je m'en tairai ; mais les comtes, je vous les nommerai. Premièrement monseigneur Thomas son oncle, comte de Buckingham ; monseigneur Henry, sire de Percy, comte de Northumberland ; monseigneur Thomas de Holland son frère, comte de Kent ; monseigneur Guichart d'Angle, son maître, comte de Huntington ; et le seigneur de Mowbray, comte de Nottingham.

Tantôt après cette fête et le couronnement du roi, on ordonna que ceux-ci iraient à Douvres pour gar-

der le passage, et que ceux-là iraient d'autre part. Et furent choisis le comte de Cambridge et le comte de Buckingham, les deux frères, pour aller à Douvres avec quatre cents hommes d'armes et six cents archers; et le comte de Salisbury et messire Jean de Montagu, son frère, à une autre ville et bon port qu'on appelle Pool avec deux cents hommes d'armes et trois cents archers.

Or nous vous parlerons des Français, comment ils exploitèrent, pendant que ces ordonnances et le couronnement du jeune roi se firent. Ils vinrent prendre terre dans l'île de Wight et là s'arrêtèrent et mirent leurs chevaux hors de leurs nefs pour courir sur le pays. Et ils y coururent et brûlèrent ces villes que je vous nommerai : Yarmouth, Dartmouth, Plymouth et Winchelsea, qui étaient de bons gros villages; et ils les pillèrent et volèrent ; et ils y prirent sur le pays et dans lesdites villes plusieurs riches hommes prisonniers ; et puis s'en retournèrent à leur flotte et mirent dedans tout leur butin et leurs chevaux, et rentrèrent dedans et se désancrèrent et allèrent vers Hampton ; et ils pensèrent arriver là à marée haute ; et vinrent devant le hâvre, et firent grand semblant de prendre terre. Messire Jean d'Arundel et ses gens qui étaient tout avisés de leur venue, car ils les avaient vus naviguer sur mer et prendre leur tour pour arriver et prendre terre à Hampton, étaient tout ordonnés, armés et mis ensemble en bataille devant le hâvre. Là il y eut un peu d'escarmouche, et les Français virent bien qu'ils n'y pouvaient rien conquérir ; aussi se retirèrent-ils et se mirent en mer en côtoyant l'Angleterre et en revenant vers Douvres. Ils cinglèrent tant, qu'ils y vinrent, et à un autre port qu'on appelle Pool, où il y a une bonne ville, et ils voulurent là prendre terre ; mais messire Guillaume de Montagu, comte de Salisbury, et messire Jean son frère et leurs gens leur furent au devant

et se mirent ordonnément en bataille pour les attendre. Là il y eut une petite escarmouche, mais ce ne fut pas grandement, car ils rentrèrent en mer et cinglèrent en côtoyant l'Angleterre et en approchant de Douvres. Et tant allèrent en cet état, qu'ils vinrent en un bon gros village sur mer où il y a un bon prieuré qu'on appelle Lewes. Là ne purent le comte de Salisbury, ni son frère, venir à temps, à cause des divers chemins et le mauvais pays qui est entre Lewes et la marche où ils se trouvaient. Là vinrent à ce port les susdits Français et leurs galères fort ordonnément, et ancrèrent le plus près de terre qu'ils purent, et prirent terre que les Anglais qui leur défendirent ce qu'ils purent le voulussent ou non. Là les Français obtinrent la place, et furent les Anglais déconfits, et il y eut bien deux cents morts et grand'foison de pris parmi les plus notables riches hommes de la frontière qui étaient venus pour avancer leur personne. Et la ville fut toute pillée, brûlée et détruite, ainsi que quelques petits villages faisant frontière là ; et puis, quand la marée fut revenue, ils rentrèrent en leurs vaisseaux et se désancrèrent. Et ils partirent et emmenèrent leur pillage et leurs prisonniers, par lesquels ils surent la mort du roi Édouard et le couronnement du roi Richard. Alors messire Jean de Vienne qui conduisait les Français s'avança pour signifier ces nouvelles au roi de France; et il fit partir un sien chevalier et trois écuyers, qui portaient lettres de créance, en une grosse barque espagnole qui traversa la mer et vint aborder au Crotoy sous Abbeville. Là ils prirent terre, et montèrent à cheval, et exploitèrent tant par leurs journées, qu'ils vinrent à Paris. Là ils trouvèrent le roi de France, le duc de Berry, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, et grand'foison de nobles seigneurs : ils firent donc leur message bien et à point, et furent bien crus, moyennant les lettres de créance qu'ils portaient.

Quand le roi de France sut la mort de son adversaire le roi d'Angleterre et le couronnement du roi Richard, il ne fut pas moins pensif qu'auparavant ; néanmoins il n'en montra nul semblant, mais se voulut acquitter de la mort de son cousin le roi d'Angleterre, lequel, la paix durant, il appelait frère. Et il lui fit faire son obsèque aussi notablement et aussi puissamment en la Sainte-Chapelle à Paris, que si le roi d'Angleterre eût été son cousin germain. Et là le roi de France remontra qu'il était plein de tout honneur ; car il s'en fût bien passé à moins, s'il eût voulu.

Table des Matières.

Troisième Partie.

I. — Comment les trois états furent assemblés en la cité de Paris pour ordonner du gouvernement du royaume de France 1

II. — Comment les trois états firent faire de la monnaie de fin or, et comment ils envoyèrent des gens d'armes contre messire Godefroy d'Harcourt. 3

III. — Comment messire Godefroy d'Harcourt fut tué, et toute sa troupe déconfite et prise 5

IV. — Comment le roi d'Angleterre envoya quatre cents hommes d'armes pour prendre possession de la terre de messire Godefroy d'Harcourt; et comment le roi Jean fut mené en Angleterre. 8

V. — Comment le duc de Lancastre assiégea la cité de Rennes; et comment messire Bertrand du Guesclin combattit contre messire Nicolas d'Agworth devant ladite cité; et comment messire Olivier de Mauny combattit et prit messire Jean Bolton. 13

VI. — Comment messire Guillaume de Gauville parlementa avec un bourgeois d'Évreux, pour savoir comment il reprendrait la cité d'Évreux au nom du roi de Navarre... 17

VII. — Comment la cité d'Évreux fut reconquise pour le roi de Navarre, et comment messire Philippe de Navarre y tint sa garnison 20

VIII. — Comment le prévôt des marchands et ses alliés tuèrent au palais trois chevaliers en la présence du duc de Normandie 23

IX. — Comment le roi de Navarre fut délivré de prison par le secours du prévôt des marchands 25

X. — Comment le roi de Navarre parla devant le peuple de Paris, et montra les grands torts qu'on lui avait faits 26

XI. — Comment les communes de Beauvoisis et de plusieurs autres parties de la France mettaient à mort tous les gentilshommes et leurs femmes qu'ils trouvaient 27

XII. — Comment le roi de Navarre et les gentilshommes de Beauvoisis tuèrent grand'foison de Jacques; et comment le duc de Normandie défia le prévôt des marchands et ses alliés; et comment Paris fut fortifié... 29

XIII. — Comment le comte de Foix et le captal de Buch vinrent à Meaux pour réconforter la duchesse de Normandie, la duchesse d'Orléans et les autres dames qui s'étaient enfuies là pour éviter les Jacques 31

XIV. — Comment le comte de Foix, le captal de Buch et le duc d'Orléans déconfirent les Jacques, et puis mirent le feu en la ville de Meaux... 33

XV. — Comment le duc de Normandie assiégea Paris du côté de Saint-Antoine; et comment le roi de Navarre partit de Paris et s'en alla à Saint-Denis. 34

XVI. — Comment le roi de Navarre jura solennellement de tenir paix envers le duc de Normandie et à quelles conditions... 36

XVII. — Comment le roi de Navarre promit au prévôt des marchands qu'il lui aiderait de tout son pouvoir; et comment ceux de Paris tuèrent les soldats anglais qui étaient à Paris.. 37

XVIII. — Comment les compagnons des soldats anglais qui avaient été tués à Paris, tuèrent grand'foison de ceux de Paris à la porte Saint-Honoré... 40

XIX. — Comment le prévôt des marchands et ses alliés avaient proposé d'envahir et de détruire Paris; et comment ledit prévôt fut mis à mort; et comment le duc de Normandie vint à Paris. 42

XX. — Comment le roi de Navarre défia le duc de Normandie et ceux de Paris; et comment il pilla et prit plusieurs villes du royaume de France 46

XXI. Comment le duc de Normandie assiégea Melun; et comment la paix fut faite entre le roi de Navarre et ledit duc; et comment messire Philippe de Navarre ne voulut pas y consentir.. 49

XXII. — Comment le duc de Normandie et le conseil de France ne voulurent pas tenir le traité fait entre le roi Jean de France et le roi d'Angleterre 51

XXIII. — Comment le roi d'Angleterre fit faire grand appareil pour venir en France; et comment, avant de partir d'Angleterre, il fit mettre en prison le roi Jean, et monseigneur Philippe son fils, et les autres barons de France... 53

XXIV. — Comment le roi d'Angleterre partit de Calais, ses

troupes bien en ordre; ici sont contenus les noms des plus grands seigneurs qui étaient avec lui 55
XXV. — Ceci traite d'une aventure qui advint à messire Galehaut de Ribaumont se faisant passer pour messire Barthélemy Burghersh.. 58
XXVI. — Comment messire Regnault de Boullant blessa durement messire Galehaut de Ribaumont; et comment les gens dudit messire Regnault furent tous tués ou pris 63
XXVII. — Comment le roi d'Angleterre en gâtant le pays de Cambrésis vint assiéger la cité de Reims. 65
XXVIII. — Comment messire Barthélemy Burghersh abattit la tour de Courmicy; et comment ceux de dedans se rendirent à lui... 67
XXIX. — Comment le roi d Angleterre partit de devant Reims sans rien faire; et comment il prit la ville de Tonnerre.. ... 70
XXX. — Où il est dit comment les seigneurs d'Angleterre menaient avec eux toutes choses nécessaires; et de leur manière de chevaucher... 71
XXXI. — Par quelle raison le roi d'Angleterre ne courut point le pays de Bourgogne; et comment il s'en vint loger au Bourg-la-Reine près Paris... 72
XXXII. — Comment le duc de Normandie, par grand sens et avis, ne voulut pas consentir à livrer bataille au roi d'Angleterre; et comment messire Gautier de Mauny et d'autres chevaliers anglais vinrent escarmoucher jusqu'aux barrières de Paris... 74
XXXIII. — Comment le duc de Normandie et son conseil envoyèrent des légats pour traiter de la paix entre le roi d'Angleterre et le roi de France, et comment la paix fut faite ... 77
XXXIV. — Comment le duc de Normandie scella la chartre de la paix, et comment quatre barons d'Angleterre vinrent à Paris au nom du roi Anglais pour jurer de tenir ledit traité; et comment ils furent honorablement reçus... 81
XXXV. — Comment le roi d'Angleterre partit de Chartres et s'en retourna en son pays, et comment le roi de France arriva à Calais; et comment le fils du duc de Milan fut marié à la fille du roi de France... 85
XXXVI. — Comment le roi d'Angleterre vint à Calais, et comment s'entrefêtèrent chaque jour les deux rois. 88
XXXVII. — Comment les deux rois donnèrent à quatre chevaliers huit mille francs de revenu par an; et comment le roi d'Angleterre donna à messire Jean Chandos la terre de Saint-Sauveur-le-Vicomte... 89

XXXVIII. — Comment le roi de France partit de Calais et s'en vint tout à pied jusqu'à Boulogne; et comment le roi Édouard avec les otages de France s'en retourna en Angleterre 90

XXXIX. — Comment le roi de France fut honorablement reçu à Paris; et comment plusieurs beaux dons lui furent présentés. 92

XL. — Comment les députés de par le roi d'Angleterre vinrent pour prendre saisie des terres et pays qui leur devaient être donnés; et comment les seigneurs de Languedoc et de Poitou n'y voulaient pas obéir 93

XLI. — Comment le roi d'Angleterre envoya des députés de par lui pour livrer au roi de France les forteresses anglaises du royaume de France; et comment les Compagnies commencèrent. 96

XLII. — Comment le roi de France écrivit à Monseigneur Jacques de Bourbon, qui était à Montpellier, qu'il prit grand'foison de gens d'armes pour aller contre les Compagnies... ... 98

XLIII. — Comment les compagnies s'en vinrent dans le comté de Forez pour trouver messire Jacques de Bourbon; et comment ils prirent le château de Brignais et s'y logèrent... ... 100

XLIV.— Comment les Compagnies déconfirent messire Jacques de Bourbon et sa troupe; et y furent blessés à mort ledit messire Jacques et son fils, et y fut tué le jeune comte de Forez . 101

XLV. — Comment les pilleurs du royaume de France voulurent aller après ceux qui avaient déconfit messire Jacques de Bourbon; et comment le Pape absolvait tous ceux qui iraient contre eux 105

XLVI. — Comment le marquis de Montferrat, moyennant une somme de florins, emmena les Compagnies en Lombardie... 107

XLVII. — Comment le duc Henry de Lancastre trépassa de ce siècle; et aussi le jeune duc de Bourgogne 109

XLVIII. — Comment le roi de France visita le duché de Bourgogne et alla à Avignon; et comment l'abbé de Saint-Victor fut élu pape sous le nom d'Urbain V. 111

XLIX. — Du voyage d'Aquitaine que fit le prince de Galles; des autres enfants du roi Édouard; comment la mère dudit roi trépassa; et comment messire Jean Chandos fut fait connétable d'Aquitaine... 112

L. — Du roi de Chypre qui vint en Avignon, et comment il représenta le voyage d'outre-mer au pape et au roi de France, et comment ledit roi de France prit la croix... 114

LI. — Comment les quatre ducs qui étaient otages pour le roi Jean purent venir à Calais 116

LII. — Comment le roi Jean, quoiqu'on lui conseilla le contraire, alla en Angleterre où il fut reçu honorablement par le roi et la reine... 117

LIII. — Des voyages du roi de Chypre pour exhorter à la croisade; comment le roi Jean trépassa en Angleterre; et d'un chevalier de Bretagne qu'on appelait messire Bertrand du Guesclin 120

LIV. — Comment la ville de Mantes et celle de Meulan furent prises par messire Bertrand du Guesclin et le maréchal Boucicaut. 124

LV. — Comment le captal de Buch arriva au hâvre de Cherbourg; et comment le duc de Normandie manda à messire Bertrand du Guesclin qu'il fît frontière contre les Navarrais.. 128

LVI. — Du retour d'Aquitaine du roi de Chypre; et comment le corps du roi Jean fut rapporté d'Angleterre et enseveli à Saint-Denis en grand'solennité. 130

LVII. — Comment le captal de Buch partit d'Évreux pour combattre les Français 132

LVIII. — Comment les Navarrais et Français surent nouvelles les uns des autres; et comment le captal rangea ses batailles. 135

LIX. — Comment messire Bertrand ordonna ses batailles, et du projet que les Gascons avisèrent. 137

LX. — Comment les seigneurs de France tinrent conseil pour savoir qui serait leur chef, et comment ils choisirent messire Bertrand 140

LXI. — Comment, sur le conseil de messire Bertrand, les Français feignirent de se retirer; et comment l'archiprêtre partit de la bataille 143

LXII. — Comment le captal fut ravi et emmené de la bataille. 147

LXIII. — Comment fut conquis le pennon du captal, et furent tous les Navarrais et Anglais tués ou pris 149

LXIV. — Comment messire Bertrand et les Français partirent de Cocherel avec leurs prisonniers, et s'en vinrent à Rouen. 151

LXV. — Comment le duc de Normandie fut fort réjoui de la déconfiture du captal, et comment il fut couronné roi à grand' solennité 154

Quatrième Partie.

I. — De ce qui se passait en Bretagne, et comment le roi de France envoya messire Bertrand du Guesclin au secours de monseigneur Charles de Blois; et comment messire Jean Chandos vint au secours du comte de Montfort 156

II. — Comment messire Charles de Blois partit de Nantes pour aller contre le comte de Montfort; et des paroles que lui dit madame sa femme 159

III. — Comment le comte de Montfort partit de devant Auray et vint prendre place sur les champs pour combattre monseigneur Charles de Blois 161

IV. — Comment, par le conseil de messire Bertrand, monseigneur Charles de Blois ordonna ses batailles bien et habilement. 162

V. — Comment messire Jean Chandos ordonna bien et sagement les batailles du comte de Montfort. 163

VI. — Comment messire de Beaumanoir obtint un répit entre les deux partis... 166

VII. — Comment le sire de Beaumanoir vint dans l'armée du comte de Montfort pour traiter de la paix; et des paroles qui furent entre lui et messire Jean Chandos. 168

VIII. — Ceci raconte comment les batailles d'un côté et d'autre s'assemblèrent, et comment Français et Anglais combattirent vaillamment 170

IX. — Comment messire Olivier de Clisson et sa bataille combattirent vaillamment contre la bataille du comte d'Auxerre et du comte de Joigny; et comment messire Jean Chandos déconfit la dite bataille 172

X. — Comment messire du Guesclin fut pris, et monseigneur Charles de Blois tué dans la bataille; et toute la fleur de la chevalerie de Bretagne et de Normandie prise ou tuée ... 175

XI. — Ceci parle des paroles d'amitié que disait le comte de Montfort à messire Jean Chandos et des piteux regrets que fit ledit comte sur monseigneur Charles de Blois; et comment il le fit enterrer à Guingamp très révéremment. 178

XII. — Comment le comte de Montfort donna une trêve pour enterrer les morts ; et comment le roi de France envoya en Bretagne le duc d'Anjou pour réconforter la femme de monseigneur Charles de Blois. 180

XIII. — Comment le roi d'Angleterre et le comte de Flandre, qui étaient à Douvres pour traiter du mariage de leurs enfants, furent grandement réjouis de la déconfiture d'Auray. 182

XIV. — Comment ceux d'Auray, ceux de Jugon et ceux de

Dinan se rendirent au comte de Montfort ; et comment ledit comte assiégea la bonne cité de Quimper-Corentin. 183
XV. — Comment le roi de France envoya des messagers pour traiter de la paix entre le comte de Montfort et le pays de Bretagne, et comment il en demeura duc. 185
XVI. — Comment le roi de France rendit à Clisson sa terre ; comment le duc de Bretagne fut marié à la fille de la princesse de Galles ; et comment le captal de Buch devint homme du roi de France, et puis y renonça. 189
XVII. — Comment les seigneurs de Gascogne se vinrent plaindre au roi de France du fouage que le prince voulait lever en Aquitaine... 191
XVIII. — Comment le roi de France fit lire et examiner les chartres des traités faits entre lui et le roi d'Angleterre. ... 194
XIX. — Comment les prélats et les barons de France dirent au roi Charles qu'il avait juste cause de faire la guerre au roi d'Angleterre et au prince son fils.... 196
XX. — Comment le roi de France envoya ajourner le prince contre les barons de Gascogne, par un appel à la chambre des pairs, à Paris. 199
XXI. — Ci s'ensuit de la forme de l'appel que les barons de Gascogne firent faire contre le prince de Galles. 201
XXII. — Comment le prince de Galles fit mettre en prison ceux qui avaient porté l'appel contre lui... 201
XXIII. — Comment le comte de Périgord, le vicomte de Carmaing et autres barons de Gascogne déconfirent le sénéchal de Rouergue. 205
XXIV. — Comment le roi de France attira à lui plusieurs capitaines des Compagnies, et comment il envoya défier le roi d'Angleterre 208
XXV. — Comment les défis furent donnés au roi d'Angleterre ; et comment le comte de St-Pol et le sire de Châtillon conquirent le comté de Ponthieu. 211
XXVI. — Comment le roi de France fit faire grand appareil de nefs pour envoyer en Angleterre ; et comment le duc de Lancastre arriva à Calais. 215
XXVII. — Comment le château de La Roche-sur-Yon fut rendu aux Anglais ; et comment le capitaine dudit lieu fut mis à mort par ordre du duc d'Anjou.... 217
XXVIII. — Comment messire James d'Audley, sénéchal de Poitou, trépassa de ce siècle, et comment messire Jean Chandos fut fait sénéchal à sa place. 220

XXIX. — Comment Jean Chandos fit beaucoup de maux au pays d'Anjou ; et comment il gâta et pilla la terre du vicomte de Rochechouart, excepté les forteresses. 221

XXX. — Comment messire Louis de Sancerre surprit le comte de Pembroke et ses gens et en tua une grand' quantité ; et comment ledit comte fut assiégé en une forte maison. 224

XXXI. — Comment le comte de Pembroke envoya un sien écuyer vers minuit à Poitiers, pour avoir du secours de Jean Chandos.... 228

XXXII. — Comment le comte de Pembroke envoya encore un sien écuyer par devers messire Jean Chandos ; et comment le dit Jean Chandos le vint secourir. 230

XXXIII. — Comment messire Louis de Sancerre partit de Puyrenon avec son gain et ses prisonniers, quand il sut la venue de messire Jean Chandos ; et comment il se retira à la Roche-Posay. 233

XXXIV. — Comment la reine d'Angleterre trépassa de ce siécle, ce dont le royaume d'Angleterre fut fort attristé ; et des trois dons qu'elle requit au roi son mari. 235

XXXV. — Comment messire Jean Chandos pensa prendre St-Savin ; comment lui et ceux de St-Savin se rencontrèrent, et des paroles que messire Jean Chandos leur dit.... ... 236

XXXVI. — Comment messire Jean Chandos fut blessé à mort, et ses gens déconfits et pris ; ce dont le prince de Galles et tous ceux d'Angleterre furent grandement courroucés. 243

XXXVII. — Comment le sire de Coucy et le sire de Pommiers ne voulaient être ni d'un côté ni de l'autre ; et comment le sire de Mareuil et le sire de Maleval se rendirent Français.... 248

XXXVIII. — Ci s'ensuit la forme des lettres que le roi d'Angleterre envoya en Aquitaine. 251

XXXIX. — Comment messire Louis de St-Julien, messire Guillaume des Bordes et Kérauloët le Breton prirent la ville et la forteresse de Châtellerault. 252

XL. — Comment le roi Charles envoya en Aquitaine contre les Anglais les ducs d'Anjou et de Berry ; et comment le roi d'Angleterre envoya le duc de Lancastre en Aquitaine, et messire Robert Knowles en Picardie, avec grand'foison de gens d'armes. 254

XLI. — Comment ceux de Moissac, d'Agen, de Montpellier et d'Aiguillon se rendirent au duc d'Anjou ; et comment le duc de Berry assiégea la cité de Limoges.... 256

XLII. — Comment les trêves furent faites entre les Écossais et les Anglais ; et comment messire Robert Knowles brûla, pilla et rançonna le pays de Picardie et de Vermandois. 258

XLIII. — Comment messire Robert Knowles vint devant la cité de Noyon ; et comment un chevalier écossais y fit un grand exploit d'armes. 261

XLIV. — Comment ceux de Limoges se rendirent au duc de Berry ; et comment ledit duc licencia son armée, et chacun s'en alla en son pays. 263

XLV. — Comment le prince partit de Cognac, et alla mettre le siège devant la cité de Limoges, et commanda de la miner. 265

XLVI. — Comment messire Robert Knowles se logea un jour et deux nuits devant Paris ; et comment fut occis un chevalier de sa troupe qui heurta aux barrières de Paris. 266

XLVII. — Comment messire Bertrand du Guesclin commença à guerroyer dans le vicomté de Limoges, et y prit le château de Saint-Yrieix. 269

XLVIII. — Comment le prince de Galles prit la cité de Limoges qui fut toute brûlée et détruite. 270

XLIX. — Comment, par le conseil et avis de tous ceux du royaume, messire Bertrand du Guesclin fut fait connétable. 275

L. — Comment messire Bertrand du Guesclin et le sire de Clisson déconfirent à Pont-Valain les gens de messire Robert Knowles.... 277

LI. — Comment mourut le pape Urbain ; et comment Grégoire XI^e^ fut élu pape. 281

LII. — Comment messire Raymond de Mareuil fut pris par les Anglais, et comment il échappa de mort par grand'aventure.... 283

LIII. — Comment le prince de Galles laissa le duché d'Aquitaine en la garde du duc de Lancastre, et s'en retourna en Angleterre.... 285

LIV. — Comment messire Bertrand du Guesclin assiégea et prit la cité d'Usson ; comment messire Robert Knowles fut mal du roi d'Angleterre, et comment sa paix fut faite. 286

LV. — Comment ceux de La Rochelle se tournèrent français. 289

LVI. — Comment le duc de Bretagne était Anglais, et les seigneurs Bretons Français. 299

LVII. — Comment messire Bertrand du Guesclin mit le siège devant Chisey... 301

LVIII. — Ceci parle de la bataille de Chisey, en Poitou, où messire Bertrand du Guesclin déconfit les Anglais. 303
LIX. — Comment le duc de Bretagne n'osa demeurer en son duché, et comment messire Bertrand saisit sa terre. 308
LX. — Comment messire Bertrand du Guesclin prit le fort château d'Hennebont.... 314
LXI. — Comment messire Bertrand, connétable de France, prit villes et forteresses en Bretagne ; comment il traita avec ceux de Derval, et entra dans Nantes... 316
LXII. — Comment furent décollés les otages de ceux de Derval, et comment messire Robert Knowles fit décoller quatre prisonniers qu'il tenait. 322
LXIII. — Des conseils que le roi de France tint à Paris sur la guerre aux Anglais... 324
LXIV. — Des négociations que firent les légats du pape Grégoire, entre les deux rois français et anglais... 327
LXV. — Comment finit sans profit la grande chevauchée du duc de Lancastre... 330
LXVI. — Des trêves qui furent prises à Bruges entre les rois de France et d'Angleterre. 332
LXVII. — Comment le sire de Coucy mena en Autriche les Compagnies. 334
LXVIII. — Comment fut mise à fin l'entreprise du sire de Coucy ; et de la mort du prince de Galles. 337
LXIX. — Comment on ne put trouver traité de paix entre les deux rois ; et aussi de la mort du roi Édouard d'Angleterre... 341
LXX. — Du couronnement du roi Richard ; et comment plusieurs villes furent brûlées en Angleterre par les Français. 344
LXXI. — De la mort du captal de Buch, prisonnier en la tour du Temple à Paris... 347

Imprimé par la Société de [illegible], Bruges

DC
96
A2F67
19--
t.2

Froissart, Jean
Chronique de France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY